111e année 21 juillet 1979 No 29

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridique

Éditeur officiel du Québec

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $7 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $2 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de $30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES ALIMENTS FORTIER LTEE 1264-0801	29 01 48	28 07 79
BEAULIEU, BOUCHER, FERRON & ASSOCIES INC. 1348-4480	14 08 72	27 07 79
BERGERON & LACHANCE INC. 1238-1570	15 05 67	22 07 79
BERTHIERVILLE CANDY (1966) INC. 1132-8333	14 07 66	30 07 79
CAMPING VENISE DES LAURENTIDES INC. 1304-0415	10 05 65	14 07 79
LA CIE «AU SOMMEIL D'OR» LTEE 1254-3369	31 07 62	04 08 79
DANHAR INVESTMENTS INC. 1312-2973	08 01 59	28 07 79
DOMAINE DES BOULEAUX GRIS INC. 1179-8089	06 07 67	27 07 79
EPICERIE DE CHICOUTIMI-NORD LIMITEE 1258-0122	24 12 57	21 07 79
HELISE INC. 1265-4380	07 01 63	27 07 79
LES IMMEUBLES TALBOT INC. 1285-6712	15 05 59	25 01 75
LECOURS & FRERES LTEE 1158-9348	02 04 69	14 07 79
NORTH AMERICAN LIVESTOCK EXPORTERS INC. 1258-4561	16 09 71	27 07 79
PRODUITS DE CONSTRUCTION CHAMPLAIN INC. 1155-4573	15 12 65	30 07 79
PROGRAMMING OVERLOAD (MONTREAL) LTD 1278-5614	28 06 68	21 07 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs
		Nouveau nombre
L'ACTION COMMUNAUTAIRE DU CENTRE DE SHERBROOKE (L'ACCENTS) 1289-9688	29 11 71	9
AGENCE DE COMMERCIALISATION EURO-QUEBEC LTEE..... 1631-5608	21 11 78	8
ALLIANCE DES CHORALES DU QUEBEC INC..... 1358-2655	24 02 75	17
ARTS ET TRADITIONS G.A.C. INC..... 1470-2815	20 09 76	4
ASSOCIATED BRICK MANUFACTURERS, LIMITED 1325-3638	14 03 55	3
L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DE CAPUCINS INC..... 1624-6548	20 03 78	10
L'ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU LAC CLAIR INC..... 1246-9599	26 02 60	9
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES FAMILIALES ET SOCIALES DU QUEBEC 1235-0070	11 06 71	11
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PECHEURS DE CHAPAIS INC..... 1338-7535	07 03 72	9
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE L'ESTRIE INC. 1357-2565	17 01 74	12
L'ASSOCIATION DES HERBORISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC . 1265-5825	13 12 67	7
ASSOCIATION DES MARCHANDS-EPICIERS ITALIENS DU QUEBEC .. 1502-8020	30 03 76	4
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES AU DOMAINE DES CHUTES..... 1246-4665	23 09 70	7
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE TERRAINS DE CAMPING ET CARAVANING DU QUEBEC 1242-4594	10 05 71	7
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DES LACS BARIBEAU ET DES AULNES, INC. 1331-7094	18 06 73	7
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MARCHAND INC..... 1624-5938	20 03 78	8
ASSOCIATION DU TRANSPORT ECOLIER DU QUEBEC..... 1255-5447	01 08 62	11
AUBE & BOLDUC INC..... 1466-6887	03 05 76	3

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
BETONS TRECAR LTEE 1467-0988	13 05 76	3
BIRAGHI-ENTREPOSE LTEE 1318-7117	27 05 71	5
CARREFOUR ELECTRONIQUE B.M. LTEE 1473-9072	04 02 77	4
CHANSONAIR INC. 1469-8427	03 09 76	6
CHOUINARD & MENARD INC. 1122-5273	18 04 68	3
CLUB DE L'AGE D'OR DE NOTRE-DAME DE JONQUIERE 1331-6914	26 03 73	6
CLUB LES AMOUREUX DE LA MOTONEIGE INC. 1359-1524	17 10 74	21
CLUB RABASKA (CANOT-CAMPING) INC. 1315-3903	03 12 69	5
CLUB RADIO DELTA PLUS INC. 1507-4685	06 10 77	7
CLUB SOCIAL LE PLATEAU INC. 1280-2609	06 08 71	7
COMITE DE LOISIRS DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES INC. 1297-8706	23 08 71	9
LA COMPAGNIE DES CIMENTS DU ST-LAURENT 1157-3367	13 03 51	12
CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, INC. 1268-1656	21 07 66	17
LA CORPORATION DES MARCHANDS DU CARREFOUR DU NORD INC. 1470-4415	27 09 76	9
CORPORATION DU MOULIN DE LA CHEVROTIERE 1463-7417	17 12 75	7
DE L'ORME CONSTRUCTION LTEE 1375-9634	01 06 61	4
DEVELOPPEMENTS ALA INC. 1230-8276	24 10 62	3
DOUVILAR INC. 1359-7323	16 10 74	4
DUNFAB INC. 1363-6121	20 05 75	3
ELDRIGE INC. 1316-2730	03 02 67	4
LES ENTREPRISES ST-VALERIEN LTEE 1287-0499	19 03 68	5

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs Nouveau nombre
L'EXPOSITION INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE DE LA GASPESIE INC. 1258-4405	14 04 70	8
FLEURS DES BOIS-FRANCS INC. 1507-6730	14 10 77	11
FRATERNITE DES ARTISANS DU TAXI F.A.T. 1510-1421	16 01 78	7
LA GARDERIE SOLEIL DU QUARTIER INC. 1331-9512	20 06 72	7
LES INDUSTRIES AVICOLES DE BEDFORD LIMITEE 1237-4583	04 09 59	5
LES INDUSTRIES SPLEND'OR LTEE 1115-5652	18 03 66	3
LES INSTRUMENTS MEDICAUX A.B.C. INC. 1466-6960	03 05 76	3
JORILI INVESTMENTS LIMITED 1269-0897	23 03 64	4
LOYOLA OF MONTREAL ALUMNI ASSOCIATION INC. 1231-7640	12 01 71	19
MAHON HARDWARE MFG. COMPANY, LIMITED 1168-7977	27 02 42	3
MATERIAUX R.R. LTEE 1360-7379	11 11 74	4
LES PLACEMENTS ALKIN INCORPOREE 1367-7406	26 03 74	4
REGROUPEMENT DES FEMMES QUEBECOISES 1477-8096	18 05 77	13
RELIURES VIGNEAULT INC. 1477-0333	27 04 77	11
RESIDENCES MANSEAU INC. 1636-0729	09 05 79	5
RESTAURANT LE MANNEKEN PIS INC. 1632-3735	20 12 78	8
RESTAURANT NORDIQUE INC. 1349-7540	19 09 72	3
C.E. ROBITAILLE LIMITEE 1232-2673	04 03 60	3
SANTANA INC. 1331-3481	29 05 73	5
SERCOLAC INC. 1461-5876	22 08 75	3
SERENA QUEBEC 1283-9031	30 09 69	20

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs Nouveau nombre
SOCIETE D'AMENAGEMENT M.E.P. LTEE 1336-9301	10 10 72	9
LA SOCIETE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUEBEC 1248-9639	25 01 67	11
SOCIETE DE PUBLICATION CRITERE INC. 1361-9416	20 02 75	4
SOCIETE DE PUBLICATION CRITERE INC 1361-9416	20 02 75	12
LA SOCIETE GENCA INC. 1475-8155	28 09 77	5
SPORTS DUBOIS (1976) INC. 1467-8866	15 06 76	7
TARDIF & FRERES INC. 1475-0384	09 03 77	6
TEMOIGNAGE-JEUNESSE JOLIETTE INC. 1509-8981	04 01 78	6
M.G. THIBAULT INC. 1141-7623	19 03 68	4
L'UNION DES LIGUES DE PROPRIETAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. 1271-7997	08 01 34	6
UPSTREAM HOLDINGS INC. 1286-9442	07 04 56	4

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
AGENCE DE PUBLICITE PLANITEX INC. 1631-6747	AGENCE DE VOYAGES PLANITEX INC.	24 11 78
APPROVISIONNEUR OCEANIC LIMITEE 1113-1257	OCEAN SHIP SUPPLY COMPANY LTD.	02 09 59
LES ARTISTES DE CHEZ-NOUS (DRUMMONDVILLE) INC. 1478-3492	LES ARTISTES ET ARTISANS DE CHEZ-NOUS DRUMMONDVILLE INC.	03 06 77
BETON CARRIERE LTEE 1467-0988	BETONS TRECAR LTEE	13 05 76

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
LES DECORATEURS DE MONTREAL LTEE *MONTREAL DECORATORS LTD.* 1105-4897	MONTREAL DECORATORS SUPPLY (1964) CO. LTD.	26 02 64
LES ENTREPRISES DORJAC INC. 1502-5935	SERVICE DE CAFE DETENTE INC.	17 03 76
LES ENTREPRISES GENERALES DOUCET LTEE 1122-5588	BERNARD CONSTRUCTION EQUIPEMENT LIMITEE *BERNARD CONSTRUCTION EQUIPMENT LIMITED*	29 12 48
LES ENTREPRISES U.C. INC. 1475-9013	LA BIJOUTERIE BELVEDERE INC.	24 03 77
FER ORNEMENTAL LABONTE & BROUILLARD INC. 1623-9220	FER ORNEMENTAL NORMAND PROULX INC.	28 02 78
IMMEUBLES BELLAVISTA INC. *BELLAVISTA REALTIES INC.* 1140-6352	RESTAURANT BELLAVISTA INC. *BELLAVISTA RESTAURANT INC.*	12 10 65
LES IMMEUBLES SETAM LTEE *SETAM REALTIES LTD.* 1362-5843	LES COURTIERS D'IMMEUBLES SETAM LTEE *SETAM REALTIES LTD.*	24 03 75
LES MINES MORONO LTEE (Libre de responsabilité personnelle) 1177-0864	MORONO COPPER MINES LTD. (No Personal Liability)	12 09 57
OSCO INC. 1466-6176	LES CHAMPS D'ORLEANS, INC.	29 04 76
PLASTIVIC INC. 1337-9045	LES PLASTIQUES PLESSISVILLE LTEE *PLESSISVILLE PLASTIC LTD.*	24 08 73
ANDRE J. POISSON INC. 1477-6223	POISSON, CAMPEAU INC.	16 05 77
PUBLICITE D'AUJOURD'HUI INC. 1633-1993	STRA-T.J. INC.	25 01 79
SOCIETE COMMERCIALE CLEMENT INC. 1247-2098	LES DISTRIBUTIONS CLEMENT INC.	15 11 68
VELO-QUEBEC 1322-7731	FEDERATION QUEBECOISE DE CYCLOTOURISME	04 01 67
THEO WADDINGTON INC. 1108-0249	WADDINGTON GALLERIES INC.	20 10 58

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
ALIMENTATION CHEMIN DE LA REINE MARIE (1977) INC. 1509-9351	28 12 77	5310, chemin de la Reine-Marie, Montréal
L'ASSOCIATION D'ATHLETISME DE LA RIVE-SUD METROPOLITAINE 1234-7308	03 02 71	460 ouest, rue St-Charles, Longueuil
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BENEVOLES DU CENTRE HOSPITALIER LAFLECHE INC. 1328-5002	26 06 68	1650, 6e Avenue, Grand-Mère
ASSOCIATION REGIONALE DE PETANQUE DES LAURENTIDES 1509-8262	28 12 77	336, rue Labelle, Saint-Jérôme
AUTOMOBILES MICHEL RUEL INC. 1477-1232	24 04 77	640 ouest, rue Arago, Québec
BOUCHERVILLE ENTREPRISES INC. 1240-1725	09 04 56	3600, avenue Barclay, bureau 245, Montréal
CARRIER & GOULET INCORPOREE 1153-8980	27 04 43	345, rue du Pont, Québec
ROGER CARRIER (CARREFOUR ST-GEORGES) INC. 1510-6206	30 01 78	12445 est, 1re Avenue, Saint-Georges
LA CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL 1152-9807	13 12 61	400, boulevard Roche, Vaudreuil
CLUB SPORTIF QUATRE PAR QUATRE DE QUEBEC INC. 1354-6874	12 03 74	1665, boulevard Henri-Bourassa, Québec
LE COMITE DU HOCKEY MINEUR DE STE-THERESE INC. 1630-6417	18 10 78	3, rue Paré, Sainte-Thérèse
LA CORPORATION D'AMENAGEMENT PARKHAVEN 1368-2430	15 05 74	800, place Victoria, bureau 2204, Montréal
CORREPRO-FAP (QUEBEC) LTEE 1477-3543	06 05 77	8114, route Transcanadienne, Saint-Laurent
LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES IDEAL INC. 1235-2365	18 04 68	3300, boulevard St-Martin, Laval
LES ENTREPRISES GILLES RICHER INC. 1313-0232	09 05 67	498, rue du Condé, Estérel
LES ENTREPRISES GISMOR INC. 1247-3823	25 11 71	4, rue Régneau, Sept-Iles
LES ENTREPRISES JARKIN INC. 1341-1095	15 08 73	5044, rue Garnier, Montréal
MUSEE D'ART DE SAINT-LAURENT 1508-0336	26 10 77	625, boulevard Ste-Croix, Saint-Laurent (Ile-de-Montréal)

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
PAQUET & ROMPRE INC. 1361-5976	04 02 75	1275, Ernest-Lavigne, Sillery
PENNY-LOU CORPORATION 1115-5587	09 02 66	9670, boulevard St-Laurent, Montréal
PROMOTION BEAUTE-MODE INC. 1624-4105	16 03 78	675, avenue Marguerite-Bourgeois, bureau 306, Québec
LES PROPRIETES LACORDAIRE & SHERBROOKE INC. 1479-6767	15 07 77	160 ouest, rue St-Viateur, bureau 402, Montréal
RESTAURANT T.J. INC. 1359-9238	25 10 74	179, rue Morin, Sainte-Adèle
ROTISSERIE RIBATEJO INC. 1504-2039	09 07 76	3883, boulevard St-Laurent, Montréal
S.M.D. INC. 1160-4766	14 01 65	24 ouest, rue King, Sherbrooke
SAILLANT INC. 1465-5286	29 11 63	1520, rue Semple, Québec
SAUBEL INC. 1474-3272	11 03 77	44, boulevard Montclair, bureau 2, Hull
TRANSPORT GODIN INC. 1481-0337	21 11 75	11409 ouest, boulevard Gouin, Roxboro

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
ACIER D'ARMATURE DE MONTREAL (1979) LTEE 1634-2289	845, boulevard Munck, Laval	01 03 79	CONSTRUCTION ANTEBI ET ROBERT INC. ACIER D'ARMATURE DE MONTREAL (1968) LTEE
COMSAL INC.	9500, rue Meilleur, Montréal	11 05 79	A & W COFFEE SHOP (PEEL) LTD. A & W COFFEE SHOP (McGILL COLLEGE) LTD. LE RESTAURANT RUBIN LTEE RESTAURANT SERVICES MANAGEMENT LTD.
LIDEC INC. 1636-7500	1083, Van Horne, Outremont	01 06 79	LES EDITIONS JULIENNE INC. LIDEC INC.
RESTAURANT LA FONDUE INC. 1631-8958	324, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec	01 12 78	LA COMPAGNIE DE GESTION ROMAIN DESJARDINS INC. LA COMPAGNIE DE GESTION ROMAIN & MICHEL INC.

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ABATTOIR POULIN INC. 1637-2054	Saint-Méthode	22 06 79
ACCOMODATION SAWYERVILLE INC. 1637-0363	Sawyerville	14 06 79
AGENCE DE VENTE R. INC. *R. VENDING INC.* 1637-1973	1037, boulevard L'Assomption, Repentigny	21 06 79
AGENCE DE VOYAGES BELOEIL INC. 1637-1858	215, rue Lindsay, Drummondville	21 06 79
ALIMENTATION J.J.M. INC. 1636-9167	Saint-Anselme	08 06 79
ALUMINIUM MICHEL BILODEAU INC. 1636-5546	1384, rue Joubert, Terrebonne	28 05 79
LES AMEUBLEMENTS TI-GARS INC. 1637-1437	3800, rue Monselet, Montréal-Nord	20 06 79
AQUACER INC. 1637-0488	Montréal	14 06 79
ARTICLES DE SPORTS N. BEDARD INC. 1636-7161	Chertsey	01 06 79
LES ARTICLES PUBLICITAIRES SHERMAN INC. 1636-5777	1107, Albanel, Saint-Bruno-de-Montarville	29 05 79
LES ASSURANCES POIRIER, RUEL & ASSOCIES INC. 1636-3608	Montmagny	18 05 79
AU PARFAIT DECOR INC. 1636-2808	81, rue Principale, Châteauguay	14 05 79
AUTOMOBILES CIRCUIT INC. 1636-5314	144, Ste-Geneviève, Berthierville	15 06 79
BAR BORSALINO INC. 1636-3368	1375, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette	18 05 79
BAR LE COCOTIER INC. 1637-1841	2272, boulevard Mercure, Drummondville-Sud	21 06 79
BATEC SAGUENAY INC. 1635-4698	110 est, rue Racine, bureau 330, Chicoutimi	17 04 79
FREDERIC BERTHIAUME INC. 1636-4291	Rang St-Nicolas, Pointe-du-Lac	23 05 79
BETON DE LA ROUGE INC. 1636-7880	Mont-Laurier	05 06 79
CLAUDE BOUCHER INC. 1637-0397	Saint-Martin	14 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
BOUTIQUE ALGARVE LTEE 1636-1891	3644, St-Laurent, Montréal	10 05 79
BOUTIQUE DES ARTISANS T.M. INC. 1636-9357	805 nord, boulevard Smith, carrefour Frontenac, Thetford Mines	11 06 79
BOUTIQUE DU JOUR I.M. INC. 1635-6586	(La Vernière) L'Etang-du-Nord	23 04 79
BOUTIQUE SOPHISTIC INC. 1637-1742	355, boulevard St-Joseph, Drummondville	21 06 79
LES BOUTIQUES CHICAGO LTEE 1637-1247	4780, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg	19 06 79
LA BRIQUADE INC. 1636-6692	Granby	31 05 79
C. & E. BROCHU INC. 1637-1502	Saint-Magloire	20 06 79
BUFFET LISE INC. 1637-0595	7, rue Desrochers, Sainte-Martine	14 06 79
CAMPING DU LAC MASSAWIPPI LTEE 1637-0660	1150, rue J.A.-Bombardier, Valcourt	13 06 79
CENTRE DE LOCATION R. LANGLOIS INC. 1636-5892	Magog	29 05 79
CHAUSSURES YOLENE INC. 1633-6638	1684, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe	12 02 79
CLINIQUE D'OPTOMETRIE CENTRE-SUD INC. 1635-7253	7556, rue Berri, Montréal	15 06 79
LA COMPAGNIE DE GESTION GODMER INC. 1634-7775	1551, rue Lapalme, Laval	19 03 79
CONSTRUCTION LES BEAUX VILLAGES INC. 1636-6023	4000 ouest, de Maisonneuve, suite 1709, Montréal	25 05 79
CONSTRUCTION LUC RENAUD INC. 1636-8193	Trois-Rivières	06 06 79
CONSTRUCTION P. BEDARD INC. 1636-7401	85, 6e Rue, Saint-Rédempteur	04 06 79
CONSTRUCTION SOLAREN INC. 1636-3509	1199, rue Bleury, bureau 1400, Montréal	16 05 79
CONSTRUCTIONS ROBERT GELINAS INC. 1636-8185	Saint-Louis-de-France	06 06 79
CONSULTANT EN PUBLICITE JACQUES CARON INC. 1636-6346	Laval	30 05 79
LES CREATEURS-ARTISANS B.B.B. INC. 1635-4946	12265, 26e Avenue, Montréal	17 04 79
CREATIONS SARINA INC. 1637-1551	Montréal	18 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CUISI-MEUBLES INC. 1636-4960	15, terrasse Pagé Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard	25 05 79
LA CUIVRERIE QUEBECOISE INC. 1636-5975	Sherbrooke	29 05 79
DEBOSSELAGE G. MERCIER INC. 1637-1627	3285, boulevard Louch, Saint-Hubert	20 06 79
DECORATION J.M.M. INC. 1634-4335	81, des Forges, Amqui	09 03 79
DISTRIBUTION J.R. LANDRY INC. 1637-1866	240, rue St-Henri, Drummondville	21 06 79
DISTRIBUTION MICHEL LANDRY INC. 1636-0323	Saint-Paul-d'Abbotsford	07 05 79
DOMAINE D. TURMEL INC. 1637-0744	Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin	15 06 79
RENALD DORVAL INC. 1636-0737	8519, boulevard Provencher, Saint-Léonard	08 05 79
DRAPERIES ROBERGE INC. 1636-7716	116, rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville	04 06 79
JEAN-NOEL DROLET INC. 1637-0389	409, rang Ste-Croix, Saint-Raymond	14 06 79
LES EDITIONS ZONE FRANCHE INC. 1636-7120	3431, St-Hubert, Montréal	19 06 79
LES ENSEIGNES STE-MARIE INC. 1635-2981	2355 sud, avenue DuPont, Alma	09 04 79
LES ENTREPRISES CODIAC INC. 1637-0710	785, rue Maskinongé, Saint-Louis-de-Terrebonne	15 06 79
LES ENTREPRISES DOMINIQUE GRONDIN INC. 1636-6403	1780, rue André, Vimont (Laval)	30 05 79
LES ENTREPRISES FORESTIERES ST-ANDRE INC. 1636-1230	Saint-André-du-Lac-St-Jean	10 05 79
ENTREPRISES J. E. BEDARD ET FILS INC. 1637-1353	6232, boulevard Martel, Saint-Honoré	20 06 79
LES ENTREPRISES L.Y.C. INC. 1636-7989	2815, boulevard Laurier, app. 623, Sainte-Foy	05 06 79
LES ENTREPRISES MAATOUG LTEE 1636-2402	1303, Villeray, Montréal	15 05 79
ENTREPRISES 9365 INC. 1637-2377	60, rue St-Jacques, bureau 618, Montréal	22 06 79
EPICERIE GILLES POULIOT INC. 1637-1270	65 est, Sherbrooke, bureau 107, Montréal	19 06 79
EQUIPEMENT AUDIO BEDARD INC. 1635-5745	2750, chemin Ste-Foy, Québec	19 04 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
EQUIPEMENTS ST-ARNAUD INC. 1636-4762	Trois-Rivières	24 05 79
EXCAVATION ST-CESAIRE INC. 1637-0074	1758, rue St-André, Saint-Césaire	11 06 79
LES EXCAVATIONS DESBIENS & PELLETIER INC. 1637-0926	1695, boulevard Talbot, Notre-Dame-des-Laurentides (Charlesbourg)	18 06 79
EXPLOITATION FORESTIERE R.P. INC. 1637-0405	Sainte-Perpétue	14 06 79
FANTAISIES 0-14 INC. 1637-0801	Granby	15 06 79
FERME AUX QUATRE VENTS INC. 1636-4994	113, Saint-Christophe, Saint-Denis	25 05 79
FERME BOVILARD INC. 1637-1072	Saint-Anselme	18 06 79
FERME CHIQUEVIET INC. 1637-1205	11e Rang, Princeville	19 06 79
FERME CLERMONT LABRECQUE ET FILS INC. 1637-0751	457, rang St-Mathieu, Saint-Bernard	15 06 79
FERME HEBERT & FILS INC. 1635-9366	1551, rivière aux Pins, Varennes	30 05 79
LA FERME L'ACADIE INC. 1636-7641	Saint-Jean-sur-Richelieu	04 06 79
LA FERME LANCYLE INC. 1637-1031	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	18 06 79
FERME PLANTE ET FRERES INC. 1637-0785	Saint-Liboire	15 06 79
FERMES SPANI & FILS INC. 1637-1890	Route Rurale numéro 4, Granby	21 06 79
LES FONDATIONS ROBERT BOURGET INC. 1635-8012	810, boulevard Masson, Les Saules (Québec)	27 04 79
GALERIE D'ART DE LA MANIC INC. 1637-2450	Hauterive	26 06 79
GALERIE LAURENT TREMBLAY II INC. 1636-7104	Montréal	01 06 79
GARAGE J.M. VILLENEUVE INC. 1637-1882	Amqui	21 06 79
GARAGE R. NADEAU & FILS INC. 1636-2485	Route Rurale numéro 1, Lennoxville	15 05 79
GAUVREAU & ASSOCIES, COURTIERS INC. 1636-8144	960, chemin St-Louis, Sillery	06 06 79
GESTION DOMINIQUE TURMEL INC. 1637-0736	Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin	15 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
GESTION FUSAC INC. 1636-4069	824, le Prémont, Sainte-Foy	22 06 79
GESTION GENTILLY INC. 1636-8250	Bécancour	06 06 79
GESTION LEOD INC. 1636-6189	20, boulevard Montagne, Boucherville	29 05 79
M. & N. GIARD INC. 1636-9423	236, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts	11 06 79
LES HABITATIONS ALEXANDRE INC. 1635-9861	8980, rue Alexandre, Anjou	02 05 79
HABITATIONS LE NORMAND INC. 1636-8805	5143, avenue Royale, Boischatel	08 06 79
L'IMPRIMERIE NORLAC LTEE 1637-0793	Saint-Félicien	15 06 79
LES INDUSTRIES JEANNOT INC. 1636-3459	1130, St-Bruno, Farnham	16 05 79
LES ISOLATIONS CLAUDE BERTRAND LTEE 1636-3624	511, 56e Avenue, appartement 1, Pointe-aux-Trembles	18 05 79
JACQUES LABELLE, PAYSAGISTE INC. 1636-4911	135, rue Deslauriers, Sainte-Rose (Laval)	25 05 79
JACQUES LAJEUNESSE INC. 1636-9217	Rémigny	11 06 79
LAMES DE CONSTRUCTION VALLEE LIMITEE *VALLEY CONSTRUCTION BLADES LIMITED* 1637-1213	Communauté urbaine de Montréal	18 06 79
LANOIE & FRERES (1979) LTEE 1637-1544	4e Rang, Sainte-Hélène	18 06 79
LECHESNE INC. 1637-1643	46, rue Champlain, Victoriaville	21 06 79
LIBRAIRIE LINCOURT INC. 1636-8607	191, St-André, Terrebonne	06 06 79
LINGERIE LA NUITEE INC. 1636-6775	1500, rue Notre-Dame, Trois-Rivières	31 05 79
LOCATION D'OUTILLAGES CHANDLER INC. 1636-9308	Chandler	11 06 79
LES MAGICIENS DU DEBOSSELAGE INC. 1636-3145	74, rue de la Pointe, Jonquière	17 05 79
MENUISERIE ETCHEMIN INC. 1636-5876	Lac-Etchemin	29 05 79
LES METAUX LOTBINIERE INC. 1635-0290	Saint-Apollinaire	28 03 79
MEUBLES BON GOUT INC. 1637-1908	904, Dufferin, Granby	21 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
MOBILIER APPALACHES INC. 1637-0538	Arthabaska	14 06 79
MODE ET CHAUSSURES PLANTE INC. 1637-1718	331, Brassard, Saint-Michel-des-Saints	21 06 79
GILBERT MONAST INC. 1637-0884	Granby	15 06 79
MONSIEUR CONTROLE INC. *MISTER CONTROL INC.* 1637-1932	Ile-Perrot	21 06 79
LES OPERATIONS FORESTIERES REJEAN MORNEAU INC. 1636-3863	365, 4e Avenue, (Saint-Paul) Montminy	22 05 79
LA PAGODE D'OR INC. 1636-8953	Laval	08 06 79
PAPIERS RECYCLES DU QUEBEC INC. 1636-8862	Varennes	05 06 79
PATISSERIE LUCILLE INC. 1637-0629	219, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine	14 06 79
PHOTO CONTRASTE INC. 1634-9276	Longueuil	26 03 79
PIECES D'AUTOS A.R. (1979) INC. 1635-8319	200, Collège, Magog	27 04 79
PLACEMENTS ANDRE OUELLET INC. 1637-1775	1810, rue St-Jacques, Drummondville-Sud	21 06 79
PLOMBERIE 3 M INC. 1636-9332	580, 10e Avenue, Richelieu	11 06 79
LES PUBLICATIONS GILBERT PAQUETTE INC. 1636-5744	4344, Bourbonnière, Montréal	28 05 79
QUINCAILLERIE ANDRE MENARD INC. 1636-7286	286, rue Renaud, Chomedey (Laval)	01 06 79
QUINCAILLERIE AVENUE INC. *AVENUE HARDWARE INC.* 1637-0579	1379, avenue Greene, Westmount	14 06 79
REFRIGERATION B.C. INC. 1636-1222	2625, St-Philippe, Trois-Rivières	10 05 79
RELIURE D'ART LA TRANCHEFILE DU VIEUX MONTREAL INC. 1636-7245	Montréal	01 06 79
LES RESIDENCES BOMARC LTEE 1637-0470	Cap-de-la-Madeleine	14 06 79
RESTAURANT LE VIEUX STE-THERESE INC. 1637-1296	71, rue Turgeon, Sainte-Thérèse	19 06 79
ROBERT & LABROSSE INC. 1636-5272	2355, boulevard Portland, Sherbrooke	28 05 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES ROUTIERS DU NORD INC. 1636-1255	Matagami	10 05 79
LA SCIERIE ADRIEN TREMBLAY & FILS INC. 1636-9472	99, rue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Monts	11 06 79
SERVICE D'APPAREILS MENAGERS GATINEAU INC. 1636-9399	Gatineau	11 06 79
SERVICE DE RADIO TRANSIT INC. 1637-1650	2, chemin de la Sucrerie, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport	21 06 79
SERVICE D'EXPERTISE EN PLACEMENT DE PERSONNEL S.E.P.P. (1979) INC. 1637-0314	Complexe Desjardins, tour du Sud, bureau 1902, Montréal	13 06 79
SERVICE D'INSPECTION RODIER INC. 1636-6221	321, Brunet, Saint-Lazare	30 05 79
G. SIRARD & FILS INC. 1637-0900	27, des Erables, Saint-Esprit	15 06 79
SOCIETE FORESTIERE T.M.T. INC. 1637-1668	Ragueneau	21 06 79
SPORT 755 INC. 1636-7054	437, rue Thibeau, Cap-de-la-Madeleine	01 06 79
STATION-SERVICE BERTHELOT LTEE 1637-1049	Grande-Cascapédia	18 06 79
SUDOCO LTEE 1632-8759	1600, 8e Rue, Grand-Mère	12 01 79
SYSTEMES INTERIEURS P.M. INC. 1637-0264	29, rue Marchand, Repentigny	13 06 79
TECHNI-FREIN INC. 1636-6650	2891 est, Jarry, Montréal	31 05 79
THERMIREC INC. 1635-7683	Saint-Henri	09 05 79
TRICOT MARO INC. 1636-6031	Montréal	25 05 79
VALMETAL INC. 1636-6957	1375, rue Nadeau, Grantham-Ouest	31 05 79
YVES VEILLEUX INC. 1636-6676	71, rue Girard, Sainte-Rosalie	31 05 79
VITRERIE ST-CONSTANT INC. 1637-1288	Sainte-Catherine	19 06 79
VULCABEC INC. 1637-1189	556, rue Piedmont, Mont-Saint-Hilaire	15 06 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ACTION-EMPLOI MINGANIE ET BASSE COTE-NORD 1633-9004	Havre Saint-Pierre	31 05 79
AGENCE PRESSE SUD INC. 1636-5520	Longueuil	28 05 79
ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE INC. 1637-2468	Sherbrooke	26 06 79
ASSOCIATION DES ARCHEOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUEBEC 1637-0199	2128, avenue Royale, Beauport	13 06 79
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA G.P.A. INC. 1637-1817	Mascouche	21 06 79
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA LEO T. JULIEN INC. 1637-0637	Charlesbourg	14 06 79
ASSOCIATION DES MOOSE DU QUEBEC 1635-2635	8036, chemin Kildare, Côte-Saint-Luc	07 06 79
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC CHANTELLE 1637-1171	315 est, boulevard Dorchester, bureau 1800, Montréal	15 06 79
ASSOCIATION F.G.Q. 1637-0892	32, rue Desjardins, bureau 5, Québec	15 06 79
ASSOCIATION FEMININE DE VALLEYFIELD INC. 1636-9258	Salaberry-de-Valleyfield	08 06 79
ASSOCIATION QUEBECOISE DES AGENTS DE PREVENTION ET DE RESOCIALISATION (A.Q.A.P.R.) INC. 1635-7378	910, Labonté, Longueuil	25 04 79
CARREFOUR D'EDUCATION, DE TRAVAIL ET DE CULTURE C.E.T.E.C. INC. 1635-6990	10840, Waverly, Montréal	19 06 79
CENTRE DE L'AMITIE DE ST-FIDELE 1635-9929	1156, 3e Avenue, Québec	04 05 79
CENTRE DE RECHERCHE DE L'HOPITAL DOUGLAS .... *DOUGLAS HOSPITAL RESEARCH CENTRE* 1636-8151	6875, boulevard LaSalle, Verdun	06 06 79
CENTRE D'INITIATIVE AGRICOLE (C.I.A.) 1635-9531	Saint-Epiphane	03 05 79
CERCLE QUEBECOIS DES AMATEURS DE PLANTES 1635-6289	7281, 20e Avenue, Montréal	17 04 79
LES CHASSEURS DES BOIS INC. 1636-2964	1720, boulevard Fond-Rouge, Chambly	23 05 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CLUB D'ATHLETISME LE DISCOBOLE 1637-1312	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	19 06 79
CLUB DE L'AGE D'OR MANOIR MARC-AURELE FORTIN 1636-3996	275, boulevard Ste-Rose, app. 712, Laval	18 06 79
CLUB DE L'AGE D'OR ST-PIERRE INC. 1637-2708	323, rue Rivard, Joliette	26 06 79
LE CLUB DE LOISIRS IDEE ROSE INC. 1637-2070	Saint-Jean-sur-Richelieu	22 06 79
CLUB DE MOTONEIGISTES DU SAGUENAY, INC. 1636-7039	Jonquière	01 06 79
CLUB DE RADIO LEJEUNE INC. 1636-4390	670 sud, Haut-du-Lac, Saint-Tite	23 05 79
CLUB DES PARENTS DE JUMEAUX DE LA REGION DE QUEBEC 1635-6552	316, Seigneuriale, app. 4, Beauport	13 06 79
CLUB LIONS DE STE-PERPETUE INC. 1636-0919	Sainte-Perpétue	09 05 79
CLUB MONTA-FOND INC. 1633-2520	Relais la Grangerie, route 139, Sutton-Sud	11 06 79
CLUB OPTIMISTE ST-MICHEL, MONTREAL INC. 1634-2313	Communauté urbaine de Montréal	02 03 79
CLUB SOCIAL 36 1636-7195	1075, rue Talbot, Sherbrooke	01 06 79
COMITE DES PROPRIETAIRES DE PLACE LAURENTIENNE (C.P.P.L.) 1637-1601	16, place Laurentienne, Sainte-Catherine	20 06 79
COMITE ORGANISATEUR DE LA FETE NATIONALE DU QUEBEC, CLERICY 1637-3441	Saint-Joseph-de-Cléricy	27 06 79
CORPORATION DE L'AGE D'OR DE SAINTE-CLAIRE, DORCHESTER 1635-3591	Sainte-Claire	09 04 79
CORPORATION DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION SOCIO-ECONOMIQUE (C.R.I.S.E.) DE CHICOUTIMI 1636-5538	Chicoutimi	28 05 79
LE CORPS DES MAJORETTES DE BAIE ST-PAUL INC. 1634-6710	Baie-Saint-Paul	15 03 79
EGLISE DE SAINTETE PENTECOTISTES (CONFERENCE DU QUEBEC) LTEE *PENTECOSTAL HOLINESS CHURCH (QUEBEC CONFERENCE) LTD.* 1634-3691	Montréal	06 03 79
LA FONDATION CHARLES GODUE INC. 1637-1064	619, Conrad, Granby	18 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
FONDATION DU MUSEE D'INTERPRETATION D'HISTOIRE RELIGIEUSE DU QUEBEC 1636-8847	Montréal	07 06 79
FONDATION DU MUSEE MARSIL DE SAINT-LAMBERT 1637-0702	349, Riverside Drive, Saint-Lambert	15 06 79
FONDATION POPULAIRE MAURICIE 1635-9218	Trois-Rivières	02 05 79
FORMOSUD 1636-5330	40 ouest, rue Lemoyne, Longueuil	28 05 79
GARDE PAROISSIALE ST-CHARLES INC. 1637-1734	8A, avenue Commerciale, Saint-Charles	21 06 79
LE GROUPE DEZIEL INC. 1636-8755	Lévis	07 06 79
LES HABITATIONS KEABLE INC. 1635-5802	Sayabec	19 04 79
INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT SUR L'AMIANTE (I.R.D.A.) 1637-4266	Montréal	04 07 79
INSTITUT OECUMENIQUE L'AMI POUR LA PROMOTION DE LA PERSONNE (I.O.P.P.) 1634-9482	Lawrenceville	26 03 79
LIGUE DE BALLE MOLLE BONNE ENTENTE D'ASBESTOS INC. 1636-3392	313, boulevard Coakley, Asbestos	31 05 79
LA LIGUE FEMININE DE BALLE-MOLLE DE BELLEFEUILLE 1636-7088	Bellefeuille	01 06 79
LOISIRS DU CAP-ST-FRANCOIS 1636-4010	118, St-Emile, Chicoutimi-Nord	22 05 79
LE MAMELON INC. 1636-8672	Route 138, Tadoussac	07 06 79
MOUVEMENT QUEBECOIS POUR COMBATTRE LE RACISME INC. *QUEBEC MOVEMENT TO COMBAT RACISM INC.* 1636-7237	Montréal	01 06 79
OEUVRE DIOCESAINE FOI ET PARTAGE RIMOUSKI 1636-2733	34 ouest, rue de l'Evêché, Rimouski	16 05 79
ORGANISATION DES JEUNES DU MILE END INC. *MILE END YOUTH ORGANIZATION INC.* 1637-1692	5550, avenue du Parc, Montréal	21 06 79
PARRAINAGE CIVIQUE MONTREAL 1636-0844	1224 ouest, Ste-Catherine, suite 607, Montréal	07 05 79
PROGRAMME D'ACTIVITES PARENT-ENFANT DE CHATEAUGUAY INC. 1636-0448	Châteauguay	04 05 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURE ENVIRONNEMENTALE DE CHICOUTIMI INC. 1637-2898	Chicoutimi	26 06 79
THEATRE DE LA POURSUITE 1636-6932	Sherbrooke	31 05 79
THEATRE EN DOUCE 1634-8237	105, Valois, Drummondville	20 03 79
UNION DES TRAVAILLEURS ACCIDENTES DE MONTREAL (U.T.A.M.) 1636-8102	Montréal	06 06 79
VELOVILLE 1635-1306	Montréal	02 04 79

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
LES ACIERS OUELLETTE INC. 1357-1088	07 06 74	26 06 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
ALIMENTATION LAPOINTE & FRERES INC. 1509-2885	07 12 77	02 03 79	1) Modifiant les privilèges et restrictions; 2) modifiant le capital.
AMBULANCE LESAGE VERDUN INC. 1334-3272	11 04 73	15 06 79	Changeant le nom–ancien nom: AMBULANCE LESAGE INC.
L'ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU LAC CLAIR INC. 1246-9599	26 02 60	29 05 79	Augmentant la valeur des biens immobiliers de 250 000$ à 3 000 000$.
L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES EXPOSITIONS AGRICOLES DU QUEBEC 1362-4739	19 03 75	27 06 79	Changeant le nom–ancien nom: L'ASSOCIATION DES EXPOSANTS DU QUEBEC INC.
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PROMENADE SHAWINIGAN INC. 1630-9619	31 10 78	30 05 79	1) Modifiant les dispositions des lettres patentes; 2) augmentant la valeur des biens immobiliers.
ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUEBEC *QUEBEC LUNG ASSOCIATION* 1277-7132	19 01 38	21 06 79	Changeant le nom–ancien nom: SOCIETE DU TIMBRE DE NOEL DU QUEBEC, INC. *QUEBEC CHRISTMAS SEAL SOCIETY, INC.*
AUBERGE TRANSITION 1630-7910	26 10 78	21 06 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
BATEAUX CASCADE INC. 1236-4832	27 01 72	11 06 79	Changeant le nom–ancien nom: LES BATEAUX PAGO DE LA MAURICIE INC.
BEGIN, PLYMOUTH-CHRYSLER LIMITEE 1167-5451	10 06 30	30 01 79	Changeant le nom–ancien nom: LES MOTEURS BEGIN, LIMITEE *BEGIN MOTORS, LIMITED.*
BETON RICHELIEU INC. 1149-1602	09 06 60	18 06 79	1) Changeant le nom–ancien nom: BETONS ET CARRIERES RICHELIEU INC.; 2) modifiant le capital.
BOULANGERIE LA HUCHE A PAIN INC..... 1339-0190	22 08 73	19 06 79	1) Changeant le nom–ancien nom: TALTHE INC.; 2) changeant le siège social à 3560, rue des Compagnons, app. 2, Sainte-Foy; 3) changeant le nombre des administrateurs à 4; 4) étendant les objets; 5) modifiant les dispositions des lettres patentes.
BRENTWOOD REALTIES INC. 1240-8647	14 06 57	31 05 79	Etendant les objets.
NAP. BRETON (1977) LTEE 1507-2366	23 09 77	29 06 79	Modifiant le capital.
R. & C. CAMIRAND INC. 1472-1401	09 12 76	13 06 79	Changeant le nom–ancien nom: LES ENTREPRISES COTE ET CAMIRAND INC.
CANPLAST LTD. 1221-6925	20 12 71	01 06 79	Modifiant le capital.
COMPAGNIE GEROME LIMITEE 1262-7642	24 12 53	29 06 79	Modifiant le capital.
CONSTRUCTION MARIEVILLE INC. 1138-4195	29 12 64	19 06 79	1) Etendant les dispositions des lettres patentes; 2) modifiant le capital.
LES CONSTRUCTIONS R. BORDELEAU LTEE 1632-2364	13 12 78	11 06 79	Changeant le nom–ancien nom: LES TRANSPORTS BORDELEAU ET AYOTTE LTEE.
CORPORATION D'AMENAGEMENT VILLE-MARIE LTEE 1366-5708	14 08 75	11 06 79	Modifiant le capital.
DEMOLITION TURCHETTA LIMITEE 1339-4242	23 08 73	15 05 79	Modifiant le capital.
PIERRE DES MARAIS INC. 1273-8803	24 12 63	13 03 79	Modifiant le capital.
EDNA CONSTRUCTION LTEE 1255-8029	18 07 58	21 06 79	Modifiant le capital.
LES ENTREPRISES DULARIVE INC. 1506-9206	12 09 77	13 06 79	1) Changeant le nom–ancien nom: MEUNERIE STE-HELENE LIMITEE; 2) étendant les objets; 3) changeant le siège social à 416, St-Simon, Saint-Hyacinthe.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
LES ENTREPRISES ST-FERDINAND LTEE 1341-4784	21 01 46	26 06 79	Changeant le nom–ancien nom: ST-FERDINAND FURNITURE LTD.
ENVIC INC. 1323-1667	28 04 72	19 06 79	Modifiant le capital.
LES EXPEDITEURS GENAUTO (QUEBEC) LTEE 1262-4409	04 05 65	14 06 79	Changeant le nom–ancien nom: GEN-AUTO SHIPPERS (QUEBEC) LIMITED.
EXPLORATIONS M.Q. INC. ..... (Libre de responsabilité personnelle) 1634-2826	06 03 79	23 05 79	Modifiant le capital.
LES EXPLOSIFS CHRETIEN (1976) LIMITEE .. 1471-8548	29 11 76	15 11 78	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
GESTION DENIS CHARTIER INC. 1508-9261	23 11 77	20 06 79	Modifiant le capital.
HOTEL-MOTEL BEL-RIVE (1979) INC. 1634-8088	27 03 79	31 05 79	Changeant le nom–ancien nom: JALENCO INC.
INVESTISSEMENTS ALCRON (QUEBEC) LIMITEE 1231-0504	09 11 61	22 06 79	Modifiant le capital.
LES INVESTISSEMENTS WENDMAN INC. 1285-5573	12 12 53	30 04 79	1) Changeant le nom–ancien nom: WENDMAN'S INVESTMENT CORPORATION; 2) modifiant le capital.
JAMES KIELY & SONS LTD. 1267-9395	07 05 65	12 03 79	Modifiant le capital.
LALLEMAND INC. 1126-5980	17 09 47	20 06 79	Modifiant le capital.
ALFRED LAMONTAGNE INC. 1625-3163	11 04 78	31 05 79	Modifiant le capital.
LEMIEUX & PROULX INC. 1168-4354	12 10 62	21 06 79	Etendant les objets.
LENSOL CORPORATION 1309-8918	23 07 64	01 03 79	Etendant les objets.
J & A LEVASSEUR CONSTRUCTION INC. 1117-9546	25 08 61	07 05 79	Modifiant le capital.
LOCATION ABITIBI INC. ..... *ABITIBI LEASING INC.* 1364-7102	17 07 75	11 05 79	Changeant le nom–ancien nom: LOCATION RICARD INC. *RICARD LEASING INC.*
LA MAISON DE BEIGNES ET DE FONDANT SUGAR 'N' SPICE INC. *SUGAR 'N' SPICE DONUT AND FUDGE HOUSE INC.* 1129-0764	22 03 67	26 06 79	Changeant le nom–ancien nom: SUGAR N SPICE INC.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
MALBEN LTEE 1355-5842	18 03 74	22 02 79	1) Changeant le nom–ancien nom: IMPORT-EXPORT MALBEN LTEE *MALBEN IMPORT-EXPORT LTD.*; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes; 3) modifiant le capital.
MARCHE LAURENTIEN (1964) INC. 1257-0651	31 01 64	26 02 79	Modifiant le capital.
LES MARCHES D'ALIMENTATION GILLES ROBINSON INC. 1636-4861	25 05 79	27 06 79	Modifiant le capital.
MARK HOT INC. 1116-9976	25 08 49	29 05 79	Modifiant le capital.
MATERIAUX L.B.S. INC. 1274-4066	27 03 51	20 06 79	Changeant le nom–ancien nom: LENNOX-VILLE BUILDING SUPPLIES LTD.
ANTOINE MICHAUD INC. 1170-9375	10 01 68	18 06 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
MONDOR LIMITEE *MONDOR LIMITED* 1137-2448	15 02 55	14 06 79	Changeant le nom–ancien nom: MONDOR HOSIERY LIMITEE.
MONT STE-MARIE LTEE 1100-1674	31 05 63	22 06 79	Modifiant le capital.
GERTRUDE OUELLET INC. 1175-8711	21 09 65	14 06 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
PLACEMENTS CLAUDE ST-JEAN INC. 1504-4548	30 07 76	06 06 79	Modifiant le capital.
PLACEMENTS DE MORANVILLE, LTEE 1276-6473	22 02 68	12 06 79	Modifiant le capital.
PLACEMENTS PAUL DUBOIS INC. 1220-5795	13 11 70	23 05 79	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS SEGOMIL INC. 1283-7829	22 02 65	05 06 79	Modifiant le capital.
REGENTIA INC. 1281-9066	25 11 68	27 06 79	Modifiant le capital.
ERNEST ST-ARNAUD INC. 1125-6062	01 08 56	08 06 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
JOS STE-CROIX & FILS LIMITEE 1177-5582	25 01 60	19 06 79	1) Modifiant le capital; 2) étendant les objets.
J. SLAWNER LTEE 1233-3076	07 06 63	26 06 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
SOCIETE FACTO INC. 1258-6186	22 07 71	27 06 79	Modifiant le capital.
SPORT ALTITUDE LTEE 1629-0603	15 08 78	19 06 79	Changeant le nom–ancien nom: SPORT H. & L. LIMITEE.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
SPORTS TYROL INC. ..... *TYROL SPORTS INC.* 1110-8776	29 11 44	26 06 79	Changeant le nom–ancien nom: THE TYROL SHOE COMPANY LIMITED.
STEINBERG INC. 1285-1796	07 04 30	29 06 79	Modifiant le capital.
TOITURES BOFAB LTEE 1505-5908	11 11 76	18 05 79	Modifiant le capital.
TOURNOI PROVINCIAL DE BALLE-LENTE C.E.I.C. 1624-9161	21 04 78	14 06 79	1) Changeant le nom–ancien nom: TOURNOI PROVINCIAL DE BALLE-LENTE C.E.I.C. 1978 (T.P.B.L.-4); 2) augmentant le nombre des administrateurs à 4; 3) étendant les objets; 4) changeant le siège social à 320, boulevard du Séminaire, bureau 8, Saint-Jean-sur-Richelieu.
LES TRANSPORTS PROVOST INC. ..... *PROVOST CARTAGE INC.* 1273-9710	04 04 40	21 06 79	Changeant le nom–ancien nom: PROVOST CARTAGE INC.
LES VETEMENTS METRO LTEE ..... *METRO CLOTHING CO. LTD.* 1115-3053	23 11 64	26 06 79	Changeant le nom–ancien nom: METRO CLOTHING CO.

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social — Nouvelle adresse
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE MONTREAL, LTEE 1251-4642	18 02 63	7575, route Transcanadienne, bureau 206, Saint-Laurent
L'ASSOCIATION DU QUEBEC DES REPRESENTANTS DE VINS ET DE SPIRITUEUX INC. 1297-8797	03 12 69	476, avenue Ellerton, Mont-Royal
ASSOCIATION REGIONALE DE LAWN-TENNIS DES LAURENTIDES INC. 1360-9813	23 12 74	220, boulevard Sauvé, Saint-Eustache
L'ASSOCIATION REGIONALE DES PATINEURS ARTISTIQUES SAGUENAY-LAC ST-JEAN 1463-8472	01 10 76	1611, rue Adélard-Grenon, La Baie
L'AUBERGE DU LAC LONG INC. 1357-9537	18 07 84	526, rue Parker, Aylmer
BOOK CENTER INC. 1469-4343	31 01 61	1140, rue Beaulac, Saint-Laurent

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
BRASSERIE ST-LAURENT LTEE 1325-3588	05 10 72	6112, rue Chailly, Saint-Léonard
YVON BROUARD & ASSOCIES LTEE 1467-4675	31 05 76	1318, rue Vieux-Chemin, Saint-Henri
CLUB LES AMOUREUX DE LA MOTONEIGE INC. 1359-1524	17 10 74	715 est, avenue du Phare, Matane
CLUB RADIO DELTA PLUS INC. 1507-4685	06 10 77	424, rue Dieppe, Sainte-Julie
CONSTRUCTION KOHOUTEK INC. 1367-1847	08 03 74	846, rue Rivière-Sud, Saint-Roch-de-l'Achigan
LES CONSTRUCTIONS B. WILLIAMS INC. 1370-0992	21 10 74	2270, chemin St-Louis, St-Lazare (Vaudreuil)
LA CORPORATION DES IMMEUBLES MULTIVEST 1331-7359	07 06 73	1152, rue Berlier, Laval
DE L'ORME CONSTRUCTION LTEE 1375-9634	01 06 61	6825, chemin Ste-Marguerite, Trois-Rivières-Ouest
DOMAINE LA QUEBECOISE DE ST-SAUVEUR INC. 1297-0802	13 11 70	1195, avenue Bernard, Outremont
LES ENTREPRISES D'EXCAVATION STE-ROSE LTEE 1132-8630	13 04 61	4605, montée Gagnon, Saint-Louis-de-Terrebonne
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DES C.E.G.E.P. DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1357-4744	10 01 74	1295, avenue Green, Sainte-Foy
FEDERATION QUEBECOISE DU CURLING INC. 1464-9248	26 04 76	1415 est, rue Jarry, Montréal
FERME LA POULE HARDIE INC. 1462-3102	01 10 75	59, rue Girouard, Arthabaska
FISCALAIN INC. 1366-7167	27 08 75	248, rue des Landes, Saint-Lambert
LES FONDATIONS GEODEX INC. 1331-0867	15 05 73	153, Oneida Drive, Pointe-Claire
FRATERNITE DES ARTISANS DU TAXI F.A.T. 1510-1421	16 01 78	3666, rue St-Denis, Montréal
GESTION IMMOBILIERE ROBERT VALADE INC. 1504-7913	30 08 76	9610, rue Foucher, Montréal
LES GESTIONS SYNCOR LTEE 1329-9730	06 04 73	1152, rue Berlier, Laval
HEBERT, LE HOUILLIER & ASSOCIES INC. 1265-3366	05 05 65	1080, côte du Beaver-Hall, Montréal
LES INDUSTRIES AVICOLES DE BEDFORD LIMITEE 1237-4583	04 09 59	59, rue Girouard, Arthasbaka
LES INSTALLATIONS REDMOND LTEE 1267-3620	18 10 71	34, croissant Sunrise, Pointe-Claire

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
INSTANOX LTEE 1366-1913	30 07 75	3031 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
L. LICHTER FUR CO. 1116-0835	28 12 60	6505, chemin Côte-St-Luc, Côte-Saint-Luc
LOCATERM LTEE 1369-2595	08 08 74	555, boulevard Sauvé, Saint-Eustache
LOCATION IMMOGAZ INC. 1371-0512	22 01 75	1152, rue Berlier, Laval
MASTER DONUT INC. 1126-9362	17 06 65	1005, rue Notre-Dame, Lachine
LES PLACEMENTS LAURE CONAN INC. 1338-6180	27 08 73	1255, boulevard Laird, Mont-Royal
PLACEMENTS M.R.E. INC. 1370-0455	16 10 74	9200, rue Claveau, Anjou
LES PLACEMENTS VINALCO INC. 1210-2448	28 01 71	1436, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville
LES PLASTIQUES J.B.S. INC. 1367-7729	10 04 74	1565, rue Bégin, St-Laurent
SIEGE DUCHARME LTEE 1116-4621	22 11 68	8800, rue Pascal Gagnon, Saint-Léonard (Ile-de-Montréal)
LA SOCIETE DE GESTION R.P.L. LTEE 1469-7361	01 09 76	4770, de Salaberry, suite 201, Montréal
LA SOCIETE IMMOBILIERE GENTILLY INC. 1262-4532	01 04 64	2820, boulevard Bécancour, Bécancour
STUDIO PHYSIFORME LANGELIER INC. 1366-7258	27 08 75	7373, boulevard Langelier, Saint-Léonard
SYNERFIN CORPORATION 1285-6183	14 01 72	1152, rue Berlier, Laval
LES TRANSPORTS BORDELEAU ET AYOTTE LTEE 1632-2364	13 12 78	1041, rue Bourassa, Saint-Louis-de-France

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi des

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
A.B.G. INC. 1228-2075	Montréal	29 11 1967	1974 à 1978 incl.
ABAID HOME AND MORTGAGE CORPORATION LTD 1298-8820	Montréal	02 04 1959	1974 à 1978 incl.
ABEL SKIVER FARM CORP 1228-1697	2, place Québec, bureau 536, Québec	28 10 1952	1977 et 1978
ABITIBI WAREHOUSE TRUCK TERMINAL INC 1228-2612	250, rue de Port-Royal, Montréal	19 07 1960	1975 à 1978 incl.
HENRY ADLEY REALTIES INC. 1229-3486	Montréal	27 12 1963	1974 à 1978 incl.
AEROCLUB DU LAC ST JEAN INC *LAKE ST JOHN FLYING CLUB INC* 1229-7040	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest).	08 01 1971	1974 à 1978 incl.
L'AGENCE D'ASSURANCE SPECIALITE INC. 1253-7742	5461, rue Prénoveau, Montréal	18 08 1958	1974 à 1978 incl.
L'AGENCE SELRAHC-NOVY-REMO LIMITEE 1302-0318	Saint-Coeur-de-Marie (Lac-St-Jean)	30 08 1963	1974 à 1978 incl.
LES AGENCES D'ASSURANCE NORMANDIE INC. *NORMANDIE INSURANCE AGENCIES INC.* 1312-5414	Montréal	30 06 1961	1974 à 1978 incl.
AGIMEX INC. 1221-0191	455 ouest, rue Craig, suite 602, Montréal	01 12 1971	1975 à 1978 incl.
ALCAR INVESTMENT CORP 1288-2817	Montréal	01 03 1960	1974 à 1978 incl.
ALMA SOUDURE LTEE *ALMA WELDING LTD* 1307-3176	950, rue du Pont, Alma (Lac-St-Jean-Est)	30 11 1965	1974 à 1978 incl.
ALOUETTE HOSIERY LTD 1290-2169	Boucherville (Chambly)	22 10 1956	1974 à 1978 incl.
AMEUBLEMENTS EXCEL INC. 1292-3215	7348, rue St-Denis, Montréal.	04 09 1958	1974 à 1978 incl.
LES AMIS DU HOCKEY INC. 1232-1568	Jonquière (Chicoutimi)	18 11 1968	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ANGERS SPEEDWAY LTEE 1232-7003	Angers (Papineau)	09 08 1965	1974 à 1978 incl.
ANTHONY COIFFURES INC 1202-0624	6338, avenue Victoria, Montréal	11 06 1970	1974 à 1978 incl.
H. ARCHAMBAULT LIMITEE *H. ARCHAMBAULT LIMITED* 1233-5592	Richelieu	05 07 1948	1974 à 1978 incl.
ARTISTIC NOVELTY MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1234-2465	Montréal	01 10 1932	1974 à 1978 incl.
THE ARTS CLUB 1572-6227	Montréal	01 05 1912	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES GENS DE GRIFFINTOWN *GRIFFINTOWN PEOPLE ASSOCIATION* 1348-9778	Montréal	12 06 1972	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION SPORTIVE DE BOISCHATEL 1571-5451	Saint-Jean-de-Boischatel	05 12 1944	1974 à 1978 incl.
L'ATELIER ARTISANAL C.C. INC. 1234-1830	2214, chemin Chambly, Longueuil	05 05 1972	1974 à 1978 incl.
LES ATELIERS J.C.L. LTEE 1291-3802	Baie-Comeau (Saguenay)	28 09 1962	1974 à 1978 incl.
ATLAS ASPHALTE (1966) INC. 1520-7954	Montréal	21 04 1966	1974 à 1978 incl.
AU MEUBLE MODERNE INCORPORE 1328-7354	Québec	30 06 1956	1974 à 1978 incl.
AU VIEUX PORT INC. 1314-0777	Montréal	03 06 1965	1974 à 1978 incl.
AUBERGE QUEBECOISE INC 1281-3069	6347, rue de Repentigny, Montréal	17 05 1968	1974 à 1978 incl.
LES AUTOBUS DESMARAIS LTEE *DESMARAIS BUS LTD.* 1321-8847	Joliette	01 03 1960	1974 à 1978 incl.
AUX BATTURES INC 1236-5219	952, boulevard des Chutes, Beauport (Québec)	21 10 1968	1976 à 1978 incl.
B. & B. MOTOR SALES LTD. 1236-6688	Montréal	27 08 1965	1974 à 1978 incl.
THE BARGAIN HOUSE INC. 1307-6377	1416, rue Bleury, Montréal	29 04 1965	1974 à 1978 incl.
BEAUDOIN TRANSPORT LTEE 1288-4102	1606, rue Couvrette, Saint-Laurent (Montréal)	17 09 1968	1974 à 1978 incl.
BELGO CONSTRUCTION CO. LTD. 1237-6448	Montréal	19 05 1961	1975 à 1978 incl.
LA BELLE BOUTIQUE INC. 1290-3522	44, rue du Roi, Sorel (Richelieu)	11 03 1968	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
J.M. BELLEY ET CIE INC. 1313-3111	Alma (Lac-St-Jean-Est)	10 02 1956	1974 à 1978 incl.
BERKE'S CAMERA CENTER (1960) LTD. 1303-7528	1101 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	01 02 1960	1974 à 1978 incl.
BERMAN'S RESTAURANT AND CATERERS LIMITED 1547-5528	Montréal	04 05 1949	1974 à 1978 incl.
MAURICE BERUBE INC. 1238-4616	2204, boulevard Cournoyer, Tracy (Richelieu)	17 03 1966	1974 à 1978 incl.
L. BESSETTE COMPAGNIE LTEE. ..... *L. BESSETTE COMPANY LTD.* 1547-4851	609, rue Principale, Farnham .	21 06 1949	1974 à 1978 incl.
BLUE DEVIL SOCKET SCREW CORP. 1239-4094	1101, rue Victoria, Saint-Lambert (Chambly)	26 10 1970	1975 à 1978 incl.
BOIS DE CHARENTE INC. 1319-0715	Montréal	27 01 1965	1974 à 1978 incl.
BOUCHARD & VAUDRIN INC. 1240-1535	997, rue Cartier, Trois-Rivières (St-Maurice)	16 04 1971	1975 à 1978 incl.
BOURCIER AUTOMOBILES INC. 1303-8948	Val-d'Or (Abitibi)	03 06 1953	1974 à 1978 incl.
G.E. BOURGET & CIE LTEE 1240-3879	554 est, rue Jarry, Montréal ..	07 02 1964	1974, 1975, 1977 et 1978 incl.
BOUTIQUE PIERRE ET YVON INC. 1279-9201	Montréal	09 10 1970	1974 à 1978 incl.
BOWLING BEAUSOLEIL BERTHIER INC. ... 1325-1939	Sainte-Geneviève-de-Berthier (Berthier)	19 07 1960	1974 à 1978 incl.
BRAKE FLUID LEVEL INDICATOR LTD. 1303-9201	Saint-Laurent (Montréal)	10 09 1962	1974 à 1978 incl.
BREUVAGES SEPT-ILES LTEE ..... *SEVEN ISLANDS BEVERAGES LTD* 1299-7706	Sept-Iles (Saguenay)	22 02 1952	1974 à 1978 incl.
ALBERT BRIERE INC 1303-2198	Saint-Jérôme (Terrebonne) ...	11 09 1959	1974 à 1978 incl.
BRIGITTE HAUTE COIFFURE INC. 1318-8222	35, boulevard d'Argenson, Repentigny (L'Assomption)	23 01 1970	1976 à 1978 incl.
LOU BROOKS & ASSOCIATES INC. 1241-3100	Montréal	20 03 1967	1975, 1977 et 1978 incl.
BUCKLEY'S WHOLESALE TOBACCO LTD... 1290-9560	Montréal	25 04 1960	1974 à 1978 incl.
LE BUREAU D'EVALUATION TECHNIQUE DES CANTONS DE L'EST INC. 1325-4396	Sherbrooke	02 04 1965	1974 à 1978 incl.
CAFE PAGODA INC. 1278-6729	1875 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.	03 07 1950	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CAMBRAI CONSTRUCTION INC. 1295-5878	Québec	06 08 1956	1974 à 1978 incl.
CANADA FREIGHT ASSEMBLY INC. 1347-7161	10101, boulevard Parkway, Anjou (Montréal)	19 07 1972	1974 à 1978 incl.
CANADA MANUFACTURING (1961) INC. 1321-4432	L'Epiphanie (L'Assomption)	10 01 1962	1974 à 1978 incl.
CANADIANA CREATIONS INC. 1325-8462	Montréal	01 03 1963	1974 à 1978 incl.
CANDEM LTD. 1295-6116	Montréal	08 05 1963	1974 à 1978 incl.
CAPITAL CONSULTANT ASSOCIATES LIMITED 1304-0720	266 ouest, rue Notre-Dame, Montréal	30 07 1962	1974 à 1978 incl.
CAPUTO BROS. LTD. 1291-0600	Montréal	01 09 1959	1974 à 1978 incl.
CATIA INC. 1318-9915	Montréal	19 09 1962	1974 à 1978 incl.
CENTRAL CARTAGE LTD. 1318-9386	40, rue Dalhousie, Québec	16 12 1958	1974 à 1978 incl.
CENTRE D'ANALYSES FINANCIERES INC. *FINANCIAL ANALYSIS CENTRE INC.* 1232-4158	630 ouest, boulevard Dorchester, bureau 1626 Montréal	20 07 1967	1974 à 1978 incl.
CENTRE DE L'ESSOR CULTUREL INC. 1257-6542	3730 est, boulevard Métropolitain, bureau 101 Montréal	19 08 1969	1974 à 1978 incl.
LE CENTRE RECREATIF DE STE-MARIE DE BEAUCE 1547-3655	Sainte-Marie	26 04 1945	1974 à 1978 incl.
CENTURY ELECTRIC COMPANY 1104-6752	420, rue Mc Gill, Montréal	30 10 1952	1974 à 1978 incl.
CHAMPAGNE CARPET CLEANERS LIMITED 1311-8484	Montréal	20 04 1960	1974 à 1978 incl.
CHAMPRE INC. 1245-0748	175, boulevard Notre-Dame, Repentigny (L'Assomption)	17 12 1954	1974 à 1978 incl.
JACQUES CHARLEBOIS INC. 1369-3742	484 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal	16 08 1974	Initial, 1975 à 1978 incl.
CHAT-O-CENTRE INC. 1193-8412	4003, boulevard Décarie, bureau 221, Montréal	16 12 1965	1974 à 1978 incl.
LES CHAUSSURES PROVINCIALES LTEE *PROVINCIAL FOOTWEAR LTD.* 1325-6631	Montréal	08 10 1963	1974 à 1978 incl.
CHIBOUGAMAU AUTOMOBILES LTD. 1328-1415	Chibougamau (Abitibi-Est)	09 10 1956	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CIMENT MERCIER INC. ..... *MERCIER CEMENT INC.* 1334-1201	5084, boulevard Couture, St-Léonard (Montréal)	13 03 1973	1974 à 1978 incl.
LE CIRCUIT D'ACCELERATION DU BIC INC. 1228-4634	Bic (Rimouski)	13 08 1970	1974 à 1978 incl.
LES CIRCUITS IMPRIMES UNIVERSELS INC. *UNIVERSAL PRINTED CIRCUITS INC.* 1246-6637	Montréal-Nord	16 12 1965	1974 à 1978 incl.
CLOVER TEXTILES INC. 1115-3731	Montréal	20 02 1963	1974 à 1978 incl.
CLUB NEMAKOS INC. 1277-4915	1471, 3e Avenue, La Baie (Chicoutimi)	26 05 1958	1975 à 1978 incl.
CLUB SPORTIF LAURENTIEN INC. 1327-5847	Notre-Dame-des-Laurentides (Québec)	07 05 1963	1974 à 1978 incl.
COLAIN CONSTRUCTION INC. 1304-4391	630 ouest, boulevard Dorchester, bureau 2975, Montréal	14 02 1963	1974 à 1978 incl.
COLBERT COSMETIQUES INC. ..... *COLBERT COSMETICS INC* 1117-2970	4952, Côte-des-Neiges, Montréal	26 11 1964	1975 à 1978 incl.
COLOMBIA REALTIES LIMITED 1247-8970	Montréal	02 09 1942	1974 à 1978 incl.
THE COLONIAL HOTEL COMPANY LIMITED 1582-5177	Montréal	01 04 1909	1974 à 1978 incl.
RAYMOND COMEAU INC. 1298-4506	Baie-Comeau (Saguenay)	14 07 1961	1974 à 1978 incl.
COMITE DE FORMATION DES USAGERS DES MASS-MEDIA INC. 1260-6257	1, rue du Presbytère, Victoriaville (Arthabaska)	29 11 1971	1975 à 1978 incl.
LA COMMISSION SPORTIVE DE LA VILLE DE JONQUIERE INCORPOREE 1581-4080	Chicoutimi	10 12 1943	1974 à 1978 incl.
COMMODITES PROVINCIALES ILLIMITEES INC. *UNLIMITED PROVINCIAL COMMODITIES INC.* 1304-4664	847, Bord-de-l'Eau, Saint-Sulpice (L'Assomption)	15 01 1965	1974 à 1978 incl.
LA COMPAGNIE ALL-MARK LTEE 1311-0986	Waterloo (Shefford)	22 10 1963	1974 à 1978 incl.
LA COMPAGNIE AVICOLE MODERNE ..... *MODERN POULTRY AND EGG CO.* 1311-3626	Montréal	07 07 1966	1974 à 1978 incl.
LA COMPAGNIE CANADIENNE CONTINENTALE D'IMPORTATION LTEE *CANADIAN CONTINENTAL IMPORTING CO. LTD.* 1312-4722	Montréal	28 02 1961	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION ROGER, LTEE *ROGER DISTRIBUTION COMPANY LTD* 1291-9353	67, rue St-Paul, Québec	30 12 1955	1974 à 1978 incl.
LA COMPAGNIE SABER LTEE 1283-2101	Chicoutimi	23 10 1967	1974 à 1978 incl.
CONFECTION BEAUDRY INC. *BEAUDRY CONFECTION INC.* 1329-9458	746, Rivière Nord, Laurentides	24 05 1973	1974 à 1978 incl.
CONIC CORPORATION 1315-7854	Montréal	19 06 1957	1974 à 1978 incl.
CONSTRUCTION GAUTRAC LIMITEE 1312-9937	10, rue St-Hubert, Jonquière (Chicoutimi)	11 01 1965	1974 à 1978 incl.
CONSTRUCTION R.M. LTEE *R.M. CONSTRUCTION LTD.* 1548-0734	3015, chemin St-Louis, Sainte-Foy	03 11 1961	1974 à 1978 incl.
LES CONSTRUCTIONS LAMOTHE & FILS INC. 1309-8157	Granby (Shefford)	04 06 1963	1974 à 1978 incl.
CORPORATION DES GREVES INC. 1264-3342	53, rue Elizabeth, Sorel (Richelieu)	23 12 1960	1974 à 1978 incl.
LA CORPORATION IMMOBILIERE ST-BONIFACE LIMITEE 1325-3125	5660 ouest, boulevard Gouin, Montréal	04 08 1960	1974 à 1978 incl.
CORPORATION SALES DEVELOPMENT LTD. 1321-5827	Montréal	28 03 1957	1974 à 1978 incl.
COTE & FILS INC. 1322-7186	3700, chemin St-Louis, Sainte-Foy	12 08 1963	1974 à 1978 incl.
LEONCE COTE INC. 1249-5453	442, 3e Avenue, Québec	25 04 1956	1974 à 1978 incl.
COURTIERS D'ASSURANCES INDEPENDANTES LEO H. ADLER & ASSOCIES INC. *INDEPENDENT INSURANCE BROKERS LEO H. ADLER & ASSOCIATES INC* 1229-3460	Montréal	08 07 1968	1974 à 1978 incl.
COURTOIS AUTOMOBILE INC. 1291-6052	Sherbrooke	30 08 1962	1974 à 1978 incl.
CREATIONS DANS LE VENT INC. 1250-1342	1230 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	01 09 1966	1974 à 1978 incl.
D.H.T. VENDING INC. 1300-7208	266, rue Montlake, St-Lambert	21 08 1962	1974 à 1978 incl.
DAN'S FASHION INC. 1288-5463	17 est, rue de Castelneau, Montréal	27 11 1969	1974 à 1978 incl.
DARWIN BOWLING INC. 1295-4673	Laurentides (Joliette)	03 02 1961	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
DATRON SYSTEMS LTD. 1335-6969	Montréal	03 10 1963	1974 à 1978 incl.
DELEC INC. 1251-7397	Lennoxville (Sherbrooke)	25 06 1970	1975 à 1978 incl.
DEMERS-BROMLEY LUMBER COMPANY LIMITED 1241-2490	Montréal	28 12 1928	1974 à 1978 incl.
DESJARDINS & MALTAIS CONSTRUCTION INC. 1312-4201	Montréal	27 07 1955	1974 à 1978 incl.
J.L. DESROSIERS INC. 1252-4773	Saint-Jean-Port-Joli (L'Islet)	10 04 1962	1975 à 1978 incl.
DINAMIK CONSTRUCTION INC. 1304-8475	1585 est, rue Jean-Talon, Montréal	02 07 1965	1974 à 1978 incl.
DISTRIBUTION C.M. JOLIETTE LIMITEE *C.M. DISTRIBUTION JOLIETTE LIMITED* 1315-5031	505, Delanaudière, Joliette	09 01 1967	1974 à 1978 incl.
DOMAINE GERRY BOULET, INC. 1262-7683	RR no 3, Granby (Shefford)	03 04 1970	1974 à 1978 incl.
LE DOMAINE NORMANDIE INC. 1277-8379	472, rue St-Jean, Drummondville (Drummond)	01 05 1968	1974 à 1978 incl.
DOMINION LIME LIMITED 1556-5393	Montréal	13 12 1937	1974 à 1978 incl.
DORCHESTER BUILDING CORP. 1254-2072	Montréal	28 05 1957	1974 à 1978 incl.
P.E. DRAPEAU INC. 1254-5166	Victoriaville (Arthabaska)	30 12 1963	1974 à 1978 incl.
DUBE ORIENTAL TRADING LTD. 1254-8103	5465, boulevard Rosemont, Montréal	30 10 1968	1974 à 1978 incl.
DUBOIS & BOULET INC. 1254-8277	Saint-Jacques-de-Leeds (Mégantic)	18 06 1969	1974 à 1978 incl.
DUBOIS & LEGAULT CONSTRUCTION LTEE 1254-8418	10605, avenue d'Auteuil, Montréal	17 08 1965	1974 à 1978 incl.
PIERRE DULUDE INC. 1323-0610	4145, Blueridge Crescent, app. 5, Montréal	09 03 1962	1974 à 1978 incl.
E.B. DEVELOPMENT CORP. 1328-4930	Montréal	27 03 1961	1974 à 1978 incl.
EAST END BUTCHERS LTD. 1311-7544	Montréal	13 10 1956	1974 à 1978 incl.
ECOLE THERESE GAUTHIER INC 1262-2502	4510, rue de la Roche, Montréal	22 09 1966	1974 à 1978 incl.
LES ECONOMIES HOCHELAGA INC. 1106-9978	Montréal-Nord	20 01 1967	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES ECORES INC. 1312-6560	1600, rue Berri, Montréal ...	18 04 1961	1974 à 1978 incl.
ELMWOOD REALTIES INC. 1256-2971	Montréal	23 11 1921	1974 à 1978 incl.
EMESS INVESTMENT CORPORATION 1309-0717	Montréal	28 07 1958	1974 à 1978 incl.
ENCANS DRUMMOND INC. 1254-6594	Saint-Pie (Bagot)	21 12 1967	1974 à 1978 incl.
ENTREPRENEURS PEINTRES LEVESQUE & CHEVALIER INC. 1362-2105	2080, rue des Intendants, Québec	07 03 1975	Initial, 1977 et 1978 incl.
ENTREPRISES A.F. INC. ..... *A.F. ENTERPRISES INC.* 1307-1998	Québec	07 06 1963	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES B & B INC ..... *B & B ENTERPRISES INC.* 1328-0730	Chomedey (Ile-Jésus)	15 02 1965	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES BRIO INC. 1299-7789	Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)	16 12 1964	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES CHAR INC. 1319-0707	St-André-d'Argenteuil (Argenteuil)	11 05 1960	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES CHARLES & FILS LTEE .. *CHARLES & SONS ENTERPRISES LTD.* 1291-2754	422, rue Fleury, Montréal ...	28 06 1965	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES COSTA INC. 1291-5807	Montréal	20 02 1970	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES COTE NOIRE LTEE 1249-5859	5947, avenue du Parc, Montréal	22 10 1965	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES COTE-SUD INC. 1249-6055	Saint-Pascal (Kamouraska) ...	13 05 1968	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES D'EXCAVATION DE L'OUTAOUAIS INC. 1252-6851	Grand-Remous (Gatineau) ...	27 03 1972	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES DUVERNAY LTEE 1300-9154	Montréal	22 01 1958	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES G.U.N.I.C. LIMITEE ..... *G.U.N.I.C. ENTERPRISES LIMITED* 1361-4037	Maniwaki (Gatineau)	20 02 1975	1975 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES JOUBERT LIMITEE ..... *JOUBERT ENTERPRISES LIMITED* 1269-1838	5251, rue Globert, Montréal	06 03 1957	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES L. & L. BOUCHARD INC. 1337-1299	241, rue St-Maurice, Québec .	03 08 1973	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES METEOR, LTEE ..... *METEOR ENTERPRISES, LTD.* 1547-7631	Montréal	21 03 1950	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ENTREPRISES PLACE VERDUN INC. 1280-1296	Montréal	06 04 1970	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES ROBERT RAINVILLE INC. 1314-1304	6117, Langelier, Montréal ...	13 01 1964	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES ROLEX (LA SARRE) INC. 1282-7556	La Sarre (Abitibi)	09 09 1970	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES S & G LTEE ..... *S & G ENTERPRISES LTD.* 1256-8465	Montréal	25 10 1967	1974 à 1978 incl.
L'EPINETTE BLEUE INC. 1325-2820	Val-David (Terrebonne)	08 03 1966	1974 à 1978 incl.
LES EQUIPEMENTS ROVAL LTEE ..... *ROVAL EQUIPMENT LTD.* 1294-1373	201, boulevard Labelle, Sainte-Rose (Laval)	01 10 1962	1974 à 1978 incl.
ESCOPEX INC 1316-3639	903 est, rue Bélanger, Montréal	17 06 1968	1974 à 1978 incl.
EUCLID CONSTRUCTION INC. 1305-1735	507, place d'Armes, chambre 306, Montréal	16 06 1956	1974 à 1978 incl.
EVER KLIN INTERNATIONAL HEATED WIPERS INC. 1316-3928	Montréal	23 01 1970	1974 à 1978 incl.
EXKI INC. 1312-7824	Québec	04 08 1965	1974 à 1978 incl.
EXPEDITION SHEFFORD LTEE ..... *SHEFFORD FORWARDING LTD.* 1335-6134	Acton Vale (Bagot)	31 07 1972	1974 à 1978 incl.
F.D.R. RESTAURANT LTD. 1252-7735	Montréal	02 10 1958	1975 à 1978 incl.
FABRIQUE DE SAUNAS DU QUEBEC INC. 1283-5302	1032, avenue Jean-Dumetz, Sainte-Foy (Québec)	17 11 1970	1974 à 1978 incl.
FAIRWINDS CORPORATION LTD. 1258-7069	11348, avenue Jean-Meunier, app. 3, Montréal-Nord (Montréal)	26 10 1971	1974 à 1978 incl.
FAUCHER & FILS LIMITEE 1584-9987	Montréal	27 06 1922	1974 à 1978 incl.
FERME QUEBECOISE LIMITEE 1302-5820	Montréal	12 07 1961	1974 à 1978 incl.
FERRONNERIE DE BLACK LAKE LTEE ..... *BLACK LAKE HARDWARE LTD.* 1295-3535	Black Lake	01 10 1956	1974 à 1978 incl.
FIBRE DE VERRE VARENNES LTEE ..... *VARENNES FIBRE GLASS LTD.* 1259-3034	Varennes (Verchères)	19 05 1970	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES FILMS CASSIOPEE INC. 1299-9850	2152, rue Mackay, Montréal .	06 11 1961	1974 à 1978 incl.
FIRST EQUITY CORPORATION OF QUEBEC, LTD. 1339-1008	Québec	10 10 1972	1974 à 1978 incl.
FLORENCE PIZZA RESTAURANT INC..... 1260-1381	1010 ouest, rue Ste-Catherine, ch. 300, Montréal	22 05 1968	1974 à 1978 incl.
FONDERIE DUFRESNE INC. ..... *DUFRESNE FOUNDRY INC.* 1254-9796	56, rue Grenon, Pont-Viau (Laval)	12 12 1967	1974 à 1978 incl.
LES FONDS SAGITTAIRE LTEE 1316-5063	Chicoutimi	05 03 1964	1974 à 1978 incl.
FOOTGOLF PLAYGROUND INC 1312-8822	Montréal	13 05 1963	1974 à 1978 incl.
MARCEL FORTIN, LTEE-LTD, ... 1146-8055	Hemmingford (Huntingdon) ..	31 12 1956	1974 à 1978 incl.
ROCK FORTIN LTEE 1260-7321	419, rue St-Patrick, Jonquière (Chicoutimi)	19 12 1968	1974 à 1978 incl.
FOUCAULT ASPHALTE INC. 1234-4826	R.R. 5, Lachute (Argenteuil) .	24 02 1966	1974 à 1978 incl.
FRANK INVESTMENT CORP. 1296-9879	4 est, rue Notre-Dame, Montréal	14 06 1962	1974 à 1978 incl.
FRIGO LTEE ..... *FRIGO LIMITED* 1549-2531	Montréal	05 02 1946	1974 à 1978 incl.
B. FURTH & CO. LTD..... 1238-6066	Montréal	19 07 1966	1974 à 1978 incl.
G & S PLUMBING & HEATING LTD. 1326-6226	Montréal	06 07 1962	1974 à 1978 incl.
G. R. TRANSPORT LTEE 1316-7184	Saint-Léonard (Montréal)	07 06 1963	1974 à 1978 incl.
GAGNE AUTOMOBILE LTEE ..... *GAGNE AUTOMOBILE LTD.* 1320-0167	1672 est, Ste-Catherine, Montréal	05 02 1962	1974 à 1978 incl.
JEAN-LOUIS GAGNON LTEE 1261-6660	Chicoutimi-Nord	12 12 1966	1974 à 1978 incl.
GALERIE CAMILLE HEBERT INC. 1291-0147	Montréal	08 08 1962	1974 à 1978 incl.
GARAGE BERNARD GOINEAU INC. 1303-7593	Saint-Jean	03 07 1963	1974 à 1978 incl.
THE GARFIELD CORPORATION 1262-0001	Montréal	20 06 1967	1974 à 1978 incl.
FRANK GATTUSO F & G CONSULTANTS LTD. 1304-5166	118, Fernlea Crescent, Mont-Royal (Ile-de-Montréal)	20 03 1962	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
GENERAL FABRICS CORP. 1258-5816	1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	02 03 1964	1974 à 1978 incl.
GENERALIS ENTERPRISES INC. 1256-8093	3135, rue Spemont, Trois-Rivières	09 09 1968	1975 à 1978 incl.
ROBERT GEOFFROY INC. 1305-4564	Montréal	28 03 1963	1974 à 1978 incl.
GESTEL INC. 1262-8095	350, parc Lafontaine, bureau 508, Montréal	13 07 1967	1974 à 1978 incl.
GESTION JOHN TEASDALE LTEE 1268-8909	2280, rue Auvergne, Duvernay (Laval)	07 01 1971	1975 à 1978 incl.
GESTION MODERNE A. B. LTEE 1228-2133	601, côte Vertu, Saint-Laurent (Montréal)	27 08 1968	1974 à 1978 incl.
HENRI GILBERT & FILS LTEE 1262-9820	La Tuque (Champlain)	24 04 1953	1974 à 1978 incl.
GOLDEN GRADE (1967) CLOTHES INC. 1247-3336	Montréal	12 01 1967	1974 à 1978 incl.
MANNY GOODMAN REALTIES LTD. 1263-7088	Montréal	17 06 1960	1974 à 1978 incl.
GRANT TIGNER ASSOCIATES LIMITED 1123-0588	1255, rue University, suite 1227, Montréal	30 11 1966	1974 à 1978 incl.
GRETNA HOLDINGS INC. 1264-3334	5560, avenue Victoria, Montréal	20 03 1969	1974 à 1978 incl.
H. GUIMOND, INC. 1109-0826	751 est, rue Jarry, Montréal ..	05 10 1951	1974 à 1978 incl.
T. GUZZO INC. 1349-4687	215, chemin Stellview, Pointe-Claire (Montréal)	28 08 1973	1975 à 1978 incl.
HALFEL INVESTMENT CORPORATION 1297-2386	Montréal	27 07 1960	1974 à 1978 incl.
HART MOTORS LIMITED 1554-9959	531, chemin Côte-de-Liesse, Dorval	13 04 1949	1974 à 1978 incl.
C.E. HARVEY LTEE 1164-9175	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest).	16 12 1959	1974 à 1978 incl.
HARVINE INTERNATIONAL (1964) LTD. 1297-2634	Montréal	26 10 1945	1974 à 1978 incl.
PAUL HAVAS INC. 1326-6465	2440, chemin Brinton, Montréal	31 05 1958	1974 à 1978 incl.
THE HENDERSON LUMBER COMPANY 1581-8792	Montréal	04 09 1885	1974 à 1978 incl.
HILL-CLARK-FRANCIS, (QUEBEC) LIMITED 1548-4835	Noranda	11 04 1950	1974 à 1978 incl.
HOTEL DIPLOMATE INC. 1253-1794	Sept-Iles (Saguenay)	29 07 1959	1974 à 1978 incl.
PHILIPPE HURTEAU INC. 1266-5980	620, rue Cathcart, bureau 417, Montréal	09 07 1965	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
HY-BRO DEVELOPMENT CORP. 1292-9097	265 ouest, rue Craig, Montréal	02 02 1959	1974 à 1978 incl.
HYGEIA PHARMACEUTICAL COMPANY 1128-0716	Montréal	23 12 1960	1974 à 1978 incl.
IBERVILLE HARDWARE CO. LTD. 1328-8592	Montréal	03 02 1956	1974 à 1978 incl.
IMMEUBLES BANNANTYNE LTEE ..... *BANNANTYNE REALTIES LTD* 1321-9340	Verdun (Montréal)	16 05 1962	1974 à 1978 incl.
IMMEUBLES L. B. C. INC. 1236-7454	Matane	04 06 1971	1974 à 1978 incl.
IMMEUBLES LABCO INC. ..... *LABCO REALTIES INC.* 1323-7540	Saint-Laurent	01 04 1959	1974 à 1978 incl.
LES IMPORTATIONS KARIC LTEE ..... *KARIC IMPORTS LTD.* 1193-1672	Montréal	28 11 1969	1975 à 1978 incl.
IMPORTATIONS ROKOKO INC. 1267-1129	34, rue Athlone, place Bonaventure, Montréal	06 12 1971	1975 à 1978 incl.
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL SALES CORP. 1308-5907	Montréal	15 07 1960	1974 à 1978 incl.
LES INDUSTRIES ASTOR INC. ..... *ASTOR INDUSTRIES INC.* 1234-6227	Contre-Coeur (Verchères)	24 10 1966	1974 à 1978 incl.
INDUSTRIES M B M INC. ..... *M B M INDUSTRIES INC.* 1239-4706	Pointe-Gatineau (Hull)	14 02 1967	1974 à 1978 incl.
LES INDUSTRIES SISMA LTEE 1337-9169	216, rue Lomas, Sherbrooke	04 09 1973	1974 à 1978 incl.
INTEGRON ASSOCIATES INCORPORATED .. 1305-7310	3445, rue Drummond, suite 1102, Montréal	06 02 1968	1975 à 1978 incl.
INTER-SERVICE COMMERCIAL QUEBEC LTEE 1250-5376	8489, rue Gravel, Laval (Ile-Jésus)	01 05 1969	1974 à 1978 incl.
INTERSTATE REALTIES INC. 1326-7497	Montréal	31 07 1962	1974 à 1978 incl.
INVESTA INC. 1329-2149	Montréal	19 02 1960	1974 à 1978 incl.
INVESTORS HOLDING CORPORATION 1320-3211	Montréal	14 06 1960	1974 à 1978 incl.
JARDIN DE TRACY INC. 1302-9129	Montréal	16 05 1963	1974 à 1978 incl.
LES JARDINS DU ROY, LTEE 1309-3638	Montréal	27 03 1963	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
JARDINS RESIDENTIELS ACADIE INC. 1303-0580	1469, de Salaberry, Montréal	03 01 1963	1974 à 1978 incl.
JARDINS ST-GEORGES LTEE *ST. GEORGE GARDENS LTD.* 1320-0704	10 ouest, St-Jacques, Montréal	22 11 1956	1974 à 1978 incl.
ROGER JETTE INC. 1297-4903	712, rue Chambly, Marieville (Rouville)	10 08 1965	1974 à 1978 incl.
JOCANA INDUSTRIES LIMITED 1326-8099	Montréal	27 05 1960	1974 à 1978 incl.
JOSELLI GARMENTS LIMITED 1309-7274	Montréal	16 04 1956	1974 à 1978 incl.
JOYAL PLUMBING & HEATING INC. 1135-2937	Granby	03 03 1958	1976 à 1978 incl.
MARC JULIEN ET FILS INC. 1269-4139	Neuville (Portneuf)	15 06 1971	1974 à 1978 incl.
KALJO INVESTMENT CORPORATION 1269-5193	Montréal	23 10 1958	1975 à 1978 incl.
KEBEC SHIPS SERVICES INC. 1284-1516	1720, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec	19 03 1969	1974 à 1978 incl.
L.B. MACHINE SHOP INC. 1168-2952	Victoriaville (Artabaska)	25 03 1968	1974 à 1978 incl.
L. C. REALTIES LTD. 1328-5242	958, rue St-Dominique, Montréal	24 07 1958	1974 à 1978 incl.
LACHINE SHOPPING CENTRE LTD. 1270-4433	2929, rue Notre-Dame, Lachine	30 12 1963	1974 à 1978 incl.
LACHUTE COMMISSION SALES LTD 1328-2918	Ayersville (Argenteuil)	31 01 1959	1974 à 1978 incl.
LAFOREST & FRERES INC. 1123-8359	755, 7e Avenue, Pointe-aux-Trembles	11 12 1956	1974 à 1978 incl.
JOS. LAHOUD INC. 1550-4624	Québec	04 07 1951	1974 à 1978 incl.
LANCO INC. 1293-1705	124, 8e Rue, Rimouski	31 10 1961	1974 à 1978 incl.
LAURIER WINDOW CLEANING COMPANY LIMITED 1547-1741	Montréal	06 07 1934	1974 à 1978 incl.
LAUZANNE CONSTRUCTION LTEE 1271-5652	400, boulevard Labelle, Chomedey (Ile-Jésus)	22 02 1962	1974 à 1978 incl.
J.L. LAVERDIERE LTEE 1268-6671	10, 1re Rue, Québec	23 12 1946	1975 à 1978 incl.
LEBON & RIVARD INC. 1271-9175	Shawinigan	02 05 1968	1974 à 1978 incl.
LEVIS SHIPPING LIMITED 1317-1087	Québec	15 08 1952	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LINGERIE DRYSARD INC. 1337-6165	2900, chemin St-Louis, Sainte-Foy (Québec)	07 09 1972	1974 à 1978 incl.
LITHO GLY INC. 1263-4283	St-Georges-Ouest (Beauce) ..	19 12 1963	1976 à 1978 incl.
L'OASIS, MAISON DE REPOS INC. 1272-3342	Montréal-Nord	16 09 1968	1974 à 1978 incl.
LES LOISIRS DE LA MALBAIE INC. 1273-5676	La Malbaie (Charlevoix-Est).	05 05 1947	1975 à 1978 incl.
LOMALY INVESTMENT CORP. 1313-6148	Outremont (Montréal)	29 01 1959	1974 à 1978 incl.
LE LONGCHAMP INC. 1297-8516	61, rue d'Auteuil, Québec ...	07 12 1959	1974 à 1978 incl.
LUGER CONSTRUCTION LTEE 1273-0149	Saint-Michel-des-Saints (Berthier)	17 04 1970	1974 à 1978 incl.
M. & M. TRANSPORT CO. LTD. 1276-1094	Montréal	08 07 1958	1974 à 1978 incl.
MAGASIN FAMILIAL VACHON INC. 1273-3465	Sacré-Coeur (Saguenay)	04 12 1969	1975 à 1978 incl.
MAGOG COFFEE SHOP INC. 1192-1616	Magog	12 07 1968	1974 à 1978 incl.
MAGOG POTATO CHIPS LTEE 1304-3245	Magog	19 03 1951	1974 à 1978 incl.
THOMAS MAHER INC. 1551-1967	Québec	12 04 1926	1974 à 1978 incl.
MAHEU & FRERES TRANSPORT LTEE 1302-1308	Roxton Pond (Shefford)	13 02 1964	1974 à 1978 incl.
LUCIEN MAINVILLE INC. 1207-5644	351, rue Queen, Rawdon (Montcalm)	24 07 1970	1975 à 1978 incl.
LA MAISON DES ETUDIANTS 1566-6936	Montréal	25 06 1926	1974 à 1978 incl.
MAISON DU BOIS INC. 1101-9866	4887 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Montréal)	08 08 1967	1975 à 1978 incl.
MAJORICO INC. 1273-5395	Chicoutimi	22 11 1966	1974 à 1978 incl.
MAN-LEN BUILDING CORP. 1323-8431	Montréal	18 10 1955	1974 à 1978 incl.
LA MANUFACTURE DE BAS DE SOIE ELEGANTS, LIMITEE *ELEGANT HOSIERY MILLS, LIMITED* 1568-4707	Sherbrooke	14 04 1947	1974 à 1978 incl.
G. A. MANZATO LTD. 1230-1313	Montréal	20 04 1953	1974 à 1978 incl.
MARCHE DESJARDINS LIMITEE 1319-5227	Sainte-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	03 10 1962	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MARKEM INVESTMENTS INC. 1274-3027	2100, rue Drummond, Montréal	01 05 1952	1974 à 1978 incl.
MATTAGAMI EXPLORERS CORPORATION (No Personal Liability) 1292-3363	Montréal	13 08 1958	1974 à 1978 incl.
MAYER ENTERPRISES LTD. 1319-7843	Montréal	06 04 1959	1974 à 1978 incl.
MCAULEY PRESS CO. LTD. 1306-2526	Montréal	23 12 1965	1974 à 1978 incl.
MCGILL REALTORS INC. 1275-0113	Montréal	24 09 1958	1974 à 1978 incl.
MICROFILMING SERVICES (QUEBEC) LTD 1317-3828	Rouyn (Témiscamingue)	07 03 1956	1974 à 1978 incl.
MILAN PAINTING CONTRACTORS INC. 1249-0165	9063, rue de Louresse, Anjou (Montréal)	12 11 1970	1974 à 1978 incl.
R.D. MILJOURS INC. 1326-0948	Val-d'Or	20 11 1959	1974 à 1978 incl.
MILLBRO DEVELOPMENT INC. 1324-0734	2450, Badeaux, St-Laurent (Montréal)	20 10 1958	1974 à 1978 incl.
MINGAN CONSTRUCTION INC. 1275-9122	Longue-Pointe (Saguenay)	26 05 1969	1974 à 1978 incl.
MISSISQUOI MARINA INC. 1306-2062	Montréal	09 05 1962	1974 à 1978 incl.
MOBILIER B.L. FURNITURE INC. 1307-8282	Montréal	27 12 1955	1974 à 1978 incl.
MODERN PRESS INC. 1317-6565	3 est, Notre-Dame, Montréal	30 04 1959	1974 à 1978 incl.
FERNAND MOISAN INC. 1165-5057	La Malbaie (Charlevoix-Est)	19 06 1964	1975 à 1978 incl.
MONAIRE INC. 1276-2795	Montréal	01 08 1963	1974 à 1978 incl.
MONT FUGERE INC. 1312-9549	Sainte-Agathe (Terrebonne)	01 05 1963	1974 à 1978 incl.
MONT-NOR INC. 1324-1211	60 ouest, St-Jacques, Montréal	27 02 1959	1974 à 1978 incl.
MONTPELIER LUMBER MANUFACTURING LIMITED 1149-5579	Montréal	23 04 1946	1974 à 1978 incl.
MONTREAL DECORATORS SUPPLY CO. LTD. 1251-5938	250 est, rue Ste-Catherine, Montréal	04 05 1954	1974 à 1978 incl.
MONTREAL TOPS COMPANY LTD. 1286-3171	Montréal	01 03 1963	1974 à 1978 incl.
A. MORDENTE & SONS INC. 1311-1497	Chomedey (Laval)	07 06 1962	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MORTGAGE SERVICE & INVESTMENT CO. INC. 1293-7090	Montréal	05 03 1962	1974 à 1978 incl.
MOUNTAIN BURGER CORP. 1315-3648	4520, avenue du Parc, Montréal	03 07 1963	1974 à 1978 incl.
MURPHY LINGERIE INC. 1297-8045	Montréal	04 01 1966	1974 à 1978 incl.
N & H CONSTRUCTION LTD. 1292-8503	4824, chemin Côte-des-Neiges, Montréal	17 04 1961	1974 à 1978 incl.
THE NAFTALI CORPORATION 1327-2463	5757, avenue Decelles, bureau 415, Montréal	01 06 1959	1974 à 1978 incl.
NEARTOWN DEVELOPMENTS LTD. 1277-4170	Montréal	22 05 1959	1974 à 1978 incl.
NELMAR INC. 1277-4709	576 ouest, rue Denison, Granby (Shefford)	18 09 1967	1975 à 1978 incl.
NORTHFIELD LODGE INC. 1566-3792	Northfield	20 01 1933	1974 à 1978 incl.
OUIMET & FRERE INC. 1320-9820	Sainte-Adèle (Terrebonne)	09 01 1963	1974 à 1978 incl.
P. A. K. PACKAGING FILMS LTD. 1229-8733	6982, 10e Avenue, Montréal	13 04 1970	1975 à 1978 incl.
PAPPY'S FOOD INC. 1260-4211	Montréal	16 01 1970	1974 à 1978 incl.
PARE & TREMBLAY INC. 1306-5032	151, boulevard Central, Québec	24 05 1963	1974 à 1978 incl.
ALBINI PARENT & CIE LTEE 1230-9852	Montréal	22 07 1969	1974 à 1978 incl.
M.S. PERESS & CO. INC. 1310-2686	Montréal	23 06 1961	1974 à 1978 incl.
MARCEL PERREAULT INC. 1273-9637	Sainte-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	23 06 1960	1974 à 1978 incl.
PHIL-BEN MANUFACTURING INC. 1315-1543	Montréal	26 07 1962	1974 à 1978 incl.
PICHE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC. 1306-5651	7309, rue St-André, Montréal	18 01 1967	1974 à 1978 incl.
PLACEMENTS & CONCIERGERIES MANICOUAGAN INC. 1322-6535	Montréal	16 10 1964	1974 à 1978 incl.
PLACEMENTS IMMOBILIERS HEXAGONE LTEE 1265-6807	86, rue Brady, Hull	16 07 1964	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES PLACEMENTS MARQUETTE LTEE 1310-1274	Montréal	16 05 1963	1974 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS SABECO INC. ..... *SABECO HOLDINGS INC.* 1283-2093	7680, rue d'Aubigny, Anjou .	24 10 1968	1974 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS SIRO INC. ..... *SIRO INVESTMENTS INC.* 1284-3876	1020 est, rue Sherbrooke, Montréal	21 10 1970	1975 à 1978 incl.
PLOMBERIE S.S. INC. 1302-8261	Montréal	04 12 1961	1974 à 1978 incl.
NAPOLEON PLOURDE TRANSPORT INC. ... 1277-2976	2120, Davidson, app. 3, Montréal	21 03 1967	1974 à 1978 incl.
POTENZ CONSTRUCTION LTEE 1327-3917	Montréal	24 11 1964	1974 à 1978 incl.
PREMIER COMBUSTION INCORPORATED .. 1149-0430	Seaway Industrial Park, Sainte-Catherine (Laprairie)	30 11 1966	1974 à 1978 incl.
PRISUNIC LIMITEE 1293-9850	8945, 9e Avenue, Montréal ..	16 12 1960	1974 à 1978 incl.
LES PRODUCTIONS SERGE DEYGLUN INC.. 1252-7206	Montréal	25 03 1968	1974 à 1978 incl.
LES PUBLICATIONS D'AMOS INC. 1294-8121	Amos (Abitibi)	30 03 1960	1974 à 1978 incl.
QUEBEC TELEVISION BOOKING SERVICE LIMITED 1303-8674	Montréal	31 10 1957	1974 à 1978 incl.
QUENTIN INC. 1281-3473	Montréal	03 03 1967	1974 à 1978 incl.
RECORD ELECTRONICS INC. 1233-3068	Montréal	22 07 1959	1974, 1975, 1976 et 1978 incl.
RELAIS ALOUETTE INC. 1314-7525	Montréal	21 06 1963	1974 à 1978 incl.
REMAY CONSTRUCTION LTEE ..... *REMAY CONSTRUCTION LTD.* 1281-9967	83, R. R. 1, Sainte-Anne-des-Plaines (Terrebonne)	31 08 1962	1974 à 1978 incl.
RENN INDUSTRIES INC. 1310-5390	354, rue Inspecteur, Montréal	18 02 1965	1974 à 1978 incl.
REPARATION D'AUTO MALOGI INC. ..... *MALOGI AUTO REPAIR INC.* 1330-2294	935 ouest, rue de Liège, Montréal	16 04 1973	1975 à 1978 incl.
RESTAURANT MASSON INC. ..... *MASSON RESTAURANT INC.* 1324-0221	3990, rue Masson, Montréal .	09 05 1966	1974 à 1978 incl.
RESTAURANT RENATO INC. ..... *RENATO RESTAURANT INC.* 1324-3993	Saint-Eustache (Terrebonne)	17 06 1963	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES RESTAURANTS BRISEBOIS & MARTEL INC. 1241-0353	1305, rue Notre-Dame, St-Sulpice (L'Assomption)	10 03 1971	1974 à 1978 incl.
RICHELIEU ROOFING INC. 1282-3019	St-Charles-sur-Richelieu (St-Hyacinthe)	30 01 1967	1974 à 1978 incl.
ROULOTTES PLIANTES PONT-ROUGE LTEE *PONT-ROUGE FOLDING TRAILERS LTD.* 1280-3037	Pont-Rouge (Portneuf)	16 10 1968	1974 à 1978 incl.
FRED ROY INC. 1261-2073	Nicolet	18 09 1964	1974 à 1978 incl.
I. RUBIN & COMPANY 1297-4226	Montréal	27 01 1958	1974 à 1978 incl.
S. C. O. P. E. INTERNATIONAL INC. 1244-4667	Montréal	08 06 1970	1974 à 1978 incl.
S.P. FAIRBANKS ELECTRIC (65) LTD. 1118-4439	4182 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	04 11 1965	1974 à 1978 incl.
LES SABLES DES MILLE-ILES LTEE *DES MILLE-ILES SAND LTD* 1548-4827	Montréal	05 04 1945	1974 à 1978 incl.
LES SABLES HULL-SUD CO. LTEE *SOUTH-HULL SAND CO. LTD.* 1313-1982	Hull-Sud	10 07 1964	1974 à 1978 incl.
STAN SAIBIL ASSOCIATES INC. 1283-2952	4824, chemin Côte-des-Neiges, Montréal	13 05 1968	1975 à 1978 incl.
ST-COLOMBAN TRAILER CAMP INC. 1242-3950	St-Colomban (Deux-Montagnes)	26 10 1967	1974 à 1978 incl.
ST-JEAN AUTOMOBILE LIMITEE 1341-9023	St-Jean	10 03 1947	1974 à 1978 incl.
STE. MARTINE AUTOMOBILES, INC. 1362-2501	Sainte-Martine (Châteauguay)	23 06 1938	1974 à 1978 incl.
ST. MICHAEL HOLDINGS COMPANY LIMITED 1297-0745	6748, rue St-Hubert, Montréal	05 04 1957	1974 à 1978 incl.
SALON TWIGGI «UNI-SEX» INC. 1214-6346	Montréal	03 06 1971	1974 à 1978 incl.
SANVILLE LIMITED 1321-2279	5125, avenue Patricia, Montréal	13 12 1960	1974 à 1978 incl.
LES SCIERIES SAGUENAY-MANICOUAGAN LTEE 1313-7047	La Baie (Chicoutimi)	12 01 1961	1974 à 1978 incl.
SECRETARIAT MEDICAL VILLE-MARIE INC. 1274-1377	Montréal	28 02 1967	1974, 1975, 1976, et 1978 incl.
SEELEY PUBLISHING CO. LTD. 1324-3555	1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	18 06 1963	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
RHEAL SEGUIN INC. 1321-1602	Hull	29 03 1963	1974 à 1978 incl.
SERVICE D'ENTRETIEN KARO INC. 1252-1159	1720, boulevard Wilfrid-Hamel, Charlesbourg (Québec)	27 11 1969	1974 à 1978 incl.
SERVICE FINANCIER ALOUETTE INC. *ALOUETTE FINANCIAL SERVICE INC.* 1231-5644	365, rue Desmarchais, Verdun (Montréal)	04 02 1963	1974 à 1978 incl.
SHAMROCK REALTIES INC. 1314-2930	9060, rue Lumsden, Montréal.	28 11 1958	1974 à 1978 incl.
SHAWINIGAN MILLS CO. LTD. 1317-3901	Charette (Saint-Maurice)	08 01 1957	1974 à 1978 incl.
THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY 1582-5821	Montréal	26 02 1908	1974 à 1978 incl.
SHOPPERS WORLD LTD. 1302-7735	Montréal	29 09 1961	1974 à 1978 incl.
SKI-AID MANUFACTURING INC. 1230-3830	8282, rue Talcy, Anjou (Montréal)	15 11 1970	1974 à 1978 incl.
SMART-FIT CLOTHING CO. LTD. 1551-7014	Montréal	31 03 1934	1974 à 1978 incl.
SMITH & CO. INC. 1565-6226	Montréal	21 08 1935	1974 à 1978 incl.
LA SOCIETE BLANCHET DE REFRIGERATION ET AIR CLIMATISE INC. 1311-0440	Québec	13 08 1963	1974 à 1978 incl.
LA SOCIETE DES INVESTISSEMENTS APOLO INC 1328-2363	Montréal	08 05 1969	1974 à 1978 incl.
SOCIETE D'IMPORTATIONS EUROPEENNES CO. LTEE 1137-8379	Montréal	12 06 1958	1974 à 1978 incl.
LA SOCIETE I. B. L. INC. 1238-8419	712, rue Champlain, St-Jean.	26 09 1967	1974 à 1978 incl.
LA SOCIETE UNIPEX INC. 1286-9103	Place Bonaventure, 52, Abitibi, Montréal	06 05 1971	1974 à 1978 incl.
SOULA RESTAURANT INC. 1294-2546	Montréal	20 10 1960	1974 à 1978 incl.
SOUVENIR TOYS & STATIONERS INC. 1310-6885	Montréal	04 01 1962	1974 à 1978 incl.
LA SPATHEQUE LTEE 1284-8750	384, boulevard du Centenaire, Jonquière (Chicoutimi)	11 01 1968	1974 à 1978 incl.
SPEED'N SPORT CENTER (TROIS-RIVIERES) INC. 1279-9250	4542, boulevard Royal, Trois-Rivières-ouest	03 04 1969	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
STEEL SUPPLIES LTD. 1294-3106	Montréal	18 12 1951	1974 à 1978 incl.
STONERIDGE LTD. 1327-6001	Montréal	25 10 1963	1974 à 1978 incl.
STRUCTURES D'ACIER A. H. INC. 1294-6141	501, boulevard Labelle, Fabreville (Laval)	28 05 1968	1975 à 1978 incl.
STUDIO L.R. INC. 1272-8713	Victoriaville	14 05 1969	1976 à 1978 incl.
LA TABATIERE (PJ) INC. 1317-6177	Québec	31 10 1958	1974 à 1978 incl.
TAPIS DISTINCTION INC. *DISTINCTION RUGS INC.* 1319-5847	Montréal	15 10 1964	1974 à 1978 incl.
TAXI SENECAL INC. 1283-8561	133, rue Jean-Talon, Boucherville (Chambly)	04 06 1969	1974 à 1978 incl.
TEK-SAN INC. 1161-3544	256, Wood, Sherbrooke	26 06 1968	1974 à 1978 incl.
TELEPHONE LAURENTIDE INC. *LAURENTIDE TELEPHONE INC.* 1314-3912	Montréal	28 09 1961	1977 et 1978 incl.
LE TELEPHONE WOBURN *WOBURN TELEPHONE* 1586-3749	Woburn	07 01 1929	1974 à 1978 incl.
THEVAL LTEE 1306-9935	1263, rue Beauchamp, Longueuil (Chambly)	20 05 1970	1974 à 1978 incl.
THREE STAR HOSIERY MANUFACTURING LTD. 1320-2635	Montréal	19 06 1958	1974 à 1978 incl.
TIMELY PRODUCTS INC. 1317-9445	Montréal	09 02 1955	1974 à 1978 incl.
TOPGRADE PRODUCTS LTD. 1286-3114	27-1re Avenue, Windsor (Richmond)	19 12 1966	1974 à 1978 incl.
TRANS-AMERICAN INVESTMENT AND DEVELOPMENT CO. LTD. 1286-5044	4350, avenue Mayfair, Montréal	22 04 1967	1974 à 1978 incl.
TRANSISTORS UNLIMITED INC. 1302-9210	2705, chemin Bates, Montréal.	15 02 1962	1974 à 1978 incl.
TRANS-SONOR LIMITEE 1284-7448	Rivière-du-Loup	03 01 1967	1974 à 1978 incl.
GERMAIN TREMBLAY INC. 1468-2793	9104, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré	25 08 1971	1974 à 1978 incl.
J.-OVIDE TREMBLAY ET FILS LIMITEE 1269-2380	708, rue Caron, Chicoutimi	28 10 1971	1975 à 1978 incl.
TREVI INVESTMENT CORP. 1294-3965	5757, avenue Decelles, Montréal	29 04 1959	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES TRICOTS EXCEL INC. *EXCEL HOSIERY INC.* 1258-2284	Mont-Joli (Rimouski)	18 03 1969	1974 à 1978 incl.
TRICOTS HARVARD LTEE *HARVARD KNITTING LTD.* 1156-1016	1230, rue Vincent-Massey, Québec	21 01 1966	1974 à 1978 incl.
TRIO EQUIPMENT LTD. 1302-9251	Montréal	18 04 1962	1974 à 1978 incl.
LES TROIS COPAINS INC. 1300-4320	852, chemin de Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Deux-Montagnes)	01 03 1962	1974 à 1978 incl.
TROIS RIVIERES MATELAS INC. 1137-9575	550, rue St-Georges, Trois-Rivières	06 09 1951	1974 à 1978 incl.
ULTRASONIC TISSUE PROCESSOR INC. 1310-4724	Montréal	17 04 1961	1974 à 1978 incl.
UNION FACTORY SUPPLIES CO. 1553-9158	Montréal	28 01 1947	1974 à 1978 incl.
VANGUARD REALTIES INC. 1317-9908	Montréal	08 05 1958	1974 à 1978 incl.
VARIETY INTERNATIONAL PRODUCTIONS INC. 1287-1687	1075, Korman, Laval (Ile-Jésus)	21 07 1969	1975 à 1978 incl.
VENUS PIZZERIA INC. 1222-2709	604, rue St-Dominique, Jonquière (Chicoutimi)	13 12 1971	1974 à 1978 incl.
LES VETEMENTS DE GASPE INC. *GASPE CLOTHING INC.* 1262-0662	Matane	22 08 1961	1974 à 1978 incl.
VIBROTILE LTEE *VIBROTILE LTD.* 1287-3493	Saint-Félix-de-Valois (Joliette)	20 03 1968	1974 à 1978 incl.
VICTORIA T.V. INC. 1327-6639	5871, avenue Victoria, ch. 217, Montréal	05 02 1963	1974 à 1978 incl.
VILLE MARIE CONSULTANTS INC. 1248-8540	Montréal	13 06 1969	1974 à 1978 incl.
WOLFF FARM REAL ESTATE CONSULTANTS INC. 1300-3991	5590, avenue Victoria, Lachine (Montréal)	28 12 1965	1974 à 1978 incl.
WOODLAND GARDENS LTD. 1321-4333	5757, avenue Decelles, bureau 45, Montréal	03 06 1959	1974 à 1978 incl.

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ASSOCIATION DES ETUDIANTS GRADUES EN SCIENCES APPLIQUEES DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE 1357-9784	27 06 79	Aucune
ASSOCIATION DES VILLEGIATEURS DU LAC CLAIR 1308-3613	21 06 79	Aucune
ASSOCIATION SPORTIVE BEAUCHASTELS 1279-6835	26 06 79	Aucune
CLUB DE TIR DE SCHEFFERVILLE ..... *SCHEFFERVILLE GUN CLUB* 1264-6675	25 05 79	Aucune
LE CLUB OPTIMISTE DE HULL INC..... 1266-5253	08 05 79	Aucune
GER-VIC INC. 1208-1444	21 06 79	Aucune
O.R. JACKMAN INC. 1267-7761	12 06 79	Aucune
MAITRES SERRURIERS DU QUEBEC INC..... 1273-5114	22 03 79	Aucune
MIDLICK REALTIES LTD. 1306-2971	08 06 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de: LA SOCIETE IMMOBILIERE MIDLICK LIMITEE *MIDLICK REALTIES LIMITED*
NORTH END RESIDENTIAL CENTRE INC. 1256-5867	23 01 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de COMPLEXE RESIDENTIEL DU QUARTIER NORD INC. *NORTH END RESIDENTIAL CENTRE INC.*
RESTAURANT LA CHINE INC..... 1246-1950	19 03 79	Aucune

1870-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (1972, chapitre 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation Mtl	Numérotation Qué	Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-42267
M-40003-283-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIER'S TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas St. West
Toronto, Ontario
M8X 1X8

Modification tarifaire:

Cette requête remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 24 du 16/06/79, page 6279.

Requête amendée:

Adjonction des frais supplémentaires suivants aux tarifs numéros 23, E-308, NP-57 de la Canadian Household Goods Carriers' Tariff Bureau Association; au tarif n° H-257 de l'Allied Van Lines Ltd; aux tarifs numéros 23, E-555, NP-106 de l'Aero Mayflower Transit Co. Ltd; au tarif n° 14 de l'Atlas Van Lines (Canada) Ltd; et aux tarifs numéros 457, E-431, NP-481, HVP-403 de la North American Van Lines Canada Ltd, entrant en vigueur le 1er août 1979 conformément à l'article 2.58.1:

Le transport d'expéditions de tout point à tout autre depuis et jusqu'à Wabowden, Manitoba, et à l'ouest de cette ville via les autoroutes 391, 392 et 395 4,80 $ les cent livres.

Le transport d'expéditions de tout point à tout autre au nord de Wabowden, Manitoba, via l'autoroute 391 nord depuis Wabowden. (Ces frais ne s'appliquent pas aux expéditions depuis et jusqu'à Gillam et Churchill, Manitoba) 6,30 $ le cent livres

Rôle M-42971
M-40003 291-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas St. W.
Toronto, Ont.

Modification tarifaire:

Les suppléments suivants aux tarifs cités entre le Canada et les Etats-Unis traduisent l'augmentation de 1,6% des taux de transport causée par la hausse du prix du carburant depuis janvier 1979:

suppléments	tarif
57	ICC HGB 400
19	ICC HGB 403
26	ICC HGB 404
21	ICC HGB 405
35	ICC HGB 407

Rôle M-42973
M-30007 112-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE
1307, Peachtree St., N.-E.
Atlanta, Georgia
30357

Modification tarifaire:

Supplément 44 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce n° 319-D (Sud des Etats-Unis - Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Hausses suivantes des taux et des frais:	hausse
Frais minimums	4%
Taux pour chargement incomplet ou toute quantité	4%
Taux par chargement ou par volume	4%
Taux par chargement ou par volume, poids minimum 32 000 livres	4%
Frais accessoires; taux accessoires; taux de palier; frais de cueillette et de livraison	4%

Supplément 45 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce n° 319-D (Sud des Etats-Unis - Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Hausses suivantes des taux de classe, des frais déterminés et des frais minimums:	hausse
Frais minimums	4%
Taux pour chargement incomplet ou toute quantité	4%
Taux par chargement ou par volume	4%
Taux par chargement ou par volume, poids minimum 32 000 livres	4%

Dans tous les cas, l'augmentation des frais minimums a été arrondie au multiple de 5¢ le plus près.

Les fractions de moins d'un demi-cent n'ont pas été retenues; les fractions de plus d'un demi-cent ont été comptées pour un cent.

La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-42980
M-30007-113-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE
1307, Peachtree St., N.-E.
Atlanta, Georgia
30357

Modification tarifaire:

Supplément 47 au tarif des taux forfaitaires de classe et d'espèce n° 319-D (Sud des Etats-Unis - Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Fixe un supplément de 9/10 d'un cent .9% (minimum 1 cent) sur tous les taux et frais pour le transport interterminal et sur les autres frais pour les services suivants:

Conteneurs fournis mais non utilisés

Contrôle et usage exclusif du véhicule
Livraison de la facture d'affrètement avant la livraison du chargement
Livraison
véhicule d'escort
Milles supplémentaires
Chariot élévateur à fourche
Chariot élévateur à fourche et grue
Sellette de remorque à commande hydraulique
Barrière oscillante hydraulique
Dispositifs mécaniques de chargement et de déchargement
Frais minimums
Déplacement de conteneurs vides
Déplacement de remorque surbaissée réglable ou dispositif réglable de chargement
Marchandise de dimensions excédentaires
Chargement de poids excédentaire
La livraison par colportage
Expédition par camion pour le colportage (de marchandise)
Cueillette
Rappel d'un véhicule chargé pour inspection de sécurité
Nouvelle consignation et détournement
Nouvelle livraison
Réfrigération, mécanique
Remise de conteneur vide ou de remorque par le transporteur
Retour de marchandises refusées ou non réclamées
Cueillette d'une seule cargaison
Mise en place d'un véhicule
Arrêt en cours de route
Arrêt pour l'inspection du chargement
Longeron et
Inspection des routes
Remorquage
Transport de remorque vide reçue d'un transporteur ferroviaire ou qui lui est livrée
Transport allège d'une remorque ou d'un conteneur à eau
Véhicule fourni mais non utilisé
Transfert d'un véhicule

La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-42981
M-30004-440-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.
1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, Qué.

Modification tarifaire:

Conformément à la procédure établie à l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports prière instante est faite à la *Gazette officielle du Québec* de publier immédiatement cette demande, étant donné le délai du 21 suivant sa première publication.

Ajuster:

Tarif de classe et de fret de tout genre n° 1030-B C.T.Q. n° 4097 entre le Québec et l'Ouest canadien

Règle 40 rabais sur le prix du transport

Un rabais sur le prix du transport doit être accordé lorsque les chargements sont livrés aux terminus de Montréal, aux taux annoncés entre Montréal (Québec) et les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie britannique.

Ces rabais sont les suivants:
75¢ le cent livres LTL
50¢ le cent livres 20 000 livres
40¢ le cent livres 30 000 livres
35¢ le cent livres 40 000 livres
Frais minimum 3,75$

Rôle M-42982
M-30004-441-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.
1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, Qué.
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Conformément à la procédure établie à l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports prière instance est faite à la *Gazette officielle du Québec* de publier immédiatement cette demande, étant donné le délai du 21 suivant sa première publication.

Adjonction:

Tarif de classe et de fret de tout genre n° 1030-B C.T.Q. n° 4097 entre le Québec et l'Ouest canadien.

Règles et règlements:

«Evaluation:

Tous taux et frais de fret de tout genre, classe ou espèce, sont fondés sur une responsabilité n'excédant pas 2$ la livre par article, sauf si l'expéditeur déclare une valeur supérieure.

Lorsque le connaissement spécifie que l'expéditeur exige du transporteur qu'il accepte la responsabilité jusqu'à concurrence d'une valeur déclarée, il sera imposé des frais supplémentaires de 50¢ le 100 000 $, ou fraction de ce montant, de l'évaluation excédant 2 $ par livre.»

Rôle M-42983
M-30004-442-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.
1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, Qué.
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Conformément à la procédure établie à l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports, prière instante est faite à la *Gazette officielle du Québec*, de publier immédiatement cette demande étant donné le délai de 21 jours suivant sa première publication.
Correction:
Le tarif de classe et de fret de tout genre n° 1030-B C.T.Q. n° 4097 entre le Québec et l'Ouest canadien
Règle 30 chargements de dimensions exceptionnelles, l'article A) doit se lire:
«A) Lorsque l'expéditeur n'indiquera pas correctement, au moment et au lieu de l'expédition, la mesure cubique exacte, le poids des articles volumineux enumérés à la section 2, sera augmenté du pourcentage indiqué après chaque article, sous réserve de 12 livres le pied cube. Les taux et les frais des articles non énumérés qui pèsent moins de 12 livres le pied cube seront calculés sur une base de 12 livres le pied cube (à l'exclusion des articles 4, 5 et 6).»
Correction:
Le tarif d'espèce n° 1005-E, C.T.Q. n° 4098 entre le Québec et l'Ouest canadien
Règle 30 densité du fret: l'article A) doit se lire:
«A) Les articles volumineux seront sujets à un poids minimum de 10 livres le pied cube au taux LTL applicable.»

Rôle M-43065
M-301036-101-D
(16643-V)
MERRILL TRANSPORT CO
1037, Forest Avenue
Portland, Maine 04104 (U.S.A.)
Au Québec:
A/s Trucking Association of Quebec Inc.
1259, Berri St., 4th Floor
Montréal, Qué.
H2L 4C7

Le requérant dont le permis se lit ainsi:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - camion citerne
De la frontière Québec - Etats-Unis (points d'entrée: Lac Frontière et East Hereford) pour le transport en vrac, sous forme liquide dans des camions-citernes, d'essence, d'huiles de nettoyage et de graissage, de mazout, de produits pétroliers, d'asphalte fluide, d'huile, de produits pétroliers utilisés dans la réparation et l'entretien des routes, jusqu'à des endroits, dans la province de Québec, situés sur et à l'est de l'autoroute 2 (sauf dans la ville de Québec).
Condition: Ce permis doit être exploité uniquement avec les certificats suivants, délivrés par la Interstate Commerce Commission:
MC-3252 sub 12 daté du 2 mai 1958
MC-3252 sub 14 daté du 29 mai 1957
MC-3252 sub 4 daté du 18 mai 1951
MC-3252 sub 6 daté du 17 avril 1950
MC-3252 sub 5 daté du 27 juillet 1949

demande à la Commission des transports du Québec que son permis soit réécrit, selon le nouveau système de numérotage des routes du ministère des Transports du Québec.

Rôle M-43067
M-301038-101-SS
(16658-V)
MURDOCK, STANLEY
146, rue François, app. 611
Nun's Island
Montréal, Qué.
H3E 1A2

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec la suppression totale des services qu'il donne en vertu du permis no M-301038 (16658-V).
Le tout selon les dispositions de l'article 2.72.9 du Règlement 2 (1976).
Ledit permis se lit comme suit:
Transport restreint - service local - contrat
Montréal et tous les points situés sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de pièces de machines, pour le compte de Trenmore Printing Reg'd de Verdun.

Rôle M-43102
M-40003-292-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas St. W.
Toronto, Ont.
M8X 1X8

Modification tarifaire
Déménagement de l'Estrie Ltée, Sherbrooke (Québec), en rapport avec la demande de transfert du permis n° 1108-V de Art Crawford Transport Inc., demande que lui soient accordés les taux régionaux suivants (voir ci-joint). A titre d'agent de Allied Van Lines Ltd, la compagnie fait aussi une demande relativement aux tarifs longue-distance.
Les tarifs numéros H-257 et E-1003 d'Allied Van Lines Ltd. Les tarifs numéros E-308, NP-57 et G-49 de Canadian Household Goods Carriers' Tariff Bureau Association.

Rôle M-43104
M-30007-114-DT
SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE
1307, Peachtree St., NE
Atlanta, (Ga)
30357

Modification tarifaire
Supplément 46 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce n° 319-D (Sud des États-Unis – Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:
Modification des dispositions réglementaires:
Le numéro 390-20 (chargements complets) a été ajouté pour s'appliquer relativement au numéro 6230.
Au numéro 6520, le numéro 1200 (non applicable au transporteur suivant: Arkansas-Best Freight System, Inc.) a éte modifié pour permettre l'application des taux depuis Strawberry (C.S.)
Il a été établi des taux d'espèce de volume réduit applicables aux tissus transportés depuis Graniteville (C.S.) jusqu'à Montréal (Québec) et des taux actuels s'appliquant de Graniteville (C.S.) jusqu'à Beauharnois, St-Timothée et Valleyfield (Québec) ont été restreints afin de ne pas être assujettis au 4% d'augmentation annoncé dans la fiche 1129-030 (CQ) (11-78) dans le supplément 21, en vigueur le 17 juin 1978.
Au numéro 6230 sont établis des taux d'espèce applicables aux pneus transportés depuis Greenville et Spartanburg (C.S.) jusqu'à Montréal et Ste-Foy (Québec).
Au numéro 6710 sont établis des taux d'espèce réduits applicables aux feuilles de tabac transportées depuis Wilson (C.N.) jusqu'à Joliette (Québec).
La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du règlement no 2 (1976).

Rôle M-43171
M-600570 2 DT
LYNN AUTO SALES LIMITED
177, Kipawa Road
Témiscamingue, Qué.

Modification tarifaire:
Dans les cas de location à court terme, nos taux de location, en vertu du présent permis, sont passés récemment de 235 $ par mois plus 10¢ du mille à 340 $ par mois plus 15¢ du mille.
Certains de nos anciens clients s'opposent aux nouveaux taux, prétendant qu'ils sont trop élevés. Nous demandons donc la permission de revenir à nos anciens taux ou c'est nécessaire tout en maintenant les nouveaux taux en vigueur pour l'avenir. Etant donné l'inflation et les dépenses croissantes, nous nous verrons dans l'obligation, un jour ou l'autre, d'appliquer le taux le plus élevé.

Rôle M-43177
M-208440-101-D
SULANY KEITH
3450, Drummond, app. 308
Montréal, Qué.
H3G 1Y1
Requérant-cédant
M-209667-001-101-D
LAMBERT, JEAN-ROCH
119, Houle
St-Eustache (Deux-Montagnes)
Qué., J7P 2L5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208440-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43178
M-207144-101-D
AYOUB, ABDALLAH
2494 est, rue Prieur
Montréal, Qué.
H2B 1P3
Requérant-cédant
M-206073-005-101-D
HAKEM, ABOUD
2290, Grand-Mère
Duvernay, Laval
Qué., H7E 1J3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207144-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43179
M-207871-101-D
MOURELATOS, GEORGE
5374, Connaught, app. 2
Montréal, Qué.
H4V 1X7
Requérant-cédant
M-209666-001-101-D
MANTELIS, MME VASILIKI
4847, St-Urbain
Montréal, Qué.
H2T 2W1
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207871-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43180
M-202052-101-D
STAMATIOU, GEORGE
1904, Favreau
Chomedey, Laval
H7T 1S4
Requérant-cédant
M-209668-001-101-D
JEUDY, FRANK
12100, Lacordaire, app. 2
Montréal, Qué.
H1G 4L1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202052-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43181
M-209680-101-D
BISAILLON, GASTON
161, des Pins
Entrelacs (Montcalm)
Qué., J0T 2E0
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Entrelacs 066122 SD, sous le numéro de permis M-209680-001

Rôle M-43182
M-209694-101-D
FOREST, GUY
1480, Brazeau
St-Lazare (Vaudreuil) Qué.
J0P 1V0
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de St-Lazare 067218P, sous le numéro de permis M-209694-001

Rôle M-43183
M-206478-101-D
ELZAWAHERY, SOULEIMAN
12136, Lachapelle
Montréal, Qué.
H4J 2M6
Requérant-cédant
M-209669-001-101-D
POULIN, MARCEL
263 A, Lakeshore
Pointe-Claire, Qué.
H9S 4L1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206478-011 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43184
M-208727-101-D

TAXI ALAIN GENDRON ENRG.
(Gendron, Alain)
1592, chemin du Lac
Léry (Châteauguay) Qué.
J6N 1B3
Requérant-cédant
M-207803-002-102-D

BEAUVAIS, CLAUDE
8, montée Rivière-des-Fèves
St-Urbain (Châteauguay) Qué.
J0S 1Y0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208727-001 pour l'agglomération A-26 Châteauguay demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43185
M-202541-101-D

DORE, ALDEGE
98 A, Tour-du-Lac
Ste-Agathe-des-Monts
(Terrebonne) Qué.
J8C 1B1
Requérant-cédant
M-209684-001-101-D

PIERRE LOISEAU ENR.
(Loiseau, Pierre)
R. R. 2
Ste-Agathe-des-Monts
(Terrebonne) Qué.
J8C 2Z8
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202541-001 pour la région Ste-Agathe-des-Monts 06-6362-VT demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43186
M-204064-102-D

LAPLANTE, CLAUDE
64, Dauphin, no B
Dollard-des-Ormeaux, Qué.
H9G 1W3
Requérant-cédant
M-209679-001-101-D

CLEMENT, PAUL-E.
4140, des Grandes-Prairies, app. 3
Montréal, Qué.
H1Z 1H9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204064-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43187
M-206905-4-D

ROMAIN BERTRAND
C.P. 123
Fort-Coulonge, Qué.
J0X 1V0
Requérant

Dans une lettre en date du 22 mars 1979 et reçue le 28 mars 1979 à la Commission des transports du Québec, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis M-206905-001 autorise à fournir.

Rôle M-43188
M-507091-101-D
GAUTHIER, JEAN-MARIE
Fugèreville
(Pontiac) Qué.
J0Z 2A0
Requérant-cédant
M-509020-101-D
PETRIN, SIMON
15, Maisonneuve
Ville-Marie
(Témiscamingue) Qué.
J0Z 3W0
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis no M-507091-001 à monsieur Simon Pétrin pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-43189
M-503761-101-D
LESSARD, PHILIPPE
162, 10e Avenue est
Amos
(Abitibi-Ouest) Qué.
J9T 1H9
Requérant-cédant
M-509026-101-D
HYLOP INC.
74, rue des Cèdres
Val-d'Or
(Abitibi) Qué.
J9P 4S5
Requérante-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer son permis no M-503761-002, à Hylop Inc., afin d'effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Paul-Yves Labrecque	997 actions ordinaires
Mario Labrecque	1 action ordinaire
Jocelyne Labrecque	1 action ordinaire

Rôle M-43190
M-203064-101-D
LANTHIER, IRENEE
1710, chemin Ste-Marguerite
Ste-Marguerite-Station
(Terrebonne) Qué.
J0T 2K0
Requérant-cédant
M-209689-001-101-D
SERVICE DE TAXI ROGER-MARC PAGE ENR.
(Pagé, Roger-Marc)
251, mont Durocher, app. 12
Mont-Rolland (Terrebonne) Qué.
J0R 1G0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203064-001 pour la région de Ste-Adèle 06-6351-VT demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43191
M-208691-101-D
CHALIFOUX, CLAUDE
1070 est, de Louvain app. 3
Montréal, Qué.
H2M 1B4
Requérant-cédant
M-209659-001-101-D
88920 CANADA LTEE
1070 est, de Louvain, app. 3
Montréal, Qué.
H2M 1B4
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208691-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43192
M-205736-101-D
BEAUCHAMP, ARMAND
4643, Marquette
Montréal, Qué.
H2J 3Y3
Requérant-cédant
M-209681-001-101-D
AUBRY, MICHEL
6347, Pascal, app. 7
Montréal-Nord, Qué.
H1G 1T5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205736-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43193
M-201556-101-D
FURY ENTERPRISES INC.
65 est, Sherbrooke, app. 1808
Montréal, Qué.
H2X 1C4
Requérante-cédante
M-209688-001-101-D
DARIUS JEAN ELISNORD
9108, 15e Avenue
Montréal, Qué.
H1Z 3P1
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-201556-008 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43194
M-202514-101-D
GONCALVES, JOSE
4180, Barclay, app. 5
Montréal, Qué.
H3S 1K8
Requérant-cédant
M-209683-001-101-D
SANDOR, PETER
7, chemin Côte-Ste-Catherine, app. 804
Montréal, Qué.
H2V 1Z9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202514-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43195
M-505385-101-D
BOYER, ANDRE
Landrienne
(Abitibi-Est) Qué.
J0Y 1V0
Requérant-cédant
M-509035-101-D
GERMAIN, LEO
Landrienne
(Abitibi-Est) Qué.
J0Y 1V0
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Léo Germain le permis no M-505385-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-43196
M-508158-101-D
HARDY, ROGER
23, Roy
Val-d'Or
(Abitibi-Est) Qué.
J9P 2T6
Requérant-cédant
M-509034-101-D
OUELLET, PAUL-HENRI
854, avenue Dion
Val-d'Or
(Abitibi-Est) Qué.
J9P 2P3
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Paul-Henri Ouellet, le permis no M-508158 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-43197
M-304818-102-D
PINEAULT TRANSPORT ENR.
(Pineault, Pierre)
7023, rue Drolet
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H2S 2T4

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - service local

Montréal métropolitain, pour le transport de meubles usagés, avec camion ordinaire.

Rôle M-43198
M-304811-102-D
DUGAS, BERTRAND
2095, côte Vertu, app. 201
Ville St-Laurent
(Ile-de-Montréal) Qué.
H4R 1N8
Voiturier-remorqueur
Q-300310-102-D (8077-V)
TRANSPORT BRAZEAU INC.
BRAZEAU TRANSPORT INC.
6600, chemin Reverchon
Ville St-Laurent
(Ile-de-Montréal) Qué.
H4S 1B7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Brazeau Transport Inc, détentrice du permis Q-300310 (8077-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis de roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43199
M-300870-101-DT
ALLTRANS EXPRESS LTD.
2215, St-François
Dorval, Qué.

Modification tarifaire:

La requérante, Alltrans Express Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux.

N.B. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le tarif A.E.L. - 4 du 2 juin 1978 déposé avec la présente requête.

Rôle M-43200
M-600879-101-DT
LOCATION C.L.R. ENRG.
8035, Chouinard
LaSalle, Qué.

Modification tarifaire:

La requérante Location C.L.R. Enrg. (Carol Reid opérant sous le nom de:), s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de modifier ces taux, pour qu'à l'avenir ces derniers se lisent comme suit:

Annexe

Camions

Camions	*Capacité*	*Jour*	*Semaine*	*Mois*	*Par kilomètre*
1/4 tonne	1 500	25 $	125 $	500 $	15¢ par 1,6 km
Van 16′	34 000	35	150	500	26¢ par 1,6 km
Van 22′	34 000	40	250	375	28¢ par 1,6 km

Tracteurs

Gaz simple essieu	34 000	45 $	205 $	850 $	20 - 30¢ par 1,6 km
Gaz double essieux	50 000	65	300	1 000	21 - 35¢ par 1,6 km
Diesel simple essieu	34 000	75	375	1 500	28¢ par 1,6 km
Diesel double essieux	50 000	120	500	2 000	25 - 38¢ par 1,6 km

Remorques — semi-remorques

24′	22 000	25 $	125 $	625 $	5¢ par 1,6 km
40′	38 000	35	150	500	5 - 8¢ par 1,6 km
42′	70 000	45	225	900	5 - 11¢ par 1,6 km
45′	70 000	45	225	900	5 - 11¢ par 1,6 km

Rôle M-43201
M-300650 101 DT
M. ROBERT EXPRESS INC.
2, rue Principale
St-Damase
(St-Hyacinthe) Qué.

Modification tarifaire:
La requérante, M. Robert Express Inc., détentrice du permis numéro 11171-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander la fixation des taux suivants pour ses services de transport:
Tarifs proposés
Route restreinte: de St-Damase à Montréal
Taux: 0,80 $/100 lb
Minimum: 9,50
Exception: Société coopérative avicole régionale St-Damase
Centre ville de Montréal, ville de Montréal et Rive-Sud:
Minimum: 75 $ par voyage
Lachine et les autres parties du Montréal métropolitain:
Minimum: 85 $ par voyage

Rôle M-43202
M-300609-101-DT
BESSETTE & VEGIARD LTEE
140, chemin Martin
Granby
Shefford, Qué.

Modification tarifaire:
Majoration de taux variant de 2 à 7%.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-43203
M-304816-101-D
VAILLANCOURT, GABRIEL
13867, rue St-Jean
Ste-Monique
(Deux-Montagnes) Qué.
J0N 1R0
Voiturier-remorqueur
M-300164-105-D
(1332-V)
ATLAS TRUCKING COMPANY LTD.
5005, avenue Irwin
Ville LaSalle
(Ile-de-Montréal) Qué.
H8N 2G7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Company Ltd., détentrice du permis M-300164 (1332-V), qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43204
M-304809-101-D
GUAY, GEORGES
3379, Jean-Brillant
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H3T 1N9

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à donner le service suivant:
Transport restreint - service local
Montréal métropolitain pour le transport d'ameublements usagés pour le public en général par camion ordinaire.

Rôle M-43205
M-300808-101-D
(14129-V)
GIROUX & FRERES
(Marcel Giroux)
3887, avenue Gertrude
Verdun
(Ile-de-Montréal) Qué.
H4G 1R6
Requérant-cédant
M-304815-101-D
HUILE ET TRANSPORT MARCEL GIROUX INC.
3887, avenue Gertrude
Verdun
(Ile-de-Montréal) Qué.
H4G 1R6
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec son approbation relativement à la vente de son commerce de transport de marchandises en faveur de la requérante-cessionnaire.

Le tout conformément à l'article 36 de la Loi des transports

Ledit permis qui fait l'objet du transfert se lit comme suit:

a) Transport général - local

a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, et retour.

b) Transport général - longue distance - rayon -

b) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville, et retour

La distribution des actions de la requérante-cessionnaire se lit comme suit:

Giroux, Marcel Verdun	98 actions ordinaires
Giroux, Guy Verdun	1 action ordinaire
Barré, Fernand Franklin (Huntingdon)	1 action ordinaire

Rôle M-43206
M-301796-159-D
(21992-V)
ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD.
851, Lagimodière Blvd.
Winnipeg, Manitoba
R2J 3K4
Au Québec:
2295, chemin St-François
Dorval
(Ile-de-Montréal) Qué.
H9P 1K3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le droit de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée) à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de Montréal dans la province de Québec, pour le transport de bois ouvré, contre-plaqué de bois, lesquels ont été transportés «corridor» à travers les provinces de l'Ontario et du Manitoba et qui originent des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, pour le public en général.

Rôle M-43207
M-601169-101-D
LOCATION D'AUTOS LOUE-BAZOU ENR.
(H. Rae Aston)
6275, St-Laurent
Montréal, Qué.
H2S 3C3
Requérant

Location de véhicules de promenade à court et à long terme au 6275, rue St-Laurent, Montréal, incluant stations-wagons.

Rôle M-43208
M-601117-101-D
CENTRE DE LOCATION OUTILEX INC.
3008, rue Visitation
Joliette, Qué.
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service de location suivant:

Location à court terme (moins d'une année) au public en général de remorques pour automobiles, tentes-roulottes, roulottes de voyages, campeurs motorisés et maisons motorisées (motor home), au 3008, rue Visitation, Joliette, comté de Joliette, Qué.

Rôle M-43209
M-601168-101-D
LOCATION COLOSSAL INC.
COLOSSAL LEASING INC.
3860, côte Vertu
Ville St-Laurent, Qué.
H4R 1V4
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services de location suivants:

1. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) au public en général.
2. Location à long terme (un an et plus) de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à l'exception de tous véhicules de type citerne, au public en général.
3. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) seulement aux clients dont le véhicule est en réparation ou qui attendent la livraison d'un véhicule neuf.

Rôle M-43210
M-000032-102-D
AUTOBUS LE PROMENEUR INC.
C.P. 485
1205, Normandie
St-Jovite, Labelle
Qué., J0T 2H0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir que soit rendu permanent le permis émis sur une base expérimentale par une décision du 19 décembre 1978 et étant un service d'autobus aéroportuaire de l'aéroport de Dorval à Ste-Adèle, Val-David, Mont-Tremblant et retour, suivant horaires et tarifs déposés avec la demande.

Rôle M-43211
M-208373-101-D
RENE PARENT ENR.
(Parent, René)
699, place Dieppe
Blainville
(Terrebonne) Qué.
J7C 3C2
Requérant-cédant
M-209698-001-101-D
DUVAL, REJEAN
127, du Pelican
R.R. no 3
St-Jérôme
(Terrebonne) Qué.
J7Z 5T5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208373-001 pour l'agglomération A-15 St-Jérôme demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43212
M-202180-102-D
YORK TAXI LTD
5442, St-Hubert
Montréal, Qué.
H2J 2Y6
Requérante-cédante
M-209705-001-101-D
NEVES PEDRO
4411, Henri-Julien
Montréal, Qué.
H2W 2K9
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202180-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43213
M-202180-101-D
YORK TAXI LTD.
5442, St-Hubert
Montréal, Qué.
H2J 2Y6
Requérante-cédante
M-209704-001-101-D
CLERVAUD HILAIRE
8152 A, Chabot
Montréal, Qué.
H2E 2L9
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202180-008 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43214
M-202180-103-D
YORK TAXI LTD.
5442, St-Hubert
Montréal, Qué.
H2J 2Y6
Requérante-cédante
M-209723-001-101-D
HETU RAYMOND JR.
1322, St-Zotique
Montréal, Qué.
H2G 1G5
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202180-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43215
M-209676-101-D
TAXI ST-AUGUSTIN
(Perron, Marcel)
8514, rue Martel
St-Augustin (Mirabel)
(Deux-Montagnes) Qué.
J0N 1J0
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Mirabel 06-7325-C, sous le numéro de permis M-209676-001.

Rôle M-43216
M-207905-101-D
BEAUPRE ALBERT
Desmaraisville
Territoire du Nouveau-Québec
J0Y 1H0
Requérant

Avis est donné que, Albert Beaupré, de Desmaraisville (Abitibi-Est) Qué., détenteur d'un permis M-207905 demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis additif pour la région Waswanipi, pour le transport de personnes par véhicule-taxi, sous le numéro de permis M-207905-002.

Rôle Q-18548
Q-300,567-4-D
(15720-V)
BELAND, NORMAND
910, rang St-Charles
St-Léon-le-Grand
(Maskinongé) Qué.
J0K 2W0
Requérant-cédant
et
Q-301,768-1-D
DOYLE, GAETAN
9, rue Michaud
St-Gabriel-de-Brandon
(Berthier) Qué.
Requérant-cessionnaire
Parties intimées
et
Q-301,790
TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC.
PAUL LESSARD TRANSPORT (1978) INC.
St-Barthélémi
(Berthier) Qué.
J0K 1X0
Place d'affaires:
30, rang Grande-Carrière
Louiseville
(Maskinongé) Qué.
J5V 2J7
Partie requérante

Requête en révision en vertu de l'article 14, paragraphe 3 de la Loi des transports.

Votre requérante, expose respectueusement ce qui suit:

1. Dans la *Gazette officielle du Québec*, du 23 décembre 1978, page 15406, et portant le numéro de rôle: Q-18548, le requérant-cédant Normand Béland, s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour obtenir son autorisation de transférer au requérant-cessionnaire Gaétan Doyle, le système de transport qu'il opère en vertu du permis 15720-V;

2. Dans cette publication, la nature du permis transféré n'était nullement précisée, contrairement à l'article 2.13 des règles de pratique, et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

3. De plus, comme le lieu de résidence des requérants était éloigné du siège social de votre requérante, il était difficile à cette dernière, de supposer que le transfert du permis 15720-V, affectait son permis;

4. Or, la clause *b*) du permis 15720-V se lit:

b) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier

b) A Ste-Ursule, de Montréal;

5. Pour sa part, votre requérante est détentrice du permis numéro 14383-V, et plus particulièrement de la clause *c*) qui se lit:

c) Transport général - longue distance - route restreinte

c) De Maskinongé à Montréal, et retour.

6. L'exploitation de cette seule clause *c*), représente 40% du chiffre d'affaires annuel de votre requérante;

7. Normand Béland, n'a jamais été vu par la présente requérante à effectuer du transport général entre Ste-Ursule et Montréal;

8. La clause *b*) du permis de Normand Béland était donc inexploitée;

9. C'est par hazard, que la présente requérante a appris l'existence de cette clause *b*) du permis 15720-V;

10. La présente requérante subirait un préjudice certain à ne pas être entendue, puisque 40% de son chiffre d'affaires est relatif à l'exploitation de cette clause de permis;

11. Votre présente requérante a été empêchée de produire son opposition, par suite que Normand Béland et Gaétan Doyle, n'ont pas fait publier une nature de demande qui informe réellement les intéressés, de la nature du permis, qui était transféré.

12. Votre requérante est à l'intérieur des délais légaux, pour introduire la présente requête. En effet, la présente décision a été rendue, le 2 mars 1979, par monsieur le Commissaire Luc Vallée, et elle porte le numéro de décision QCR-2783;

C'est pourquoi vous plaise:
Accueillir la présente requête;
Ordonner la révision de la décision QCR-2783;
Annuler et révoquer la clause *b*), du permis 15720-V, et qui se lit ainsi:
b) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier
b) A Ste-Ursule, de Montréal;
Le tout aux conditions qu'il vous plaira de fixer.
Québec, le 2 avril 1979, Vézina, Pouliot, L'Ecuyer et Morin, procureurs de la requérante.

Rôle Q-20476
Q-203,140-1-D
MORIN, ALPHONSE
21, 30e Rue
Gagnon (Saguenay)
Qué.
G0G 1K0
Adresse correspondance
Case postale 714
Gagnon (Saguenay)

Demande de permis:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour la région de Gagnon 09-9749-VT.

Rôle Q-20826
Q-200,372-101-D
BEAUDIN, ALBERT
Adresse postale
Case postale 3
Grande-Rivière (Gaspé-Est)
Qué.
G0C 1V0
Adresse d'affaires
Grande-Rivière (Gaspé-Est)
Qué.
G0C 1V0

Demande de suppression:
Le requérant est détenteur du permis Q-200,372-001 détenu pour la municipalité de Grande-Rivière 01-0213-VT.
Dans une lettre en date du 7 juin et reçue le 12 juin 1979, le requérant demande à la Commission des transports l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis l'autorise à fournir.

Rôle Q-20827
Q-20,036L-101-D
LA LIGUE DE TAXIS DE QUEBEC INC.
C.P. 417
Québec, Qué.
G1L 4W2
Adresse postale
250, 22e Rue
Québec, Qué.
G1L 1X3
Adresse d'affaires

Requête en reconnaissance:
1. Elle est une corporation dûment incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec, tel que le tout appert de copie des lettres patentes déposées au soutien des présentes, sous la cote R-1;
2. Tel qu'il appert desdites lettres patentes, l'objet principal de la requérante est l'organisation, la coordination et, en général, l'amélioration des services de transport par taxi dans l'agglomération de Québec, A-36;
3. La requérante est en mesure de se conformer aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport de personnes par véhicule-taxi;
4. En effet, le ou vers le 24 avril 1979, la requérante a tenu une assemblée générale de ses membres, laquelle a élu les personnes suivantes à son conseil d'administration:

Jules Gagnon
Raymond Martel
Claude Bélanger
Claude Provost
Jos. Cloutier
Edouard Labbé
Guy A. Parent
Patrick Morin

5. A ladite assemblée, il fut proposée aux membres divers plans, aux fins de leur assurer des avantages sociaux et économiques, dont un fonds de pension, une assurance vie et une assurance revenus;
6. En outre, un comité d'éthique professionnelle, composé de MM. Victor Plamondon, Georges Bilodeau, Yves Bertrand et Jocelyn Bertrand, fut constitué;
7. Ladite ligue est nettement représentative des membres et il est dans l'intérêt de ceux-ci qu'elle soit reconnue à ce titre;
8. La requérante dépose les montants de cautionnement, si nécessaires à la présentation de cette requête;
9. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;
Pourquoi, plaise à la Commission:
Accueillir la présente requête;
Reconnaître la Ligue de taxi de Québec Inc. comme le groupe représentatif des

détenteurs de permis de propriétaires de véhicules-taxis dans l'agglomération de Québec, A-36;

Décréter la remise du cautionnement déposé en la présente instance.

Rôle Q-20828
Q-50,009-101-V

L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 09 INC.

Corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1101, boul. Laflèche
Hauterive
(Saguenay) Qué.
G5C 1E1
Requérante
c.
Q-52,014-101-V

POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 09 INC.

Corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1101, boul. Laflèche
Hauterive
(Saguenay) Qué.
G5C 1E1
et-

LAURENT TREMBLAY
BENOIT GAGNON
ADRIEN MORIN
MARIUS LEVESQUE
CLAUDE PINEAULT
CLAUDE GAGNON

Intimés.

Requête en vérification de permis en vertu du paragraphe 3 de l'article 2.59 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et en vertu de l'article 39 du Règlement sur le camionnage en vrac (A.C. 1379-78 du 26 avril 1978, *G.O.Q.* 17 mai 1978, page 2767).

Votre requérante expose respectueusement ce qui suit:

1. La requérante est une corporation incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies de la province de Québec;

2. La requérante regroupe des camionneurs détenteurs de permis de camionnage en vrac émis par la Commission des transports du Québec pour la Région 09 Inc.;

3. La requérante a reçu mandat, en date du 24 mars 1979, de ses membres, de demander une vérification de la représentatitvité des administrateurs siégeant au poste d'affectation de la Région 09 Inc.;

4. Tel qu'il appert du dossier de la Commission des transports du Québec, la Commission accorde en faveur de l'intimée, soit le Poste d'affectation de la région 09 Inc. un permis de poste d'affectation en confirmité du Règlement sur le camionnage en vrac (A.C. 1379-78 du 26 avril 1978, publié à la *G.O.Q.* du 17 mai 1978 aux pages 2767 et suivantes), le tout qu'il appert de la décision QCV-11175, rendue par la Commission des transports du Québec le 7 juin 1978, dans le dossier Q-52014-1-D, cause Q-16665;

5. Lors de l'audition de cette cause, la Commission des transports du Québec a émis un permis de poste d'affectation au Poste d'affectation de la région 09 Inc. au motif que le pourcentage du nombre total des permis de camionnage en vrac de ladite région retenu au terme de la section 4 du Règlement sur le camionnage en vrac permettrait une inscription d'au moins 45% des titulaires, comme membres de chacune des associations inscrites au poste d'affectation;

6. Dans ladite décision, la Commission reconnaît comme membres de cette corporation trois (3) représentants de l'Association des camionneurs-artisans de la Région 09 Inc. et trois (3) représentants de l'Association coopérative des camionneurs de la Côte-Nord région 09, le tout tel qu'il appert de la décision précitée dans le cours de l'année d'opérations du permis de 1978-1979, l'Association coopérative des camionneurs de la Côte-Nord région 09 a rajouté un administrateur sans tenir compte du pourcentage réel du nombre total des permis de camionnage en vrac dans la région 09;

7. De plus, depuis le mois de février la corporation Poste d'affectation de la région 09 Inc. n'a plus de directeur de poste en fonction;

8. La requérante joint à la présente requête un cautionnement de 50 $;

9. La requérante a droit à plus de représentants au Conseil d'administration de l'intimée que ceux qu'elle détient actuellement;

10. Le pourcentage du nombre total des permis de camionnage en vrac de ladite région qui a été retenu au terme de la décision précitée est erroné;

11. La présente requête a été signifiée aux intimés par voie postale tel qu'en fait foi le reçu du ministère des Postes joint à l'original;

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec,

Accueillir la présente requête;

Permettre à la requérante de faire la preuve que le pourcentage du nombre total des permis qui doivent être retenus est inférieur à celui mentionné dans la décision précitée;

Permettre à la requérante de modifier le nombre de ses représentants au Poste d'affectation de la région 09 Inc.;

Ordonner aux nouveaux administrateurs de nommer, conformément au Règlement sur le camionnage en vrac, un directeur de poste d'affectation.

Rôle Q-20831
Q-202,708-101-D

LISE T. BILODEAU TAXI ENR.

(Bilodeau, T. Lise)
2660, Renouard
Beauport Qué.
G1E 4C8
Requérante-cédante
Q-203,203-101-D

GUIMONT, GILLES

5878, boul. Hamel
Ste-Foy Qué.
G2E 3L1
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:

Lise T. Bilodeau Taxi Enr. (Bilodeau, T. Lise) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Guimont, Gilles le permis Q-202,708-001 et le véhicule-taxi pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-20839
Q-201,440-101-D
THERRIEN, PAUL
2521, rue Vitré
Québec, Qué.
G1J 4A8
Requérant-cédant
Q-203,204-101-D
POITRAS, RICHARD
2075, Mathias-Tellier
Québec, Qué.
G1J 1G7
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Therrien, Paul demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Poitras, Richard le permis Q-201,440-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec-A-36.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 et des articles 20, 33 et 39 de la Loi des transports.

Rôle Q-20840
Q-202,966-101-D
ROBERT, LEO
850, Guilbert
Cap-de-la-Madeleine (Champlain)
Qué.
G8T 5T7

Demande de suppression:
Le requérant est détenteur du permis Q-202,966-001 détenu pour l'agglomération de Trois-Rivières A-40.
Dans une lettre en date du 14 juin 1979 et reçue le 15 juin 1979, le requérant demande à la Commission des transports l'autorisation de supprimer totalement le services de transport que son permis l'autorise à fournir.

Rôle Q-20841
Q-300 127-101-D
(2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
1041, rue St-Christophe
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.
G0W 2N0

Modification de permis:
La requérante Hamel Transport Limitée, détentrice du permis numéro 2278-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - contrat
Service de cueillette et de livraison de marchandises à Québec et à Montréal, pour le compte de Murray Bay Transport Co. Ltd. pour le service autorisé en vertu du permis numéro 11367-V.
Droit additionnel:
Le service de cueillette et de livraison de marchandises à Québec autorise la cueillette et la livraison de marchandises dans les villes suivantes du Québec métropolitain: Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-ville-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Louis-de-Pintendre, Bernières, Rivière-Boyer, St-Etienne, l'Ancienne-Lorette, Beauport, Val-Bélair, Charlesbourg, Lac-Delage, Loretteville, Québec, Ste-Foy, Sillery, Vanier, St-Emile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-du-Cap-Rouge, Stoneham, Tewkesbury, Lac-St-Charles, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, St-Augustin-de-Desmaures.

Rôle Q-20843
Q-300,861-102-D
(21466-V)
ANTONIN GAULIN ENR.
(Gaulin, Antonin)
92, rang Lafontaine
Ste-Perpétue
(L'Islet) Qué.
G0R 3Z0
M-301,796-161-D
ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD
851, Lagimodière Blvd.
Winnipeg
Manitoba
R2J 3K4

Demande de tireur - tiré
Le requérant Antonin Gaulin s'adresse à la Commission des transports, afin d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec son tracteur les remorques et semi-remorques de Arnold Brothers Transport Ltd, détentrice du permis 21992-V selon toutes les clauses dudit permis et, au surplus. Arnold Borthers Transport Ltd. demande un permis de courtier en transport correspondant.

Rôle Q-20850
Q-504,600-101-D
CAMIONNAGE BLACKBURN & FILS ENR.
234, Simard
St-Ambroise
(Chicoutimi) Qué.
G0V 1R0
Requérante-cédante
Q-506,932-101-D
LES TRANSPORTS SYLVIO BLACKBURN INC.
234, Simard
St-Ambroise
(Chicoutimi) Qué.
G0V 1R0
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:
La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour avoir l'autorisation de transférer ses permis de camionnage en vrac Q-504,600-001 à 007, pour la région 02, en faveur de Les Transports Sylvio Blackburn Inc.
Liste des actionnaires de la requérante-cessionnaire
Sylvio Blackburn 66 actions ordinaires
Claude Blackburn 66 actions ordinaires
Cyrille Blackburn 66 actions ordinaires
Lisette Blackburn 2 actions ordinaires

Rôle Q-20852
Q-300,682 101-DT
TRANSOL INC.
81, rue St-Pierre
C.P. 1453
Québec, Qué.
G1K 4A3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses taux à contrat de 7% pour le transport pour le compte de la Société des Alcools suivant les clauses *k* et *m*) du permis 18627-V.
La requérante demande l'application de l'article 2.58.1, afin que la Commission des transports du Québec détermine la date de la mise en vigueur des nouveaux taux.

Rôle Q-20860
Q-202,828-101-D
LAURENT THIBODEAU
(Thibodeau, Laurent)
352, rue Ste-Anne
Chicoutimi (Chicoutimi)
Qué.
G7J 2M7
Requérant-cédant
Q-203,194-101-D
TREMBLAY, ALAIN
412, Garnier
Chicoutimi (Chicoutimi)
Qué.
G7J 2K6
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Laurent Thibodeau (Thibodeau, Laurent) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Tremblay, Alain le permis Q-202,828-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Saguenay A-52.

Rôle Q-20861
Q-202,113-101-D
GABOURY, NOEL
1391, Chanoine-Morel
Sillery, Qué.
G1S 4B5
Requérant-cédant
Q-203,189-101-D
GEORGES GINGRAS ENR.
(Gingras, Georges)
1383, rue St-Paul
Ancienne-Lorette
Qué.
G2E 1Z5
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Gaboury, Noël demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gingras, Georges le permis Q-202,113-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Ste-Foy, Sillery A-38.

Rôle Q-20862
Q-201,043-101-D
DOUCET, JEROME
1, Hébert
Baie-Comeau (Saguenay)
Qué.
G4Z 1K8
Requérant-cédant
Q-203,206-101-D
WILLIAM LEMONIER
(Lemonier, William)
1805, Brochard
Hauterive (Saguenay)
Qué.
G5C 2H1
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Doucet, Jerôme demande à la Commission des transports du Québec de transférer à William Lemonier (Lemonier, William) le permis Q-201,043-003 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Baie-Comeau A-21.

Rôle Q-20863
Q-506,124-101-D
DRAPEAU, MARTIN (Décédé)
Drapeau, Thomas-Louis
(exécuteur testamentaire)
117, Radisson
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
G4R 1M1
Requérant-cédant
Q-506,899-101-D
DRAPEAU, MARCEL
117, Radisson
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
G4R 1M1
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
M. Thomas-Louis Drapeau (exécuteur testamentaire de la succession de Martin Drapeau) s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer le permis de camionnage en vrac Q-506,124-001 que détenait Martin Drapeau de son vivant, pour transporter les matières en vrac décrites à l'article 3 du règlement, dans la région 09, en faveur de Marcel Drapeau.

Rôle Q-20864
Q-301,624-105-D
TRANSPORT BETON PROVINCIAL LTEE
678 est, du Phare
C.P. 160
Matane
(Matane) Qué.
G4W 3N1

Demande de modification de permis, droit additionnel:
La requérante, détentrice du permis Q-301,624, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant:
Conformément à l'article 2.59.4 des règles de pratique et de régie interne de la Commission et à l'article 13-F de l'Ordonnance générale sur le camionnage, la requérante est autorisée à prendre à louage à long terme (pour un an ou plus) des véhicules et à les utiliser pour donner le service autorisé par son permis numéro Q-301,624, sujet aux réserves de l'article 13-F de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle Q-20865
Q-301,809-101-D
GASTON GOSSELIN
(Gosselin, Gaston)
470 sud, rue Champagne
C.P. 324
St-Honoré
(Beauce) Qué.
G0M 1V0

Demande de modification de permis:
Le requérant est détenteur du permis suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De St-Martin-de-Beauce à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, pour le transport d'animaux vivants.
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de faire ajouter à son permis ci-haut décrit, ce qui suit:
1. Transport d'animaux vivants dans la paroisse St-Honoré, comté de Beauce et dans toutes les municipalités situées dans un rayon de cinq (5) milles des limites de ladite municipalité.
2. Transport d'animaux vivants de la paroisse St-Honoré, comté de Beauce et toutes les municipalités situées dans un rayon de cinq (5) milles des limites de ladite municipalité à Vallée-Jonction, comté de Beauce.

Rôle Q-20866
Q-301,331-101-D
TRANSPORT A. & G. ST-HILAIRE INC.
C.P. 755
La Malbaie
(Charlevoix-Est) Qué.
G0T 1J0

Demande de modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à donner le service suivant:
De Québec à tous points situés dans un rayon de 250 milles des limites de ladite ville pour le transport de moulées en vrac expédiées par Nutribec Ltée et retour avec marchandises en vrac destinées à ladite Nutribec Ltée.

Rôle Q-20867
Q-300,705-101-D (18979-V)
TRANSPORT GERALD PELLETIER LTEE
C.P. 21
L'Isle-Verte
(Rivière-du-Loup) Qué.
G0L 1K0

Demande de modification de permis:
La requérante, Transport Gérald Pelletier Ltée, détentrice du permis no 18979-V s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin que ledit permis soit modifié pour qu'elle soit dorénavant autorisée à donner les services suivants:
Transport spécialisé - transport restreint - longue distance - territoire - citerne
De tous points à tous points dans les comtés électoraux-provinciaux de L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, pour le transport d'eau par véhicules-citernes.
Transport restreint - longue distance - territoire
De tous points à tous points dans les comtés électoraux-provinciaux de L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, pour le transport d'eau.

Rôle Q-20868
Q-301,893-101-D
LES ENTREPRISES ROSAIRE RACINE ENR.
(Racine, Rosaire)
345, Duberger
Charlesbourg
Qué.
G0A 2S0

Demande de permis régulier, nouveau:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - contrat - citerne
Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne
De Québec à tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles des limites de ladite ville, et retour avec marchandise refusée.
Dans les deux (2) cas, pour le transport par véhicule-citerne, d'huile à chauffage, pour le compte de Shell Canada Limitée.

Rôle Q-20869
Q-301,445-101-D
(25694-V)
BERTRAND ROUSSEL ENR.
(Roussel, Bertrand)
94, des Erables
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) Qué.
G5R 1V2

Demande de modification de permis:
La requérante Betrand Roussel Enr., détentrice du permis 25694-V se lisant comme suit:
a) Transport général - service local
De Rivière-du-Loup et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité.
s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de faire ajouter la clause suivante:
b) Transport général - longue distance - rayon
De Rivière-du-Loup à tous les endroits situés dans un rayon ne dépassant pas (30) milles des limites de ladite municipalité.

Rôle Q-20871
Q-203067-101-D
GREGOIRE, CLAUDE
Adresse postale
C.P. 264
Cap-St-Ignace
(Montmagny) Qué.
G0R 1H0
Adresse d'affaires
687, rue du Souvenir
Cap-St-Ignace
(Montmagny) Qué.
G0R 1H0

Demande de suppression:
Le requérant est détenteur du permis Q-203067-001 détenu pour la municipalité de Cap-St-Ignace, région 1414SD.
Dans une lettre en date du 21 juin 1979 et reçue le 26 juin 1979, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-20875
Q-202,904-101-D
BUSQUE, JEAN-MARC
14120, boul. Lacroix
St-Georges-Est (Beauce)
Qué.
G5Y 5N8
Requérant-cédant
Q-203,207-101-D
LEMIEUX, CARMELLE ROY
980, 151e Rue
St-Georges-Ouest (Beauce)
Qué.
G5Y 6S1
Requérante-cessionnaire

Busque, Jean-Marc demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Lemieux, Carmelle Roy le permis Q-202,904-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de St-Georges 03-2322-VT.

Rôle Q-20876
Q-202,852-101-D
BOISSONNEAULT, GEORGETTE
84A, des Ormes
Québec, Qué.
G1L 1M6
Requérante-cédante
Q-203,208-101-D
CLAUDETTE RACINE
(Racine, Claudette Landry)
6404, place des Zinnias
Charlesbourg, Qué.
G1G 1J9
Requérante-cessionnaire

Boissonneault, Georgette demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Claudette Racine (Racine, Claudette Landry) le permis Q-202,852-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-20877
Q-203,009-101-D
CLOUTIER, THOMAS LOUIS
1451, rue des Erables
Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)
G8L 1C4

Demande de suppression:
Le requérant est détenteur du permis Q-203009-001 détenu pour la municipalité de Dolbeau Mistassini A-28.
Dans une lettre en date du 20 juin 1979 et reçue le 26 juin 1979, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

1871-o

DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE EN VERTU DU REGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DECHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Pour la région*
Q-20832	Q-710,578-101-D **BOUCHARD, SIMEON** 1091, St-Jean Roberval (Lac-St-Jean-Ouest) Qué. G8H 2H6	Déchets solides	2
Q-20833	Q-710,583-101-D **BERGERON, GILLES** 71, rang St-Joseph St-Octave-de-Dosquet (Lotbinière) Qué. G0S 1H0	Déchets solides	3
Q-20835	Q-710,568-101-D **SEVIGNY, JEAN-ROCH** Rang Moulange St-Apollinaire (Lotbinière) Qué. G0S 2E0	Déchets solides Boues liquides	3

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
Q-20855	Q-710,584-101-D **LOUIS J. DESJARDINS ENRG.** (Desjardins, Louis J.) Saint-Denis (Kamouraska) Qué. G0L 2K0	Déchets solides	3
Q-20859	Q-710,585-101-D **LAVOIE, ERNEST** Auclair (Témiscouata) Qué. G1R 2H5	Déchets solides	3

1871-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPV-1541-P-CC	79-06-18	Cause: M-33279 M-000340-2-D YVAN GAUDREAU	G.O.Q. no 43 p. 13309	78-10-28	

Correction de décision
La Commission:
Corrige le dispositif de la décision MPV-1541-P-C du 14 mai 1979, pour qu'il se lise comme suit:
1. Accueille la requête telle qu'amendée;
2. Modifie le permis numéro 636-A en y ajoutant le service suivant que le requérant est autorisé à fournir:
De la Patrie à Lac-Mégantic, et retour via Notre-Dame-des-Bois et Woburn;
De Lac-Mégantic à Sherbrooke, et retour, via Woburn, Notre-Dame-des-Bois, La Patrie, Island Brook, Cookshire et Brichton et de Notre-Dame-des-Bois au Mont-Mégantic.
Avec les restrictions déjà mentionnées au permis, plus les restrictions suivantes:
— aucun passager à être transporté entre Cookshire et Sherbrooke ni entre Sherbrooke et Cookshire.
— aucun passager ne pourra être transporté entre Lac-Mégantic à destination de Cookshire et Sherbrooke et inversement.
3. décrète la remise des cautionnements tant au requérant qu'à l'opposante.

MPV-1615-S	79-06-22	Cause: M-42271 M-000060-101-DS TERREBONNE AUTOBUS INC.	Le Devoir	7, 8, 9 mai 79	Demande de permis saisonnier Accordée Du 1er septembre 1979 jusqu'au 30 juin 1980
MPV-1618-S	79-06-28	Cause: M-40612 M-000242-3-D ROBICHAUD ARMAND	G.O.Q. no 19 p. 5077	79-05-12	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 25 juin 1980
QPV-1349-S	79-07-04	Cause: Q-20502 Q-000,265-102-D TRANSPORT ETCHEMIN INC.	G.O.Q. no 22 p. 5896	79-06-02	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide de septembre 1979 au 30 juin 1980.
QPV-1350-S	79-07-04	Cause: Q-20503 Q-000533-101-D TRANSPORT P.F. COUTURE INC.	G.O.Q. no 22 p. 5896	79-06-02	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide du 1er septembre 1979 au 30 juin 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPV-1351-S	79-07-04	Cause: Q-20504 Q-000530-101-D AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC.	G.O.Q. no 22 p. 5896	79-06-02	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 30 juin 1980.
QPV-1352-H	79-07-05	Cause: Q-20873 Q-000034-101-HPT (1176-A) ASBESTOS TRANSIT INC.	La Tribune	12, 13, 14 juin 79	Modification d'horaire Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 5 juillet 1979.
QPV-1353-T	79-07-10	Cause: Q-20507 Q-000463-101-D (3792-A) HERVE LECLERC	G.O.Q. no 23 p. 6069	79-06-09	Modification de permis touristique Accordée Ce permis sera valide du 15 mai au 15 octobre de chaque année.
QS-2760-S	79-06-15	Cause: Q-20701-S Q-000565-101-S TRANSPORT RENE MATHIEU INC.	Journal de Québec	79-05-15 16-17	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 15 juin 1979 au 13 juin 1980.
QS-2774-S	79-07-10	Cause: Q-20913-S Q-000143-102-S (2463-A) TRANSPORT DUCHESNEAU INC.	Journal de Québec	79-06-23 26-27-28-29	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 11 juillet 1979 au 31 août 1979.
QT-716	79-07-06	Cause: Q-20883 Q-000569-101-SI KAPLAN TOURS			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-723	79-07-10	Cause: Q-20904-SI Q-000570-101-SI BELL TOURS INC.			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QI-00005	79-07-09	Cause: QI-00005 Q-000153 REAL DROLET			Permis identique *instanter* Accordée

TAXI

MPT-13801-C	79-06-29	Cause: M-37452 M-207677-001 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante MONGEAU, MICHEL Intimé-cédant TANGUAY, LEO Intimé-cessionnaire			

Correction de décision

La Commission:

Corrige la décision MPT-13801, en date du 6 mars 1979, de façon à ce que dans le dispositif de ladite décision, à la page 3, aux paragraphes 3 et 4, on lise «Agglomération A-26 Châteauguay» au lieu de «Agglomération A-11 Montréal».

MPT-13983	79-05-10	Cause: M-39024 M-207435-2-D LALIBERTE, ANDRE Requérant-cédant M-209411-001 BEAUMONT BEAUREGARD, MME CECILE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 13 p. 3749	79-03-31	Transfert de permis Accordée A-33

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
MPT-13988	79-05-10	Cause: M-39021 M-203471-16-D TEE DEE LTD. Requérante-cédante M-209084-002 D'ERRICO, LORENZO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 13 p. 3749	79-03-31	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13994	79-05-16	Cause: M-39687 M-200309-2-D LONGPRE, LIONEL Requérant-cédant M-204645-003 THEBERGE, ROGER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 15 p. 4215	79-04-14	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-14022	79-05-16	Cause: M-39850 M-206434-7-D MARIN RADIO TAXI INC. Requérante-cédante M-209453-001 ROBERT BELEC ENRG. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 15 p. 4230	79-04-14	Transfert de permis Accordée 06-6351-VT Ste-Adèle
MPT-14030	79-05-22	Cause: M-39791 M-205442-2-D LEVAC, EMILE Requérant-cédant M-209443-001 PIERRE LAFLEUR ENRG. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 15 p. 4224	79-04-14	Transfert de permis Accordée 06-6204-VT Repentigny
MPT-14073	79-06-01	Cause: M-40426 M-200568-11-D BIRCHLER, ROLF Requérant-cédant M-209493-001 NOCERA, HERVE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 4623	79-04-28	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14075	79-06-01	Cause: M-40432 M-208563-3-D CALOUETTE MARCEL PATRICK Requérant-cédant M-209491-001 MARTIN VALMONT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 4624	79-04-28	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14167	79-06-26	Cause: M-38327 M-209379-1-D BELIVEAU, DENIS	G.O.Q. no 11 p. 3358	79-03-17	Demande de permis Accordée 06-5725-SD Contrecoeur
MPT-14172	79-06-28	Cause: M-40672 M-209514-1-D BRUNET, EMILIEN	G.O.Q. no 19 p. 5084	79-05-12	

Demande de permis

La Commission:

1. Accorde en partie la demande du requérant;

2. Autorise Emilien Brunet, 816, Flamand, Rock Forest (Sherbrooke) Qué. J0B 2J0, à effectuer par véhicule-taxi, à titre de propriétaire du transport dans la région de Rock Forest 05-3609-SD

Condition:

Ce permis doit être opéré conformément aux dispositions du Règlement no 6 de la Commission des transports du Québec et de ses amendements.

3. Fixe et décrète légaux les taux fixés par la Commission des transports pour cette région;

4. Prend acte de la requête pour les régions de Deauville 05-3611-VL et St-Elie-d'Orford 05-3612-P et déclare pendante pour lesdites régions ladite demande jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du Règlement no 6 permettent que cettedite demande puisse être considérée par la Commission.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-14173	79-06-26	Cause: M-32962 CM-20000-P-71 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-203228-D-001 JEAN-PAUL D'AOUST Intimé-intervenant	G.O.Q. no 28	78-07-15	

Proprio motu
La Commission:
1. Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'avis de la Commission publié à la *Gazette officielle du Québec* numéro 28 du 15 juillet 1978;
2. Décrète que le permis détenu par la partie intimée se rapporte à la municipalité de Buckingham telle que décrite dans le projet de loi numéro 119, sanctionné le 17 mai 1979.

MPT-14174	79-06-26	Cause: M-36325 CM-20000-P-153 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante GERARD GASCON ENRG. Intimée-cédante MORRISSETTE, JOSEPH dit GUILBAULT Intimé-cessionnaire (mis en cause)	G.O.Q. no 47 p. 14536	78-11-25	*Proprio motu* La Commission: Annule la décision MPT-13153 du 7 septembre 1978.
QPT-4709	79-05-09	Cause: Q-19341 Q-202714-4-D GASTON GRONDINES ENR. (Gaston Grondines opérant sous le nom de) Requérante-cédante Q-203133-1-D ROLAND MAROIS ENRG. (Roland Marois opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 14 p. 4028	79-04-07	Transfert de permis A-40 Accordée
QPT-4710 et QPV-1301	79-05-09	Cause: Q-19170 Q-202649-24-D PLACEMENTS 2 + 1 LTEE Requérante-cédante Q-203053-2-D ADRIEN LAFLAMME (Laflamme, Adrien) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 11 p. 3371	79-03-17	Transfert de permis -A-48 et aéroportuaire Accordée
QPT-4748	79-06-01	Cause: Q-19483 Q-202104-3-D REAL DESJARDINS Requérant-cédant Q-203147-1-D ALAIN GAUTHIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 16 p. 4436	79-04-21	Transfert de permis A-9 Accordée
QPT-4759	79-06-13	Cause: Q-19491 Q-202911-2-D PAULINE MALENFANT Requérante-cédante Q-203150-1-D JACQUES MALENFANT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 16 p. 4436	79-04-21	Transfert de permis A-30 Accordée
QPT-4760	79-06-15	Cause: Q-19163 Q-200,854-2-D BEAUREGARD, ROBERT Requérant-cédant Q-203,118-1-D JETTE, MLLE PIERRETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 11 p. 3370	79-03-17	Transfert de permis A-47 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 15 juin 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPT-4769	79-06-20	Cause: Q-20330 Q-202844-3-D COTE, MLLE CHRISTINE Requérante-cédante Q-203164-1-D BABIN, MLLE YOLANDE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5374	79-05-19	Transfert de permis 01-0251-SD, 01-0249-SD, 01-0302-SD Accordée
QPT-4774	79-06-21	Cause: Q-19237 Q-202927-2-D TAXI POIRIER ENR. (Poirier, Paul-Emile) Requérante-cédante Q-203125-001 TAXI GASTON ALLARD ENR. (Allard, Gaston) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 12 p. 3537	79-03-24	Transfert de permis 01-0435-VT Accordée
QPT-4777	79-06-22	Cause: Q-17407 Q-20037-3-D LA LIGUE DE TAXIS DE RIMOUSKI INC. Requérante Q-201481 LOUIS-PHILIPPE TARDIF Intimé	G.O.Q. no 34 p. 10536	78-08-26	Annulation de permis La Commission prend acte de la déclaration et du désistement de la requérante.
QPT-4783	79-06-29	Cause: Q-20423 Q-202818-2-D COLLIN, CHRISTIAN Requérant-cédant Q-203162-1-D D'AVIGNON CONSTANTINEAU LAURETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5764	79-05-26	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4785	79-07-04	Cause: Q-20461 Q-201510-3-D ZEPHIRIN CLOUTIER	G.O.Q. no 22 p. 5890	79-06-02	Suppression totale de service La Commission annule à toutes fins que de droit le permis Q-201510-001 détenu par Zéphirin Cloutier pour la municipalité de St-Cyrille-de-Lessard, 03-1314-P.
QPT-4786	79-07-04	Cause: Q-20462 Q-203161-1-D TAXI LIMOUSINE ENR. (Céline Boutin opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 22 p. 5891	79-06-02	Demande de permis 02-9041-SD Accordée
QPT-4794	79-07-10	Cause: Q-20658 Q-201202-2-D et 101-RV LUCIEN RICHARD	G.O.Q. no 14	79-04-07	Revision de décision La Commission révoque la décision numéro QPT-4712 rendue le 10 mai 1979 dans le dossier portant le numéro de cause Q-19369.

ECOLIER

MPE-1355	79-06-22	Cause: M-40000 M-100735-4-D METROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. Requérante-adjudicataire M-100074 COLLEGE BEAUBOIS INC. Requérante-adjudicatrice	G.O.Q. no 21 p. 4423	79-04-21	Approbation de taux Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPE-1846	79-07-10	Cause: Q-19679 Q-100010-4-EC COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES BOIS FRANCS Adjudicateur Q-100241-2-EC AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTEE Adjudicataire	G.O.Q. no 19 p. 5099	79-05-12	Approbation de contrat pour l'année scolaire 1978/1979 Accordée

CAMIONNAGE GENERAL

MCR-5231-TF	79-06-14	Cause: M-40343 30004-424-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 19 p. 5073	79-05-12	Modification de tarifs Accordée
MCR-5233-TF	79-06-14	Cause: M-40345 30004-426-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 19 p. 5074	79-05-12	Modification de tarifs Accordée
MCR-5234-TF	79-06-14	Cause: M-40346 40013-46-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 19 p. 5074	79-05-12	Modification de tarifs Accordée
MCR-5245	79-06-20	Cause: M-2496 23138-V P-1 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante HEMINGWAY TRANSPORT INC. Intimée YELLOW FREIGHT SYSTEM INC. (Antérieurement: THE ADLEY CORPORATION et ADLEY CANADA LIMITED) MAISLIN TRANSPORT LTD. CHAMPLAIN SEPT-ILES EXPRESS INC. HOLMES TRANSPORT QUEBEC LTEE SANBORN'S MOTOR EXPRESS QUEBEC INC. ACTON VALE TRANSPORT INC. ALLIED AIR FREIGHT LINES LTD. ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC. BAPTIST TRANSPORTATION LTD. BEAULIEU TRANSPORT INC. V. BOUTIN EXPRESS INC. GEVRY TRANSPORT INC. McCRUM TRANSPORT LTD. (TRANSPORT CHAMPLAIN INC.) E.J. PERSONS TRANSPORT LTD QUINN FREIGHT LINES INC. QUINN FREIGHT LINES (QUEBEC) LTD. RICHMOND TRANSPORT INC. GUILGAULT TRANSPORT INC. KINGSWAY TRANSPORT LTD R.P.R. TRANSPORT LTEE ST-JOHNSBURY TRUCKING INC. SMITH TRANSPORT LTD SUPER TRANSPORT (1966) LTD. THETFORD TRANSPORT INC. L. THIBODEAU TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 26 p. 4806	74-06-29	*Proprio motu* La Commission: 1. Revise la décision MCR-995 du 6 juin 1974; 2. Corrige le paragraphe *a)* de l'article 6 du dispositif à la page 82 de cette décision, pour inclure à la troisième ligne, après le mot «points» les mots suivants: «and return».

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
		ASBESTOS EXPRESS LTEE TRANSPORT BRAZEAU INC. RED STAR EXPRESS LINE OF QUEBEC LTD. CABANO TRANSPORT INC. TRANSPORT D'ANJOU INC. TRANSPORT THEBERGE LTEE GERALD HARBEC TRANSPORT INC. ACTON VALE MOTOR EXPRESS INC. FOX & GINN LTD. HALL'S MOTOR TRANSIT CO. Intervenantes			
MCS-4379 MCR-5247	79-06-21	Cause: M-40799 M-300328-5-DS (3955-V) RELIABLE TRANSPORT LIMITED	La Presse	22, 23, 24 mars 79	Changement de contrôle Accordée
MCR-5252	79-06-22	Cause: M-39432 M-300484-6-D REAL MONDOU INC.	G.O.Q. no 14 p. 4018	79-04-07	Droit additionnel Accordée
MCR-5256	79-06-27	Cause: M-36379 M-301939-9-D NESEL FAST FREIGHT INC.	G.O.Q. no 49	78-12-09	

Droit additionnel

La Commission:

Accueille la requête pour partie;

Autorise la requérante, dans l'exploitation de son permis de camionnage numéro 22406-V à prendre à louage à long terme des véhicules et les utiliser pour donner les services autorisés par ce permis sous les réserves suivantes:

a) le nombre total de véhicules, motorisés ou non, que la requérante peut prendre à louage à long terme ne doit pas dépasser vingt pour cent (20%) du nombre total de ses propres véhicules enregistrés à la Commission;

b) le nombre de véhicules motorisés pris à louage ne doit pas dépasser vingt pour cent (20%) du nombre de ses véhicules motorisés enregistrés à la Commission:

Remet le cautionnement de la requérante, mais confisque celui de l'opposante.

MS-5216	79-06-21	Cause: M-42573-S M-304795-101-S CHARLES CHAN TRANSPORT INC.	Journal de Québec	4, 5, 6 mai 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-5223	79-06-26	Cause: M-4 119-S M-304818-101-S PINEAULT TRANSPORT ENRG.	Journal de Montréal	11, 12, 13 juin 79	Demande de permis spécial Rejetée
MT-621	79-06-27	Cause: M-40877-SI M-304732-1-SI BEELINE TRANSPORTATION			Demande de permis temporaire Rejetée
QCS-2003 & QCR-2884	79-07-04	Cause: Q-17275 Q-300320-34-D GOSSELIN EXPRESS LTEE	G.O.Q. no 3 p. 497	79-01-20	Demande de permis Rejetée
QCR-2885	79-07-05	Cause: Q-17193 Q-301571-4-D HUNTER TRANSPORTATION LTD.	G.O.Q. no 31 p. 9584	78-08-05	Modification de permis Désistement
QCR-2890	79-07-09	Cause: Q-18769 Q-300386-8-D (10965-V) CAYER TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 4 p. 1071	79-01-27	Modification de clause Accordée telle que modifiée
QCS-2018 & QCR-2891	79-07-10	Cause: Q-20766 Q-300682-102-DS (18627-V) TRANSOL INC.	Journal de Québec	12, 13 et 14 juin 1979	Changement de contrôle Accordée telle qu'amendée Cette décision est exécutoire à compter du 10 juillet 1979.
QCR-2892	79-07-11	Cause: Q-19300 Q-301750-2-D ROBERT TREMBLAY	G.O.Q. no 13 p. 3772 G.O.Q. no 22 p. 5890	79-03-31 79-06-22	Modification de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QT-713	79-07-04	Cause: Q-20848-SI Q-301,837-101-SI TRANSPORT LAINE INC.			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-714	79-07-04	Cause: Q-20853-SI Q-301,900-101-SI SOMETAL ATLANTIC LTEE			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QI-30042	79-07-11	Cause: QI-30042 Q-300199 QUIRION, ACHILLE			Permis identique *instanter* Rejetée

CAMIONNAGE SPECIALISE

MCS-4345 MCR-5200	79-05-31	Cause: M-39967 M-301029-2-DS MONETTE ET FRERES TRANSPORT INC. Requérante-cédante M-304665 MONETTE ET FRERES TRANSPORT (91978) INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	27, 28 février 79, 1 mars 79	

Transfert de permis

La Commission:

1. Fait droit partiellement à la requête;
2. Décrète le maintien du permis à l'exception de la clause 10;
3. Révoque à toutes fins que de droit la clause 10 du permis M-301029 (16545-V);
4. Autorise le transfert du permis modifié, lequel se lira à l'avenir comme suit:

1) Transport général - service local -

1) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite cité.

2) Transport restreint - longue distance - rayon -

2) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite cité, pour le transport de meubles pour le compte des marchands de meubles de Montréal, et retour avec meubles pris en échange par lesdits marchands. Transport de ménages et ameubles usagés. Pour le transport de ménages et d'ameublements usagés, tel que défini à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, dans des véhicules spécialement agencés (vans) et utilisés exclusivement à cette fin.

3) Transport spécialisé - longue distance - territoire - déménagement -

3) A Montréal et de tout point à un autre dans un rayon de 50 milles des limites de ladite cité de Montréal.

4) Transport spécialisé - longue distance - rayon - déménagement -

4) De Montréal et de tous points situés dans un rayon de 50 milles des limites de ladite cité de Montréal à tous points situés dans un rayon de 150 milles de ladite cité de Montréal et retour.

5) Transport spécialisé - longue distance - territoire - déménagement -

5) De tout point à un autre dans les limites de la province de Québec pourvu que la distance entre ces deux points soit de plus de 100 milles.

6) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - déménagement -

6) De toutes les localités situées dans la Province de Québec à la frontière du N.-B. et retour, via toutes les routes et tous les ports d'entrée.

7) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - déménagement -

7) De toutes les localités situées dans la province de Québec à la frontière des Etats-Unis, et retour, via toutes les routes et tous les ports d'entrée.

8) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - déménagement -

8) De toutes les localités situées dans la province de Québec à la frontière de l'Ontario via toutes les routes et tous les ports d'entrée.

9) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - déménagement -

9) D'une frontière de la province de Québec à une autre, via toutes les routes et tous les ports d'entrée.

Condition:

Les services autorisés par les clauses, 6, 7, 8 et 9 de ce permis ne seront opérés que conjointement avec les certificats complémentaires obtenus des autorités compétentes avant juridiction dans les autres provinces concernées ou aux Etats-Unis, là où les marchandises originent ou sont destinées.

Droit additionnel:

En vertu des clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, la détentrice sera autorisée à transporter les marchandises suivantes aux restrictions ci-après énumérées:

Pour le transport de meubles neufs, panneaux de contrôle, tabulateurs, transmetteurs de radio, vérificateurs, reproducteurs, multiplicateurs et interpréteurs non emballés, ainsi que les accessoires auxiliaires nécessaires à ces item.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Restrictions au droit additionnel:

1. Les véhicules utilisés pour effectuer le transport de marchandises précitées doivent être enregistrés à la Province et à la Commission et lesdits véhicules devront être du genre de «vans» spécialisées, normalement utilisées pour le transport de ménage et ameublement usagés.

2. Les restrictions générales qui sont attachées au permis détenu par la requérante et qui couvrent le transport de ménages et ameublements usagés s'appliquent également à ce permis, à l'exception que la détentrice de ce permis n'aura pas le droit d'agir comme courtier en transport en acceptant des commandes des clients pour les transférer à la United Van Lines qui transporterait la marchandise en vertu de ses connaissements ou autres documents.

3. La marchandise qui sera transportée en vertu des clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sera restreinte aux item neufs et non emballés listés dans le permis, dans leur mouvement initial du manufacturier au consommateur, à condition que ladite marchandise soit destinée à faire partie de l'établissement du consommateur.

4. Le service autorisé en vertu des clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du permis ne permet pas le transport des item listés au permis d'un marchand détaillant au consommateur ou du manufacturier au marchand détaillant.

Ce permis n'autorise pas son détenteur à établir un entrepôt ou un terminus dans la province de Québec autre que Montréal.

Cette décision entrera en vigueur à la date de la présente décision.

MCS-4356	79-06-08	Cause: M-42053 M-303119-6-DS ARSENEAULT, PAUL BLAIS, CONRAD HOTTE, GAETAN Requérants-cédants PAUL ARSENEAULT INC. ARSENEAULT, PAUL BLAIS, CONRAD Requérants-cessionnaires TRANSPORT SEIGNERIE LTEE Mise en cause	Le Devoir	17, 18, 19 avril 79	Changement de contrôle Accordée
MCS-4380	26-06-79	Cause: M-34104 M-303254-1-D WHITE OAK TRUCK LEASING LIMITED	G.O.Q. no 33 p. 10294	78-08-19	

Demande de permis

La Commission:

1. Prend acte des désistements des opposantes suivantes suite à l'amendement:
— Rimouski Transport Limitée
— Guilbault Transport Inc.
— Transport Théberge Limitée
— Bellechasse Transport Inc.
— Cartier Transport Inc.
— Magny Transport Inc.
— Hamel Transport Limitée
— Chicoutimi Transport Limitée
— Clarke Transport Routier Ltée
— Super Transport (1966) Ltée
— Transport Bergeron (1974) Ltée
— Croteau Transport Inc.
— PH. McCarty Transport Inc.
— Acton Vale Transport Inc.
2. Fait droit à la présente requête telle qu'amendée.
3. Délivre à White Oak Truck Leasing Ltd. le permis suivant:

Transport spécialisé - contrat - longue distance - route restreinte -

De la frontière Québec/Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à destination du Montréal-Métropolitain, et retour, pour le transport de nickel, cuivre, aluminium, acier et laiton sous toutes ses formes pour le compte de Drummond McCall Co. Ltd. Les points d'origine et de destination en Ontario étant limités aux usines de Drummond McCall Co. Ltd situées à Hamilton, Richmond et Toronto.

Condition:

Ce permis devra être opéré conjointement avec un permis complémentaire émis par l'Ontario Highway Transport Board.

4. Fixe en vigueur les taux tels que déposés au dossier sous la cote R-15.

5. Ordonne qu'un avis *proprio motu* soit publié aux fins de ne pas renouveler le permis numéro 491-DYV sauf le droit du titulaire à renoncer à son permis par demande de suppression totale de service.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCS-4382	79-06-21	Cause: M-36309 M-300251-7-D BOISJOLI TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 49	78-12-09	Modification de clause Rejetée
MCS-4383	79-06-21	Cause: M-36378 M-301116-2-D COUILLARD CONSTRUCTION LIMITEE	G.O.Q. no 49	78-12-09	Modification de clause Désistement
MCS-4393	79-06-27	Cause: M-40374 M-303558-2-D MANITOULIN TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. no 17 p. 4618	79-04-28	Demande de permis Accordée
MCS-4395	79-06-27	Cause: M-36542 M-304549-2-D ROGER LEVESQUE ET LAURENT TURCOTTE (Transport R.L.M. Enr.)	G.O.Q. no 50	78-12-16	Demande de permis Accordée
MCS-4396	79-06-27	Cause: M-37876 M-300085-13-D ROGERS TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 7 p. 2172	79-02-17	Demande de permis Accordée
MPN-8760	79-06-22	Cause: M-43124 M-401985-PN-2 IRA NISSLEY INC.			Demande de permis Accordée Du 22 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8761	79-06-22	Cause: M-43125 M-401634-PN-67 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 22 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8762	79-06-22	Cause: M-43126 M-401634-PN-68 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 22 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8763	79-06-22	Cause: M-43127 M-401881-PN-17 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 22 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8764	79-06-22	Cause: M-43128 M-401881-PN-18 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 22 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8765	79-06-22	Cause: M-43129 M-401881-PN-19 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 22 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8766	79-06-26	Cause: M-43130 M-401634-PN-69 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 26 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8767	79-06-27	Cause: M-43161 M-400195-PN-5 JOHNS, DAVID B.			Demande de permis Accordée Du 27 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8768	79-06-27	Cause: M-43162 M-401900-PN-2 REGAL DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 27 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8769	79-06-27	Cause: M-43163 M-402061-PN-1 RICKETSON, RAYMONT T.			Demande de permis Accordée Du 27 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8770	79-06-27	Cause: M-43164 M-402017-PN-1 MANDISTI, GENE			Demande de permis Accordée Du 27 juin 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-8771	79-06-27	Cause: M-43165 M-400074-PN-10 FITZPATRICK, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 27 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8772	79-06-27	Cause: M-43166 M-400074-PN-11 FITZPATRICK, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 27 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8773	79-06-28	Cause: M-43167 M-402063-PN-1 USSERY, JAMES O. ROMEO			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8774	79-06-28	Cause: M-43168 M-401592-PN-2 CHI TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8775	79-06-28	Cause: M-43169 M-401413-PN-3 ANDRASKO, RUSSELL A.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8776	79-06-28	Cause: M-43170 M-401146-PN-9 LEWIS, MARVIN C.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8777	79-06-28	Cause: M-43231 M-401079-PN-5 SMUCKER, SAMUEL S.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8778	79-06-28	Cause: M-43232 M-400495-PN-4 HERNDON, H.M.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8779	79-06-28	Cause: M-43233 M-402060-PN-1 WEAVER, EUGENE H.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8780	79-06-28	Cause: M-43234 M-401911-PN-33 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP., INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8781	79-06-28	Cause: M-43235 M-400781-PN-6 RONALD H. LEE, INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8782	79-06-28	Cause: M-43236 M-400781-PN-7 RONALD H. LEE, INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8783	79-06-28	Cause: M-43237 M-400781-PN-8 RONALD H. LEE, INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8784	79-06-28	Cause: M-43238 M-402033-PN-1 PUCKETT, TOMMY			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8785	79-06-28	Cause: M-43239 M-402033-PN-2 PUCKETT, TOMMY			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8786	79-06-28	Cause: M-43240 M-400963-PN-10 DELIO, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPN-8787	79-06-28	Cause: M-43241 M-400963-PN-11 DELIO, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8788	79-06-28	Cause: M-43242 M-400963-PN-12 DELIO, ALBERT			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8789	79-06-28	Cause: M-43243 M-401161-PN-4 B & R TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8790	79-06-28	Cause: M-43244 M-400886-PN-5 HANDLEY PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8791	79-06-28	Cause: M-43245 M-402066-PN-1 WENZEL, WILLIAM F. & FRY, LARRY G.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8792	79-06-28	Cause: M-43246 M-402047-PN-3 EQUITY INVESTORS OF AMERICA & COMPLETE TRUCKLEASE INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8793	79-06-28	Cause: M-43247 M-401253-PN-21 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8794	79-06-28	Cause: M-43248 M-401253-PN-22 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8795	79-06-28	Cause: M-43249 M-401253-PN-23 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8796	79-06-28	Cause: M-43250 M-401253-PN-25 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8797	79-06-28	Cause: M-43261 M-401253-PN-25 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8798	79-06-28	Cause: M-43262 M-401253-PN-26 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8799	79-06-28	Cause: M-43263 M-401253-PN-27 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8800	79-06-28	Cause: M-43264 M-401253-PN-28 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPN-8801	79-06-28	Cause: M-43265 M-401253-PN-29 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8802	79-06-28	Cause: M-43266 M-401253-PN-30 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8803	79-06-28	Cause: M-43267 M-401253-PN-31 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8804	79-06-28	Cause: M-43268 M-401253-PN-32 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8805	79-06-28	Cause: M-43269 M-401253-PN-33 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8806	79-06-28	Cause: M-43270 M-401253-PN-34 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8807	79-06-28	Cause: M-43271 M-401253-PN-35 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8808	79-06-28	Cause: M-43272 M-401253-PN-36 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8809	79-06-28	Cause: M-43273 M-401253-PN-37 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8810	79-06-28	Cause: M-43274 M-401253-PN-38 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-8811	79-06-28	Cause: M-43275 M-401137-PN-4 PERFECTA U.S.A. INTERNATIONAL			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8812	79-06-29	Cause: M-43276 M-401137-PN-5 PERFECTA U.S.A INTERNATIONAL			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8813	79-06-29	Cause: M-43277 M-401983-PN-1 TROPOTIC PLANTS INC.			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-8814	79-06-29	Cause: M-43278 M-401983-PN-2 TROPOTIC PLANTS INC.			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8815	79-06-29	Cause: M-43279 M-402067-PN-1 FLATHERS, RICHARD G.			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8816	79-06-29	Cause: M-43280 M-402062-PN-1 A & B TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8817	79-06-29	Cause: M-43301 M-402062-PN-2 A & B TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8818	79-06-29	Cause: M-43302 M-402069-PN-1 HUDSON RIVER REFRIGERATED TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8819	79-06-29	Cause: M-43303 M-401283-PN-4 FARMER'S PRODUCE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8820	79-06-29	Cause: M-43304 M-401023-PN-16 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8821	79-06-29	Cause: M-43305 M-401023-PN-17 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8822	79-06-29	Cause: M-43306 M-401023-PN-18 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8823	79-06-29	Cause: M-43307 M-401023-PN-19 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8824	79-06-29	Cause: M-43308 M-401023-PN-20 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8825	79-06-29	Cause: M-43309 M-402068 FORBUS & BERRY INC.			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8826	79-06-29	Cause: M-43310 M-401881-PN-20 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8827	79-06-29	Cause: M-43331 M-401881-PN-21 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8828	79-06-29	Cause: M-43332 M-401936-PN-5 MISSISSIPPI INTERSTATE EXPRESS INC.			Demande de permis Accordée Du 29 juin 1979 au 31 mars 1980
MPN-8865	79-07-09	Cause: M-43409 M-400744-PN-4 KEA, ALBERT J.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1979 au 31 mars 1980 Cette décision corrige la décision MPN-8575

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-8866	79-07-05	Cause: M-43410 M-401948-PN-2 BRISSON, DONALD			Demande de permis Accordée Du 16e jour après la publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1980.
MS-5191	79-06-20	Cause: M-42720-S 304781-101-S PELLETIER, JEAN-CLAUDE Voiturier-remorqueur M-301796-141-S ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD M-303478-141-S S.S. BAIRD & SONS LTD Voituriers-rouliers	La Presse	9, 10, 11 mai 79	Demande de permis spécial Désistement
MS-5207	79-06-20	Cause: M-42692-S M-304784-101-S CARRIERE, DANIEL Voiturier-remorqueur M-301796-147-S ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD Voiturier-roulier	La Presse	9, 10, 11 mai 79	Demande de permis spécial Désistement
MS-5208	79-06-20	Cause: M-42706-S M-304769-101-S NEWTON GARY R. Voiturier-remorqueur M-301796-117-S ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD M-303478-117-S S.S. BAIRD & SONS LTD Voituriers-rouliers	La Presse	9, 10, 11 mai 79	Demande de permis spécial Désistement
MS-5209	79-06-20	Cause: M-42491-S M-303152-101-S TANK LINES LIMITED	Le Devoir	10, 11, 12 mai 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-5222	79-06-20	Cause: M-41668-S M-304645-1-S DOUGH STEWART HAULAGE Voiturier-remorqueur M-301108-19-S KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	19, 20, 21 mars 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-5225	79-06-26	Cause: M-43120-S M-304811-101-S DUGAS, BERTRAND Voiturier-remorqueur Q-300310-101-S TRANSPORT BRAZEAU INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	7, 8, 9 juin 79	Demande de permis spécial Accordée Décrète que lesdits services seront valides jusqu'à décision finale ou pour une durée moindre qu'un an selon la première éventualité.
MT-619	79-06-21	Cause: M-43100-SI M-304811-103-SI DUGAS, BERTRAND Voiturier-remorqueur Q-300310-110-SI TRANSPORT BRAZEAU INC. Voiturier-roulier			Demande de permis temporaire Accordée Du 22 juin 1979 à 12 heures pour une période de 15 jours.
QCS-1991	79-06-27	Cause: Q-19686 Q-301855-2-D TRANSPORT D'ANJOU LTD. Voiturier-remorqueur Q-300003-136-D TRANSPORT D'ANJOU INC. Courtier en transport	G.O.Q. no 19 p. 5101	79-05-12	Permis de transport par remorquage Accordée Annule le permis spécial no Q-301855-1-S.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCS-1997	79-06-22	Cause: Q-19322 Q-301762-3-D LES ENTREPRISES YVON LEVESQUE INC.	G.O.Q. no 14 p. 4023	79-04-07	Demande de permis Accordée
QCS-1998	79-06-22	Cause: Q-19327 Q-300982-7-D TRANSPORT DE LA MATAPEDIA INC.	G.O.Q. no 14 p. 4025	79-04-07	Demande de permis Accordée
QCS-2003 & QCR-2884	79-07-04	Cause: Q-17275 Q-300320-34-D GOSSELIN EXPRESS LTEE	G.O.Q. no 3 p. 497	79-01-20	Demande de permis Rejetée
QCS-2004	79-07-04	Cause: Q-17051 Q-300320-33-D GOSSELIN EXPRESS LTEE	G.O.Q. no 3 p. 8979	79-01-20	Demande de permis Accordée
QCS-2005	79-07-04	Cause: Q-18860 Q-300443-2-D ALEXANDRE LAJEUNESSE	G.O.Q. no 6 p. 1954	79-02-10	Modification de clauses Rejetée
QCS-2006	79-07-04	Cause: Q-16990 Q-300320-31-D GOSSELIN EXPRESS LTEE	G.O.Q. no 3 p. 8677	79-01-20	Demande de permis Accordée
QCS-2007	79-07-04	Cause: Q-17037 Q-300320-29-D GOSSELIN EXPRESS LTEE	G.O.Q. no 3 p. 497	79-01-20	Demande de permis Accordée
QCS-2011	79-07-09	Cause: Q-18766 Q-300892-41-D (21839-V) TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE	G.O.Q. no 4 p. 1071	79-01-27	Demande de permis Accordée telle que modifiée
QCS-2013	79-07-09	Cause: Q-18852 Q-300832-2-D (21148-V) SABE ROC INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenante	G.O.Q. no 6 p. 1951	79-02-10	Modification de permis Désistement
QCS-2014	79-07-10	Cause: Q-20554 Q-301858-101-D GILLES PLANTE	G.O.Q. no 23 p. 6078	79-06-09	Demande de permis Accordée
QCS-2017	79-07-10	Cause: Q-19658 Q-301643-3-D EQUIPEMENTS BELLEMARE LTEE	G.O.Q. no 19 p. 5094	79-05-12	Demande de permis Accordée
QCS-2018 & QCR-2891	79-07-10	Cause: Q-20766 Q-300682-102-DS (18627-V) TRANSOL INC.	Journal de Québec	12, 13 et 14 juin 1979	Changement de contrôle Accordée telle qu'amendée Cette décision est exécutoire à compter du 10 juillet 1979.
QCS-2019	79-07-11	Cause: Q-18770 Q-301643-2-D JEAN-LOUIS LAROCHELLE (faisant affaires sous la raison sociale de: J.L. Larochelle Enr.)	G.O.Q. no 4 p. 1071	79-01-27	Demande de permis Accordée
QS-2763	79-06-27	Cause: Q-20771-S Q-300,716-101-S MINEX ENR. (Pichette, Robert et André, en société) Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 01 INC. Intervenante	Le Soleil	14, 15 et 16 juin 1979	Permis spécial Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 1er juillet 1979 au 31 mars 1980 inclusivement.
QS-2773	79-07-10	Cause: Q-20900-S Q-301830-101-S TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Voiturier-remorqueur M-300164-105-S ATLAS TRUCKING CO. LTD. Courtier en transport	Journal de Montréal	11, 12, 13 juin 1979	Demande de permis spécial Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QT-712	79-07-04	Cause: Q-20838-SI Q-300,310-111-SI (8077-V) TRANSPORT BRAZEAU INC./ BRAZEAU TRANSPORT INC.			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 5 juillet au 10 juillet 1979 inclusivement.
QT-715	79-07-05	Cause: Q-20878-SI Q-301902-101-SI DENIS PIERRE SIMARD			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-720	79-07-09	Cause: Q-20893-SI Q-300487-105-SI (13963-V) ROGER LAPLANTE Voiturier-remorquer SPEEDWAY EXPRESS LTD. Courtier en transport			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 9 juillet au 23 juillet 1979 inclusivement.
QT-721	79-07-09	Cause: Q-20893-SI Q-300487-105-SI (13963-V) SERGE LECOMPTE Voiturier-remorqueur SPEEDWAY EXPRESS LTD. Courtier en transport			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 9 juillet au 23 juillet 1979 inclusivement.
QT-722	79-07-09	Cause: Q-20893-SI Q-300487-105-SI (13963-V) CAMILLO FRESCO Voiturier-remorqueur SPEEDWAY EXPRESS LTD. Courtier en transport			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 9 juillet au 23 juillet 1979 inclusivement.

CAMIONNAGE EN VRAC

MCV-16202	79-05-30	Cause: M-38499 M-504863-3-D ROBERT, JEAN Requérant-cédant M-504890-002 LAURENDEAU, MICHEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 11 p. 3363	79-03-17	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16209	79-06-05	Cause: M-41994 M-507338-2-DS ROBERT HUBERT Requérant-cédant M-505945-002 JACQUELIN BLONDIN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	23, 24, 25 avril 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16211	79-06-05	Cause: M-41980 M-503199-4-DS RONALD PATRY Requérant-cédant M-508956-001 NORMAND JOLY Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	19, 20, 21 avril 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16215	79-06-05	Cause: M-41973 M-500098-101-DS OMER POIRIER Requérant-cédant M-508966-001 LUC VALIQUETTE Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	25, 26, 27 avril 79	Transfert de permis Accordée R-7

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-16224	79-06-06	Cause: M-41696 M-501351-4-DS RONALD BELLEROSE Requérant-cédant M-508912-001 JOCELYN BAZINET Requérant-cessionnaire	Le Devoir	2, 3, 4 avril 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16226	79-06-06	Cause: M-41693 M-502555-2-DS SERGE AUCLAIR Requérant-cédant M-508918-001 BENOIT PLAMONDON Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	5, 6, 7 avril 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16231	79-06-08	Cause: M-42041 M-501501-103-DS LES ENTREPRENEURS MINIERS MASSE & GAUTHIER LTEE Requérante-cédante M-508980-001 JACQUES RICHARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	2, 3, 4 mai 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16238	79-06-08	Cause: M-41935 M-501766-2-DS ROGER DUQUETTE Requérant-cédant M-508948-001 MARIO DUQUETTE Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	11, 12, 13 avril 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16242	79-06-08	Cause: M-42030 M-504029-101-DS LIONEL POIRIER Requérant-cédant M-508975-001 LOUIS POIRIER Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	24, 25, 26 avril 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16243-C	79-06-26	Cause: M-41698 M-503083-4-DS BEAUCHAMPS & CLEMENT ENR. (En société) Requérante-cédante M-508910-001 NORMAND BEAUCHAMPS Requérant-cessionnaire			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MCV-16243 en y changeant, partout où c'est nécessaire, les termes «région no 6» pour «région no 7».
MCV-16246	79-06-11	Cause: M-42006 M-507113-101-DS COUPAL, HERCULE Requérant-cédant M-503008-004 WILLIE BEAUREGARD TRANSPORT Requérante-cessionnaire	Métro-Matin	1, 2, 3 mai 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16250	79-06-12	Cause: M-42187 M-505605-101-DS CORBEIL, RAYMOND Requérant-cédant M-508981-001 HEBERT, JEAN-PAUL Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	5, 6, 7 mai 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16251	79-06-12	Cause: M-42188 M-502224-101-DS GIGNAC, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-508983-001 OUIMET, CLAUDE Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	4, 5, 6 mai 79	Transfert de permis Accordée R-10

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-16254	79-06-12	Cause: M-42277 M-504619-101-DS FOUCAULT, FERNAND Requérant-cédant M-503678-002 G. BAILLARGEON ENTREPRISE FORESTIERE ENR. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	7, 8, 9 mai 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16258 MCV-16259	79-06-15	Cause: M-41711 & M-41712 M-501113-110-DS & 111-DS SBREGA TRANSPORT LTEE Requérante-cédante M-505532-001 ANDRE EXCAVATION ENRG. M-501551-003 PELOQUIN, LEO Requérants-cessionnaires	Journal de Montréal	5, 6, 7 avril 79 6, 7, 8 avril 79	

Transfert de permis
La Commission:
1. Rejette les demandes de transfert présentées dans les causes M-41711 et M-41712.
2. Décrète le lancement, par l'administrateur, d'un avis *proprio motu* aux fins de constater le non-renouvellement, par Sbrega Transport Ltée de tous ses permis pour lesquels les droits prescrits c'est-à-dire afférents à la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, n'auraient pas été acquittés dans les délais légaux, suite aux trente-huit décisions rendues de façon *instanter*, le 26 septembre 1978, ou rendre toute autre décision appropriée.

MCV-16267	79-06-19	Cause: M-40667 M-508419-2-D ROY, DENIS Requérant-cédant M-508857-001 LEMELIN, ALAIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5084	79-05-12	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16269	79-06-21	Cause: M-42879 M-509021-101-VE R.J. FRANKS TRANSPORT LTD.			Demande de permis Accordée
MCV-16270	79-06-21	Cause: M-8234 M-505029-D-1 ANDRE GIGUERE	G.O.Q. no 50	78-12-16	Révision de décision La Commission: Rejette la requête en revision de la décision numéro MCV-10581 rendue le 2 février 1977.
MCV-16278	79-06-27	Cause: M-39891 CM-50,000 P-137 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante DANIEL LAROCQUE Intimé-cédant CAMIONNAGE J.P. PHILIPPE ENRG. Intimée-cessionnaire	G.O.Q. no 14 p. 3989	79-04-07	

Proprio motu
La Commission:
Corrige au paragraphe 3 du dispositif de la décision MCV-15229 le no M-505009-001 pour qu'il se lise: M-505009-002

MDI-2265	79-06-18	Cause: M-36779-S M-501404-7-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant GIGUERE TRANSPORT ENR. Intimée			Décision incidente Requête accordée, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MS-4790 du 30 novembre 1978 et confiscation du cautionnement.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-2269	79-06-18	Cause: M-36782-S M-502766-2-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MICHEL PARADIS TRANSPORT Intimée			Décision incidente Requête accordée, délai de trente (30) jours pour paiement des droits, et à défaut, annulation de la décision MS-4793 du 30 novembre 1978 et confiscation du cautionnement.
MI-50023	79-06-18	Cause: MI-50023 M-500353-001 ST-LAURENT, RENE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50024	79-06-18	Cause: MI-50024 M-500353-002 ST-LAURENT, RENE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50031	79-07-03	Cause: MI-50031 M-501113-010 SBREGA TRANSPORT LTD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50032	79-07-03	Cause: MI-50032 M-501113-017 SBREGA TRANSPORT LTD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50033	79-07-03	Cause: MI-50033 M-501113-022 SBREGA TRANSPORT LTD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50034	79-07-03	Cause: MI-50034 M-501113-024 SBREGA TRANSPORT LTD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50035	79-07-03	Cause: MI-50035 M-501113-031 SBREGA TRANSPORT LTD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50036	79-07-03	Cause: MI-50036 M-501113-104 SBREGA TRANSPORT LTD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50042	79-07-04	Cause: MI-50042 M-500153-001 CHARLES, EDMOND			Demande de permis identique *instanter* Accordée
QI-50033	79-07-03	Cause: QI-50033 Q-502022-003 JEAN CLAUDE GOBEIL			
Demande de permis identique *instanter* Ce permis est superfétatoire car la décision QCV-9985 est toujours exécutoire.					
QI-50034	79-07-03	Cause: QI-50034 Q-502022-002 JEAN CLAUDE GOBEIL			
Demande de permis identique *instanter* Ce permis est superfétatoire car la décision QCV-9985 est toujours exécutoire.					
QI-50035	79-07-03	Cause: QI-50035 Q-502002-001 JEAN CLAUDE GOBEIL			
Demande de permis identique *instanter* Ce permis est superfétatoire en la décision QCV-9985.					
QCV-12165	79-06-05	Cause: Q-19619 Q-501365-2-D AVELIN ARSENAULT Requérant-cédant Q-506821-1-D LOUIS-PAUL ROY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 4889	79-05-05	Transfert de permis R-1 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-12181	79-06-15	Cause: Q-20575 Q-506,720-101-DS LES ENTREPRISES A.R. CARRIER INC. Requérante-cédante Q-500,117-101-DS LES INDUSTRIES ORLEANS LTEE Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	3, 4 et 5 mai 1979	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12185	79-06-20	Cause: Q-19725 Q-504138-2-D TREMBLAY, LAUREAT Requérant-cédant Q-506842-1-D TREMBLAY, MARCELLIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5370	79-05-19	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12186	79-06-20	Cause: Q-20335 Q-505048-2-D BENOIT, ALAIN Requérant-cédant Q-506839-1-D LESSARD, AURELE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5375	79-05-19	Transfert de permis R-4 Accordée
QCV-12190	79-06-20	Cause: Q-20388 Q-503,837-4-D DUFOUR, PIERRE A. Requérant-cédant Q-501,885-2-D COUTURIER, LEOPOLD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5380	79-05-19	Transfert de permis R-9 Accordée
QCV-12192	79-06-20	Cause: Q-20593 Q-501407-101-DS EMILE THIBAULT Requérant-cédant Q-503297-101-DS NORMAND FOURNIER Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	1, 2, 3 mai 1979	Transfert de permis R-1 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 20 juin 1979.
QCV-12193	79-06-20	Cause: Q-20618 Q-502420-101-DS VEILLEUX, HYGIN Requérant-cédant Q-506885-101-DS BLOUIN, ROSAIRE Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	24, 25, 26 mai 79	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 20 juin 1979.
QCV-12198	79-06-22	Cause: Q-19617 Q-501148-2-D CLEMENT FORCIER Requérant-cédant Q-506787-1-D ANDRE ETHIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 4889	79-05-05	Transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 22 juin 1979.
QCV-12211	79-06-28	Cause: Q-20436 Q-501,557-2-D ANCTIL, CAMILLE Requérant-cédant Q-505,731-3-D LAURENT LEBLANC ENR. (Leblanc, Laurent) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5766	79-05-26	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12212	79-06-28	Cause: Q-20442 Q-506379-101-D DESILETS, YVON Requérant-cédant Q-506869-101-D THIBODEAU, YVON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5767	79-05-26	Transfert de permis R-4 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-12214	79-06-28	Cause: Q-20390 Q-501233-2-D HOUDE, EDGAR Requérant-cédant Q-506854-1-D SIMARD, REJEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5760	79-05-26	Transfert de permis R-2 Accordée
QCV-12216	79-06-28	Cause: Q-20418 Q-502442-3-D LES ENTREPRISES KELLY ENR. Requérante-cédante Q-506859-1-D LES ENTREPRISES CARACAL INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5763	79-05-26	Transfert de permis R-3 Accordée
QDI-1047 & QCV-12233	79-07-09	Cause: QI-50028 Q-502,056 MARCEL DROUIN			
Revision de décision Par ces motifs, la Commission: Décide qu'il n'y a pas lieu d'ordonner la revision de la décision QI-50028 du 28 juin 1979.					
QS-2758	79-06-11	Cause: Q-20660-S Q-506246-102-S LES ENTREPRISES GILBRO INC.	Le Nouvelliste	21, 22, 23 mai 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide jusqu'au 10 juin 1980
QT-708	79-06-28	Cause: Q-20836-SI Q-500011-101-SI LESSARD, BERTRAND			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 28 juin au 12 juillet 1979 inclusivement.
QT-709	79-06-28	Cause: Q-20837-SI Q-503480-101-SI BARIBEAU, CLAUDE			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 28 juin au 12 juillet 1979 inclusivement.
QT-711	79-07-04	Cause: Q-20849-SI Q-503,089-101-SI LAVOIE, PAUL-EMILE			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QI-50017	79-06-19	Cause: QI-50017 Q-506089-002 SYLVAIN ARSENAULT			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50018	79-06-21	Cause: QI-50018 Q-504528-001 ANTOINE FORTIN			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50037	79-07-05	Cause: QI-50037 Q-500513 FIDELE DESBIENS			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50038	79-07-06	Cause: QI-50038 Q-506425-001 WILLIAM PORLIER			Permis identique *instanter* Rejetée
QI-50039	79-07-09	Cause: QI-50039 Q-503975-001 LEOVIL TREMBLAY			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50040	79-07-09	Cause: QI-50040 Q-506171 MICHEL SIMARD			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50041	79-07-11	Cause: QI-50041 Q-501147-001 VIATEUR DENONCOURT			Permis identique *instanter* Accordée

DECHETS

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QT-718	79-07-06	Cause: Q-20885-SI Q-710586-101-SI FLORENT CASTONGUAY			

Permis temporaire *instanter*
La Commission déclare que la partie requérante n'a pas besoin, dans les circonstances, de permis pour donner son service.

LOCATION

ML-1927	79-06-19	Cause: M-40793 M-601113-3-D ENTREPRISES B.C. (MONTREAL) LIMITEE	G.O.Q. no 19 p. 5090	79-05-12	Droit additionnel Accordée
ML-1928	79-06-26	Cause: M-37991 M-600172-1-D FOREIGH CAR SPECIALISTS INC.	G.O.Q. no 8 p. 2400	79-02-24	Changement d'adresse Accordée
ML-1930	79-06-26	Cause: M-37754 M-600041-1-D GELCO CORPORATION OF CANADA LTD	G.O.Q. no 7 p. 2159	79-02-17	Changement d'adresse Accordée
MS-5220	79-06-22	Cause: M-42686-S M-601164-101-S LOCATION D'AUTOMOBILES MONTY LTEE	Le Devoir	22, 23, 24 mai 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-5227	79-06-27	Cause: M-42685-S M-601087-101-S KENNETH MIRSKY HOLDINGS INC.	Le Droit	30 avril 1, 2 mai 79	Demande de permis spécial Rejetée
QL-849-TF	79-06-15	Cause: Q-19716 Q-600082-8-DT ARNAUD AUTOMOBILE INC.	G.O.Q. no 19 p. 5102	79-05-12	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 15 juin 1979.
QL-856	79-07-04	Cause: Q-20467 Q-600412-102-D LOCATION NORCO LTEE	G.O.Q. no 22 p. 5892	79-06-02	Changement d'adresse Accordée
QL-857	79-07-79	Cause: Q-18827 Q-600442-1-D LES LOCATIONS N.D. INC.	G.O.Q. no 5 p. 1686	79-02-03	Demande de permis Rejetée
QS-2764	79-06-28	Cause: Q-20793-S Q-600,476-101-S DESCHAILLONS AUTOS INC.	Le Soleil	13, 14 et 15-06-79	Permis spécial Rejetée
QS-2770	79-07-05	Cause: Q-20764-S Q-600473-101-S HEANCA INC.	Journal de Québec	7, 8 et 9 juin 1979	Permis spécial Rejetée

1871-o

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-42404
CM-30000 P-206

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

et
24578-V M-301986 1-P

TAILLEFER, RONALD

67, rue Ourora
Pointe-Claire, Qué.
Voiturier-remorqueur
et
M-301108 (17376-V) 22-P

KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED

212, 24th Street, N.-E.
Calgary, Alberta
Au Québec:
a/s Kingsway Transport Ltd.
10525, côte de Liesse
Dorval, Qué.
H9P 1A7
Voiturier-roulier

Attendu que le 9 janvier 1976, la Commission a rendu la décision MCS-1547 et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

2. Autorise Taillefer, Ronald, à exploiter le service de transport suivant:

Permis: 24578-V

Classe: Transport par remorquage (Haulaway) seulement - contrat -

Service: Autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier Kingsway Freight Lines Ltd., selon toutes les clauses du permis 17376-V de cette dernière et pour son compte

3. Autorise Kingsway Freight Lines Ltd. à exploiter le service suivant:

Permis: M-301108 (17376-V)

Classe: Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway)

Service: Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no M-301108 (17376-V) et selon toutes les clauses, en utilisant le service de remorquage de Taillefer, Ronald, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus.

Rôle M-42405
CM-30000 P-207

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

et
23647-V M-302404 1-P

MOHAMMED, ALFRED

454, Eveline
Fabreville (Laval) Qué.
H7P 2V5
Voiturier-remorqueur
et
M-301108 (17376-V) 23-P

KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED

212, 24th Street, N.-E.
Calgary, Alberta
Au Québec:
a/s Kingsway Transport Ltd.
10525, côte de Liesse
Dorval, Qué.
H9P 1A7
Voiturier-roulier

Attendu que le 29 juillet 1974, la Commission a rendu la décision MCS-619 et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit;

2. Autorise Alfred Mohammed à donner, aux conditions réglementaires, le service suivant:

Classe: Transport restreint - par remorquage

Service: Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou remplies du requérant conjoint: Kingsway Freight Lines Ltd. qui agira comme roulier; en vertu de toutes les clauses du permis permanent du roulier portant le numéro 17376-V.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41*a* de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au tireur et au tiré par la décision MCS-619

2. Rendre toute autre décision appropriée.

1871-o

Associations coopératives — Loi des

CO-OP DE TELEPHONE DE VALCOURT

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial, adopté le 24 avril 1979, de «ASSOCIATION COOPERATIVE DE TELEPHONE DE VALCOURT», changeant son nom en celui de «CO-OP DE TELEPHONE DE VALCOURT».

Le sous-ministre par intérim des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

1911-o ROCH RIOUX.

Avis divers

La compagnie de vêtements Majestic Ltée Majestic Garment Company Ltd.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a annulé les lettres patentes supplémentaires émises le 2 mai 1979, et qu'il a émis de nouvelles lettres patentes supplémentaires, en leur lieu et place, en date du 21 juin 1979.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

1870-o 1114-7840

Municipalité de Rock Forest

Avis est, par les présentes, donné que conformément aux dispositions de l'article 13-2 de la Loi des cités et villes:

a) La Corporation municipale de Rock Forest sise dans le comté d'Orford désire modifier son statut et son nom pour devenir ville de Rock Forest.

b) Les limites de la ville de Rock Forest sont décrites comme suit:

Un territoire situé dans les canton d'Orford et d'Ascot et se référant auxdits cadastres officiels desdits cantons et décrit comme suit en passant par les lignes et démarcations suivantes en continuité les unes des autres.

1. Dans le canton d'Orford, la ligne nord du lot 674, la ligne ouest des lots 639 et 640, la ligne nord du lot 639, la ligne ouest et la ligne nord du lot 591, la ligne ouest des lots 509, 508 et 506, la ligne nord du lot 506, la ligne ouest des lots 411 et 410, la ligne nord du lot 410, la ligne ouest des lots 311 à 313, la ligne nord des lots 310 et 311, la ligne ouest des lots 222, 221, 220, 219, 218 et 217, la ligne nord des lots 217 et 165, la ligne nord-est du lot 165-69, la ligne nord-ouest du lot 165-72, la ligne nord du lot 165 et son prolongement vers l'est jusqu'à la ligne de centre de la rivière Magog vers l'est et le sud-est, la ligne de centre de ladite rivière Magog, jusqu'à l'intersection du prolongement vers l'est de la ligne sud du lot 339, la ligne sud des lots 339, 423 et 516, la ligne est des lots 594, 595 et 596 et son prolongement jusqu'à l'intersection de la ligne de centre du chemin divisant les lots 596 et 597 vers le sud-est par la ligne de centre dudit chemin jusqu'à l'intersection du prolongement de la ligne nord du lot 600, la ligne nord et la ligne est dudit lot 600, le prolongement vers l'est de la ligne sud du lot 600 et la ligne nord du lot 606, la rive ouest du Petit Lac Magog jusqu'à l'intersection de la ligne sud du lot 619, la ligne sud des lots 619, 646 et 679, la ligne ouest des lots 674 à 679 inclusivement.

2. Dans le canton d'Ascot, la ligne nord du lot 13, rang XI et son prolongement vers l'ouest jusqu'à la ligne de centre de la rivière Magog, la ligne est dudit lot 13, rang XI, la ligne nord du lot 12, rang X, la ligne est des lots 12, 11 et 10 dudit rang X jusqu'à l'intersection de la ligne de centre du chemin Dunant vers le sud-est la ligne de centre du chemin Dunant jusqu'au prolongement vers l'est de la ligne sud du lot 6, rang X, la ligne sud dudid lot 6, rang X, la ligne est des lots 1 à 5, du rang XI, la ligne sud du lot 1, des rangs XI, XII, XIII et XIV et son prolongement jusqu'à la rive est du Petit Lac Magog, de là, vers le sud-ouest à travers le Petit Lac Magog, jusqu'à la rive ouest dudit lac et à l'intersection de la ligne sud du lot 619, du canton d'Orford, de là, vers l'ouest et le nord, en suivant la rive ouest et nord du Petit Lac Magog jusqu'à l'intersection de la ligne de centre de la rivière Magog, de là, vers le nord, l'ouest et le nord-ouest, en suivant la ligne de centre de ladite rivière Magog jusqu'au point de départ.

Tel que décrit et montré sur un plan préparé par monsieur Jean-Marc Nadeau, arpenteur-géomètre, le 3 juillet 1979 et portant les numéros C-2236 et V-6109A de ses dossiers et minutes.

c) Le chiffre de la population tel qu'établi par un recensement effectué au cours des mois de mai et juin 1979 est de 10 847 personnes.

Le procureur,

ME JEAN-MARC AUDET,

1940-29-2-o *notaire et conseiller juridique.*

Succession Camille Cliche

Prenez avis que dame Laurette Rancourt, maîtresse de maison, domiciliée à Saint-Pierre-Baptiste, comté de Mégantic, en sa qualité de tutrice à son fils Daniel Cliche, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Camille Cliche en son vivant journalier, domicilié à Saint-Pierre-Baptiste, comté de Mégantic, par acte passé le vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-neuf, devant Me Jean-Pierre Lahaye, notaire à Plessisville et enregistré au bureau d'enregistrement de Mégantic, à Inverness, le 26 juin 1979, sous le numéro 137934.

Plessisville, le 28 juin 1979.

Le procureur,
1921-o JEAN-PIERRE LAHAYE, *notaire.*

Succession Gaétan Gervais

Avis est, par les présentes, donné que dame Jeanne Plouffe Gervais, rentière, demeurant au 55, rue Frontenac, Saint-Jean-sur-Richelieu, province de Québec, a été nommée curatrice à sa fille Yolande Gervais, domiciliée au même endroit, afin d'accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de son père, monsieur Gaétan Gervais, décédé le douze décembre mil neuf cent soixante-dix-huit (12-12-1978) à Saint-Jean-sur-Richelieu, où il était domicilié.

Dame Jeanne Plouffe Gervais a accepté, sous bénéfice d'inventaire le tout tel qu'il appert à un acte en minute devant Me Bernard L. Tanguay, notaire à Saint-Jean-sur-Richelieu au 439, boulevard Séminaire et dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, le dix-huit mai mil neuf cent soixante-dix-neuf, sous le numéro 145874.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire et peut être consulté à son bureau, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 mai 1979.

Le procureur,
1877-o BERNARD L. TANGUAY, *notaire.*

Succession Daniel et Luc De Montigny

Prenez avis que les héritiers aux successions de Daniel et Luc De Montigny, ont accepté lesdites successions sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Me François St-Arnaud, notaire à Trois-Rivières, le 22 juin 1979 et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, le 27 juin suivant, sous le numéro 324104.

Trois-Rivières, le 4 juillet 1979.

Le procureur,
1878-o FRANÇOIS ST-ARNAUD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi du

Accordés

Marie Irène Rita Boudreau

Par le certificat numéro 79-278, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Irène Rita Landry, née le 31 mai 1942, en celui de Marie Irène Rita Boudreau.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Uldéric Rodrigue Charbonneau

Par le certificat numéro 79-252, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Uldéric Walter Charbonneau, né le 10 août 1919, en celui de Joseph Uldéric Rodrigue Charbonneau.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Carmella Chassé

Par le certificat numéro 79-253, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Carmelle Chassé, née le 9 avril 1931, en celui de Marie Carmella Chassé.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Albert Julien Gaston Cloutier

Par le certificat numéro 79-265, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Albert François Gaston Cloutier, né le 31 mai 1924, en celui de Joseph Albert Julien Gaston Cloutier.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Karl Francis Cordeau

Par le certificat numéro 79-266 du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Marie Francine Simone Cordeau, née le 27 mars 1948, en celui de Karl Francis Cordeau.

Québec, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Wilfrid Pierre Decaen

Par le certificat numéro 79-273, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Wilfrid De Caen, né le 17 février 1941, en celui de Wilfrid Pierre Decaen.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Jeanne Henriette Dubé

Par le certificat numéro 79-254, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Mariette Dubé, née le 25 février 1957, en celui de Marie Jeanne Henriette Dubé.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Maria Margarida Ferreira

Par le certificat numéro 79-260, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Maria Margarida do Couto, née le 6 octobre 1960, en celui de Maria Margarida Ferreira.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Joseph André Dollard Jacques Gaudet

Par le certificat numéro 79-276, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph André Jacques Dollard Gaudette, né le 24 mai 1942, en celui de Joseph André Dollard Jacques Gaudet.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Pierre Jordanou

Par le certificat numéro 79-255, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Panayotis Jordanou, né le 12 février 1937, en celui de Pierre Jordanou.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Antoinette Lamothe

Par le certificat numéro 79-267, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Exilia Lamothe, née le 20 octobre 1913, en celui de Marie Antoinette Lamothe.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Joseph André Robert Léveillé

Par le certificat numéro 79-277, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Robert Lafleur, né le 27 novembre 1944, en celui de Joseph André Robert Léveillé.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Conrad Margaritis

Par le certificat numéro 79-268, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Loukos Margaritis, né le 24 décembre 1918, en celui de Conrad Margaritis.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Monique Johanne Marier

Par le certificat numéro 79-261, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Monique Johanne, née le 17 janvier 1961, en celui de Marie Monique Johanne Marier.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Juliette Julie Michaud

Par le certificat numéro 79-256 du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Juliette Michaud, née le 6 octobre 1947, en celui de Marie Juliette Julie Michaud.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Engle Kwok Tung Mui

Par le certificat numéro 79-271, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Kwok Tung Mui, né le 12 décembre 1954, en celui de Engle Kwok Tung Mui.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Jeannette Clothilde Claudette Paquin

Par le certificat numéro 79-257, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannette Clothilde Paquin, née le 2 juin 1940, en celui de Marie Jeannette Clothilde Claudette Paquin.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Blanche Pauline Sonia Paré

Par le certificat numéro 79-269, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Blanche Pauline Paré, née le 24 octobre 1947, en celui de Marie Blanche Pauline Sonia Paré.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Michael Edward Perly

Par le certificat numéro 79-262, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Michael Edward Perelmutter, né le 26 mai 1957, en celui de Michael Edward Perley.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Marie Berthe Simone Picard

Par le certificat numéro 79-275, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Berthe, née le 27 novembre 1917, en celui de Marie Berthe Simone Picard.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Louise Monique Marie Claude Plourde

Par le certificat numéro 79-270, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louise Monique Claudette Plourde, née le 2 septembre 1938, en celui de Louise Monique Marie Claude Plourde.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Paul Henri Claude Rochette

Par le certificat numéro 79-259, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Paul Henri Claude Allard, né le 17 avril 1937, en celui de Joseph Paul Henri Claude Rochette.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Samuel Jay Sabloff

Par le certificat numéro 79-263, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Samuel Jay Sostak, né le 24 mai 1960, en celui de Samuel Jay Sabloff.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Mary Gilda Constance Sebastiano

Par le certificat numéro 79-274, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mary Gilda Constance Jones, née le 19 mars 1951, en celui de Mary Gilda Constance Sebastiano.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Emery Leslie James Szalados

Par le certificat numéro 79-258, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Emery Leslie Szalados, né le 27 août 1959, en celui de Emery Leslie James Szalados.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Siu Yok Christine Tsang

Par le certificat numéro 79-272, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Siu Yok Tsang, née le 14 février 1955, en celui de Siu Yok Christine Tsang.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Dan Valdescault

Par le certificat numéro 79-264, du 31 mai 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ion Dan Clinciu Vladescu, né le 24 novembre 1940, en celui de Dan Valdescault.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Lionel Zimmerman

Par le certificat numéro 79-279, du 7 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Louis Zimerman, né le 16 janvier 1928, en celui de Lionel Zimmerman.

Sainte-Foy, le 21 juin 1979.

Le sous-registraire du Québec,
1898-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Jean-Noël Cormier

Avis est donné que monsieur Jean-Noël Cormier, domicilié et résidant au 7, 5e Rue, Port-Cartier, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Noël Leblanc.

Ce changement de nom bénéficiera aussi à sa fille mineure Majorie Cormier domiciliée à New Richmond.

Port-Cartier, le 27 juin 1979.

Le procureur du requérant,
1916-29-2-o BERTHI FILLION.

Jacques Fessier

Prenez avis que Jacques Fessier, professeur, domicilié au 268, avenue de l'Epée, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Tessier.

Montréal, le 27 juin 1979.

Le requérant,
1879-29-2-o JACQUES FESSIER.

Hymie Fishman

Avis est donné que Hymie Fishman, homme d'affaires, résidant et domicilié dans la province de Québec, au 1875, chemin Kenilworth, dans la ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Hy Fisher.

Ce changement bénéficiera sa femme Helen Smith.

Les procureurs du requérant,
1831-28-2-o FISHER ET HANNA, *avocats*.

Carol Lévesque, alias Carol Paradis

Avis est donné que Carol Lévesque, alias Carol Paradis, célibataire, domicilié et résidant au 23, 1re Rue est, à Rimouski, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carol Paradis.

Rimouski, le 28 juin 1979.

Le procureur du requérant,
1895-29-2-o MICHEL MARCHAND, *avocat*.

Madeleine Maheu Théorêt

Prenez avis que dame Madeleine Maheu Théorêt, domiciliée et résidant au 10753, rue Saint-Laurent, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Madeleine Bédard Théorêt.

Montréal, le 27 juin 1979.

Le procureur de la requérante,
1837-28-2-o JOHANNE ST-PIERRE, *avocate*.

Joseph Adrien Donat Pinparé

Avis est, par la présente, donné que Joseph Adrien Donat Pinparé résidant et domicilié au 283, Dubuc à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Adrien Tourangeau.

Longueuil, le 24 mai 1979.

Les procureurs du requérant,
1845-28-2-o BENARD, LAPIERRE, LAMARRE & ALIE.

Marie Jacemine Plourde

Avis est donné que mademoiselle Marie Jacemine Plourde, étudiante, domiciliée et résidant au 443, rue Morin, à Trois-Pistoles, dans le district de Kamouraska, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son

nom en celui de Marie Jasmine Plourde.

Rivière-du-Loup, le 28 juin 1979.

Les procureurs de la requérante,
1856-28-2-o LEMIEUX & LEBLOND, *avocats*.

Daniel Raban

Avis est donné que monsieur Daniel Raban, policier, domicilié et résidant au 345, rue Front, app. 6, Longueuil district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Daniel Chamass.

Ce changement de nom bénéficiera aussi à son épouse Maryse Bégin domiciliée au même endroit.

Montréal, le 20 juin 1979.

Les procureurs du requérant,
1865-28-2-o PHILLIPS & VINEBERG, *avocats*.

Edouard Raban

Avis est donné que monsieur Edouard Raban, vendeur, domicilié et résidant au 928, rue Thomas Chapais, Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Edouard Chamass.

Ce changement de nom bénéficiera aussi à son épouse Micheline Loiseau Raban, ainsi que son fils mineur Alain Raban tous domiciliés au même endroit.

Montréal, le 20 juin 1979.

Les procureurs du requérant,
1866-28-2-o PHILLIPS & VINEBERG, *avocats*.

Mauricette Retrouvey Bernard

Avis est donné, que Mauricette Retrouvey Bernard, domiciliée et résidant au 137, de la Presqu'Ile, à St-Nicolas, district de Lévis, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophie Retrouvey Bernard.

Saint-Nicolas, le 20 juin 1979.

La requérante,
1832-28-2-o M. BERNARD.

Honora Robichaud Cormier

Avis est donné que Honora Robichaud Cormier, domiciliée et résidant au 95, place Hochelaga, Candiac, Qué., s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nora Robichaud Cormier.

La Prairie, le 11 juin 1979.

Les procureurs de la requérante,
1904-29-2-o LUSSIER, LANCTÔT & ASSOCIÉS.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000197-79

ROBERT TRANCHEMONTAGNE, demeurant et résidant au 287, rue Roi, Sorel, district de Richelieu, requérant, c. DAVID MOREIRA, de lieux inconnus, intimé, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richelieu, mis en cause.

Suivant l'ordonnance rendue le 4 juin 1979 par l'honorable juge Denis Lévesque, J.C.S., il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de trente (30) jours, lequel intimé est informé qu'une copie d'une requête en radiation d'une hypothèque conventionnelle a été laissée à son intention au greffe de la Cour supérieure au palais de justice à Sorel.

Sorel, le 28 juin 1979.

Les procureurs du requérant,
1888-o ALLY & ALLY.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
(Division des divorces)
Greffe des divorces du district de Terrebonne
No 700-12-004255-790

MARIE JEANNE VERREAULT, ménagère, domiciliée et résidant au 241, terrasse Louise, app. 14, Saint-Eustache, district de Terrebonne, partie requérante, c. JEAN-PAUL BEAUPRE, d'adresse inconnue, partie intimée.

La Cour ordonne à l'intimé, Jean-Paul Beaupré de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la publication de la présente ordonnance.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne, à Saint-Jérôme.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Saint-Jérôme, le 18 juin 1979.

Le registraire adjoint C.S.T.,
division des divorces,
1889-o LUCIE PÉLOQUIN.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

THE BRITISH RUBBER COMPANY LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie THE BRITISH RUBBER COMPANY LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Lachine, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 5 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS, HALPERIN, FRIEDMAN, BEY,
1912-o ASHENMIL, KOTLER, GARVIS & SHUSTER.

COMITE ORGANISATEUR DU 150e ANNIVERSAIRE DE L'ISLE-VERTE INC.

Prenez avis que la compagnie COMITE ORGANISATEUR DU 150e ANNIVERSAIRE DE L'ISLE-VERTE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Rivière-du-Loup, le 28 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
MADORE, BUJOLD, LAGACÉ,
1913-o LEBLANC & ASSOCIÉS.

DISTINCTIVE LEATHER GOODS LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie DISTINCTIVE LEATHER GOODS LIMITED demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 5 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI, MERCIER &
1922-o ROBB.

HABITAT 2000 INC.

Prenez avis que la compagnie HABITAT 2000 INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Sillery, le 3 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
SAMSON, GASCON, MERCIER, LANDRY,
1880-o BOIVIN & ARCAND.

INVESTISSEMENTS JANWAY INC. JANWAY INVESTMENTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie INVESTISSEMENTS JANWAY INC. — JANWAY INVESTMENTS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Hampstead, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 6 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1896-o BRODIE & POLISUK.

MARCEL LABBE AUTOMOBILE (1971) INC.

Avis est, par les présentes, donné que MARCEL LABBE AUTOMOBILE (1971) INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Sainte-Foy, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Québec, le 15 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1890-o GONTHIER, DUVAL & LEGRIS.

J.E. MARCHAND LIMITEE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie J.E. MARCHAND LIMITEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Drummondville, le 19 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
BIRON, JUTRAS, HINSE,
1905-o RATTÉ ET PARENTEAU.

MUSEE DE L'AUTOMOBILE LTEE MUSEUM OF THE AUTOMOBILE LTD.

Prenez avis que MUSEE DE L'AUTOMOBILE LTEE — MUSEUM OF THE AUTOMOBILE LTD., incorporée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le 9 mai 1966, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 6 février 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1906-o BÉLANGER, LECLERC.

PELLETIER & CO. INC.

Avis par les présentes est donné que PELLETIER & CO. INC., compagnie constituée selon la Loi des compagnies et ayant son siège social et sa place d'affaires à Sainte-Adèle (C.P. 1502, rang 10, Sainte-Adèle, J0R 1L0), demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Sainte-Adèle, le 12 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1960-o MAHEUX, NOISEUX & ASSOCIÉS.

POINTE CLAIRE DEVELOPMENT INC.

Avis est, par les présentes, donné que Pointe Claire Development Inc., compagnie incorporée sous la Loi des compagnies, ayant son siège social au 2075, rue Université, suite 1208, Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, dans le but d'abandonner sa charte provinciale.

Montréal, le 11 juin 1979.

Les procureurs de la requérante,
1907-o GREENBLATT, GODINSKY & UDITSKY.

PRODUITS PLASTIQUES & CHIMIQUES GIBRALTAR LTEE

Avis est donné que la compagnie «PRODUITS PLASTIQUES & CHIMIQUES GIBRALTAR LTEE», constituée le 20 novembre 1975, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 19 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1908-o LÉTOURNEAU & STEIN, *avocats*.

LES REPARATIONS D'AUTOS UNION INC. UNION AUTO REPAIRS INC.

Prenez avis que la compagnie LES REPARATIONS D'AUTOS UNION INC. — UNION AUTO REPAIRS INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Longueuil, le 7 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1917-o BERNARD, GIRARD & ASSOCIÉS.

LES SERVICES I.S.D. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie LES SERVICES I.S.D. INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 19 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1909-o JOHNSTON, HEENAN & BLAIKIE.

TOP AUTO REPAIRS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie TOP AUTO REPAIRS LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 3 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
1897-o MARCUS & FEINER.

TRANSPORT ET GESTION FABRE INC.

Avis est donné que la compagnie TRANSPORT ET GESTION FABRE INC., constituée par lettres patentes en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le 24 mars 1971, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, en vertu de la première partie de la Loi des compagnies.

Montréal, le 4 juillet 1979.

Le procureur de la compagnie,
1910-o Me HUGUES LÉTOURNEAU.

Compagnies étrangères — Loi des

Agent

CONTINENTAL OIL COMPANY

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 11 décembre 1978, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, monsieur John Bishop, avocat, de 1, place Ville-Marie, Montréal, a été nommé en remplacement de Me J. Leigh Bishop, agent principal dans la province, de «CONTINENTAL OIL COMPANY», compagnie étrangère, dûment autorisée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Avis est aussi donné qu'en vertu de la nouvelle procuration ci-haut mentionnée, le bureau principal de ladite compagnie est établi à 1, place Ville-Marie, suite 700, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1892-o 1201-2209

Demande(s) à la Législature

L'Association provinciale des instituteurs protestants de Québec

Avis est, par les présentes, donné que «L'Association provinciale des instituteurs protestants de Québec» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir l'adoption d'une loi pour modifier sa Loi constitutive (Loi Victoria, chapitre 70 modifiée par 9 Georges VI, chapitre 106 et 7-8 Elizabeth II, chapitre 193) aux fins suivantes:

1. Définir «membre actif» comme une association de salariés du secteur de l'éducation au Québec admise dans l'association;

2. Prévoir un conseil d'administration composé des représentants, des membres actifs, du comité exécutif et de toutes autres personnes désignées aux règlements;

3. Prévoir un conseil provincial composé du conseil d'administration et des délégués des membres actifs et autres personnes désignées conformément aux règlements;

4. Mettre à jour les objets de l'association en vue de reconnaître son rôle à la fois professionnel et syndical;

5. Etablir la liste des membres actifs actuels et prévoir l'admission de membres individuels associés et honoraires;

6. Prévoir de façon plus explicite les pouvoirs de l'association;

7. Prévoir les objets sur lesquels l'association peut adopter des règlements et les modalités d'adoption et d'approbation de ces règlements;

8. Déterminer la nature des pouvoirs exercés soit par le conseil d'administration, soit par le comité exécutif, soit par le conseil provincial de l'association.

La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Montréal, le 26 juin 1979.

Les procureurs,
1891-29-4-o BRODEUR, MATTEAU & SCHMIDT.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Financement des partis politiques

(Articles 55 à 61)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1er avril 1979 au 30 juin 1979.

1. Frais d'administration	88 774,65 $
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	88 774,65 $

Le directeur général,
1881-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Parti libéral

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti libéral du Québec, de M. Réjean Moreau au poste de représentant officiel de l'association libérale du district électoral de Beauce-Sud, par M. Pierre Gignac, 34-14e Rue B., Saint-Georges-Ouest, Qué., G5Y 4A7.

Montréal, le 4 juillet 1979.

La secrétaire intérimaire,
1893-o MICHELINE ROBERGE.

Liquidation des compagnies — Loi de la

INSTITUT LAMY INC.

Avis est donné que la compagnie «INSTITUT LAMY INC.», constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes en date du 10 mars 1967, avec siège social à Dubuisson, a été dissoute le 28 juin 1979, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o 1271-0364

ETIENNE LAPIERRE INC.

Avis est donné que la compagnie «ETIENNE LAPIERRE INC.», constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes en date 10 mars 1967, avec siège social à Victoriaville, a été dissoute le 21 juin 1979, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o 1257-9595

Ministères — Avis concernant les

Affaires culturelles

Recommandation du ministre des Affaires culturelles concernant la déclaration de la forêt de Saraguay comme «Arrondissement Naturel».

Le Ministre des Affaires culturelles expose:

Qu'en vertu de l'article 45 de la Loi sur les Biens culturels (L.Q. 1972, chap. 19 et amendements) le Lieutenant-Gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission des Biens culturels du Québec, déclarer «arrondissement naturel» un territoire, une municipalité ou une partie d'une municipalité en raison de l'intérêt esthétique, légendaire ou pittoresque que présente son harmonie naturelle.

QUE le territoire dont la description est produite en annexe présente un intérêt certain au plan esthétique, pittoresque, écologique et offre des caractéristiques naturelles nécessitant une protection adéquate;

QUE ledit territoire présente également un intérêt évident en raison de la qualité de son boisé et de sa flore;

QUE le ministère des Affaires culturelles ne peut assurer seul la protection et la mise en valeur de ce territoire et que d'autres mesures devront être nécessairement apportées;

QUE le Gouvernement du Québec par l'intermédiaire de tous les ministères et organismes gouvernementaux concernés entend mettre en valeur ce territoire naturel avec l'aide des collectivités locales;

QUE des résolutions, recommandations, études et rapports émanant de diverses sources, dont la Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal, le mouvement «Sauvons Saraguay», le Comité pour la préservation de la forêt de Saraguay, le Service de protection de l'environnement, le ministère des Affaires Municipales, le ministère des Terres et Forêts, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et le Conseil Exécutif du Québec lui-même, insistent sur l'opportunité de protéger et de mettre en valeur cette forêt;

QUE la Ville de Montréal en vertu d'une résolution de son Comité exécutif adoptée le 11 juillet 1979 et portant le numéro 79-02701 a demandé au ministre des Affaires culturelles de déclarer ledit territoire «arrondissement naturel»;

QUE la Commission des Biens culturels, a recommandé au ministre des Affaires culturelles de déclarer ce territoire «arrondissement naturel»;

EN CONSÉQUENCE, le ministre des Affaires culturelles recommande:

QUE le territoire dont la description est ci-annexée (Annexe A) soit déclaré «arrondissement naturel»;

QU'un comité interministériel soit formé, composé de représentants des ministères des Affaires culturelles et des Affaires Municipales sous la présidence d'un membre du secrétariat à l'aménagement au Conseil Exécutif lequel verra à s'adjoindre des représentants de d'autres ministères s'il y a lieu;

QUE la présente recommandation soit publiée dans la *Gazette Officielle du Québec* conformément à l'article 46 de la Loi sur les biens culturels. Toute personne intéressée peut, dans les trente jours de cette publication, faire des représentations à la Commission des biens culturels.

Le ministre des Affaires culturelles
DENIS VAUGEOIS.

ANNEXE A

Arrondissement naturel de Saraguay

Description technique

Un territoire comprenant en référence au cadastre de la

paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal:

a) l'île aux Chats (lots numéros 2632, 2633 et 2634);

b) la partie des lots 108 et 109 comprise entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies ainsi que les lots 110-31 et 111-1;

c) la partie sud-ouest du lot 102 située au nord-ouest du boulevard Gouin et appartenant à madame Hartland Campbell Macdougall;

d) les terrains renfermés dans le périmètre suivant: partant du point d'intersection du côté sud-est de l'emprise de la rue Jean-Bourdon et de la ligne nord-est du lot 94; de là, successivement, les lignes suivantes: partie de la ligne nord-est des lots 94 et 96 en allant vers le sud-est jusqu'au côté nord-ouest de l'emprise des terrains appartenant à Hydro-Québec; le côté nord-ouest de ladite emprise en allant vers le sud-ouest jusqu'à la ligne séparative des lots 109 et 110; partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le nord-ouest, jusqu'au côté sud-est de l'emprise du boulevard Gouin; le côté sud-est de ladite emprise en allant vers le nord-est jusqu'au coin nord du lot 104-50; la ligne nord-est des lots 104-50 à 104-66 et 104-13 jusqu'au côté sud-est de l'emprise de la rue Jean-Bourdon; enfin, le côté sud-est de ladite emprise en allant vers le nord-est jusqu'au point de départ.

1961-o

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

AMERICAN LIFE INSURANCE COMPANY

Délivrance de permis d'assureur

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré le 13 juin 1979 à AMERICAN LIFE INSURANCE COMPANY pour les catégories d'assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents. Il s'agit d'une corporation constituée en vertu des lois américaines dont l'adresse du siège social est 12th & Market Streets, P.O. Box 2226, Wilmington, Delaware, U.S.A. et celle de son principal établissement d'affaires au Québec est Centre Capitol, 1200, avenue Mc Gill College, 20e étage, Montréal, Qué., H3B 4G7.

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 27 juin 1979.

Le surintendant des assurances,
1870-o JACQUES M. ROY.

Avis de suspension de certificat d'expert en sinistres

Conformément à l'article 360*a* de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), le surintendant des assurances donne avis que le certificat de la personne dont le nom suit est suspendu à compter du 4 juillet 1979, en vertu de l'article 360*a* de la Loi sur les assurances.

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Mademoiselle Raymonde Delisle 1581, Lasalle Longueuil, (Qué.) J4K 3H9	30732	Deuxième classe toutes catégories

Le surintendant des assurances,
1870-o JACQUES M. ROY.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOME CANADIEN CANADIAN HOME ASSURANCE COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOME CANADIEN — CANADIAN HOME ASSURANCE COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

— Automobile
— Biens
— Bris des machines
— Garantie
— Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOME CANADIEN — CANADIAN HOME ASSURANCE COMPANY au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70).

Le siège social de la compagnie est situé à 1075, côte du Beaver Hall, Montréal, Qué.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 28 juin 1979.

Le surintendant des assurances,
1923-o JACQUES M. ROY.

CENTRAL MUTUAL INSURANCE COMPANY

Annulation de permis

Attendu que la compagnie d'assurance CENTRAL MUTUAL INSURANCE COMPANY, ci-après appelée la compagnie, dont le siège social est situé à 800, South Washington Street, Van Wert, Ohio, U.S.A. 45891, dont le principal établissement d'affaires canadien est situé en Ontario au 20, Wood Glen Road, Scarborough, M1N 2V7 et dont le principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1435, rue de Calais, Duvernay, H7G 4H4, était dûment autorisée à pratiquer l'assurance de dommages au Québec, sous le permis no 243.

Attendu que la compagnie a demandé l'annulation de son permis, qu'aucune police n'est en vigueur et qu'aucun sinistre n'est en suspens.

En conséquence, avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de CENTRAL MUTUAL INSURANCE COMPANY, est annulé, conformément à l'article 359 *a* de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 27 juin 1979.

Le surintendant des assurances,
1870-o JACQUES M. ROY.

LA FEDERATION, COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA FEDERATION INSURANCE COMPANY OF CANADA

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de LA FEDERATION, COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA — FEDERATION INSURANCE COMPANY OF CANADA est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

— Automobile
— Biens
— Bris des machines
— Contre la grêle
— Garantie
— Responsabilité
— Maritime

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à LA FEDERATION, COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA — FEDERATION INSURANCE COMPANY OF CANADA au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70) et auprès du ministre des Finances du Québec un cautionnement de 65 000 $ pour pratiquer l'assurance maritime.

Le siège social de la compagnie est situé à 275, rue Saint-Jacques, Montréal.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 28 juin 1979.

Le surintendant des assurances,
1926-o JACQUES M. ROY.

GRAIN INSURANCE AND GUARANTEE COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de GRAIN INSURANCE AND GUARANTEE COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

— Biens
— Garantie
— Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à GRAIN INSURANCE AND GUARANTEE COMPANY au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70).

Le siège social de la compagnie est situé à 906, 167 Lombard Avenue, Winnipeg, Manitoba et son principal établissement d'affaires au Québec est situé à place Desjardins, Montréal.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 28 juin 1979.

Le surintendant des assurances,
1924-o JACQUES M. ROY.

THE GREAT EASTERN INSURANCE COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de THE GREAT EASTERN INSURANCE COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

— Contre la maladie ou les accidents
— Automobile
— Aviation
— Biens
— Bris des machines
— Garantie
— Contre la grêle
— Responsabilité
— Maritime

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à THE GREAT EASTERN INSURANCE COMPANY au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé partiellement équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70); ledit cautionnement a été complété par un dépôt de 50 000 $ auprès du ministre des Finances du Québec.

Le siège social de la compagnie est situé à 1880, édifice Sun Life, Montréal, Qué.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 28 juin 1979.

Le surintendant des assurances,
1925-o JACQUES M. ROY.

L'EXCELLENCE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Le vice-président, monsieur Yves-M. Leduc, informe l'assemblée que les critères pour un nouvel emplacement doivent être les suivants: le coût - la localité - l'accessibilité aux locaux - les fournisseurs. Après une brève discussion, sur propositions de monsieur Leduc, dûment appuyée par monsieur Fernand Perron, il est résolu que L'Excellence cherche de nouveaux locaux et étudie la possibilité de se relocaliser au 276, de la rue Saint-Jacques, à Montréal.

Montréal, le 1er juin 1979.

Le président,
1894-o YVES-M. LEDUC.

LONDON & EDINBURGH GENERAL INSURANCE COMPANY OF CANADA

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de LONDON & EDINBURGH GENERAL INSURANCE COMPANY OF CANADA est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

— Contre la maladie ou les accidents
— Automobile
— Aviation
— Biens
— Bris des machines
— Garantie
— Contre la grêle
— Responsabilité
— Maritime

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à LONDON & EDINBURGH GENERAL INSURANCE COMPANY OF CANADA au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé partiellement équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70); ledit cautionnement a été complété par un dépôt de 50 000 $ auprès du ministre des Finances du Québec.

Le siège social de la compagnie est situé à 1880, édifice Sun Life, Montréal, Qué..

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 28 juin 1979.

Le surintendant des assurances,
1927-o JACQUES M. ROY.

Compagnies de fidéicommis

COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies de fidéicommis et de la Loi des compagnies du Québec, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières d'accorder des lettres patentes supplémentaires en date du 5e jour de juillet 1979, à la compagnie «Compagnie de fiducie Guardian», modifiant son capital-actions.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
1870-o 1264-5354

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi des

HOPITAL GENERAL DE MONTREAL
THE MONTREAL GENERAL HOSPITAL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement spécial (1979) de «THE MONTREAL GENERAL HOSPITAL», constituée en vertu de la Loi 11 George V, chapitre 151, changeant son nom en celui de «HOPITAL GENERAL DE MONTREAL — THE MONTREAL GENERAL HOSPITAL», et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o 1259-9213

Soumissions — Demandes de

La Commission de transport de la communauté urbaine de Québec

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean-Yves Blanchet, secrétaire, au bureau de la Commission, 720, rue des Rocailles, ville de Québec, jusqu'à 11 heures, le jeudi 9 août 1979, pour l'achat de 12 700 000 $ d'obligations de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec datées du 4 septembre 1979 et remboursables en série du 4 septembre 1980 au 4 septembre 1994 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10 1/4% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10 1/2% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 mars et 4 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 12 700 000 $ — 15 ans

Année	Capital
4 septembre 1980	360 000
4 septembre 1981	401 000
4 septembre 1982	446 000
4 septembre 1983	497 000
4 septembre 1984	553 000
4 septembre 1985	615 000
4 septembre 1986	685 000
4 septembre 1987	763 000
4 septembre 1988	849 000
4 septembre 1989	944 000
4 septembre 1990	1 053 000
4 septembre 1991	1 171 000
4 septembre 1992	1 301 000$
4 septembre 1993	1 448 000
4 septembre 1994	1 614 000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La Commission de transport de la communauté urbaine de Québec s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 11 — 140 000 $ — achat d'autobus; 20 — 8 610 000 $ — construction d'un centre d'opération de service; 21 — 175 000 $ —; 23 — 3 200 000 $ — achat d'autobus; 24 — 575 000 $ — participation financière à des travaux de voirie au centre d'opération et de service;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 11 heures, le jeudi 9 août 1979, au bureau de la Commission, 720, rue des Rocailles, ville de Québec.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions.

La Commission de transport de la communauté urbaine de Québec, le 10 juillet 1979.

Le secrétaire,
JEAN-YVES BLANCHET.

Bureau de la Commission
720, rue des Rocailles
ville de Québec
Qué., G2J 1A5
téléphone: 627-2351, code 418 1936-o

Cité de Deux-Montagnes
(Comté de Deux-Montagnes)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Deux-Montagnes» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 480 000 $ d'obligations de la cité de Deux-Montagnes datées 4 septembre 1979 et remboursables en série du 4 septembre 1980 au 4 septembre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 mars et 4 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le jeudi 9 août 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 1 480 000 $ — 20 ans

Année	Capital
4 septembre 1980	39 000 $
4 septembre 1981	40 000
4 septembre 1982	44 000
4 septembre 1983	49 000
4 septembre 1984	53 000
4 septembre 1985	48 000
4 septembre 1986	52 000
4 septembre 1987	55 000
4 septembre 1988	59 000
4 septembre 1989	67 000
4 septembre 1990	63 000
4 septembre 1991	68 000
4 septembre 1992	74 000 $
4 septembre 1993	79 000
4 septembre 1994	89 000
4 septembre 1995	85 000
4 septembre 1996	93 000
4 septembre 1997	103 000
4 septembre 1998	112 000
4 septembre 1999	208 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 208 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années excluant l'échéance du 4 septembre 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 4 septembre 1999 au montant de 208 000 $ comprend un solde de 86 000 $ renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
4 septembre 2000	6 000 $
4 septembre 2001	6 000
4 septembre 2002	7 000
4 septembre 2003	7 000
4 septembre 2004	8 000
4 septembre 2005	9 000
4 septembre 2006	10 000
4 septembre 2007	10 000
4 septembre 2008	11 000
4 septembre 2009	12 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 208 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 4 septembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La cité de Deux-Montagnes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 septembre 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: T-127 — 10 000 $—; T-151 — 2 000 $—; T-152 — 167 900 $—; T-153 — 2 800 $—; T-161 — 7 500 $—; T-163 — 1 900 $—; T-165 — 48 000 $—; T-168 — 149 900 $—; renouvellements d'emprunt; 78-342 — 957 250 $—; aqueduc, égouts, voirie etc.; 78-351 — 46 750 $— confection rôle d'évaluation; 79-356 — 86 000 $ — achat camion à incendie;

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le jeudi 9 août 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 9 août 1979 à 20 heures, à l'hôtel de ville, 801, chemin Oka, cité de Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes, le 12 juillet 1979.

Le greffier,
JEAN-MARC RACINE.

Hôtel de ville
801, Chemin Oka
cité de Deux-Montagnes
comté Deux-Montagnes, Qué. J7R 4K1
téléphone: 473-2796, code 514 1937-o

Commission scolaire de Le Gardeur

(Siège social: ville de Repentigny, Québec)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné André Ouellet, directeur général, au centre administratif, 577, rue Notre-Dame, Repentigny, comté de L'Assomption, Qué., jusqu'à 16 heures, le lundi 6 août 1979 et par après jusqu'à 20 heures, à la polyvalente J.B. Meilleur, salle des commissaires, 777, boulevard Iberville, Repentigny, comté de L'Assomption, Qué., pour l'achat de 1 255 000 $ d'obligations de la commission scolaire de Le Gardeur, datées du 4 septembre 1979 et remboursables en séries du 4 septembre 1980 au 4 septembre 1994 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10 1/4% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10 1/2% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 mars et 4 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 1 255 000 $ — 15 ans

Année	Capital
4 septembre 1980	75 000 $
4 septembre 1981	82 000
4 septembre 1982	90 000
4 septembre 1983	99 000
4 septembre 1984	109 000
4 septembre 1985	103 000
4 septembre 1986	114 000
4 septembre 1987	126 000
4 septembre 1988	140 000
4 septembre 1989	152 000
4 septembre 1990	30 000
4 septembre 1991	32 000
4 septembre 1992	32 000
4 septembre 1993	35 000
4 septembre 1994	36 000

La commission scolaire de Le Gardeur se prévalant de l'article 1 de la Loi modidiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, la modalité suivante seulement sera considérée:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé egal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Le Gardeur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 11 avril 1962 — 360 000 $ — renouvellement d'emprunt; 16 septembre 1963 — 43 500 $ — renouvellement d'emprunt; 9 septembre 1963 — 26 500 $ — renouvellement d'emprunt; 13 novembre 1978 — 260 000 $ — réaménagement du secteur technique à la polyvalente J.B. Meilleur; 25 avril 1979 — 565 000 $ — dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 20 heures, le lundi 6 août 1979 à la polyvalente J.B. Meilleur, salle des commissaires, 777, boulevard Iberville, Repentigny, comté de L'Assomption, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Repentigny, le 9 juillet 1979.

Le directeur général,
ANDRÉ OUELLET.

Centre administratif
577, rue Notre-Dame
Repentigny
comté de L'Assomption, Qué., J6A 2T6
téléphone: 581-6411, code 514 1938-o

Paroisse de Saint-Michel-du-Squatec
(Comté de Témiscouata)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant dûment autorisé, pour l'achat de 128 500 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Michel-du-Squatec datées du 1er septembre 1979 et remboursables en série du 1er septembre 1980 au 1er septembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 6 août 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions,
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (Télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 128 500 $ — 10 ans

Année	Capital
1er septembre 1980	8 000 $
1er septembre 1981	8 500
1er septembre 1982	9 500
1er septembre 1983	10 500
1er septembre 1984	12 000
1er septembre 1985	13 000
1er septembre 1986	14 500
1er septembre 1987	16 000
1er septembre 1988	17 500
1er septembre 1989	19 000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Michel-du-Squatec s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 82 — 128 500 $ renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle no 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le lundi 6 août 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 6 août 1979 à 20 heures, à la salle municipale, 4, rue Saint-Michel, Saint-Michel-du-Squatec, comté de Témiscouata, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Michel-du-Squatec, comté de Témiscouata, le 12 juillet 1979.

Le secrétaire-trésorier,
GILLES MORIN.

Bureau municipal
121, rue Saint-Joseph
Saint-Michel-du-Squatec,
comté de Témiscouata, Qué. G0L 4H0
téléphone: 855-2185, code 418 1939-o

Syndicats professionnels — Loi des

LE SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LA SEIGNEURIE DE DESCHAILLONS

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 15 mai 1979, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «LE SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LA SEIGNEURIE DE DESCHAILLONS», avec siège social situé à Parisville, district judiciaire de Québec.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1918-o 1633-2744

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000614-782

FERNAND PARDO, homme d'affaires, résidant et domicilié au 3, Westmount Square, Westmount, district de Montréal, demandeur, c. DAME EDDY HAZAN, veuve de Elie Hazan, résidant et domiciliée au 1210, de l'avenue Lucerne, à ville Mont-Royal, district de Montréal, ROBIN BEHAR, résidant et domicilié au 4615, rue Bourret, dans les ville et district de Montréal, LARRY BEHAR, résidant et domicilié au 4615, rue Bourret, dans les ville et district de Montréal, DAME JOSIANE ARGYE, épouse de Maurice Argye, résidant et domiciliée au 6, chemin des Trois-Rois, Lausanne, Suisse, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial du district de Montréal, Me Jean-Guy Vaugeois, daté du 14 mai 1979, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Rouen, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent vingt-cinq (225-1) des plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé d'Hochelaga. Avec un immeuble dessus érigé portant le numéro civique 3203, avenue Rouen, Montréal.»

La mise à prix est fixée à 17 005 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-QUATRIEME jour d'AOUT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 juillet 1979. 1876-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
No 415-12-000519-78

MARGUERITE LEDUC, domiciliée et résidant au 380 nord, boulevard Bois-Francs, app. 7, Victoriaville, district d'Arthabaska, demanderesse, c. GILLES LAMBERT, domicilié et résidant sur la rue Nicolet, Victoriaville, district d'Arthabaska, défendeur.

A) 1. Un terrain ou emplacement, mesurant: cent cinquante pieds (150′) à l'est, cent quatre-vingt-huit pieds et un dixième (188,1′) au sud, cent cinquante et un pieds et trente-huit centièmes (151,38′) à l'ouest et deux cent huit pieds et cinq dixièmes (208,5′) au nord; la limite sud dudit emplacement est située à sept cent cinquante pieds et quarante-huit centièmes (750,48′) au nord de la limite nord de la propriété de Marcel Bergeron acquise de Marcel Bergeron *et al.*; connu et désigné au cadastre officiel du canton de Stanfold, pour le Douzième Rang, comme étant une partie des lots vingt-deux «A» et vingt-trois «A» (ptie 22A et ptie 23A, rang XII, Stanfold) et est borné comme suit: à l'est par une rue projetée, au sud par M. Jos Bergeron, à l'ouest par la rivière Nicolet, branche est (Bulstrode) et au nord par M. Roger Gagnon, sans bâtisse.

Le tout, tel que plus amplement montré sur un plan préparé par monsieur André Morin, arpenteur-géomètre, en date du onze (11) juin mil neuf cent soixante-seize (1976) (..)

2. Un terrain ou emplacement, mesurant cent vingt-cinq pieds (125′) vers le sud-est, deux cent quinze pieds (215′) plus ou moins vers le sud-ouest, deux cents pieds (200′) plus ou moins vers le nord-ouest et deux cent quarante pieds (240′) plus ou moins vers le nord-est; la limite sud-ouest dudit emplacement est situé à six cents pieds (600′) au nord-est de la limite nord-est de la propriété de Marcel Bergeron acquise du Domaine du Lac, Victoriaville Inc.; connu et désigné au cadastre officiel du canton de Stanfold, pour le Douzième Rang, comme étant une partie du lot vingt-deux «A» (ptie 22A, rang XII, Stanfold), et est borné comme suit: vers le sud-est par une rue projetée, vers le sud-ouest par la propriété de Jean-Marc Nolette, vers le nord-ouest par la rivière Nicolet, branche est (Bulstrode) et vers le nord-est par la propriété de Roger Gagnon, sans bâtisse.

Le tout, tel que plus amplement montré sur un plan préparé par Denis Saint-Pierre, arpenteur-géomètre, en date du six (6) février mil neuf cent soixante-seize (1976) (...)

B) Un terrain ou emplacement, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Stanfold, pour le Douzième Rang, comme étant la subdivision sept du lot originaire numéro vingt-trois «A» (23A-7, rang XII, Stanfold), sans bâtisse.

Le tout, tel que plus amplement montré sur un plan préparé par Denis Saint-Pierre, arpenteur-géomètre, en date du deux (2) août mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) (...)

Sauf et à distraire dudit terrain, une pointe de terrain, mesurant soixante-deux pieds et un dixième (62,1′) dans sa ligne sud-ouest, soixante pieds (60′) dans sa ligne nord-est, vingt-sept pieds et neuf dixièmes (27,9′) dans une ligne sud-est, le long d'un arc de cercle d'un rayon de quatre-vingt-dix-neuf pieds (99′), connue et désignée au cadastre officiel du canton de Stanfold, pour le Douzième Rang, comme étant une partie de la subdivision sept du lot originaire vingt-trois «A» (ptie 23A-7, rang XII, Stanfold), et est bornée comme suit: en front, au sud-est, par la rue, d'un côté, au nord-est, par le lot 23A-6, rang XII, Stanfold, et de l'autre côté, au sud-ouest par le résidu du lot 23A-7, rang XII, Stanfold, sans bâtisse.

Lesdits immeubles sont vendus à toutes servitudes pouvant les affecter.

La mise à prix est fixée à 300 $ pour l'immeuble A) 1 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La mise à prix est fixée à 325 $ pour l'immeuble A) 2 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La mise à prix est fixée à 825 $ pour l'immeuble B) que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de Québec, le SEPTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE L. GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 6 juillet 1979. 1899-o

Bedford

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000228-78
Shérif 69

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, Qué., H2Y 2W3, partie demanderesse, c. MARCEL TALBOT, aux soins de: (lieu de travail) Talbot Track Equipement, 9300, rue Edison, ville d'Anjou, Qué., partie défenderesse.

Description

«Certains terrains sis et situés dans le canton de Granby, connu et désignés comme étant les lots numéros quarante-quatre et quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-dix-sept (497-44 et 45) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 222, boulevard Noiseux, Granby, Qué.»

«Certains terrains sis et situés dans le canton de Granby, connus et désignés comme étant les lots numéros trente-huit et trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-dix-sept (497-38 et 39) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 375 et 379, rue Paul, Granby, Qué.»

La mise à prix est fixée à 15 492,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, le VINGT-HUITIEME jour d'AOUT 1979, à QUATORZE heures.

Le protonotaire-adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 4 juillet 1979. 1887-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000308-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, Qué., H2Y 2W3, demanderesse, c. JEAN JACQUES TREYVAUD, adresse inconnue.

«*a*) Un terrain de forme irrégulière, étant la totalité du lot numéro dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro soixante-treize (73-18), cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome, municipalité de la ville de Bromont, borné comme suit:

Au nord-ouest par le lot numéro 73-19, suivant la ligne «E-F»; au nord-est par le lot numéro 73-62, suivant la ligne «F-C»; au sud-est par les lots numéros 73-12-1, 73-13-1, et 73-17, suivant la ligne «C-D»; au sud-ouest par le lac Bromont, suivant la ligne «D-E»; mesurant cent vingt-cinq pieds et neuf dixièmes (125,9′) dans sa ligne nord-ouest, suivant la ligne «E-F»; cent huit pieds et un dixième (108,1′) dans sa ligne nord-est, suivant la ligne «F-C»; cent quatre-vingt-quatorze pieds (194′) dans sa ligne sud-est, suivant la ligne «C-D»; cent vingt-sept pieds et huit dixièmes (127,8′) dans sa ligne sud-ouest, suivant la ligne «D-E».

Contenant en superficie dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix pieds carrés et quatre dixièmes (17 290,4 pi²), mesures anglaises.

b) Un terrain de forme irrégulière, étant la totalité du lot numéro soixante-deux de la subdivision du lot originaire numéro soixante-treize (73-62) du susdit cadastre, borné comme suit:

Au nord-est par la rue Durocher, suivant la ligne «A-B»; au sud-est par le lot numéro 73-63, suivant la ligne «B-C»; au sud-ouest par le lot numéro 73-18 suivant la ligne «C-F»; au nord-ouest par le lot numéro 73-61, suivant la ligne «F-A»; mesurant cent huit pieds et douze centièmes (108,12′) dans sa ligne nord-est, suivant la ligne «A-B»; vingt-huit pieds et quatre-vingt-sept centièmes (28,87′) dans sa ligne sud-est, suivant la ligne «B-C»; cent huit pieds et un dixième (108,1′) dans sa ligne sud-ouest suivant la ligne «C-F»; vingt-six pieds et soixante et un centièmes (26,61′) dans sa ligne nord-ouest, suivant

la ligne «F-A».

Contenant en superficie deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés et soixante-neuf centièmes (2 998,69 pi²), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 34, de la rue Durocher, en ladite ville de Bromont.

Le tout tel que démontré au plan préparé par Guy Migué, A.-G. en date du 30 avril 1975, sous la numéro 5586 de son répertoire.»

La mise à prix est fixée à 10 250 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Brome, Knowlton, province de Québec, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-E. BELISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 6 juillet 1979. 1900-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000042-79
No du shérif: 18-22-79

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE MANICOUAGAN, demanderesse, c. BERTRAND BOUCHER, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause

«La subdivision deux cent soixante-huit du lot originaire numéro trois—un, rang Un (Lot 3-1-268, rg, I) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche, comté de Saguenay, ville de Hauterive.

Avec bâtisse dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement la maison portant le numéro civique 790, rue Marest, Hauterive.»

La mise à prix est fixée à 6 700 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MERCREDI DOUZIEME jour du mois de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 5 juillet 1979. 1941-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000262-78
No du shérif: 18-24-79

LA CORPORATION MUNICIPALE DE ST-LUC-DE-LAVAL, demanderesse, c. M. ROBERT BEAULIEU ET MME ROBERT BEAULIEU, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant et composant la subdivision vingt du lot originaire numéro sept rang Dix (rg X 7-20) à distraire la subdivision un de la subdivision vingt du lot originaire sept rang Dix (7-20-1 rg X) tel que décrit aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Laval, division d'enregistrement de Saguenay.»

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement la bâtisse portant l'adresse civique 87, rue Martel, Saint-Luc-de-Laval, propriété de M. et Mme Robert Beaulieu.

La mise à prix est fixée à 4 821,25 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice de Baie-Comeau, avenue Mance, Baie-Comeau, le MERCREDI TROISIEME jour du mois d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 10 juillet 1979. 1942-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hauterive
No 655-02-000336-79
No du shérif: 18-21-79

ULYSSE EMOND, demandeur, c. DAME MARIE-PAULE GENDREAU, défenderesse, et le REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-quatre (64), rang B, (Rg B), tel que décrit aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la seigneurie de Mille-Vaches, comté de Saguenay, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 155, rue Principale, Rivière-Portneuf.»

La mise à prix est fixée à 1 181,25 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI ONZIEME jour du mois de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Baie-Comeau, le 5 juillet 1979. 1943-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000018-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, Qué., H2Y 2W3, demanderesse, c. GINETTE BRUNET-SEGUIN et JEAN-MARIE SEGUIN, tous deux résidants et domiciliés au 627, rue Notre-Dame, Embrun, Ontario, défendeurs.

«Un immeuble situé à Pointe-Gatineau, Qué., comté de Hull, division d'enregistrement de Hull, connu et désigné comme étant le lot cent cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557-157) aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Pointe-Gatineau. Sujet à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble, telles celles d'utilités publiques en faveur de Bell-Canada et de l'Hydro-Québec.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de quatre cent trente-sept dollars et cinquante centins (437,50 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de mille sept cent cinquante dollars (1 750 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué., le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 9 juillet 1979. 1944-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001875-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, Qué., H2Y 2W3, demanderesse, c. ANSELMES DELANGIS et GERTRUDE LEMAY-DELANGIS, tous deux résidants au 409, Mgr-Lemieux, Ottawa, Ontario, défendeurs.

«Un immeuble appartenant à Anselmes Delangis et

Gertrude Lemay-Delangis sis au Lac-Schryer, dans la municipalité de Montpellier, comté de Papineau, division d'enregistrement de Papineau, connu et désigné au titre d'acquisition du débiteur enregistré audit bureau d'enregistrement, sous le numéro 134-781 comme suit, savoir:

Un terrain désigné au cadastre officiel pour le Huitième Rang du canton d'Hartwell, sous partie du lot de terre numéro un (ptie 1 R. 8), mesurant, plus ou moins, quatre-vingt-quinze pieds (95′) dans la ligne est; quatre-vingt-dix pieds et deux pouces (90′2″) dans la ligne sud, quatre-vingt-quinze pieds et deux pouces (95′2″) dans la ligne ouest et quatre-vingt-dix pieds et quatre pouces (90′4″) dans la ligne nord et borné en front vers l'est par la servitude de passage ci-après décrite (aujourd'hui propriété du Conseil municipal); au nord, par partie dudit lot, propriété du vendeur (Rhéal Bissonnette); vers l'ouest, par partie dudit lot, propriété du vendeur (Rhéal Bissonnette); et au sud, par partie dudit lot, propriété de J.C. Gagnon.

Ce terrain est décrit plus en détail sur un plan projet qui demeure annexé à la minute numéro 20070 du notaire soussigné (André Dufresne) soit la vente par Réal Bissonnette à Michel Labranche et Mlle Monique Sauvé, comme étant la subdivision non officielle numéro soixante-sept dudit lot originaire numéro un (1-67 R.8).

Servitudes: Avec droit de passage, en commun et perpétuel, à pied et en voiture, au profit du terrain vendu:

a) Pour circuler du terrain vendu au chemin public, sur une langue de terre de quarante pieds (40′) de largeur environ, faisant partie dudit lot, connue et montrée sur ledit plan comme étant la rue Saguenay, aujourd'hui chemin municipal;

b) Pour circuler du chemin public au lac Schryer, sur une langue de terre de cinquante pieds (50′) de largeur et faisant partie du lot cinquante-six du rang Neuf du canton de Ripon (ptie 56 R.9), soit à la plage du vendeur et située face à la rue Mercier.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes, attachées audit immeuble.

Avec bâtisses y érigées et en voie de construction, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de mille neuf cents dollars (1 900 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de sept mille six cent dollars (7 600 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, Qué., le VINGTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 9 juillet 1979. 1945-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec,
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000268-79

CAISSE POPULAIRE DE POINTE-GATINEAU, demanderesse, c. DASSISE BIGRAS, 94, rue Saint-Jean-Baptiste, Pointe-Gatineau, Qué., défendeur.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt-six au cadastre du village de Pointe-Gatineau; avec toutes bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques quatre-vingt-quatorze et quatre-vingt-quinze, rue Saint-Jean-Baptiste, Pointe-Gatineau.

Sujet à toutes servitudes actives ou passives apparentes ou occultes qui existent ou auraient existées en faveur contre ledit immeuble.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de deux mille huit cent quarante-trois dollars et soixante-quinze centins (2 843,75 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble qui est de onze mille trois cent soixante-quinze dollars (11 375 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué., le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à TREIZE heures TRENTE minutes.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 9 juillet 1979. 1946-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-24-13-002044-77

LUCILLE CARRIERE, domiciliée et résidant à 15, Bériault, app. 215, Hull, district de Hull, demanderesse, c. ERNEST CHARRON, domicilié et résidant à 110, Gatineau, Gatineau, district de Hull, défendeur.

«Un immeuble appartenant à Ernest Charron, sis dans le canton de Hull, étant partie du lot un «C» (1C) aux plan et livre de renvoi officiels du rang Sept (R. VII) du canton de Hull, mesurant soixante-quinze pieds en front sur cent pieds de profondeur (75′ × 100′), ledit immeuble étant la subdivision officielle numéro cinq (1C-5) dudit lot, borné au nord par la rue Haycock, à l'est par une autre partie dudit lot un «C», propriété de Robert Charron ou représentants, et de deux autres côtés par autres parties du même lot, propriété du vendeur.

Le tout tel qu'il se trouve actuellement.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de trois mille quatre cent quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze centins (3 493,75 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de treize mille neuf cent soixante-quinze dollars (13 975 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, Qué., le VINGT ET UNIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 9 juillet 1979. 1947-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-002602-78

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, Québec, G1R 2J7, demanderesse, c. GILLES COTE, domicilié au 27, place Hercule, Angers, Qué., défendeur.

«Toute cette propriété connue et désignée comme étant le lot numéro cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-trois–trois (23-3-110) rang Un, au cadastre du canton de Buckingham, division d'enregistrement de Papineau, Qué., avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances et sujet ledit immeuble à toutes les servitudes actives ou passives pouvant l'affecter.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de deux milles cinq cent douze dollars et cinquante centins (2 512,50 $) soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de dix mille cinquante dollars (10 050 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, Qué., le VINGTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures TRENTE minutes.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 9 juillet 1979. 1948-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001526-78

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, Québec, G1R 2J7, demanderesse, c. PIERRE OUELLETTE et MLLE GINETTE PINARD, tous deux domiciliés à 48, rue Lachapelle, Pointe-Gatineau, défendeurs.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot deux cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire vingt-sept (27-214) aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Pointe-Gatineau, division d'enregistre-

ment de Hull, province de Québec; Avec tous les bâtiments y dessus érigés ou à y être érigés circonstances et dépendances, 48, rue Lachapelle, Pointe-Gatineau, province de Québec.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.

Le mur sud de la propriété, par les présentes, hypothéquée est mitoyen avec le mur nord de la propriété construite sur le lot deux cent treize de la subdivision officielle du lot originaire vingt-sept (27-213) dudit village de Pointe-Gatineau, province de Québec.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de trois mille sept cent dix-huit dollars et soixante-quinze centins (3 718,75 $) soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quatorze mille huit cent soixante-quinze dollars (14 875 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué., le DIX-NEUVIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à TREIZE heures TRENTE minutes.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 9 juillet 1979. 1949-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-000 706-781

NORMAND BELISLE, domicilié et résidant au 184, avenue Therrien, Sainte-Anne-des-Plaines, district de Terrebonne, partie demanderesse, c. ROGER JOBIN, domicilié et résidant au 3045, rue des Trois-Soeurs, Sainte-Julienne, district de Joliette, partie défenderesse.

«Un emplacement situé en la paroisse de Sainte-Julienne, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse comme faisant partie du lot sept cent un (P. 701), mesurant cent pieds (100′) de largeur sur cent pieds (100′) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, borné au nord-est par le terrain de M. Sauvé ou représentants, au nord-ouest par celui de M. Bouvrette ou représentants, au sud-est par le terrain de M.E. Thibaudeau ou représentants et au sud-ouest par le chemin.

Avec toutes les bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances y appartenant, sans exception ni réserve de la part du vendeur, tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à ce morceau de terre, et portant le numéro civique 3045, rue des Trois-Soeurs, Sainte-Julienne.»

Sous réserve du droit de retention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 1 418,75 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm au 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, district de Joliette, le LUNDI VINGT-SEPTIEME jour d'AOUT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

District de Joliette
Bureau du shérif
Joliette, le 4 juillet 1979. 1901-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-000 015-792

COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR, corps public dûment constitué, ayant une place d'affaires au 577, rue Notre-Dame, Repentigny, district de Joliette, partie demanderesse, et RICHARD DE LOUR, domicilié et résidant au 222, rue Carufel, Charlemagne, district de Joliette, partie défenderesse.

«Un emplacement connu et désigné sous le numéro deux cent vingt-quatre (224) de la subdivision officielle

du lot numéro quarante et un (41-224) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Paul-l'Ermite.»

Sous réserve du droit de retention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 5 825 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption au 300, rue Dorval, L'Assomption, district de Joliette, le MARDI VINGT-HUITIEME jour d'AOUT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

District de Joliette
Bureau du shérif
Joliette, le 6 juillet 1979. 1902-o

Kamouraska

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Kamouraska
No 250-02-000125-77

GASTON DUBE, domicilié et résidant au 27, rue des Cèdres, Rivière-du-Loup, demandeur, c. JEAN-BAPTISTE COTE, domicilié et résidant à Rivière-du-Loup, et GERALD ROBITAILLE, ès qualités de syndic, 425 est, boulevard Charest, Québec, et CACIB LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 130, rue Laval, Rivière-du-Loup, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, mis en cause.

«Le lot 123-10 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup, division d'enregistrement de Témiscouata, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé au montant de 512,50 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Témiscouata, situé à 65-A rue Iberville, Rivière-du-Loup, le TRENTIEME jour d'AOÛT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Rivière-du-Loup, le 1er juillet 1979. 1919-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018718-781

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, cité et district de Montréal, demanderesse, c. ALICE MAH NG & KENNETH P. NGAI, adresse inconnue, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

L'immeuble de Alice Mah Ng:

«Un emplacement situé sur la rue Saint-Alexandre en la cité de Longueuil, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-trois (133-164) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil et la juste moitié du lot numéro cent soixante-trois de la subdivision du lot originaire numéro cent trente-trois (133-1/2 163) aux mêmes dits plan et livre de renvoi officiels. Ladite partie du lot 133-136 est bornée comme suit vers le nord-est par une partie du lot 133-21; vers le sud-est par le lot 133-164; vers le sud-ouest par une partie du lot 133-62, rue Saint-Alexandre et vers le nord-ouest par la partie résiduelle du lot numéro 133-163, mesurant quinze pieds (15′) de largeur par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90′), mesures anglaises plus ou moins.

Avec bâtisses dessus construites et portant le numéro

civique 1225, rue Saint-Alexandre, Longueuil.»

La mise à prix est fixée à 4 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Qué., le VINGT ET UNIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 juin 1979. 1882-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004036-792

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, suite 505, Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. JACQUES LABELLE, résidant et domicilié au 1845, de l'Ecole, Côte-Sainte-Catherine, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé en la ville de Sainte-Catherine, comté de Laprairie, ayant front sur la rue de l'Ecole, connu et désigné comme étant le lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent vingt-quatre (624-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine. Avec une maison ci-dessus érigée et portant le numéro civique 1845, rue de l'Ecole, ville Sainte-Catherine.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 4 875 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 420, boulevard Roche, La Prairie, Qué., le VINGT ET UNIEME jour d'AOUT 1979, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 juillet 1979. 1872-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003391-784

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, suite 505, Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. ANDRE MAILHOT, résidant et domicilié au 4980, rue Croissant-des-Pins, Sainte-Catherine, district de Montréal, défendeur, et JOCELYNE PERRAS, épouse d'André Mailhot, ménagère, résidant et domiciliée au 4980, rue Croissant-des-Pins, Sainte-Catherine, district de Montréal, et LE REGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé en la ville de Sainte-Catherine, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent vingt-deux (622-161) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine. Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 4980, rue Croissant-des-Pins. Ainsi que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus spécialement sujet à une servitude en faveur de la Commission hydro-électrique de Québec, et de la compagnie de téléphone Bell du Canada signée sous seing privé et enregistré au bureau d'enregistrement de Laprairie, sous le numéro 134644.»

La mise à prix est fixée à 2 943,75 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, Qué., le VINGT ET UNIEME jour d'AOUT 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 juin 1979. 1873-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003390-786

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. DAME AVERIL E. NEIL, épouse de Patrick Seales, résidant et domiciliée au 57, Dupras, à Saint-Basile-le-Grand, district de Montréal, défenderesse, et PATRICK SEALES, résidant et domicilié au 57, Dupras, Saint-Basile-le-Grand, défendeur, et le REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement situé à ville de Saint-Basile-le-Grand, étant de forme rectangulaire et connu aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, comme étant la subdivision numéro deux cent cinquante-quatre du lot originaire numéro quatre cent soixante-sept (467-254). Dans l'état où le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, en particulier la maison d'habitation y érigée, portant le numéro civique 57, rue Dupras, sans aucune exception. Assujetti à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes s'y rattachant.»

La mise à prix est fixée à 6 162,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Qué., le VINGT-HUITIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 juin 1979. 1914-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016038-786

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, c. JEAN DUCLOS, CONSTRUCTION LTEE, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, et JEAN DUCLOS, résidant et domicilié à Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, et COMPAGNIE DE RECREATION ET D'AMENAGEMENT CAMERON LTEE, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires à Hudson Heights, district de Montréal, et GARRY LORD, résidant et domicilié à Hudson Heights, district de Montréal, et JEAN-PIERRE CADORETTE, résidant et domicilié à Saint-Nicolas, district de Québec, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Annexe

Description cadastrale

«1. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, en la municipalité de la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la resubdivision du lot numéro un de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (lot 52-78-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 34, rue Glanlynn, Pointe-Claire;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et notamment sujet à la servitude consentie en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée dans l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291;

2. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, en la municipalité de la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro deux de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire cinquante-deux (lot 52-78-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 32, rue Glanlynn, Pointe-Claire;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et notamment sujet à la servitude consentie en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291;

3. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, en la municipalité de la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (lot 52-78-3) aux plan et

livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 30, rue Glanlynn, Pointe-Claire;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et notamment sujet à la servitude consentie en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée dans l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291;

4. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, en la municipalité de la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la resubdivision du lot numéro quatre de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (lot 52-78-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 28, rue Glanlynn, Pointe-Claire;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et notamment sujet à la servitude consentie en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous les numéros 2726504 et 2725291;

5. Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmont, en la municipalité de la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la resubdivision du lot numéro quatre de la subdivision du lot numéro soixante-douze du lot originaire numéro cinquante-deux aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire (lot 52-72-4);

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 173, avenue Belmont, Pointe-Claire;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et notamment sujet à la servitude consentie en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726504;

6. Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmont, en la municipalité de la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la resubdivision du lot numéro cinq de la subdivision du lot numéro soixante-douze du lot originaire numéro cinquante-deux (lot 52-72-5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 171, avenue Belmont, Pointe-Claire;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et notamment sujet à la servitude consentie en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée dans l'acte enregistré à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726504;

7. Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmont, en la municipalité de la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la resubdivision du lot numéro six de la subdivision du lot numéro soixante-douze du lot originaire numéro cinquante-deux (lot 52-72-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 169, avenue Belmont, Pointe-Claire;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et notamment sujet à la servitude consentie en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726504;

1. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, dans la ville de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-dix du lot originaire numéro cinquante-deux (52-70-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 1, rue Glanlynn, et dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude, telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291 et sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte dûment enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

2. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, dans la ville de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro deux de la subdivision numéro soixante-dix du lot originaire numéro cinquante-deux (52-70-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3, rue Glanlynn et dont les deux murs sont mitoyens;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement aux servitudes, telles qu'établies aux termes des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2790175 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

3. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, dans la ville de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant le lot de subdivision numéro quatre de la subdivision numéro soixante-dix du lot originaire numéro cinquante-deux (52-70-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 7, rue Glanlynn et dont le mur sud-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les

servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2790175 et sujet également à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte dûment enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

4. Le lot de resubdivision numéro deux de la subdivision numéro soixante-seize du lot originaire numéro cinquante-deux (52-76-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 9, rue Glanlynn, et dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2747991 et à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, dûment établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

5. Le lot de resubdivision numéro six de la subdivision numéro soixante-seize du lot originaire numéro cinquante-deux (52-76-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 17, rue Glanlynn et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement aux servitudes établies aux termes des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2747991; sujet également à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

6. Le lot de resubdivision numéro sept de la subdivision numéro soixante-seize du lot originaire numéro cinquante-deux (52-76-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 19, rue Glanlynn, et dont le mur sud-est est mitoyen avec la propriété avoisinante.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; sujet ledit emplacement à la servitude telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291 et sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

7. Le lot de resubdivision numéro seize de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-16) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 2, rue Glanlynn, et dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2725291 et à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

8. Le lot de resubdivision numéro dix-sept de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-17) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 4, rue Glanlynn, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2725291 et à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

9. Le lot de resubdivision numéro dix-huit de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-18) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 6, rue Glanlynn, et dont les deux murs sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

10. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro dix-neuf de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-19) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 8, rue Glanlynn, et dont le mur sud-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la

servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 272591 et également à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

11. Le lot de subdivision numéro quinze de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-15) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 10, rue Glanlynn, et dont le mur sud-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

12. Le lot de resubdivision numéro treize de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-13) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 12, rue Glanlynn, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

13. Le lot de resubdivision numéro douze de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-12) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 14, rue Glanlynn, et dont le mur nord-est et une partie du mur nord-ouest sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

14. Le lot de resubdivision numéro dix de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-10) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 16, rue Glanlynn, et dont le mur nord-ouest et une partie du mur sud-est sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2727291 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

15. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro neuf de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 18, rue Glanlynn et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

16. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro huit de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 20, rue Glanlynn, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

17. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro sept de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 22, Glanlynn, et dont le mur sud-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell

du Canada *et al.*, et établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

18. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro six de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 24, rue Glanlynn, et dont le mur nord-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

19. Un emplacement ayant front sur la rue Glanlynn, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro cinq de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 26, rue Glanlynn, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291; et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1709267;

20. Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmont, dans la ville de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro un de la subdivision numéro soixante et onze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-71-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 161, avenue Belmont, et dont le mur sud-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

21. Le lot de resubdivision numéro deux de la subdivision numéro soixante et onze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-71-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 163, avenue Belmont et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

22. Le lot de resubdivision numéro trois de la subdivision du lot numéro soixante et onze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-71-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 165, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

23. Le lot de resubdivision numéro quatre de la subdivision numéro soixante et onze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-71-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 167, avenue Belmont, et dont le mur nord-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

24. Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmont, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro deux de la subdivision numéro soixante-douze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-72-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 177, avenue Belmont, et dont le mur sud-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2726504 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

25. Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmont, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro sept de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro cinquante-deux (52-69-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 136, avenue Belmont, et dont le mur sud-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, et établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

26. Le lot de resubdivision numéro six de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro cinquante-deux (52-69-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 138, avenue Belmont, et dont les murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291; et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

27. Le lot de resubdivision numéro cinq de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro cinquante-deux (52-69-5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 140, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291; et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, et établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

28. Le lot de resubdivision numéro quatre de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro cinquante-deux (52-69-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 142, avenue Belmont et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291; et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

29. Le lot de resubdivision numéro trois de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro cinquante-deux (52-69-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 144, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude établie aux termes d'un acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2725291; sujet également à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

30. Le lot de resubdivision numéro deux de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro cinquante-deux (52-69-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 146, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement aux servitudes, telles que créées aux termes des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726504 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.* établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

31. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro quinze de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-15) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 150, avenue Belmont, et dont le mur sud-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement aux servitudes enregistrées à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726503 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

32. Le lot de resubdivision numéro quatorze de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-14) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 152, avenue Belmont et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit immeuble aux servitudes enregistrées à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726503 et également sujet à la servitude en

faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

33. Le lot de resubdivision numéro treize de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-13) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 154, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement aux servitudes enregistrées à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726503 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

34. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro douze de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-12) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 156, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement aux servitudes enregistrées à Montréal, sous les numéros 2725291 et 2726503 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

35. Le lot de resubdivision numéro onze de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-11) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 158, avenue Belmont, et dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291; et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

36. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro dix de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-10) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 160, avenue Belmont, et dont le mur sud-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291 et également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

37. Un emplacement ayant front sur l'avenue Belmont, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro neuf de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 162, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291; également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

38. Le lot de resubdivision numéro huit de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 164, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291, également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

39. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro sept de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 166, avenue Belmont, et dont le mur nord-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

40. Le lot de resubdivision numéro six de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la

paroisse de Pointe-Claire;

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 168, avenue Belmont, et dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

41. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot de subdivision numéro cinq de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 170, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291, également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

42. Le lot de resubdivision numéro quatre de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 172, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291; également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

43. Le lot de resubdivision numéro trois de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 174, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291; également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

44. Le lot de resubdivision numéro deux de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 176, avenue Belmont, et dont les deux murs de côté sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal sous le numéro 2725291; également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

45. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 178, avenue Belmont, et dont le mur sud-est est mitoyen avec la propriété avoisinante;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et sujet ledit emplacement à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 2725291; également sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bel du Canada *et al.*, établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1609019;

46. Les deux cinquièmes (2/5) indivis que possède le vendeur dans le lot de resubdivision numéro cinq de la subdivision numéro soixante-dix du lot originaire numéro cinquante-deux (52-70-5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, et le lot de resubdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-seize du lot originaire numéro cinquante-deux (52-76-1) aux plan et livre de renvoi officiels susdits;

Sans bâtisse;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement;

47. Les deux tiers (2/3) indivis que possède le vendeur dans le lot de resubdivision numéro huit de la subdivision numéro soixante-seize du lot originaire numéro cinquante-deux (52-76-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Sans bâtisse;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement;

48. Les treize treizièmes (13/13) indivis du lot de resubdivision numéro vingt de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-20) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Sans bâtisse;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les

servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement;

49. Les deux tiers (2/3) indivis dans les lots de resubdivision numéros sept de la subdivision du lot numéro soixante-douze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-72-7), paroisse de Pointe-Claire; et dans le lot de resubdivision numéro onze de la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-11) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Sans bâtisse;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement;

50. Les seize seizièmes (16/16) indivis dans les lots de resubdivision numéros cinq de la subdivision numéro soixante et onze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-71-5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire et dans le lot de resubdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-douze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-71-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire et dans le lot de resubdivision numéro quatorze de la subdivision du lot numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-78-14) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Sans bâtisse;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement;

51. Les six sixièmes (6/6) indivis dans le lot de resubdivision numéro huit de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro cinquante-deux (52-69-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Sans bâtisse;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement;

52. Les vingt vingt et unièmes (20/21) indivis du lot de resubdivision numéro seize de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro cinquante-deux (52-68-16) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire;

Sans bâtisse;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 309 100 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIEME jour d'AOUT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 juillet 1979. 1874-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-011966-798

COMBUSTEC INC., demanderesse, c. CHEMINEES HARVEY INC., défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Laurendeau et l'avenue Broadway, ville de Montréal-Est, connu et désigné comme la subdivision mille quarante-neuf du lot originaire quatre-vingt-dix des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles (90-1049) mesurant deux cent dix-sept pieds (217′) de largeur par une profondeur de deux cent vingt-six pieds et cinq centièmes de pied (226,05′). Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros 365, avenue Broadway, et 420, avenue Laurendeau, ville de Montréal-Est. Avec et sujet aux bail et autorisation de la ville de Montréal à Bristol Aérophane (Eastern) Limited pour l'installation d'un tuyau d'eau de six pouces de diamètre à être branché au système de gicleur automatique dans la bâtisse ici vendue, tel qu'il appert de l'acte passé devant L.A. Marchessault, notaire, le 12 septembre 1951 et enregistré par le numéro 915520.»

La mise à prix est fixée à 37 850 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-QUATRIEME jour d'AOUT 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 juin 1979. 1883-o

Fierri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018255-784

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, demanderesse, c. CENTRAL HOLDINGS CORP., et TRIZEN CONSTRUCTION CO. LIMITED, défenderesses, et LE REGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

«Un emplacement situé dans la ville de Brossard, province de Québec, constitué de 1) une partie du lot originaire numéro quatre-vingt (ptie 80) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, cette partie étant bornée au nord par la partie du lot numéro 81 ci-dessous décrite; à l'est par une autre partie du lot numéro 80 vendue à Montreal Tourist Court Inc.; au sud par le lot 80-111 (avenue Panama) et à l'ouest, par une autre partie du lot numéro 80, le tout faisant partie des plan et livre de renvoi officiels et mesurant deux cent soixante-sept pieds et soixante-seize centièmes dans sa ligne au nord, deux cent quarante-quatre pieds dans sa ligne à l'est, deux cent soixante-douze pieds et quarante-trois centièmes dans sa ligne au sud, et deux cent trente-sept pieds et dix-sept centièmes dans sa ligne à l'ouest, la superficie étant de soixante-quatre mille neuf cent soixante-quatorze pieds carrés (64 974 pi²). L'intersection de l'extrémité ouest de la partie du lot actuellement décrite et de l'extrémité nord de l'avenue Panama se trouve à une distance de six cent soixante-dix-sept pieds et vingt-deux centièmes de l'intersection de l'extrémité est du boulevard Pelletier et de l'extrémité nord de l'avenue Panama, cette distance étant mesurée le long de ladite extrémité nord de l'avenue Panama; et 2) une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-un (ptie 81) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, cette partie étant bornée en direction nord par une partie du lot numéro 82, en direction est par une autre partie du lot numéro 81, en direction sud par la partie du lot numéro 80 décrite ci-dessus dans le premier sous-alinéa et par d'autres parties du lot numéro 81; en direction ouest, par une autre partie du lot numéro 81 et par le lot numéro 81-49 (boulevard Pelletier); mesurant neuf cent seize pieds et cinquante-deux centièmes au nord, trois cent vingt-deux pieds et sept dixièmes à l'est, deux cent soixante-sept pieds et soixante-seize centièmes au sud, cent deux pieds et quatre-vingt-trois centièmes à l'ouest, cent trente-sept pieds et quatre-vingt-huit centièmes plus au sud, trois cent cinquante-cinq pieds et six centièmes dans une autre ligne au sud, cent quatre-vingt-quatre pieds dans une autre ligne au sud et cent trente-neuf pieds et cinquante-cinq centièmes dans une autre ligne à l'ouest, la superficie étant de deux cent dix mille sept cent vingt-cinq pieds carrés (210 725 pi²), toutes mesures anglaises. Sous réserve d'un droit de passage pour piétons, animaux et véhicules en faveur de la propriété ci-décrite et actuellement hypothéquée en faveur de la propriété adjacente à l'est, laquelle est composée d'une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt et d'une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-un (ptie 80 et 81) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, appartenant à Montreal Tourist Court Inc., comme il est établi dans les actes de vente enregistrés à Laprairie sous les numéros 136511 et 136512. Ladite propriété ici décrite et actuellement hypothéquée et la servitude ci-dessus mentionnée figurent sur le plan dressé par M. Gérard Begis, arpenteur-géomètre, le onze juin mil neuf cent soixante-seize, sous son numéro de dossier 3-326-8025-4, dessin numéro D-5. Dans l'état où la propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte.

La mise à prix est fixée à 62 032,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, Qué., le VINGT-HUITIEME jour d'AOUT 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 juin 1979. 1915-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027212-784

FIDUCIE NORD-AMERIQUE, corporation ayant son siège social en les ville et district de Montréal, au 85 ouest, rue Sainte-Catherine, demanderesse, c. JEAN-PIERRE GAGNON, domicilié au 64, rue Montague, à Kirkland, district de Montréal, et ROBERT LASNIER, domicilié au 696, de la rue Alepin, à LaSalle, district de Montréal, défendeurs, et MICHEL VERDIER, syndic licencié, en sa qualité de syndic à la faillite dudit Jean-Pierre Gagnon, faisant affaires au 1, de la place Ville-Marie, bureau 2240, à Montréal district de Montréal, mis en cause, et LE RE-

GISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant aux défendeurs Jean-Pierre Gagnon et Robert Lasnier:

«Un emplacement formé du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro quatre cent quatre-vingt-cinq de la subdivision du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999-485-2) et du lot numéro quatre cent quatre-vingt-six de la subdivision du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999-486) au cadastre officiel de la paroisse de Lachine, avec une maison portant les numéros 702 à 708, avenue Alpin, en la cité de La-Salle, de même que toutes autres constructions et améliorations y érigées et avec droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit dans la ruelle en arrière dudit emplacement. Avec et sujet aux droits réciproques de vue avec l'immeuble voisin à l'est établis à titre de servitude en un acte enregistré sous le numéro 1609791 et implicitement ratifiés par l'acte enregistré sous ledit numéro 2666738. Aussi avec et sujet à un droit réciproque de vue avec l'immeuble voisin à l'ouest ainsi qu'établi à titre de servitude aux termes du titre d'acquisition, enregistré sous le numéro 2668344. Ainsi que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans réserve ni exception.»

La mise à prix est fixée à 11 175 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-QUATRIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 juin 1979. 1884-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027442-787

THE PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED, corporation dûment incorporée, ayant son siège social à Holborn Bars, en la cité de Londres, E.C.I., Angleterre, et une place d'affaires en les ville et district de Montréal, au 635 ouest, boulevard Dorchester, demanderesse, MANOIR MAISONNEUVE LTEE, corporation dûment incorporée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, au 1000 ouest, rue Sherbrooke, suite 2205, et EAGLE DEVELOPMENT (MONTREAL) LTD., corporation dûment incorporée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, au 1950, avenue Lincoln, et LES PLACEMENTS PICARDIE LTEE, corporation dûment incorporée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, au 1000 ouest, rue Sherbrooke, suite 2205, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de Manoir Maisonneuve Ltée

«Un emplacement connu et désigné comme étant la redivision des lots numéros deux cent sept, deux cent huit, deux cent neuf et deux cent dix de la subdivision officielle du lot original numéro mille six cent cinquante-quatre (1654-207, -208, 209 et 210), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal. Moins et à distraire une partie de la redivision numéro deux cent sept dudit lot original numéro mille six cent cinquante-quatre (1654-207) auxdits plan et livre de renvoi officiels, expropriée par la ville de Montréal, selon les documents enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal, sous les numéros 2197766, 2237937 et 2308039. Avec un droit d'usage en commun avec d'autres dans la ruelle située sur les côtés nord-est et sud-est de l'immeuble connu comme étant partie des lots 1654-99 et 98, 1654-72-15, 1654-72-11 communicante de la rue Saint-Luc, laquelle ruelle est connue comme étant le lot 1654-72-10, auxdits plan et livre de renvoi officiels. Avec l'immeuble de rapport érigé sur la propriété et portant l'adresse civique 1950, avenue Lincoln, dans la ville de Montréal. Tel que la propriété subsiste actuellement avec tous ses droits, membres et accessoires, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 1 123 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 juin 1979. 1928-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-028287-785

DAVID SOFER, homme d'affaires, résidant et domicilié au 25, Brittany, à ville Mont-Royal, district de Montréal, demanderesse, c. MARCEL GIRARD, trader, résidant et domicilié au 5176, boulevard Pie-IX, Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la Deuxième Avenue, (quartier Rosemont), en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro mille six cent cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-1655) aux plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de la Côte-de-la-Visitation, division d'enregistrement de Montréal. Mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par soixante-dix-huit pieds (78') de prodondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus y érigées et notamment celles portant les numéros 5705 à 5715 de ladite Deuxième Avenue, avec droit de passage en commun avec tous les autres y ayant droit dans la ruelle en arrière dudit emplacement. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 6 112,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIEME jour d'AOUT 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 juin 1979. 1875-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027628-781

TRUST GENERAL DU CANADA, compagnie de fiducie dûment constituée en vertu des lois de la province de Québec, ayant son siège social au 909 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. LESLY CONDE, résidant et domicilié au 240, Andras Drive, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement composé comme suit:

a) le lot numéro quinze du lot originaire numéro trois cent quarante-deux (342-15) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève;

b) les droits indivis, en ce qui concerne l'immeuble ci-dessus décrit, dans les lots 341-1, 342-2 et 343-3 dudit cadastre, le tout tel qu'établi aux termes de la déclaration de copropriété enregistrée à Montréal, sous le numéro 2263043. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble et plus spécialement avec et sujet à une servitude enregistrée à Montréal, sous les numéros 1128231 et 1270629. Avec une bâtisse y érigée portant le numéro 240, Andra Drive, Dollard-des-Ormeaux.»

La mise à prix est fixée à 4 762,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, le VINGT-QUATRIEME jour d'AOUT 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 juin 1979. 1885-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001973-796
S-5825

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Montréal et une succursale au 845, route Marie-Victorin, Saint-Nicolas, demanderesse, c. GAETAN TURGEON de 995, route Lagueux, appartement 2, Saint-Etienne- de-Lauzon, défendeur.

«1. La resubdivision un de la subdivision quinze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-15-1) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec. Contenant en superficie seize mille deux cent quatorze pieds carrés (16 214 pi²), mesures anglaises.

Moins la partie expropriée par le ministère de la Voirie suivant dépôt en date du 16 février 1971, enregistré à Québec le 25 février 1971, sous le numéro 686165 longeant la ligne sud-ouest du susdit lot et contenant en superficie trente-neuf et cinq dixièmes pieds carrés, (39,5 pi²) mesures anglaises.

2. La resubdivision un de la subdivision seize du lot originaire numéro cinquante-deux (52-16-1) du susdit cadastre, contenant en superficie trois mille cinq cent quatre-vingt-six pieds carrés (3 586 pi²), mesures anglaises.

3. La resubdivision cinq de la subdivision quinze du lot originaire numéro cinquante-deux (52-15-5) du susdit cadastre, contenant en superficie huit cent soixante-dix pieds carrés, (870 pi²), mesures anglaises.

4. La resubdivision quatre de la subdivision seize du lot originaire numéro cinquante-deux (52-16-4) du susdit cadastre, contenant en superficie trois cent soixante-quinze pieds carrés (375 pi²), mesures anglaises.

Avec la bâtisse dessus construite, portant les numéros civiques 1845 et 1855, boulevard Masson, ville de Québec, quartier les Saules, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 51 750 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 juillet 1979. 1929-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002645-799
S-5826

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, c. SUCCESSION HERMENEGILDE TREMBLAY a/s monsieur Marcel Tremblay, 4, rue Boisvert, Beauport, défenderesse.

«Lot 50, du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, de figure irrégulière. Borné au nord par le lot 45-30 (boulevard Laforest) et par le lot 49-partie; borné au sud par le lot 51; borné à l'est par les lots 45-51, 45-50, 45-49 et 45-48; borné à l'ouest par la rue de Gaulle et par le lot 49-partie. Mesurant successivement trente pieds (30′) et vingt-quatre pieds et quatre dixièmes (24,4′) au nord. Mesurant cent pieds et quatre dixièmes (100,4′) à l'est. Mesurant trente-deux pieds et deux dixièmes (32,2′) et soixante-cinq pieds (65′) à l'ouest. Contenant en superficie quatre mille six cent seize pieds carrés (4 616 pi²) mesures anglaises, le tout avec circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 505 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-HUITIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 juillet 1979. 1930-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 7442-D
S-5827

DAME LORRAINE CODERRE-DION, en sa qualité de tutrice à sa fille mineure Caroline Dion, requérante, c. JEAN DION 505, rang Sainte-Anne, Ancienne-Lorette, Québec, intimé, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

«La demie indivise d'une terre connue et désignée comme étant une partie du lot numéro trois cent quarante-deux (342 partie) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, mesurant quatre cent trente-quatre pieds (434 pi) le long du rang Sainte-Anne, quatre cent quarante pieds (440 pi) de largeur vers le centre et quatre cent trente-cinq pieds (435 pi) de largeur au nord-ouest sur trente arpents (30) de profondeur ou cinq mille sept cent cinquante-cinq pieds (5 755 pi), le tout plus ou moins, mesures anglaises; bornée au nord-ouest par une partie dudit lot appartenant à André Lépine, au nord-est par une partie dudit lot appartenant à Gérard Tardif, au sud-est par la rue Sainte-Anne et au sud-ouest par une partie du lot trois cent quarante-trois (343 partie) dudit cadastre.

Le tout avec les bâtiments y érigés circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 13 295 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-HUITIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 juillet 1979. 1931-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000972-799
S-5819

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corps politique dûment constitué, ayant son bureau-chef au 630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, et une place d'affaires au 1122, chemin Saint-Louis, Sillery, district de Québec, demanderesse, c. HENRI CARON domicilié et résidant au 2301, rue Deblois, appartement 12, Giffard, district de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

«Cet immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cent un du lot originaire numéro trois cent cinq (305-101) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve sise et située au 269, rue Place-Bilodeau, Val-Bélair.»

La mise à prix est fixée à 4 675 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 juillet 1979. 1934-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002566-797
S-5821

SAMSON, BELAIR ET ASSOCIES, comptables agréés, firme composée de membres en règle de l'Ordre des comptables agréés pour la province de Québec, ayant une principale place d'affaires au 4, parc Samuel-Holland, suite 201, en les cité et district de Québec, demanderesse, c. LEOPOLD FILLION, ayant fait affaires sous la raison sociale «FILLION SHELL SERVICE» domicilié et résidant au 55, boulevard Jacques-Bédard en la cité du Lac-

Saint-Charles, district de Québec.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision trente-trois du lot originaire mille trois cents (1300-33) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites et circonstances et dépendances et portant le numéro civique 334, boulevard Jacques-Bédard, Lac-Saint-Charles, district de Québec»

La mise à prix est fixée à 4 575 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 juillet 1979. 1932-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003081-796
S-5828

SIMPSONS SEARS LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 500, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, district de Québec, demanderesse, c. EDDY LAPOINTE, domicilié et résidant au 687, boulevard Martineau, Saint-David, district de Québec, défendeur.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision cinq du lot originaire numéro cent douze (112-5) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-David, division d'enregistrement de Lévis.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant l'adresse civique; 687, boulevard Martineau en la cité de Saint-David, comté de Lévis.»

La mise à prix est fixée à 10 775 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-canada, Lévis, le VINGT-SEPTIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 juillet 1979. 1933-o

Roberval

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Roberval
No 155-02-000497-76
Shérif no 4-79

MEDERIC LAPIERRE, résidant et domicilié au 811, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien, demandeur, c. GASTON MILOT, rue Leclerc, Saint-Félicien, défendeur.

«Deux morceaux de terrains, situés en la paroisse de Saint-Méthode, comté de Roberval, pouvant être décrits comme suit:

1. Un premier terrain, de forme irrégulière, étant partie du lot numéro sept (ptie 7), du Quatrième (IV) Rang, du cadastre officiel du canton de Parent, avec appartenances et dépendances, et compris dans les bornes suivantes, savoir: vers l'ouest, par le chemin public (nouvelle route); du côté nord-ouest, finissant à vingt-cinq pieds environ, par l'intersection de la nouvelle et de l'ancienne route; du côté nord-est; par le chemin public (ancienne route) et enfin, du côté sud-est, par partie dudit lot 7, propriété d'Evans Simard.

2. Un second morceau de terrain, de forme irrégulière, étant partie du lot numéro sept (ptie 7), du Quatrième (IV) Rang, du cadastre officiel du canton de Parent, avec appartenances et dépendances, d'une largeur en front de deux cent quatre-vingt-huit pieds (288′) sur la profondeur s'étendant du chemin public jusqu'à la rivière Ticouapé, compris dans les bornes suivantes: en front, au sud-ouest, par le chemin public (ancienne route); du côté nord-ouest, à partie dudit lot 7, propriété de Jacquelin Séguin ou représentant; en arrière, au nord-est, par la rivière Ticouapé et enfin, du côté sud-est, au résidu de cette partie

dudit lot 7, restant aux vendeurs Henri Bouchard et dame Rita Villeneuve;

3. Avec maison dessus construite, circonstances, appartenances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 1 310 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest, à Roberval, district de Roberval, le VINGT-TROISIEME jour d'AOÛT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Palais de justice
Roberval, le 10 juillet 1979. 1920-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000392-76

CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS D'AQUIN, demanderesse, c. MAURICE MONTIGNY, 540, Saint-Clément, Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

«Un immeuble situé à Saint-Hyacinthe, (autrefois La Providence), au coin ouest des rues Saint-Clément et Sainte-Madeleine, connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision cent quarante-trois du lot originaire cent un (101-143-1), et la resubdivision un de la subdivision cent quarante-quatre du lot originaire cent un (101-144-1), au cadastre de la paroisse Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, mesurant soixante-seize pieds (76′) de largeur, sur la rue Saint-Clément par une profondeur de cent vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (123,5′), sur la rue Sainte-Madeleine, pour une superficie totale de neuf mille trois cent quatre-vingt-six pieds carrés (9 386 pi²), le tout mesures anglaises.

Sujet, ledit lot 101-143-1, à une servitude de vue, selon acte passé devant Me Luc L'Heureux, notaire, le 30 septembre 1964, et enregistré à Saint-Hyacinthe, sous le numéro 133865.

Avec une maison dessus construite, portant le numéro 540, de la rue Saint-Clément, et ses dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 7 856,25 $, montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif, au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI VINGT-QUATRIEME jour du mois d'AOUT 1979, à QUATORZE heures, au bureau du shérif, au palais de Justice, 1550, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

Le shérif adjoint,
Me MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 29 juin 1979. 1886-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002425-787

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse, c. JEAN CHAUREST, demeurant et résidant aux fins des présentes au 18, 76e Avenue à Blainville, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé à ville de Blainville, étant composé des lots suivants, savoir:

a) du lot numéro vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-deux (752-27) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

b) du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

Avec une maison en voie de construction, portant le numéro civique 10, carré Dominique, ville de Blainville, Qué.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et notamment une servitude en faveur de l'Hydro-Québec *et al.*, enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le no 481995.

La mise à prix est fixée à 6 725 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue De Martigny, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, Qué. le TRENTE ET UNIEME jour d'AOUT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sainte-Jérôme, Qué., le 10 juillet 1979. 1950-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-028118-782

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. ROLAND JODOIN, demeurant et résidant au 307, 59e Avenue, dans la cité de Pointe-Calumet et le district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un lot de terre connu et désigné sous le numéro cent dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent sept (107-119) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, mesurant une largeur de cinquante pieds (50′) par une profondeur de soixante-dix pieds et cinq dixièmes de pied (70,5′), le tout mesures anglaises plus ou moins, faisant front sur la 22e Avenue, avec droit de passage dans la 22e Avenue, tant pour aller audit terrain qu'au lac des Deux-Montagnes, et l'obligation pour l'acquéreur d'entretenir ces rues et les ponts y situés, en commun avec les autres propriétaires ayant droit de passage dans lesdites rues.

La mise à prix est fixée à 5 295 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, Qué., le VINGT-QUATRIEME jour d'AOUT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 6 juillet 1979. 1903-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018535-789

BIJOUTIERS-FABRICANTS CONSTELLATION INC., un corps politique dûment incorporé selon la loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans la ville de Laval, district de Montréal, au 4530, boulevard Notre-Dame, partie demanderesse, c. REJEAN BOUCHARD, marchand, de la municipalité de Saint-Louis-de-Terrebonne, district de Terrebonne, et n'ayant ni domicile, ni résidence, ni bureau d'affaires connu dans le district de Montréal, partie défenderesse.

1. Le lot numéro deux cent trente-huit (238) de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent dix-huit (118) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

2. Le lot numéro deux cent quinze (215) de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent dix-sept (117) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne. Ledit lot étant de figure irrégulière, mesurant dans sa ligne nord, quatre-vingt-dix-sept pieds et soixante-deux centièmes de pied (97,62′) dans sa ligne nord-est, cinquante-deux pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (52,88′) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-neuf pieds et neuf centièmes de pied (89,09′) dans sa ligne sud-ouest, trente-cinq pieds et cinquante-trois centièmes de pied (35,53′) suivant une courbe ayant un rayon de vingt pieds (20,0′) dans sa ligne ouest, soixante et un pieds et soixante centièmes de pied (61,60′) suivant une courbe ayant un

rayon de cinq cent trente-huit pieds et vingt-six centièmes de pied (538,26′), contenant en superficie sept mille cent quarante-deux pieds (7 142 pi²), mesures anglaises.

Ledit lot 118-238 est de figure rectangulaire mesurant dans sa figure nord, neuf pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes de pied (9,94′) dans sa ligne est, cinquante pieds et soixante-quatre centièmes de pied (50,64′) dans sa ligne sud-ouest, cinquante-deux pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (52,88′), contenant en superficie deux cent cinquante pieds carrés (250 pi²), mesures anglaises.

Et le bâtiment érigé dessus portant le numéro civique 480, rue Lacasse, St-Louis-de-Terrebonne.

La mise à prix est fixée à 11 600 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue de Martigny, Chambre 1.03, à Saint-Jérôme, Qué., le VINGT-NEUVIEME jour d'AOUT 1979, à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, Qué., le 10 juillet 1979. 1951-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-003117-786

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1010, rue Labelle, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, c. ROGER FLEURANT, domicilié et demeurant au 877, rue Laviolette, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie défenderesse.

1. Un lot de terre situé sur la rue Laviolette, en la cité de Saint-Jérôme, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-neuf (489) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec la maison d'habitation y érigée, et portant le numéro civique 877, Laviolette, Saint-Jérôme, Qué.

À distraire de l'immeuble, l'emplacement appartenant à Gaston Guénette, suivant son titre intervenu devant Me Pierre Jarry, notaire, le 26 avril 1963 et enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne, sous le numéro 277401.

La mise à prix est fixée à 8 450 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

2. Un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard Labelle, en la cité de Saint-Jérôme, comté de Prévost, Qué., composé comme suit:

a) Un lot de terre connu et désigné sous le numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1-2-1) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme, dans la division d'enregistrement de Terrebonne.

b) Un lot de terre connu et désigné sous le numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-1-1) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme.

Suivant le plan de resubdivision préparé par M. Hubert Murray, A.-G., en date du 7 janvier 1976 et déposé au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, le 20 septembre 1976, ledit emplacement ainsi composé, mesure cinquante-trois pieds (53′) de largeur sur cent pieds (100′) de profondeur, mesures anglaises, contenant une superficie totale de cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés (5 298 pi²).

Tel que le tout se trouve actuellement, avec la bâtisse commerciale y érigée et portant le numéro civique 986, boulevard Labelle, Saint-Jérôme, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 12 675 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue De Martigny, chambre 1.03, Saint-Jérôme, Qué., le VINGT-NEUVIEME jour d'AOUT 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 10 juillet 1979. 1952-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-020354-757

JOFFRE DRAPEAU, 1451, rue Darling, province de Québec, partie demanderesse, c. ARMAND LAUZON, 596, rue Ouimet, Saint-Jérôme, province de Québec, partie défenderesse.

Un immeuble situé en la cité de Saint-Jérôme, connu et désigné sous le numéro 38 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 50 (50-38) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme.

Lequel emplacement mesure cinquante pieds (50′) de largeur par cent pieds (100′) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec maison dessus érigée. Lequel emplacement mesure en superficie cinq mille pieds carrés (5 000 pi²), et ayant comme numéro civique 596, rue Ouimet, à Saint-Jérôme.

Cet immeuble ayant été acquis par monsieur Armand Lauzon à la suite d'un contrat de vente passé avec monsieur E.D. Cadieux le 19 août 1960.

La mise à prix est fixée à 5 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue De Martigny, chambre 1.03, Saint-Jérôme, Qué., le VINGT-NEUVIEME jour d'AOUT 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 10 juillet 1979. 1953-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-029291-786

FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE, corps politique dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 1253, avenue McGill College, suite 980, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, c. EDDY DEMERS, a/s: 209, rue Globensky, Saint-Eustache, et GILLES LAPOINTE, a/s: 209, rue Globensky, Saint-Eustache, et LISETTE LAPIERRE, a/s: 774, boulevard Sauvé, Saint-Eustache, district de Terrebonne, et LISETTE LAPIERRE CONSTRUCTION LTEE, 774, boulevard Sauvé, Saint-Eustache, district de Terrebonne, et MICHEL VERDIER, syndic, a/s: 1, place Ville-Marie, suite 2240, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, mis en cause.

1. Le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-douze (72-5-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes;

2. Le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-douze (72-6-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes;

3. Du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-douze (72-7-1) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes.

Avec une maison dessus construite portant le numéro civique 1002, rue Olympia, à cité des Deux-Montagnes, et dont le mur sud-ouest est mitoyen.

Avec les servitudes y constituées, et plus spécialement une servitude de la Commission hydroélectrique du Québec et de Bell Canada, enregistrée à Deux-Montagnes sous le numéro 131372.

La mise à prix est fixée à 20 975 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, Qué., le VINGT-QUATRIEME jour d'AOUT 1979, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, Qué., le 10 juillet 1979. 1954-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-029290-788

FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE, corps politique dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 1253, avenue McGill College, suite 980, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, c. EDDY DEMERS, a/s: 209, rue Globensky, Saint-Eustache, et GILLES LAPOINTE, a/s: 209, rue Globensky, Saint-Eustache, et LISETTE LAPIERRE, a/s: 774, boulevard Sauvé, Saint-Eustache, district de Terrebonne, et LISETTE LAPIERRE CONSTRUCTION LTEE, 774, boulevard Sauvé, Saint-Eustache, district de Terrebonne, et MICHEL VERDIER, syndic, a/s: 1, place Ville-Marie, suite 2240, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, mis en cause.

1. Le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-douze (72-5-1) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes;

2. Le lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-douze (72-6-1) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes;

Avec une maison dessus construite portant le numéro civique 1004, Olympia Circle, à cité des Deux-Montagnes, et dont le mur nord-est est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes y constituées, et plus spécialement la servitude en faveur de la Commission hydroélectrique de Québec et la compagnie Bell Canada enregistrée à Deux-Montagnes, sous le numéro 131372.

La mise à prix est fixée à 17 100 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, Qué., le VINGT-QUATRIEME jour d'AOUT 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 10 juillet 1979. 1955-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-0000690-793

THIBAULT & DESJARDINS LTEE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 961, boulevard Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, district de Terrebonne, partie demanderesse, c. ANTONIO LEDOUX, domicilié et demeurant à Sainte-Adèle, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé dans la municipalité de Sainte-Adèle, comté de Prévost, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (15-29) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle.

De figure rectangulaire, borné en front au nord-ouest par le lot 15-4 (rue des Campanules) au nord-est par le lot 15-28; au sud-est par le lot 15-32 et au sud-ouest par le lot 15-30.

Mesurant cent vingt-cinq pieds (125′) de largeur en front par une profondeur de deux cents pieds (200′); contenant une superficie de vingt-cinq mille pieds carrés (25 000 pi²).

Avec bâtisse en construction dessus érigée.

La mise à prix est fixée à 11 675 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue De Martigny, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, Qué., le TRENTE ET UNIEME jour d'AOUT 1979 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 10 juillet 1979. 1956-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-002158-781

DAME LORRAINE VACHON FERLAND, 10370, Tolhurst, Montréal, partie demanderesse, c. LES HABITATIONS DE LA VICTOIRE INC., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 868, 10e Rue, Saint-Antoine-des-Laurentides, district de Terrebonne, partie défenderesse et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85 ouest, de Martigny, chambre 1.03, Saint-Jérôme, mis en cause.

Un emplacement situé dans les limites de la ville de Saint-Antoine étant une partie vacante et non subdivisée du lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (ptie no 192) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme.

Ledit emplacement est borné dans une ligne sud-ouest par le lot no 192-28; dans une première ligne ouest par le lot no 192-28; dans une première ligne sud par le lot no 192-28; dans une deuxième ligne ouest par le lot no 192-31; dans une deuxième ligne sud en partie par le lot no 192-31 et en partie par le lot no 193-30 (27e Avenue); dans une troisième ligne ouest par une partie du lot no 193; dans une ligne nord-ouest par une partie du lot no 193; dans une première ligne est en partie par une partie du lot no 187; et en partie par une partie du lot no 188; dans une première ligne sud-est par une partie du lot no 192; dans une troisième ligne sud par le lot no 192-29; dans une deuxième ligne est et dans une ligne courbe est, nord-est par le lot no 192-29; et dans une deuxième ligne sud-est par la route 158.

Ledit emplacement peut se décrire plus particulièrement comme suit: Partant d'un point A situé le long de la route 158 au point de rencontre de l'angle sud-ouest du lot no 192-129 en direction sud-ouest le long de l'emprise nord-ouest de la route 158, sur une distance de quatre-vingt-six pieds et quatre dixièmes de pied (86,4′) jusqu'au point B; de ce point en direction nord-ouest le long de l'emprise de la route 158 sur une distance de treize pieds (13′) jusqu'au point C; de ce point en direction sud-ouest le long de l'emprise de ladite route sur une distance de vingt pieds (20′) jusqu'à un point D, étant le point de rencontre de l'angle sud-est du lot no 192-28 et de la route 158; de ce point en direction nord-ouest le long du lot no 192-28 le long d'un arc de cercle au rayon de vingt pieds (20′) sur une distance de trente et un pieds et quarante-neuf centièmes de pied (31,49′) jusqu'au point E; de ce point en direction nord-ouest le long du lot no 192-28 sur une distance de cinquante-quatre pieds et soixante-huit centièmes de pied 54,68′) jusqu'à un point F; de ce point en direction nord sur une distance de soixante-cinq pieds et sept dixièmes de pied (65,7′) le long du lot no 192-28 jusqu'à un point G; de ce point en direction ouest le long du côté nord du lot no 192-28 sur une distance de cent pieds et quarante-trois centièmes de pied (100,43′) jusqu'à un point H; de ce point en direction nord le long du côté est du lot no 192-31 sur une distance de quatre cent vingt-cinq pieds et vingt-neuf centièmes de pied (425,29′) et deux cent vingt pieds et onze centièmes de pied (220,11′) jusqu'à un point I; de ce point en direction ouest le long du côté nord du lot no 192-31 et le long du côté nord du lot no 193-30 sur une distance de cent vingt-neuf pieds et soixante-quinze centièmes de pied (129,75′) jusqu'au point J; de ce point en direction nord le long de la ligne de division entre les lots nos 192 et 193 sur une distance de trois cent quatre-vingt-six pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (386,92′) jusqu'à un point K; de ce point en direction nord-est le long d'une autre partie du même lot appartenant à la commission scolaire Dollard-des-Ormeaux sur une distance de cinq cent vingt-sept pieds et quarante-neuf centièmes de pied (527,49′) jusqu'à un point L; de ce point en direction sud le long de la ligne de division entre les lots nos 192 et 187, et entre les lots 192 et 188 sur des distances successives de quatre cent trente-trois pieds et cinquante-huit centièmes de pied (433,58′); cent cinquante et un pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (151,86′), quatre cent quarante-huit pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (448,82′), cent quarante-six pieds et quatre-vingt-seize centièmes de pied (146,96′) jusqu'à un point M; de ce point en direction sud-ouest sur une distance de cent vingt-cinq pieds et treize centièmes de pied (125,13′) jusqu'à un point N; de ce point en direction ouest le long du côté nord du lot no 192-29 sur une distance de cent dix pieds (110′) jusqu'à un point O; de ce point en direction sud le long du côté est du lot no 192-29 sur une distance de cent quarante-huit pieds et vingt-trois centièmes de pied (148,23′) jusqu'à un point P; de ce point en direction sud, sud-est le long du côté sud-ouest du lot no 192-29 sur une distance de soixante pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (60,98′) étant une courbe au rayon de soixante-cinq pieds et quarante et un centièmes de pied (65,41′) jusqu'à un point Q; et de ce point, le long du côté sud du lot no 192-29 étant une courbe au rayon de vingt pieds et quatre dixièmes de pied (20,4′) sur une distance de trente-deux pieds et quatre centièmes de pied (32,04′) jusqu'au point A, point de départ.

Ledit emplacement ayant une superficie totale de quatre cent vingt-cinq mille huit cent soixante et un pieds carrés (425 861 pi²).

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Tel que le tout apparaît à un plan préparé par Jean Blon-

din, a.g.

La mise à prix est fixée à 1 450 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue de Martigny, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, Qué., le VINGT-NEUVIEME jour d'AOUT 1979 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, Qué., le 10 juillet 1979. 1957-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001181-796

GAUTHIER LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2405, rue Dalton, Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4A8, demanderesse, c. REJEAN FRANCOEUR, faisant affaires sous les nom et raison sociale de TAPIS ST-LOUIS ENR., 941, boulevard Saint-Louis, Saint-Louis-de-France, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, G8T 1G2, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec), mis en cause.

«1. La subdivision quatre du lot cinq cent un (501-4) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice dont Saint-Louis-de-France est un démembrement avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 941, boulevard Saint-Louis, Saint-Louis-de-France, district de Trois-Rivières.»

La mise à prix est fixée à 10 577,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, province de Québec, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 4 juillet 1979. 1935-o

Vente(s) pour taxes

Cité de Chambly

Avis public est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à la mairie de la cité de Chambly, 601 rue Hôtel-de-Ville, mercredi, le VINGT-NEUVIEME jour du mois d'AOUT 1979, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 14 juin 1979, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des cités et villes, article 550 de la Loi des cités et villes (S.R. 1964, chapitre 193).

Cadastre officiel de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly

Propriétaire	*Description*	*Taxes municipales et intérêts*	*Taxes scolaires et intérêts*
Gaétan Vincent	270-532	93,36 $	20,50 $
Gaétan Vincent	270-533	93,36	20,50

Propriétaire	*Description*	*Taxes municipales et intérêts*	*Taxes scolaires et intérêt*
Gaétan Vincent	270-534	93,36 $	20,50 $
Hans Schlupp	270-207	188,55	250,99
Hans Schlupp	270-206	188,55	250,99
Kenneth H. Penchoen	228-172	1 111,57	53,97
Joseph S. Henz	268-320	74,47	21,37
Roméo Vanier	270-405	47,19	44,67
John Campbell	270-302	71,16	44,67
Vary Realties Corp.	271-85	123,68	67,45
Vary Realties Corp.	271-136	121,39	14,53
Vary Realties Corp.	271-87	117,60	62,15
Vary Realties Corp.	271-91	117,60	62,15
Vary Realties Corp.	271-130	117,60	62,15
Vary Realties Corp.	271-129	117,60	62,15
Vary Realties Corp.	271-95	117,60	62,15
Vary Realties Corp.	271-128	117,60	62,15
Vary Realties Corp.	271-127	117,60	62,15
Janos Regl *et al.*	270-38	82,30	
Janos Regl *et al.*	270-39	85,05	
Seibert Thornhill	268-189	178,24	
Manfred Bofinger	271-115	141,85	148,19
Vary Realties Corp.	271-110	196,58	101,93
Vary Realties Corp.	271-111	166,75	86,86
Emma Gruen Bofinger	271-181	141,85	148,19
Emma Gruen Bofinger	271-182	141,85	148,19
Emma Gruen Bofinger	271-183	141,85	148,19
Emma Gruen Bofinger	271-184	141,85	148,19
Alex S. Vary	271-162	129,10	57,83
Vary Realties Corp.	271-163	183,13	95,18
Emma Gruen Bofinger	271-185	166,05	173,28
Heinz Huhnke	271-165	147,39	233,19
E. & L. Investment Inc.	273-2112	35,14	14,23
E. & L. Investment Inc.	273-2101	34,00	14,10
E. & L. Investment Inc.	273-2102	34,00	14,10
E. & L. Investment Inc.	273-2150	34,00	14,10
E. & L. Investment Inc.	273-2151	34,00	14,10
E. & L. Investment Inc.	273-2152	34,00	14,10
E. & L. Investment Inc.	273-2122	34,00	13,97
E. & L. Investment Inc.	273-2123	34,00	13,97
E. & L. Investment Inc.	273-2221	61,44	18,91
Thomas Vasilios	273-2214	34,00	26,64
Maria Olajos	272-176	71,16	20,50
Triland Realties Corp. *et al.*	P. 298 et P. 299	1 921,01	1 363,68

Partie du lot 298, de forme irrégulière, mesurant quatre cent quatre-vingt-deux pieds et deux dixièmes (482,2′) dans la ligne nord le long d'un arc de cercle de 11 609,52 pieds, quatre cent quarante-deux pieds et trois dixièmes (442,3′) dans la ligne sud, deux mille sept cent soixante pieds (2 760′) dans la ligne est, deux mille six cent vingt pieds (2 620′) dans la ligne ouest; contenant en superficie un million cent quatre-vingt-dix mille pieds carrés (1 190 000 pi²) équivalant à trente-deux arpents carrés et trois dixièmes (32,3 arp²); bornée au nord par une autre partie du lot 298 (autoroute des cantons de l'Est), à l'est par une partie du lot 300, au sud par une partie du lot 299, à l'ouest par une partie du lot 295A.

Partie du lot 299, de forme irrégulière, mesurant quatre cent quarante-deux pieds et trois dixièmes (442,3′) dans la ligne nord, deux mille quatre cent trente-neuf pieds (2 439′) dans la ligne est, deux cent vingt-deux pieds et quatre dixièmes (222,4′) dans la ligne sud le long du rang Saint-Joseph, cent neuf pieds et cinq dixièmes (109,5′) dans une ligne ouest, deux cent onze pieds (211′) dans l'autre ligne sud, deux mille trois cent soixante-neuf pieds (2 369′) dans l'autre ligne ouest le long du lot 295A; contenant en superficie un million quarante-huit mille huit cent vingt-huit pieds carrés (1 048 828 pi²); équivalant à vingt-huit arpents carrés (28 arp²) bornée au nord par une partie du lot 298, à l'est par une partie du lot 300, au sud par le rang Saint-Joseph (sans désignation cadastrale) et par une autre partie du lot 299, à l'ouest par une autre partie du lot 299 et par une partie du lot 295A.

Consolidated Building Corporation	P. 275	157,18	11,91

Partie du lot 275, de forme irrégulière, mesurant vingt-huit pieds et vingt-sept centièmes (28,27′) dans la ligne nord-ouest, cent vingt-cinq pieds (125′) dans la ligne nord-est, cinquante-neuf pieds et cinquante-cinq centièmes (59,55′) dans la ligne sud-est, soixante-sept pieds et trois dixièmes (67,3′) dans la ligne sud-ouest, soixante-cinq pieds et soixante-trois centièmes (65,63′) dans la ligne ouest; contenant en superficie six mille cinq cent quarante et un pieds carrés et trois dixièmes (6 541,3 pi²); bornée au nord-ouest par le lot 275-86 (rue Breux), au nord-est par le lot 275-117, au sud-est par le lot 275-19 (servitude Hydro-Québec), au sud-ouest par le lot 275-200, à l'ouest par le lot 274-764.

Propriétaire	*Description*	*Taxes municipales et intérêts*	*Taxes scolaires et intérêts*
Consolidated Building Corporation	P. 277A et P. 278	543,30 $	477,23 $

Partie du lot 277A, de forme irrégulière, mesurant sept pieds et quarante-deux centièmes (7,42′) dans la ligne nord-ouest le long d'un arc de cercle de 890,94 pieds, cinq pieds et trois centièmes (5,03′) dans la ligne est, deux pieds et soixante et onze centièmes (2,71′) dans la ligne sud-est; contenant en superficie six pieds carrés (6 pi²); bornée au nord-ouest par le lot 277A-48 (boulevard Fréchette), à l'est par une partie du lot 278, au sud-est par une autre partie du lot 277A (servitude Hydro-Québec).

Partie du lot 278, de forme irrégulière, mesurant trois cent dix-huit pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (318,97′) dans la ligne nord-ouest le long d'un arc de cercle de 890,94 pieds, cent soixante-dix pieds (170′) dans la ligne est, cent cinquante-quatre pieds et quatorze centièmes (154,14′) dans la ligne nord-est, deux cent trente-cinq pieds et cinquante-trois centièmes (235,53′) dans la ligne sud-est, cinq pieds et trois centièmes (5,03′) dans la ligne ouest; contenant en superficie treize mille cent deux pieds carrés (13 102 pi²); bornée au nord-ouest par le lot 278-252 (boulevard Fréchette), à l'est par le lot 278-250, au nord-est par le lot 278-249, au sud-est par une autre partie du lot 278 (servitude Hydro-Québec), à l'ouest par une partie du lot 277A.

Nash A. Sidki	P. 270	743,78	143,35

a) Partie du lot 270, de forme irrégulière, mesurant neuf cent cinquante-cinq pieds (955′) dans la ligne nord, mille soixante-dix pieds (1 070′) dans la ligne sud-est, cent dix pieds (110′) dans une ligne sud-ouest, cent dix-neuf pieds et trois dixièmes (119,3′) dans une autre ligne sud-ouest, mille quarante-cinq pieds (1 045′) dans une ligne généralement sud-ouest, vingt pieds (20′) dans la ligne ouest; contenant en superficie cinq cent douze mille sept cents pieds carrés (512 700 pi²) équivalant à treize arpents carrés et neuf dixièmes (13,9 arp²); bornée au nord par une autre partie du lot 270 (autoroute des cantons de l'Est), au sud-est par une partie du lot 273, au sud-ouest par le chemin de la Grande Ligne (sans désignation cadastrale) et par une partie de l'ancien chemin de la Grande Ligne (sans désignation cadastrale), à l'ouest par une autre partie du lot 270.

b Partie du lot 270, de forme irrégulière, mesurant cent cinquante-trois pieds (153′) dans la ligne nord, sept cent soixante-dix pieds (770′) dans une ligne généralement nord-est, huit cents pieds (800′) dans la ligne sud-ouest, soixante-dix pieds (70′) dans la ligne ouest; contenant en superficie quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents pieds carrés (97 500 pi²) équivalant à deux arpents carrés et soixante-cinq centièmes (2,65 arp²); bornée au nord par une autre partie du lot 270 (autoroute des cantons de l'Est), au nord-est par une partie de l'ancien chemin de la Grande Ligne (sans désignation cadastrale), au sud-ouest par une partie du lot 265, à l'ouest par une partie du lot 269.

c) Partie abandonnée de l'ancien chemin de la Grande Ligne (sans désignation cadastrale), mesurant cinquante-trois pieds (53′) dans la ligne nord, mille soixante-treize pieds (1 073′) dans la ligne généralement nord-est, cent vingt pieds (120′) dans la ligne sud, cent quatre-vingts pieds (180′) et sept cent soixante-dix pieds (770′) en longueurs successives dans la ligne généralement sud-ouest; contenant en superficie trente-huit mille pieds carrés (38 000 pi²) équivalant à un arpent carré et trois centièmes (1,03 arp²); bornée au nord par une autre partie de l'ancien chemin de la Grande Ligne faisant maintenant partie de l'autoroute des cantons de l'Est, vers le nord-est par parties du lot 270, au sud par le chemin de la Grande Ligne (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par une partie du lot 265 et par une autre partie du lot 270. Le point d'intersection de cettedite partie de l'ancien chemin avec le côté sud de l'autoroute des cantons de l'Est, est situé à une distance de 153 pieds du lot 269, distance mesurée le long dudit côté de l'autoroute.

Cadastre officiel du village du Bassin-de-Chambly

Jean Bowan Aitkenhead	1-36	682,94 $	696,10 $
Les Habitations Chaume Ltée	69-202	219,79	
Longwood Development Corporation	65-275	94,92	
Gerry Boutin et J. Alphonse Verreault	115-P. 131	286,68	416,13

Partie du lot 115-131, de forme trapézoïdale, mesurant soixante-dix pieds (70′) de largeur sur une profondeur de deux cent dix-huit pieds et six dixièmes (218,6′) dans la ligne est et sur une profondeur de deux cent dix-sept pieds (217′) dans la ligne ouest; contenant en superficie quinze mille deux cent quarante-six pieds carrés (15 246 pi²); bornée au nord par une partie du lot 115 (Chemins de fer nationaux du Canada), à l'est par le lot 115-132, au sud par une autre partie du lot 115-131 (rue Talon), à l'ouest par le lot 115-121-3.

Cadastre officiel de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly et du village du Bassin-de-Chambly

Gerry Boutin et J. Alphonse Verreault	274-821 et 115-164	1 389,07 $	134,18 $
Gerry Boutin et J. Alphonse Verreault	274-822 et 115-165	1 389,07	134,18
Gerry Boutin et J. Alphonse Verreault	274-798 et 115-162	1 381,96	143,28
Gerry Boutin et J. Alphonse Verreault	115-161 et 274-797	1 381,96	143,28

Cadastre officiel du village du canton de Chambly

Propriétaire	*Description*	*Taxes municipales et intérêts*	*Taxes scolaires et intérêt*
Margaret Mark Brisson	27-5	417,31 $	534,67 $
Clifford Stanley, Richard Mark	17-8 et 17-9	3 329,51	2 495,48

Donné à Chambly, Qué., le 13 juillet 1979.

Le greffier,
MARTHE E. MONGRAIN.

1958-29-2-o

Cité de Saint-Léonard

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus aux enchères, à l'hôtel de ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, le VINGT ET UNIEME jour d'AOÛT 1979, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts, ainsi que les frais, ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

Nom des propriétaires	*No de fiche*	*Cadastre*	*Taxes*
Cerantola Cigana, Dame Dina	10016610	424-1-136 6-2	12 843,61 $
Mario Barone Inc.	10017601	421-275-1P	231,08
De figure parallélogramme, bornée au nord par le lot no 421-164 (rue Jean-Talon), à l'ouest par le lot no 421-274, à l'est par une partie du lot no 421-275-1 appartenant à M. Giuseppe Russo *et al.* et au sud par le lot no 421-270, mesurant 13,31 pieds dans sa ligne sud-ouest, 119,45 pieds dans sa ligne nord-ouest et 1,62 pieds dans sa ligne nord-ouest, d'une superficie totale approximative de 887,88 pieds carrés.			
Aubry, Pierre	14500100	427-796 427-797	1 889,41
De Petrillo, Joseph	15206800	427-577P 427-578-P1 427-578-P2 427-579-P1 (avec bâtisse)	1 926,13
Lesdits lots sont bornés à l'est par la rue Lisieux (lot 427-519), au sud par parties des subdivisions 578-P.1, 578-P.2, 579-P.1 et P.577 du lot originaire numéro 427 portant le numéro civique 7210-12, rue Lisieux et appartenant à M. John Papa, à l'ouest par parties des subdivisions P.580, 581-P.1, 581-P.2 et P.582 du lot originaire numéro 427 et portant le numéro civique 7225-27-29, rue Verdier et appartenant à Mme Cruciano Spataro (Vincenza Arnone) et au nord par parties des subdivisions P.549, 550, P.576, P.577, P.578-1, P.578-2 et P.579-1 du lot originaire numéro 427 portant le numéro civique 7230-32, rue Lisieux et appartenant à M. Nicholas Varacalli.			
Nobile, Vito	15207900	427-384-2 427-385 427-386-1 427-388-7	3 890,29
Colapelle, Luigi	17503500	421-41	2 755,63
D'Alessio Nozza, Dame Elena	18200700	424-1-195	2 593,08
Ponari, Pasquale	19203500	418-902-30	2 440,75
Ponari Leuzzi, Dame Angela Pellegrino, Sylvain	21200300	418-1099	1 059,17
Pellegrino, Jean-François Di Fruscia, Antonio	40600100	403-59	3 035,65
Di Fruscia Neri, Dame Nicoletta Perri, Giovanni	69402400	400-128	3 117,67
Marinaccio, Generoso	70602200	403-250-2	3 197,80
Lapolla-Marinaccio, Ida Vieux Fort Victor-Armand	70900100	403-251-1 403-510	3 332,26

Nom des propriétaires	No de fiche	Cadastre	Taxes
Vieux Fort Marceny			
Dame Marie Josèphe			
Cugliandro, Fortunato	72903000	409-46	2 648,58 $
Marchand, Gilles	82200500	398-398	2 757,02
Volpato, Anthony	83100108	399-305	3 434,06
Volpato Heather, Dame Jatsura		400-563	
Placements V. Lacasse Ltée	87503500	401-738	24 189,36
Swecan International Ltée	87503550	403-568	13 896,24

Les immeubles ci-haut mentionnés sont du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet et seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.

Lesdites ventes seront en outre faites avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Donné en la cité de Saint-Léonard, le 10 juillet 1979.

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE, O.M.A.

1959-29-2-o

Errata

DISTRIBUTION D.C.V. INC.

Prenez note que dans l'avis paru le 30 juin 1979, à la page 6608 du numéro 26 de la *Gazette officielle du Québec*, l'ancien nom aurait dû se lire comme suit: «SUPERMARCHE ARCADE INC. — ARCADE SUPERMARKET INC.».

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o 1280-5768

ORMOND BURRUS & CIE LTEE

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis du domicile légal de la compagnie «ORMOND BURRUS & CIE LTEE» paru le 14 mai 1977, à la page 4453 du numéro 19 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot «BURBUS», de manière que le nom se lise ainsi: «ORMOND BURRUS & CIE LTEE».

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o 1472-6475

CLUB COOPERATIF DE CONSOMMATION D'ANJOU

Veuillez noter que dans l'avis publié le 30 juin 1979 à la page 6737 de l'édition numéro 26, à la dernière ligne nous aurions dû lire: «diminuant le montant de la part sociale de 75 $ à 25 $» au lieu de: «modifiant ses fins».

1870-o

LES SPECIALITES FEMINELLE INC.

Prenez note que dans l'avis paru le 30 juin 1979, à la page 6609 du numéro 26 de la *Gazette officielle du Québec*, l'ancien nom aurait dû se lire comme suit: LES BOUTIQUES DE MATERNITE MARJO INC.»

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

1870-o 1506-5246

INDEX

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

Page

CLUB COOPERATIF DE CONSOMMATION D'ANJOU (*Erratum*) 7259
CO-OP DE TELEPHONE DE VALCOURT (*Changement de nom*) 7207

AVIS DIVERS

COMPAGNIE DE VETEMENTS MAJESTIC LTEE (LA) (*L.P.S. article 12*) 7207
MAJESTIC GARMENT COMPANY LTD. (*L.P.S. article 12*) 7207
ROCK FOREST, MUNICIPALITE (*Requête*) 7207
SUCCESSION CAMILLE CLICHE (*Bénéfice d'inventaire*) 7208
SUCCESSION GAETAN GERVAIS (*Bénéfice d'inventaire*) 7208
SUCCESSIONS DANIEL ET LUC DE MONTIGNY (*Bénéfice d'inventaire*) 7208

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI DU

ACCORDES

BOUDREAU, MARIE IRENE RITA 7208
CHARBONNEAU, JOSEPH ULDERIC RODRIGUE 7208
CHASSE, MARIE CARMELLA 7208
CLOUTIER, JOSEPH ALBERT JULIEN GASTON 7208
CORDEAU, KARL FRANCIS 7209
DECAEN, WILFRID PIERRE 7209
DUBE, MARIE JEANNE HENRIETTE 7209
FERREIRA, MARIA MARGARIDA 7209
GAUDET, JOSEPH ANDRE DOLLARD JACQUES 7209
JORDANOU, PIERRE 7209
LAMOTHE, MARIE ANTOINETTE 7209
LEVEILLE, JOSEPH ANDRE ROBERT 7209
MARGARITIS, CONRAD 7209
MARIER, MARIE MONIQUE JOHANNE 7209
MICHAUD, MARIE JULIETTE JULIE 7209
MUI, ENGLE KWOK TUNG 7210
PAQUIN, MARIE JEANNETTE CLOTHILDE CLAUDETTE 7210
PARE, MARIE BLANCHE PAULINE SONIA 7210
PERLEY, MICHAEL EDWARD 7210
PICARD, MARIE BERTHE SIMONE 7210
PLOURDE, LOUISE MONIQUE MARIE CLAUDE 7210
ROCHETTE, JOSEPH PAUL HENRI CLAUDE 7210
SABLOFF, SAMUEL JAY 7210
SEBASTIANO, MARY GILDA CONSTANCE 7210
SZALADOS, EMERY LESLIE JAMES 7210
TSANG, SIU YOK CHRISTINE 7210
VALDESCAULT, DAN 7211
ZIMMERMAN, LIONEL 7211

DEMANDES

CORMIER, JEAN-NOEL 7211
FESSIER, JACQUES 7211
FISHMAN, HYMIE 7211
LEVESQUE, CAROL *alias* CAROL PARADIS 7211
MAHEU THEORET, MADELEINE 7211
PINPARE, JOSEPH ADRIEN DONAT 7211
PLOURDE, MARIE JACEMINE 7211
RABAN, DANIEL 7212
RABAN, EDOUARD 7212
RETROUVEY BERNARD, MAURICETTE 7212
ROBICHAUD CORMIER, HONORA 7212

CODE DE PROCEDURE CIVILE (Article 139)

Page

TRANCHEMONTAGNE (ROBERT) c. DAVID MOREIRA (*Ordonnance*) 7212
VERREAULT (MARIE JEANNE) c. JEAN-PAUL BEAUPRE (*Ordonnance*) 7212

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE EN VRAC 7199
— CAMIONNAGE GENERAL 7188
— CAMIONNAGE SPECIALISE 7190
— DECHETS 7205
— ECOLIER 7187
— LOCATION 7205
— TAXI 7184
— VOYAGEUR 7183
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 7163
— QUEBEC 7175
— QUEBEC (TRANSPORT DES DECHETS) 7182
PROPRIO MOTU 7206

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

ALIMENTS FORTIER LTEE (LES) 7115
BEAULIEU, BOUCHER, PERRON & ASSOCIES INC. 7115
BERGERON & LACHANCE INC. 7115
BERTHIERVILLE CANDY (1966) INC. 7115
CAMPING VENISE DES LAURENTIDES INC. 7115
CIE «AU SOMMEIL D'OR» LTEE (LA) 7115
DANHAR INVESTMENTS INC. 7115
DOMAINE DES BOULEAUX GRIS INC. 7115
EPICERIE DE CHICOUTIMI-NORD LIMITEE 7115
HELISLE INC. 7115
IMMEUBLES TALBOT INC. (LES) 7115
LECOURS & FRERES LTEE 7115
NORTH AMERICAN LIVESTOCK EXPORTERS INC. 7115
PRODUITS DE CONSTRUCTION CHAMPLAIN INC. 7115
PROGRAMMING OVERLOAD (MONTREAL) LTD. 7115

ADMINISTRATEURS (Article 84)

ACTION COMMUNAUTAIRE DU CENTRE DE SHERBROOKE (L'ACCENTS) (L') 7116
AGENCE DE COMMERCIALISATION EURO-QUEBEC LTEE 7116
ALLIANCE DES CHORALES DU QUEBEC INC. 7116
ARTS ET TRADITIONS G.A.C. INC. 7116
ASSOCIATED BRICK MANUFACTURERS, LIMITED 7116
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DE CAPUCINS INC. (L') 7116
ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU LAC CLAIR INC. (L') 7116
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES FAMILIALES ET SOCIALES DU QUEBEC 7116
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PECHEURS DE CHAPAIS INC. 7116
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE L'ESTRIE INC. 7116
ASSOCIATION DES HERBORISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC (L') 7116
ASSOCIATION DES MARCHANDS-EPICIERS ITALIENS DU QUEBEC 7116
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES AU DOMAINE DES CHUTES 7116
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE TERRAINS DE CAMPING ET CARAVANING DU QUEBEC (L') 7116
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DES LACS BARIBEAU ET DES AULNES, INC. (L') 7116
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MARCHAND INC. 7116
ASSOCIATION DU TRANSPORT ECOLIER DU QUEBEC 7116
AUBE & BOLDUC INC. 7116
BETONS TRECAR LTEE 7117

COMPAGNIES — LOI DES

ADMINISTRATEURS (Article 84) — *suite*

Page

BIRAGHI-ENTREPOSE LTEE 7117
CARREFOUR ELECTRONIQUE B.M. LTEE 7117
CHANSONAIR INC. 7117
CHOUINARD & MENARD INC. 7117
CLUB DE L'AGE D'OR DE NOTRE-DAME DE JONQUIERE 7117
CLUB LES AMOUREUX DE LA MOTONEIGE INC. 7117
CLUB RABASKA (CANOT-CAMPING) INC. 7117
CLUB RADIO DELTA PLUS INC. 7117
CLUB SOCIAL LE PLATEAU INC. 7117
COMITE DE LOISIRS DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES INC. 7117
COMPAGNIE DES CIMENTS DU ST-LAURENT (LA) 7117
CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, INC. 7117
CORPORATION DES MARCHANDS DU CARREFOUR DU NORD INC. (LA) 7117
CORPORATION DU MOULIN DE LA CHEVROTIERE 7117
DE L'ORME CONSTRUCTION LTEE 7117
DEVELOPPEMENTS ALA INC. 7117
DOUVILAR INC. 7117
DUNFAB INC. 7117
ELDRIGE INC. 7117
ENTREPRISES ST-VALERIEN LTEE (LES) 7117
EXPOSITION INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE DE LA GASPESIE INC. (L') 7118
FLEURS DES BOIS-FRANCS INC. 7118
FRATERNITE DES ARTISANS DU TAXI F.A.T. 7118
GARDERIE SOLEIL DU QUARTIER INC. (LA) 7118
INDUSTRIES AVICOLES DE BEDFORD LIMITEE (LES) 7118
INDUSTRIES SPLEND'OR LTEE (LES) 7118
INSTRUMENTS MEDICAUX A.B.C. INC. (LES) 7118
JORILI INVESTMENTS LIMITED 7118
LOYOLA OF MONTREAL ALUMNI ASSOCIATION INC. 7118
MAHON HARDWARE MFG. COMPANY, LIMITED 7118
MATERIAUX R.R. LTEE 7118
PLACEMENTS ALKIN INCORPOREE (LES) 7118
REGROUPEMENT DES FERMES QUEBECOISES 7118
RELIURES VIGNEAULT INC. 7118
RESIDENCES MANSEAU INC. 7118
RESTAURANT LE MANNEKEN PIS INC. 7118
RESTAURANT NORDIQUE INC. 7118
ROBITAILLE (C.E.) LIMITEE 7118
SANTANA INC. 7118
SERCOLAC INC. 7118
SERENA QUEBEC 7118
SOCIETE D'AMENAGEMENT M.E.P. LTEE 7119
SOCIETE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUEBEC (LA) 7119
SOCIETE DE PUBLICATION CRITERE INC. 7119
SOCIETE DE PUBLICATION CRITERE INC. 7119
SOCIETE GENCA INC. (LA) 7119
SPORTS DUBOIS (1976) INC. 7119
TARDIF & FRERES INC. 7119
TEMOIGNAGE-JEUNESSE JOLIETTE INC. 7119
THIBAULT (M.G.) INC. 7119
UNION DES LIGUES DE PROPRIETAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. (L') 7119
UPSTREAM HOLDINGS INC. 7119

CHANGEMENT DE NOM

AGENCE DE PUBLICITE PLANITEX INC. 7119
APPROVISIONNEUR OCEANIC LIMITEE 7119
ARTISTES DE CHEZ-NOUS (DRUMMONDVILLE) INC. (LES) 7119

COMPAGNIES — LOI DES

CHANGEMENT DE NOM — *suite*

Page

BELLAVISTA REALTIES INC. 7120
BETON CARRIERE LTEE 7119
DECORATEURS DE MONTREAL LTEE (LES) 7120
DISTRIBUTION D.C.V. INC. (*Erratum*) 7120
ENTREPRISES DORJAC INC. (LES) 7120
ENTREPRISES GENERALES DOUCET LTEE (LES) 7120
ENTREPRISES U.C. INC. (LES) 7120
FER ORNEMENTAL LABONTE & BROUILLARD INC. 7120
IMMEUBLES BELLAVISTA INC. 7120
IMMEUBLES SETAM LTEE (LES) 7120
MINES MORONO LTEE (LES) (*L.R.P.*) 7120
MONTREAL DECORATORS LTD. 7120
OSCO INC. 7120
PLASTIVIC INC. 7120
POISSON (ANDRE J.) INC. 7120
PUBLICITE D'AUJOURDH'HUI INC. 7120
SETAM REALTIES LTD. 7120
SOCIETE COMMERCIALE CLEMENT INC. 7120
SPECIALITES FEMINELLE INC. (LES) (*Erratum*) 7120
VELO-QUEBEC 7120
WADDINGTON (THEO) INC. 7120

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

BRITISH RUBBER COMPANY LIMITED (THE) 7213
COMITE ORGANISATEUR DU 150e ANNIVERSAIRE DE L'ISLE-VERTE INC. 7213
DISTINCTIVE LEATHER GOODS LIMITED 7213
HABITAT 2000 INC. 7213
INVESTISSEMENTS JANWAY INC. 7213
JANWAY INVESTMENTS INC. 7213
LABBE (MARCEL) AUTOMOBILE (1971) INC. 7213
MARCHAND (J.E.) LIMITEE 7213
MUSEE DE L'AUTOMOBILE LTEE 7213
MUSEUM OF THE AUTOMOBILE LTD. 7213
PELLETIER & CO. INC. 7214
POINTE CLAIRE DEVELOPMENT INC. 7214
PRODUITS PLASTIQUES & CHIMIQUES GIBRALTAR LTEE 7214
REPARATIONS D'AUTOS UNION INC. (LES) 7214
SERVICES I.S.D. INC. (LES) 7214
TOP AUTO REPAIRS LTD. 7214
TRANSPORT ET GESTION FABRE INC. 7214
UNION AUTO REPAIRS INC. 7214

DOMICILE LEGAL (Article 30)

ALIMENTATION CHEMIN DE LA REINE MARIE (1977) INC. 7121
ASSOCIATION D'ATHLETISME DE LA RIVE-SUD METROPOLITAINE (L') 7121
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BENEVOLES DU CENTRE HOSPITALIER LAFLECHE INC. (L') 7121
ASSOCIATION REGIONALE DE PETANQUE DES LAURENTIDES 7121
AUTOMOBILES MICHEL RUEL INC. 7121
BOUCHERVILLE ENTREPRISES INC. 7121
CARRIER & GOULET INCORPOREE 7121
CARRIER (ROGER) (CARREFOUR ST-GEORGES) INC. 7121
CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL (LA) 7121
CLUB SPORTIF QUATRE PAR QUATRE DE QUEBEC INC. 7121
COMITE DU HOCKEY MINEUR DE STE-THERESE INC. (LE) 7121
CORPORATION D'AMENAGEMENT PARKHAVEN (LA) 7121
CORREPRO-FAP (QUEBEC) LTEE 7121
DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES IDEAL INC. (LES) 7121

COMPAGNIES — LOI DES

DOMICILE LEGAL (Article 30) — *suite*

Page

ENTREPRISES GILLES RICHER INC. (LES) 7121
ENTREPRISES GISMOR INC. (LES) 7121
ENTREPRISES JARKIN INC. (LES) 7121
MUSEE D'ART DE SAINT-LAURENT 7121
ORMOND BURRUS & CIE LTEE (*Erratum*) 7121
PAQUET & ROMPRE INC. 7122
PENNY-LOU CORPORATION 7122
PROMOTION BEAUTE-MODE INC. 7122
PROPRIETES LACORDAIRE & SHERBROOKE INC. (LES) 7122
RESTAURANT T.J. INC. 7122
ROTISSERIE RIBATEJO INC. 7122
S.M.D. INC. 7122
SAILLANT INC. 7122
SAUBEL INC. 7122
TRANSPORT GODIN INC. 7122

FUSION DES COMPAGNIES

ACIER D'ARMATURE DE MONTREAL (1979) LTEE 7122
COMSAL INC. 7122
LIDEC INC. 7122
RESTAURANT LA FONDUE INC. 7122

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ABATTOIR POULIN INC. 7123
ACCOMMODATION SAWYERVILLE INC. 7123
AGENCE DE VENTE R. INC. 7123
AGENCE DE VOYAGES BELOEIL INC. 7123
ALIMENTATION J.J.M. INC. 7123
ALUMINIUM MICHEL BILODEAU INC. 7123
AMEUBLEMENTS TI-GARS INC. (LES) 7123
AQUACER INC. 7123
ARTICLES DE SPORTS N. BEDARD INC. 7123
ARTICLES PUBLICITAIRES SHERMAN INC. (LES) 7123
ASSURANCES POIRIER, RUEL & ASSOCIES INC. (LES) 7123
AU PARFAIT DECOR INC. 7123
AUTOMOBILES CIRCUIT INC. 7123
AVENUE HARDWARE INC. 7128
BAR BORSALINO INC. 7123
BAR LE COCOTIER INC. 7123
BATEC SAGUENAY INC. 7123
BERTHIAUME (FREDERIC) INC. 7123
BETON DE LA ROUGE INC. 7123
BOUCHER (CLAUDE) INC. 7123
BOUTIQUE ALGARVE LTEE 7124
BOUTIQUE DES ARTISANS T.M. INC. 7124
BOUTIQUE DU JOUR I.M. INC. 7124
BOUTIQUE SOPHISTIC INC. 7124
BOUTIQUE CHICAGO LTEE (LES) 7124
BRIQUADE INC. (LA) 7124
BROCHU (C. & E.) INC. 7124
BUFFET LISE INC. 7124
CAMPING DU LAC MASSAWIPPI LTEE 7124
CENTRE DE LOCATION R. LANGLOIS INC. 7124
CHAUSSURES YOLENE INC. 7124
CLINIQUE D'OPTOMETRIE CENTRE-SUD INC. 7124
COMPAGNIE DE GESTION GODMER INC. (LA) 7124
CONSTRUCTION LES BEAUX VILLAGES INC. 7124

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

	Page
CONSTRUCTION LUC RENAUD INC.	7124
CONSTRUCTION P. BEDARD INC.	7124
CONSTRUCTION SOLAREN INC.	7124
CONSTRUCTIONS ROBERT GELINAS INC.	7124
CONSULTANT EN PUBLICITE JACQUES CARON INC.	7124
CREATEURS-ARTISANS B.B.B. INC. (LES)	7124
CREATIONS SARINA INC.	7124
CUISI-MEUBLES INC.	7125
CUIVRERIE QUEBECOISE INC. (LA)	7125
DEBOSSELAGE G. MERCIER INC.	7125
DECORATION J.M.M. INC.	7125
DISTRIBUTION J.R. LANDRY INC.	7125
DISTRIBUTION MICHEL LANDRY INC.	7125
DOMAINE D. TURMEL INC.	7125
DORVAL (RENALD) INC.	7125
DRAPERIES ROBERGE INC.	7125
DROLET (JEAN-NOEL) INC.	7125
EDITIONS ZONE FRANCHE INC. (LES)	7125
ENSEIGNES STE-MARIE INC. (LES)	7125
ENTREPRISES CODIAC INC. (LES)	7125
ENTREPRISES DOMINIQUE GRONDIN INC. (LES)	7125
ENTREPRISES FORESTIERES ST-ANDRE INC. (LES)	7125
ENTREPRISES J.E. BEDARD ET FILS INC.	7125
ENTREPRISES L.Y.C. INC. (LES)	7125
ENTREPRISES MAATOUG LTEE (LES)	7125
ENTREPRISES 9365 INC.	7125
EPICERIE GILLES POULIOT INC.	7125
EQUIPEMENT AUDIO BEDARD INC.	7125
EQUIPEMENTS ST-ARNAUD INC.	7126
EXCAVATION ST-CESAIRE INC.	7126
EXCAVATIONS DESBIENS & PELLETIER INC. (LES)	7126
EXPLOITATION FORESTIERE R.P. INC.	7126
FANTAISIES 0-14 INC.	7126
FERME AUX QUATRE VENTS INC.	7126
FERME BOVILARD INC.	7126
FERME CHIQUEVIET INC.	7126
FERME CLERMONT LABRECQUE ET FILS INC.	7126
FERME HEBERT & FILS INC.	7126
FERME L'ACADIE INC. (LA)	7126
FERME LANCYLE INC. (LA)	7126
FERME PLANTE ET FRERES INC.	7126
FERMES SPANI & FILS INC.	7126
FONDATIONS ROBERT BOURGET INC. (LES)	7126
GALERIE D'ART DE LA MANIC INC.	7126
GALERIE LAURENT TREMBLAY II INC.	7126
GARAGE J.M. VILLENEUVE INC.	7126
GARAGE R. NADEAU & FILS INC.	7126
GAUVREAU & ASSOCIES, COURTIERS INC.	7126
GESTION DOMINIQUE TURMEL INC.	7126
GESTION FUSAC INC.	7127
GESTION GENTILLY INC.	7127
GESTION LEOD INC.	7127
GIARD (M. & N.) INC.	7127
HABITATIONS ALEXANDRE INC. (LES)	7127
HABITATIONS LE NORMAND INC.	7127
IMPRIMERIE NORLAC LTEE (L')	7127
INDUSTRIES JEANNOT INC. (LES)	7127
ISOLATIONS CLAUDE BERTRAND LTEE (LES)	7127

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

	Page
LABELLE (JACQUES), PAYSAGISTE INC.	7127
LAJEUNESSE (JACQUES) INC.	7127
LAMES DE CONSTRUCTION VALLEE LIMITEE	7127
LANOIE & FRERES (1979) LTEE	7127
LECHESNE INC.	7127
LIBRAIRIE LINCOURT INC.	7127
LINGERIE LA NUITEE INC.	7127
LOCATION D'OUTILLAGES CHANDLER INC.	7127
MAGICIENS DU DEBOSSELAGE INC. (LES)	7127
MENUISERIE ETCHEMIN INC.	7127
METAUX LOTBINIERE INC. (LES)	7127
MEUBLES BON GOUT INC.	7127
MISTER CONTROL INC.	7128
MOBILIER APPALACHES INC.	7128
MODE ET CHAUSSURES PLANTE INC.	7128
MONAST (GILBERT) INC.	7128
MONSIEUR CONTROLE INC.	7128
OPERATIONS FORESTIERES REJEAN MORNEAU INC. (LES)	7128
PAGODE D'OR INC. (LA)	7128
PAPIERS RECYCLES DU QUEBEC INC.	7128
PATISSERIE LUCILLE INC.	7128
PHOTO CONTRASTE INC.	7128
PIECES D'AUTOS A.R. (1979) INC.	7128
PLACEMENTS ANDRE OUELLET INC.	7128
PLOMBERIE 3 M INC.	7128
PUBLICATIONS GILBERT PAQUETTE INC. (LES)	7128
QUINCAILLERIE ANDRE MENARD INC.	7128
QUINCAILLERIE AVENUE INC.	7128
R. VENDING INC.	7123
REFRIGERATION B.C. INC.	7128
RELIURE D'ART LA TRANCHEFILE DU VIEUX MONTREAL INC.	7128
RESIDENCES BOMARC LTEE (LES)	7128
RESTAURANT LE VIEUX STE-THERESE INC.	7128
ROBERT & LABROSSE INC.	7128
ROUTIERS DU NORD INC. (LES)	7129
SCIERIE ADRIEN TREMBLAY & FILS INC. (LA)	7129
SERVICE D'APPAREILS MENAGERS GATINEAU INC.	7129
SERVICE DE RADIO TRANSIT INC.	7129
SERVICE D'EXPERTISE EN PLACEMENT DE PERSONNEL S.E.P.P. (1979) INC.	7129
SERVICE D'INSPECTION RODIER INC.	7129
SIRARD (G.) & FILS INC.	7129
SOCIETE FORESTIERE T.M.T. INC.	7129
SPORT 755 INC.	7129
STATION-SERVICE BERTHELOT LTEE	7129
SUDOCO LTEE	7129
SYSTEMES INTERIEURS P.M. INC.	7129
TECHNI-FREIN INC.	7129
THERMIREC INC.	7129
TRICOT MARO INC.	7129
VALLEY CONSTRUCTION BLADES LIMITED	7127
VALMETAL INC.	7129
VEILLEUX (YVES) INC.	7129
VITRERIE ST-CONSTANT INC.	7129
VULCABEC INC.	7129

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

	Page
ACTION EMPLOI MINGANIE ET BASSE COTE-NORD	7130
AGENCE PRESSE SUD INC.	7130
ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE INC.	7130
ASSOCIATION DES ARCHEOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUEBEC	7130
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA G.P.A. INC.	7130
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA LEO T. JULIEN INC. (L')	7130
ASSOCIATION DES MOOSE DU QUEBEC	7130
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC CHANTELLE (L')	7130
ASSOCIATION F.G.Q.	7130
ASSOCIATION FEMININE DE VALLEYFIELD INC.	7130
ASSOCIATION QUEBECOISE DES AGENTS DE PREVENTION ET DE RESOCIALISATION (A.Q.A.P.R.) INC.	7130
CARREFOUR D'EDUCATION, DE TRAVAIL ET DE CULTURE C.E.T.E.C. INC.	7130
CENTRE DE L'AMITIE DE ST-FIDELE	7130
CENTRE DE RECHERCHE DE L'HOPITAL DOUGLAS	7130
CENTRE D'INITIATIVE AGRICOLE (C.I.A.)	7130
CERCLE QUEBECOIS DES AMATEURS DE PLANTES	7130
CHASSEURS DES BOIS INC. (LES)	7130
CLUB D'ATHLETISME LE DISCOBOLE	7131
CLUB DE L'AGE D'OR MANOIR MARC-AURELE FORTIN	7131
CLUB DE L'AGE D'OR ST-PIERRE INC.	7131
CLUB DE LOISIRS IDEE ROSE INC. (LE)	7131
CLUB DE MOTONEIGISTES DU SAGUENAY, INC.	7131
CLUB DE RADIO LEJEUNE INC.	7131
CLUB DES PARENTS DE JUMEAUX DE LA REGION DE QUEBEC	7131
CLUB LIONS DE STE-PERPETUE INC.	7131
CLUB MONTA-FOND INC.	7131
CLUB OPTIMISTE ST-MICHEL, MONTREAL INC.	7131
CLUB SOCIAL 36	7131
COMITE DES PROPRIETAIRES DE PLACE LAURENTIENNE (C.P.P.L.)	7131
COMITE ORGANISATEUR DE LA FETE NATIONALE DU QUEBEC, CLERICY	7131
CORPORATION DE L'AGE D'OR DE SAINTE-CLAIRE, DORCHESTER	7131
CORPORATION DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION SOCIO-ECONOMIQUE (C.R.I.S.E.) DE CHICOUTIMI	7131
CORPS DES MAJORETTES DE BAIE ST-PAUL INC. (LE)	7131
DOUGLAS HOSPITAL RESEARCH CENTRE	7130
EGLISE DE SAINTETE PENTECOTISTES (CONFERENCE DU QUEBEC) LTEE	7131
FONDATION CHARLES GODUE INC. (LA)	7131
FONDATION DU MUSEE D'INTERPRETATION D'HISTOIRE RELIGIEUSE DU QUEBEC	7132
FONDATION DU MUSEE MARSIL DE SAINT-LAMBERT	7132
FONDATION POPULAIRE MAURICIE	7132
FORMOSUD	7132
GARDE PAROISSIALE ST-CHARLES INC.	7132
GROUPE DEZIEL INC. (LE)	7132
HABITATIONS KEABLE INC. (LES)	7132
INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT SUR L'AMIANTE (I.R.D.A.)	7132
INSTITUT OECUMENIQUE L'AMI POUR LA PROMOTION DE LA PERSONNE (I.O.P.P.)	7132
LIGUE DE BALLE MOLLE BONNE ENTENTE D'ASBESTOS INC.	7132
LIGUE FEMININE DE BALLE-MOLLE DE BELLEFEUILLE (LA)	7132
LOISIRS DU CAP-ST-FRANCOIS	7132
MAMELON INC. (LE)	7132
MILE END YOUTH ORGANIZATION INC.	7132
MOUVEMENT QUEBECOIS POUR COMBATTRE LE RACISME INC.	7132
OEUVRE DIOCESAINE FOI ET PARTAGE RIMOUSKI	7132
ORGANISATION DES JEUNES DU MILE END INC.	7132
PARRAINAGE CIVIQUE MONTREAL	7132
PENTECOSTAL HOLINESS CHURCH (QUEBEC CONFERENCE) LTD.	7131
PROGRAMME D'ACTIVITES PARENT-ENFANT DE CHATEAUGUAY INC.	7132

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (3e PARTIE) — *suite*

Page

QUEBEC MOVEMENT TO COMBAT RACISM INC. 7132
SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURE ENVIRONNEMENTALE DE CHICOUTIMI INC. 7133
THEATRE DE LA POURSUITE 7133
THEATRE EN DOUCE 7133
UNION DES TRAVAILLEURS ACCIDENTES DE MONTREAL (U.T.A.M.) 7133
VELOVILLE 7133

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ABITIBI LEASING INC. 7135
ACIERS OUELLETTE INC. (LES) 7133
ALIMENTATION LAPOINTE & FRERES INC. 7133
AMBULANCE LESAGE VERDUN INC. 7133
ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU LAC CLAIRE INC. (L') 7133
ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES EXPOSITIONS AGRICOLES DU QUEBEC (L') 7133
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PROMENADE SHAWINIGAN INC. 7133
ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUEBEC 7133
AUBERGE TRANSITION 7133
BATEAUX CASCADE INC. 7134
BEGIN, PLYMOUTH-CHRYSLER LIMITEE 7134
BETON RICHELIEU INC. 7134
BOULANGERIE LA HUCHE A PAIN INC. 7134
BRENTWOOD REALTIES INC. 7134
BRETON (NAP.) (1977) LTEE 7134
CAMIRAND (R. & C.) INC. 7134
CANPLAST LTD. 7134
COMPAGNIE DE VETEMENTS MAJESTIC LTEE (LA) (*Nouvelle émission*) 7207
COMPAGNIE GEROME LIMITEE 7134
CONSTRUCTION MARIEVILLE INC. 7134
CONSTRUCTIONS R. BORDELEAU LTEE (LES) 7134
CORPORATION D'AMENAGEMENT VILLE-MARIE LTEE 7134
DEMOLITION TURCHETTA LIMITEE 7134
DES MARAIS (PIERRE) INC. 7134
EDNA CONSTRUCTION LTEE 7134
ENTREPRISES DULARIVE INC. (LES) 7134
ENTREPRISES ST-FERDINAND LTEE (LES) 7135
ENVIC INC. 7135
EXPEDITEURS GENAUTO (QUEBEC) LTEE (LES) 7135
EXPLORATIONS M.Q. INC. (*L.R.P.*) 7135
EXPLOSIFS CHRETIEN (1976) LIMITEE (LES) 7135
GESTION DENIS CHARTIER INC. 7135
HOTEL-MOTEL BEL-RIVE (1979) INC. 7135
INVESTISSEMENTS ALCRON (QUEBEC) LIMITEE 7135
INVESTISSEMENTS WENDMAN INC. (LES) 7135
KIELY (JAMES) & SONS LTD. 7135
LALLEMAND INC. 7135
LAMONTAGNE (ALFRED) INC. 7135
LEMIEUX & PROULX INC. 7135
LENSOL CORPORATION 7135
LEVASSEUR (J & A) CONSTRUCTION INC. 7135
LOCATION ABITIBI INC. 7135
MAISON DE BEIGNES ET DE FONDANT SUGAR «N» SPICE INC. (LA) 7135
MAJESTIC GARMENT COMPANY LTD. (*Nouvelle émission*) 7207
MALBEN LTEE 7136
MARCHE LAURENTIEN (1964) INC. 7136
MARCHES D'ALIMENTATION GILLES ROBINSON INC. (LES) 7136
MARK HOT INC. 7136
MATERIAUX L.B.S. INC. 7136
METRO CLOTHING CO. LTD. 7137

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES — *suite*

	Page
MICHAUD (ANTOINE) INC.	7136
MONDOR LIMITED	7136
MONDOR LIMITEE	7136
MONT STE-MARIE LTEE	7136
OUELLET (GERTRUDE) INC.	7136
PLACEMENTS CLAUDE ST-JEAN INC.	7136
PLACEMENTS DE MORANVILLE, LTEE	7136
PLACEMENTS PAUL DUBOIS INC.	7136
PLACEMENTS SEGOMIL INC. (LES)	7136
PROVOST CARTAGE INC.	7137
QUEBEC LUNG ASSOCIATION	7133
REGENTIA INC.	7136
ST-ARNAUD (ERNEST) INC.	7136
STE-CROIX (JOS) & FILS LIMITEE	7136
SLAWNER (J.) LTEE	7136
SOCIETE FACTO INC.	7136
SPORT ALTITUDE LTEE	7136
SPORTS TYROL INC.	7137
STEINBERG INC.	7137
SUGAR «N» SPICE DONUT AND FUDGE HOUSE INC.	7135
TOITURES BOFAB LTEE	7137
TOURNOI PROVINCIAL DE BALLE-LENTE C.E.I.C.	7137
TRANSPORTS PROVOST INC. (LES)	7137
TYROL SPORTS INC.	7137
VETEMENTS METRO LTEE (LES)	7137

SIEGE SOCIAL (Article 84)

ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE MONTREAL, LTEE (L')	7137
ASSOCIATION DU QUEBEC DES REPRESENTANTS DE VINS ET DE SPIRITUEUX INC. (L')	7137
ASSOCIATION REGIONALE DE LAWN-TENNIS DES LAURENTIDES INC.	7137
ASSOCIATION REGIONALE DES PATINEURS ARTISTIQUES SAGUENAY-LAC ST-JEAN (L')	7137
AUBERGE DU LAC LONG INC. (L')	7137
BOOK CENTER INC.	7137
BRASSERIE ST-LAURENT LTEE	7138
BROUARD (YVON) & ASSOCIES LTEE	7138
CLUB LES AMOUREUX DE LA MOTONEIGE INC.	7138
CLUB RADIO DELTA PLUS INC.	7138
CONSTRUCTION KOHOUTEK INC.	7138
CONSTRUCTIONS B. WILLIAMS INC. (LES)	7138
CORPORATION DES IMMEUBLES MULTIVEST (LA)	7138
DE L'ORME CONSTRUCTION LTEE	7138
DOMAINE LA QUEBECOISE DE ST-SAUVEUR INC.	7138
ENTREPRISES D'EXCAVATION STE-ROSE LTEE (LES)	7138
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DES C.E.G.E.P. DE LA PROVINCE DE QUEBEC	7138
FEDERATION QUEBECOISE DU CURLING INC.	7138
FERME LA POULE HARDIE INC.	7138
FISCALAIN INC.	7138
FONDATIONS GEODEX INC. (LES)	7138
FRATERNITE DES ARTISANS DU TAXI F.A.T.	7138
GESTION IMMOBILIERE ROBERT VALADE INC.	7138
GESTIONS SYNCOR LTEE (LES)	7138
HEBERT, LE HOUILLIER & ASSOCIES INC.	7138
INDUSTRIES AVICOLES DE BEDFORD LIMITEE (LES)	7138
INSTALLATIONS REDMOND LTEE (LES)	7139
INSTANOX LTEE	7139
LICHTER (L.) FUR CO.	7139
LOCATERM LTEE	7139
LOCATION IMMOGAZ INC.	7139

COMPAGNIES — LOI DES

SIEGE SOCIAL (Article 84) — *suite* Page

MASTER DONUT INC. ... 7139
PLACEMENTS LAURE CONAN INC. (LES) ... 7139
PLACEMENTS M.R.E. INC. ... 7139
PLACEMENTS VINALCO INC. (LES) ... 7139
PLASTIQUES J.B.S. INC. (LES) ... 7139
SIEGE DUCHARME LTEE ... 7139
SOCIETE DE GESTION R.P.L. LTEE (LA) ... 7139
SOCIETE IMMOBILIERE GENTILLY INC. (LA) ... 7139
STUDIO PHYSIFORME LANGELIER INC. ... 7139
SYNERFIN CORPORATION ... 7139
TRANSPORTS BORDELEAU ET AYOTTE LTEE (LES) ... 7139

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

CHANGEMENT D'AGENT(S)

CONTINENTAL OIL COMPANY ... 7215

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

ASSOCIATION PROVINCIALE DES INSTITUTEURS PROTESTANTS DE QUEBEC (L') ... 7215

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSSANT LE

PARTI LIBERAL (*Etat sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er avril 1979 au 30 juin 1979*) ... 7215
PARTI LIBERAL (*Remplacement du représentant officiel de Beauce-Sud*) ... 7215

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI DE LA

INSTITUT LAMY INC. (*Dissolution*) ... 7216
LAPIERRE (ETIENNE) INC. (*Dissolution*) ... 7216

MINISTERES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES CULTURELLES

FORET DE SARAGUAY (*Recommandation comme arrondissement naturel*) ... 7216

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES

AMERICAN LIFE INSURANCE COMPANY (*Délivrance de permis*) ... 7217
AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICAT D'EXPERT EN SINISTRES ... 7217
CANADIAN HOME ASSURANCE COMPANY (*Modification de permis*) ... 7217
CENTRAL MUTUAL INSURANCE COMPANY (*Annulation de permis*) ... 7218
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOME CANADIEN (*Modification de permis*) ... 7217
FEDERATION INSURANCE COMPANY OF CANADA (*Modification de permis*) ... 7218
GRAIN INSURANCE AND GUARANTEE COMPANY (*Modification de permis*) ... 7218
GREAT EASTERN INSURANCE COMPANY (THE) (*Modification de permis*) ... 7219
LA FEDERATION, COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA (*Modification de permis*) ... 7218
L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (*Siège social*) ... 7219
LONDON & EDINBURGH GENERAL INSURANCE COMPANY OF CANADA (*Modification de permis*) ... 7219

COMPAGNIES DE FIDEICOMMIS

COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN (*L.P.S.*) ... 7219

POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS — LOI DES

HOPITAL GENERAL DE MONTREAL (*Changement de nom*) ... 7220
MONTREAL GENERAL HOSPITAL (THE) (*Changement de nom*) ... 7220

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

	Page
A.B.G. INC.	7140
A.F. ENTERPRISES INC.	7147
ABAID HOME AND MORTGAGE CORPORATION LTD	7140
ABEL SKIVER FARM CORP	7140
ABITIBI WAREHOUSE TRUCK TERMINAL INC	7140
ADLEY (HENRY) REALTIES INC	7140
AEROCLUB DU LAC ST JEAN INC	7140
AGENCE D'ASSURANCE SPECIALITE INC. (L')	7140
AGENCE SELRAHC-NOVY-REMO LIMITEE (L')	7140
AGENCES D'ASSURANCE NORMANDIE INC. (LES)	7140
AGIMEX INC	7140
ALCAR INVESTMENT CORP	7140
ALMA SOUDURE LTEE	7140
ALMA WELDING LTD	7140
ALOUETTE FINANCIAL SERVICE INC.	7158
ALOUETTE HOSIERY LTD	7140
AMEUBLEMENTS EXCEL INC.	7140
AMIS DU HOCKEY INC. (LES)	7140
ANGERS SPEEDWAY LTEE	7141
ANTHONY COIFFURES INC	7141
ARCHAMBAULT (H.) LIMITED	7141
ARCHAMBAULT (H.) LIMITEE	7141
ARTISTIC NOVELTY MANUFACTURING COMPANY LIMITED	7141
ARTS CLUB (THE)	7141
ASSOCIATION DES GENS DE GRIFFINTOWN	7141
ASSOCIATION SPORTIVE DE BOISCHATEL	7141
ASTOR INDUSTRIES INC.	7151
ATELIER ARTISANAL C.C. INC. (L')	7141
ATELIERS J.C.L. LTEE (LES)	7141
ATLAS ASPHALTE (1966) INC.	7141
AU MEUBLE MODERNE INCORPORE	7141
AU VIEUX PORT INC.	7141
AUBERGE QUEBECOISE INC	7141
AUTOBUS DESMARAIS LTEE (LES)	7141
AUX BATTURES INC	7141
B & B ENTERPRISES INC.	7147
B. & B. MOTOR SALES LTD.	7141
BANNANTYNE REALTIES LTD	7151
BARGAIN HOUSE INC. (THE)	7141
BEAUDOIN TRANSPORT LTEE	7141
BEAUDRY CONFECTION INC.	7145
BELGO CONSTRUCTION CO. LTD.	7141
BELLE BOUTIQUE INC. (LA)	7141
BELLEY (J.M.) ET CIE INC.	7142
BERKE'S CAMERA CENTER (1960) LTD.	7142
BERMAN'S RESTAURANT AND CATERERS LIMITED	7142
BERUBE (MAURICE) INC.	7142
BESSETTE (L.) COMPAGNIE LTEE	7142
BESSETTE (L.) COMPANY LTD	7142
BLACK LAKE HARDWARE LTD.	7148
BLUE DEVIL SOCKET SCREW CORP.	7142
BOIS DE CHARENTE INC.	7142
BOUCHARD & VAUDRIN INC.	7142
BOURCIER AUTOMOBILES INC.	7142
BOURGET (G. E.) & CIE LTEE	7142
BOUTIQUE PIERRE ET YVON INC.	7142
BOWLING BEAUSOLEIL BERTHIER INC.	7142
BRAKE FLUID LEVEL INDICATOR LTD.	7142

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

BREUVAGES SEPT-ILES LTEE 7142
BRIERE (ALBERT) INC 7142
BRIGITTE HAUTE COIFFURE INC. 7142
BROOKS (LOU) & ASSOCIATES INC. 7142
BUCKLEY'S WHOLESALE TOBACCO LTD. 7142
BUREAU D'EVALUATION TECHNIQUE DES CANTONS DE L'EST INC. (LE) 7142
C.M. DISTRIBUTION JOLIETTE LIMITED 7146
CAFE PAGODA INC. 7142
CAMBRAI CONSTRUCTION INC. 7143
CANADA FREIGHT ASSEMBLY INC. 7143
CANADA MANUFACTURING (1961) INC. 7143
CANADIAN CONTINENTAL IMPORTING CO. LTD. 7144
CANADIANA CREATIONS INC. 7143
CANDEM LTD. 7143
CAPITAL CONSULTANT ASSOCIATES LIMITED 7143
CAPUTO BROS. LTD. 7143
CATIA INC. 7143
CENTRAL CARTAGE LTD. 7143
CENTRE D'ANALYSES FINANCIERES INC. 7143
CENTRE DE L'ESSOR CULTUREL INC. 7143
CENTRE RECREATIF DE STE-MARIE DE BEAUCE (LE) 7143
CENTURY ELECTRIC COMPANY 7143
CHAMPAGNE CARPET CLEANERS LIMITED 7143
CHAMPRE INC. 7143
CHARLEBOIS (JACQUES) INC. 7143
CHARLES & SONS ENTERPRISES LTD. 7147
CHAT-O-CENTRE INC. 7143
CHAUSSURES PROVINCIALES LTEE (LES) 7143
CHIBOUGAMAU AUTOMOBILES LTD. 7143
CIMENT MERCIER INC. 7144
CIRCUIT D'ACCELERATION DU BIC INC. (LE) 7144
CIRCUITS IMPRIMES UNIVERSELS INC. (LES) 7144
CLOVER TEXTILES INC. 7144
CLUB NEMAKOS INC. 7144
CLUB SPORTIF LAURENTIEN INC. 7144
COLAIN CONSTRUCTION INC. 7144
COLBERT COSMETICS INC 7144
COLBERT COSMETIQUES INC. 7144
COLOMBIA REALTIES LIMITED 7144
COLONIAL HOTEL COMPANY LIMITED (THE) 7144
COMEAU (RAYMOND) INC. 7144
COMITE DE FORMATION DES USAGERS DES MASS-MEDIA INC. 7144
COMMISSION SPORTIVE DE LA VILLE DE JONQUIERE INCORPOREE (LA) 7144
COMMODITES PROVINCIALES ILLIMITEES INC. 7144
COMPAGNIE ALL-MARK LTEE (LA) 7144
COMPAGNIE AVICOLE MODERNE (LA) 7144
COMPAGNIE CANADIENNE CONTINENTALE D'IMPORTATION LTEE (LA) 7144
COMPAGNIE DE DISTRIBUTION ROGER, LTEE (LA) 7145
COMPAGNIE SABER LTEE (LA) 7145
CONFECTION BEAUDRY INC. 7145
CONIC CORPORATION 7145
CONSTRUCTION GAUTRAC LIMITEE 7145
CONSTRUCTION R.M. LTEE 7145
CONSTRUCTIONS LAMOTHE & FILS INC. (LES) 7145
CORPORATION DES GREVES INC. 7145
CORPORATION IMMOBILIERE ST-BONIFACE LIMITEE (LA) 7145
CORPORATION SALES DEVELOPMENT LTD. 7145
COTE & FILS INC. 7145

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

COTE (LEONCE) INC. 7145
COURTIERS D'ASSURANCES INDEPENDANTES LEO H. ADLER & ASSOCIES INC. 7145
COURTOIS AUTOMOBILE INC. 7145
CREATIONS DANS LE VENT INC. 7145
D.H.T. VENDING INC. 7145
DAN'S FASHION INC. 7145
DARWIN BOWLING INC. 7145
DATRON SYSTEMS LTD. 7146
DELEC INC. 7146
DEMERS-BROMLEY LUMBER COMPANY LIMITED 7146
DES MILLE-ILES SAND LTD 7157
DESJARDINS & MALTAIS CONSTRUCTION INC. 7146
DESMARAIS BUS LTD. 7141
DESROSIERS (J.L.) INC. 7146
DINAMIK CONSTRUCTION INC. 7146
DISTINCTION RUGS INC. 7159
DISTRIBUTION C.M. JOLIETTE LIMITEE 7146
DOMAINE GERRY BOULET, INC. 7146
DOMAINE NORMANDIE INC. (LE) 7146
DOMINION LIME LIMITED 7146
DORCHESTER BUILDING CORP. 7146
DRAPEAU (P.E.) INC. 7146
DUBE ORIENTAL TRADING LTD. 7146
DUBOIS & BOULET INC. 7146
DUBOIS & LEGAULT CONSTRUCTION LTEE 7146
DUFRESNE FOUNDRY INC. 7149
DULUDE (PIERRE) INC. 7146
E.B. DEVELOPMENT CORP. 7146
EAST END BUTCHERS LTD. 7146
ECOLE THERESE GAUTHIER INC 7146
ECONOMIES HOCHELAGA INC. (LES) 7146
LES ECORES INC. (LES) 7147
ELEGANT HOSIERY MILLS, MITED 7153
ELMWOOD REALTIES INC. 7147
EMESS INVESTMENT CORPORATION 7147
ENCANS DRUMMOND INC. 7147
ENTREPRENEURS PEINTRES LEVESQUE & CHEVALIER INC. 7147
ENTREPRISES A.F. INC. 7147
ENTREPRISES B & B INC (LES) 7147
ENTREPRISES BRIO INC. (LES) 7147
ENTREPRISES CHAR INC. (LES) 7147
ENTREPRISES CHARLES & FILS LTEE (LES) 7147
ENTREPRISES COSTA INC. (LES) 7147
ENTREPRISES COTE NOIRE LTEE (LES) 7147
ENTREPRISES COTE-SUD INC. (LES) 7147
ENTREPRISES D'EXCAVATION DE L'OUTAOUAIS INC. (LES) 7147
ENTREPRISES DUVERNAY LTEE (LES) 7147
ENTREPRISES G.U.N.I.C. LIMITEE (LES) 7147
ENTREPRISES JOUBERT LIMITEE (LES) 7147
ENTREPRISES L. & L. BOUCHARD INC. (LES) 7147
ENTREPRISES METEOR, LTEE (LES) 7147
ENTREPRISES PLACE VERDUN INC. 7148
ENTREPRISES ROBERT RAINVILLE INC. (LES) 7148
ENTREPRISES ROLEX (LA SARRE) INC. (LES) 7148
ENTREPRISES S & G LTEE (LES) 7148
EPINETTE BLEUE INC. (L') 7148
EQUIPEMENTS ROVAL LTEE (LES) 7148
ESCOPEX INC 7148

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

EUCLID CONSTRUCTION INC. ... 7148
EVER KLIN INTERNATIONAL HEATED WIPERS INC. ... 7148
EXCEL HOSIERY INC. ... 7160
EXKI INC. ... 7148
EXPEDITION SHEFFORD LTEE ... 7148
F.D.R. RESTAURANT LTD. ... 7148
FABRIQUE DE SAUNAS DU QUEBEC INC. ... 7148
FAIRWINDS CORPORATION LTD. ... 7148
FAUCHER & FILS LIMITEE ... 7148
FERME QUEBECOISE LIMITEE ... 7148
FERRONNERIE DE BLACK LAKE LTEE ... 7148
FIBRE DE VERRE VARENNES LTEE ... 7148
FILMS CASSIOPEE INC. (LES) ... 7149
FINANCIAL ANALYSIS CENTRE INC. ... 7143
FIRST EQUITY CORPORATION OF QUEBEC, LTD. ... 7149
FLORENCE PIZZA RESTAURANT INC. ... 7149
FONDERIE DUFRESNE INC. ... 7149
FONDS SAGITTAIRE LTEE (LES) ... 7149
FOOTGOLF PLAYGROUND INC ... 7149
FORTIN (MARCEL), LTEE-LTD. ... 7149
FORTIN (ROCK) LTEE ... 7149
FOUCAULT ASPHALTE INC. ... 7149
FRANK INVESTMENT CORP. ... 7149
FRIGO LIMITED ... 7149
FRIGO LTEE ... 7149
FURTH B. & CO. LTD. ... 7149
G & S PLUMBING & HEATING LTD. ... 7149
G. R. TRANSPORT LTEE ... 7149
G.U.N.I.C. ENTERPRISES LIMITED ... 7147
GAGNE AUTOMOBILE LTD. ... 7149
GAGNE AUTOMOBILE LTEE ... 7149
GAGNON (JEAN-LOUIS) LTEE ... 7149
GALERIE CAMILLE HEBERT INC. ... 7149
GARAGE BERNARD GOINEAU INC. ... 7149
GARFIELD CORPORATION (THE) ... 7149
GASPE CLOTHING INC. ... 7160
GATTUSO (FRANK) F & G CONSULTANTS LTD. ... 7149
GENERAL FABRICS CORP. ... 7150
GENERALIS ENTERPRISES INC. ... 7150
GEOFFROY (ROBERT) INC. ... 7150
GESTEL INC. ... 7150
GESTION JOHN TEASDALE LTEE ... 7150
GESTION MODERNE A. B. LTEE ... 7150
GILBERT (HENRI) & FILS LTEE ... 7150
GOLDEN GRADE (1967) CLOTHES INC. ... 7150
GOODMAN (MANNY) REALTIES LTD. ... 7150
GRANT TIGNER ASSOCIATES LIMITED ... 7150
GRETNA HOLDINGS INC. ... 7150
GRIFFINTOWN PEOPLE ASSOCIATION ... 7141
GUIMOND, (H.), INC. ... 7150
GUZZO (T.) INC. ... 7150
HALFEL INVESTMENT CORPORATION ... 7150
HART MOTORS LIMITED ... 7150
HARVARD KNITTING LTD. ... 7160
HARVEY (C.E.) LTEE ... 7150
HARVINE INTERNATIONAL (1964) LTD. ... 7150
HAVAS (PAUL) INC. ... 7150
HENDERSON LUMBER COMPANY (THE) ... 7150

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
HILL-CLARK-FRANCIS, (QUEBEC) LIMITED	7150
HOTEL DIPLOMATE INC.	7150
HURTEAU (PHILIPPE) INC.	7150
HY-BRO DEVELOPMENT CORP.	7151
HYGEIA PHARMACEUTICAL COMPANY	7151
IBERVILLE HARDWARE CO. LTD.	7151
IMMEUBLES BANNANTYNE LTEE	7151
IMMEUBLES L. B. C. INC.	7151
IMMEUBLES LABCO INC.	7151
IMPORTATIONS KARIC LTEE (LES)	7151
IMPORTATIONS ROKOKO INC.	7151
INDEPENDENT INSURANCE BROKERS LEO H. ADLER & ASSOCIATES INC	7145
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL SALES CORP.	7151
INDUSTRIES ASTOR INC. (LES)	7151
INDUSTRIES M B M INC.	7151
INDUSTRIES SISMA LTEE (LES)	7151
INTEGRON ASSOCIATES INCORPORATED	7151
INTER-SERVICE COMMERCIAL QUEBEC LTEE	7151
INTERSTATE REALTIES INC.	7151
INVESTA INC.	7151
INVESTORS HOLDING CORPORATION	7151
JARDIN DE TRACY INC.	7151
JARDINS DU ROY, LTEE (LES)	7151
JARDINS RESIDENTIELS ACADIE INC.	7152
JARDINS ST-GEORGES LTEE	7152
JETTE (ROGER) INC.	7152
JOCANA INDUSTRIES LIMITED	7152
JOSELLI GARMENTS LIMITED	7152
JOUBERT ENTERPRISES LIMITED	7147
JOYAL PLUMBING & HEATING INC.	7152
JULIEN (MARC) ET FILS INC.	7152
KALJO INVESTMENT CORPORATION	7152
KARIC IMPORTS LTD.	7151
KEBEC SHIPS SERVICES INC.	7152
L.B. MACHINE SHOP INC.	7152
L. C. REALTIES LTD.	7152
LABCO REALTIES INC.	7151
LACHINE SHOPPING CENTRE LTD.	7152
LACHUTE COMMISSION SALES LTD	7152
LAFOREST & FRERES INC.	7152
LAHOUD (JOS.) INC.	7152
LAKE ST JOHN FLYING CLUB INC	7140
LANCO INC.	7152
LAURENTIDE TELEPHONE INC.	7159
LAURIER WINDOW CLEANING COMPANY LIMITED	7152
LAUZANNE CONSTRUCTION LTEE	7152
LAVERDIERE (J. L.) LTEE	7152
LEBON & RIVARD INC.	7152
LEVIS SHIPPING LIMITED	7152
LINGERIE DRYSARD INC.	7153
LITHO GLY INC.	7153
L'OASIS, MAISON DE REPOS INC.	7153
LOISIRS DE LA MALBAIE INC. (LES)	7153
LOMALY INVESTMENT CORP.	7153
LONGCHAMP INC. (LE)	7153
LUGER CONSTRUCTION LTEE	7153
M. & M. TRANSPORT CO. LTD.	7153
M B M INDUSTRIES INC.	7151

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
MAGASIN FAMILIAL VACHON INC.	7153
MAGOG COFFEE SHOP INC.	7153
MAGOG POTATO CHIPS LTEE	7153
MAHER (THOMAS) INC.	7153
MAHEU & FRERES TRANSPORT LTEE	7153
MAINVILLE (LUCIEN) INC.	7153
MAISON DES ETUDIANTS (LA)	7153
MAISON DU BOIS INC.	7153
MAJORICO INC.	7153
MALOGI AUTO REPAIR INC.	7156
MAN-LEN BUILDING CORP.	7153
MANUFACTURE DE BAS DE SOIE ELEGANTS, LIMITEE (LA)	7153
MANZATO (G. A.) LTD.	7153
MARCHE DESJARDINS LIMITEE	7153
MARKEM INVESTMENTS INC.	7154
MASSON RESTAURANT INC.	7156
MATTAGAMI EXPLORERS CORPORATION (NO PERSONAL LIABILITY)	7154
MAYER ENTERPRISES LTD.	7154
MCAULEY PRESS CO. LTD.	7154
MCGILL REALTORS INC.	7154
MERCIER CEMENT INC.	7144
METEOR ENTERPRISES, LTD.	7147
MICROFILMING SERVICES (QUEBEC) LTD	7154
MILAN PAINTING CONTRACTORS INC.	7154
MILJOURS (R.D.) INC.	7154
MILLBRO DEVELOPMENT INC.	7154
MINGAN CONSTRUCTION INC.	7154
MISSISQUOI MARINA INC.	7154
MOBILIER B.L. FURNITURE INC.	7154
MODERN POULTRY AND EGG CO.	7144
MODERN PRESS INC.	7154
MOISAN (FERNAND) INC.	7154
MONAIRE INC.	7154
MONT FUGERE INC.	7154
MONT-NOR INC.	7154
MONTPELIER LUMBER MANUFACTURING LIMITED	7154
MONTREAL DECORATORS SUPPLY CO. LTD.	7154
MONTREAL TOPS COMPANY LTD.	7154
MORDENTE (A.) & SONS INC.	7154
MORTGAGE SERVICE & INVESTMENT CO. INC.	7155
MOUNTAIN BURGER CORP.	7155
MURPHY LINGERIE INC.	7155
N & H CONSTRUCTION LTD.	7155
NAFTALI CORPORATION (THE)	7155
NEARTOWN DEVELOPMENTS LTD.	7155
NELMAR INC.	7155
NORMANDIE INSURANCE AGENCIES INC.	7140
NORTHFIELD LODGE INC.	7155
OUIMET & FRERE INC.	7155
P. A. K. PACKAGING FILMS LTD.	7155
PAPPY'S FOOD INC.	7155
PARE & TREMBLAY INC.	7155
PARENT (ALBINI) & CIE LTEE	7155
PERESS (M.S.) & CO. INC.	7155
PERREAULT (MARCEL) INC.	7155
PHIL-BEN MANUFACTURING INC.	7155
PICHE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC.	7155
PLACEMENTS & CONCIERGERIES MANICOUAGAN INC.	7155

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
PLACEMENTS IMMOBILIERS HEXAGONE LTEE	7155
PLACEMENTS MARQUETTE LTEE (LES)	7156
PLACEMENTS SABECO INC. (LES)	7156
PLACEMENTS SIRO INC. (LES)	7156
PLOMBERIE S.S. INC.	7156
PLOURDE (NAPOLEON) TRANSPORT INC.	7156
PONT-ROUGE FOLDING TRAILERS LTD.	7157
POTENZ CONSTRUCTION LTEE	7156
PREMIER COMBUSTION INCORPORATED	7156
PRISUNIC LIMITEE	7156
PRODUCTIONS SERGE DEYGLUN INC. (LES)	7156
PROVINCIAL FOOTWEAR LTD.	7143
PUBLICATIONS D'AMOS INC. (LES)	7156
QUEBEC TELEVISION BOOKING SERVICE LIMITED	7156
QUENTIN INC.	7156
R.M. CONSTRUCTION LTD.	7145
RECORD ELECTRONICS INC.	7156
RELAIS ALOUETTE INC.	7156
REMAY CONSTRUCTION LTD.	7156
REMAY CONSTRUCTION LTEE	7156
RENATO RESTAURANT INC.	7156
RENN INDUSTRIES INC.	7156
REPARATION D'AUTO MALOGI INC.	7156
RESTAURANT MASSON INC.	7156
RESTAURANT RENATO INC.	7156
RESTAURANTS BRISEBOIS & MARTEL INC. (LES)	7157
RICHELIEU ROOFING INC.	7157
ROGER DISTRIBUTION COMPANY LTD	7145
ROULOTTES PLIANTES PONT-ROUGE LTEE	7157
ROVAL EQUIPMENT LTD.	7148
ROY (FRED) INC.	7157
RUBIN (I.) & COMPANY	7157
S & G ENTERPRISES LTD.	7148
S. C. O. P. E. INTERNATIONAL INC.	7157
S.P. FAIRBANKS ELECTRIC (65) LTD.	7157
SABECO HOLDINGS INC.	7156
SABLES DES MILLES-ILES LTEE (LES)	7157
SABLES HULL-SUD CO. LTEE (LES)	7157
SAIBIL (STAN) ASSOCIATES INC.	7157
ST-COLOMBAN TRAILER CAMP INC.	7157
ST. GEORGE GARDENS LTD.	7152
ST-JEAN AUTOMOBILE LIMITEE	7157
STE. MARTINE AUTOMOBILES, INC.	7157
ST. MICHAEL HOLDINGS COMPANY LIMITED	7157
SALON TWIGGI «UNI-SEX» INC.	7157
SANVILLE LIMITED	7157
SCIERIES SAGUENAY-MANICOUAGAN LTEE (LES)	7157
SECRETARIAT MEDICAL VILLE-MARIE INC.	7157
SEELEY PUBLISHING CO. LTD.	7157
SEGUIN (RHEAL) INC.	7158
SERVICE D'ENTRETIEN KARO INC.	7158
SERVICE FINANCIER ALOUETTE INC.	7158
SEVEN ISLANDS BEVERAGES LTD	7142
SHAMROCK REALTIES INC.	7158
SHAWINIGAN MILLS CO. LTD.	7158
SHEFFORD FORWARDING LTD.	7148
SHERWIN-WILLIAMS COMPANY (THE)	7158
SHOPPERS WORLD LTD.	7158

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

SIRO INVESTMENTS INC. 7156
SKI-AID MANUFACTURING INC. 7158
SMART-FIT CLOTHING CO. LTD. 7158
SMITH & CO. INC. 7158
SOCIETE BLANCHET DE REFRIGERATION ET AIR CLIMATISE INC. (LA) 7158
SOCIETE DES INVESTISSEMENTS APOLO INC (LA) 7158
SOCIETE D'IMPORTATIONS EUROPEENNES CO. LTEE 7158
SOCIETE I. B. L. INC. (LA) 7158
SOCIETE UNIPEX INC. (LA) 7158
SOULA RESTAURANT INC. 7158
SOUTH-HULL SAND CO. LTD. 7157
SOUVENIR TOYS & STATIONERS INC. 7158
SPATHEQUE LTEE (LA) 7158
SPEED'N SPORT CENTER (TROIS-RIVIERES) INC. 7158
STEEL SUPPLIES LTD. 7159
STONERIDGE LTD. 7159
STRUCTURES D'ACIER A. H. INC. 7159
STUDIO L.R. INC. 7159
TABATIERE (PJ) INC. (LA) 7159
TAPIS DISTINCTION INC. 7159
TAXI SENECAL INC. 7159
TEK-SAN INC. 7159
TELEPHONE LAURENTIDE INC. 7159
TELEPHONE WOBURN (LE) 7159
THEVAL LTEE 7159
THREE STAR HOSIERY MANUFACTURING LTD. 7159
TIMELY PRODUCTS INC. 7159
TOPGRADE PRODUCTS LTD. 7159
TRANS-AMERICAN INVESTMENT AND DEVELOPMENT CO. LTD. 7159
TRANSISTORS UNLIMITED INC. 7159
TRANS-SONOR LIMITEE 7159
TREMBLAY (GERMAIN) INC. 7159
TREMBLAY (J.-OVIDE) ET FILS LIMITEE 7159
TREVI INVESTMENT CORP. 7159
TRICOTS EXCEL INC. (LES) 7160
TRICOTS HARVARD LTEE 7160
TRIO EQUIPMENT LTD. 7160
TROIS COPAINS INC. (LES) 7160
TROIS RIVIERES MATELAS INC. 7160
ULTRASONIC TISSUE PROCESSOR INC. 7160
UNION FACTORY SUPPLIES CO. 7160
UNIVERSAL PRINTED CIRCUITS INC. 7144
UNLIMITED PROVINCIAL COMMODITIES INC 7144
VANGUARD REALTIES INC. 7160
VARENNES FIBRE GLASS LTD. 7148
VARIETY INTERNATIONAL PRODUCTIONS INC. 7160
VENUS PIZZERIA INC. 7160
VETEMENTS DE GASPE INC. (LES) 7160
VIBROTILE LTD. 7160
VIBROTILE LTEE 7160
VICTORIA T.V. INC. 7160
VILLE MARIE CONSULTANTS INC. 7160
WOBURN TELEPHONE 7159
WOLFF FARM REAL ESTATE CONSULTANTS INC. 7160
WOODLAND GARDENS LTD. 7160

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

Page

ASSOCIATION DES ETUDIANTS GRADUES EN SCIENCES APPLIQUEES DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE 7161
ASSOCIATION DES VILLEGIATEURS DU LAC CLAIR 7161
ASSOCIATION SPORTIVE BEAUCHASTELS 7161
CLUB DE TIR DE SCHEFFERVILLE 7161
CLUB OPTIMISTE DE HULL INC. (LE) 7161
GER-VIC INC. 7161
JACKMAN (O.R.) INC. 7161
MAITRES SERRURIERS DU QUEBEC INC. 7161
MIDLICK REALTIES LTD. 7161
NORTH END RESIDENTIAL CENTRE INC. 7161
RESTAURANT LA CHINE INC. 7161
SCHEFFERVILLE GUN CLUB 7161

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC (LA) 7220
DEUX-MONTAGNES, CITE 7221
LE GARDEUR, COMMISSION SCOLAIRE 7222
SAINT-MICHEL-DU-SQUATEC, PAROISSE 7223

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI DES

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LA SEIGNEURIE DE DESCHAILLONS (LE) (*Constitution*) 7224

VENTE(S) PAR LICITATION

PARDO c. HAZAN *ET AL.* 7224

VENTE(S) PAR SHERIF

ARTHABASKA

LEDUC c. LAMBERT 7225

BEDFORD

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. TALBOT 7226
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. TREYVAUD 7226

HAUTERIVE

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE MANICOUAGAN c. BOUCHER 7227
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-LUC-DE-LAVAL (LA) c. BEAULIEU *ET AL.* 7227
EMOND c. GENDREAU 7228

HULL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. BRUNET-SEGUIN *ET AL.* 7228
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. DELANGIS *ET AL.* 7228
CAISSE POPULAIRE DE POINTE-GATINEAU c. BIGRAS 7229
CARRIERE c. CHARRON 7230
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE c. COTE 7230
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE c. OUELLETTE *ET AL.* 7230

JOLIETTE

BELISLE c. JOBIN 7231
COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR c. DE LOUR 7231

KAMOURASKA

DUBE c. COTE *ET AL.* 7232

VENTE(S) PAR SHERIF — *suite*

Page

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. MAH NG *ET AL.* 7232
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL c. LABELLE 7233
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. MAILHOT *ET AL.* 7233
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. NEIL *ET AL.* 7234
BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. JEAN DUCLOS, CONSTRUCTION LTEE *ET AL.* 7234
COMBUSTEC INC. c. CHEMINEES HARVEY INC. 7242
CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN c. CENTRAL HOLDINGS CORP. *ET AL.* 7243
FIDUCIE NORD-AMERIQUE c. GAGNON *ET AL.* 7243
PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED (THE) c. MANOIR MAISONNEUVE LTEE *ET AL.* 7244
SOFER c. GIRARD 7245
TRUST GENERAL DU CANADA c. CONDE 7245

QUEBEC

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. TURGEON 7246
BEAUPORT, VILLE c. SUCCESSION HERMENEGILDE TREMBLAY 7246
CODERRE-DION c. DION 7247
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. CARON 7247
SAMSON, BELAIR ET ASSOCIES c. FILLION 7247
SIMPSONS SEARS LIMITEE c. LAPOINTE 7248

ROBERVAL

LAPIERRE c. MILOT 7248

SAINT-HYACINTHE

CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS D'AQUIN C. MONTIGNY 7249

TERREBONNE

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. CHAUREST 7249
BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. JODOIN 7250
BIJOUTIERS-FABRICANTS CONSTELLATION INC. c. BOUCHARD 7250
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME c. FLEURANT 7251
DRAPEAU c. LAUZON 7252
FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE c. DEMERS *ET AL.* 7252
FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE c. DEMERS *ET AL.* 7252
THIBAULT & DESJARDINS LTEE c. LEDOUX 7253
VACHON FERLAND c. LES HABITATIONS DE LA VICTOIRE INC. 7254

TROIS-RIVIERES

GAUTHIER LTEE c. FRANCOEUR 7255

VENTE(S) POUR TAXES

CHAMBLY, CITE 7255
SAINT-LEONARD, CITE 7258

SOMMAIRE

Page

ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES 7207

AVIS DIVERS 7207

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI DU 7208

CODE DE PROCEDURE CIVILE 7212

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 7163

COMPAGNIES, LOI DES 7115–7213

COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES 7215

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE 7215

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI REGISSANT LE 7215

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA 7216

MINISTERES, AVIS CONCERNANT LES 7217

POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS, LOI DES 7220

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES 7140

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 7220

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI DES 7224

VENTE(S) PAR LICITATION 7224

VENTE(S) PAR SHERIF 7225

VENTE(S) POUR TAXES 7255

nouveautés

ADMINISTRATION PUBLIQUE

e député québécois
ar Gaston Deschênes

ssemblée nationale du Québec
uébec, 1979. 61 p., bibl., 21 cm
(Vie parlementaire)
BN 2-401-00080-1
OQ 4147, broché **$ 1,00**

iscours sur le budget 1979-1980

in. Finances
uébec, mars 1979. 51-(48) p., tabl., 27 cm
BN 2-401-00055-0
OQ 4018, broché **$ 1,50**

timates for the fiscal year ending arch 31, 1980: Budget 1979-1980

in. Finances
nseil du trésor
uébec, 1979. pagination variée, 27 cm
BN 2-401-00062-3
OQ 4272, broché **$ 9,00**

ne citizen, one vote:
een Paper on the Reform of the ectoral System

ministre d'État à la Réforme électorale
parlementaire Robert Burns
semblée nationale du Québec
uébec, avril 1979. 116 p. 20 X 23 cm
BN 2-401-00081-X
OQ 4144, broché **$ 3,00**

fonction publique du Québec 1964-78

semblée nationale du Québec
ébec, 1979. 130 p., 27 cm
(Journal des débats: Index cumulatif; 4)
BN 2-551-03434-5
OQ 4266, broché **$ 2,00**

glements concernant la loi sur la fonction blique: Diverses modifications: Gazette icielle du Québec, partie 2, no 17: avril 1979

n. Communications
iteur officiel du Québec
ébec, 1er avril 1979. 122 p., 24 cm
Q 4049, broché **$ 2,00**

Décisions disciplinaires concernant les corporations professionnelles: 1978, no 2 (décembre)

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 1979. V-236 p., tables et index, 24 cm
ISBN 2-401-00094-1
EOQ 4196, broché **$ 8,25**

COMMERCE

Étude des relations commerciales Québec-USA, Québec-Canada: Options et impacts, contraintes et potentiels
par Pierre-Paul Proulx ... (et autres)

Min. Affaires intergouvernementales
Québec, 1978. 585 p., tabl., 27 cm & Errata
ISBN 2-401-00022-4
EOQ 3970, broché **$ 9,00**

La sensibilité des industries au commerce inter-régional: Le cas du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada
par Léon Courville ... (et autres)

Min. Affaires intergouvernementales
Québec, 1979. pagination variée, tabl., 27 cm
ISBN 2-401-00040-2
EOQ 3990, broché **$ 3,50**

CONSTRUCTION

Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction: 1975, c. 53 et modifications

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, avril 1979. 30 p., 24 cm
ISBN 2-551-03309-8
EOQ 4181, broché **$ 1,15**

Monte-matériaux:
Acnor Z 256-1972 (Rév. 1977)

Min. Travail et Main-d'oeuvre
Québec, 1978. 46 p., 20 cm
ISBN 2-551-03423-X
EOQ 4226, broché **$ 2,00**

Éditeur officiel Québec

1283, boulevard Charest ouest
Québec QC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

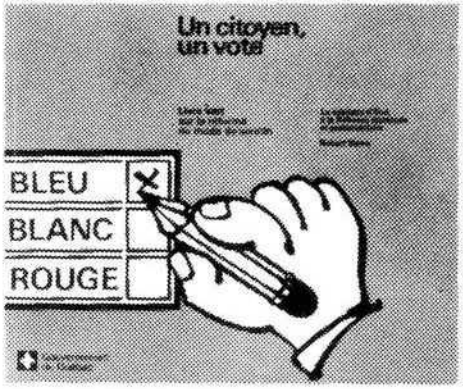
Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

ISSN 0703-5756

Comme tous les livres verts, **Un citoyen, un vote** a été publié afin de consulter la population avant de légiférer sur le type de réforme de notre mode de scrutin actuel.

La principale raison invoquée pour modifier les structures électorales, est de tenir compte davantage d'un mode de représentation basé sur la proportion des votes exprimés par la population québécoise, en temps d'élections.

Se renseigner sur la meilleure option possible de réforme électorale et s'assurer que notre vote reflétera mieux notre choix sont une contribution à la sauvegarde d'une démocratie.



1979. 116 p., 20 X 23 cm
EOQ 4141 **$ 3,00**

Version anglaise
One citizen, one vote
Green paper on the
Reform of the Electoral system
EOQ 4144 **$ 3,00**

Commandes postales

Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Editeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.